# Le Monde

Cahier Initiatives
14 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15569 – 7 F — MERCREDI 15 FÉVRIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Une trêve fragile est conclue entre Russes et Tchétchènes

**NEUF SEMAINES** après le début de la guerre, les forces russes et les combattants tchétchènes ont conclu, lundi 13 février, un accord de cessez-le-feu partiel, prévoyant l'arrêt des affrontements aux armes lourdes et des bombardements aériens. Toutefois, des journalistes de l'Agence France-Presse sur place affirment que des tirs d'artillerie ont retenti tout au long de la nuit de lundi 13 à mardi 14 février dans le sud de la capitale tchétchène, Grozny. Malgré cette promesse de trêve, Russes et Tchétchènes sont toujours en désaccord sur l'essentiel, à savoir l'indépendance de cette petite République du Caucase.

*Lire page 4*

## Le pouvoir d'achat des salariés n'a pas bénéficié de la reprise

### M. Jospin et M. Balladur divergent sur les mesures de relance

**LA REPRISE** économique a permis la création de 218 000 emplois en 1994, selon les calculs de l'Insee et du ministère du travail publiés mardi 14 février. Mais si les services ont pu embaucher 260 000 personnes, l'industrie et le bâtiment ont perdu 45 000 postes de travail. Ce retour de la croissance n'a guère profité au pouvoir d'achat des salariés ; celui-ci n'a progressé que de 0,6 % l'an dernier, c'est-à-dire l'une des évolutions les plus faibles des dix dernières années. Ces deux évolutions divergentes devraient alimenter les débats de la campagne présidentielle. Même s'il n'a pas encore dévoilé son programme, M. Jospin s'est déclaré partisan d'une politique de relance par les salaires, tandis que M. Balladur privilégie les allégements de charges pour renforcer la lutte contre le chômage.

*Lire page 6*



## Le dossier des Hauts-de-Seine révèle des commissions occultes

### Le conseiller général (RPR) Didier Schuller est au centre des investigations judiciaires

**APRÈS** la perquisition conduite par la police au domicile du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, vendredi 10 février, l'enquête sur l'office HLM de ce département semble mettre au jour l'existence, depuis plusieurs années, d'un véritable système de commissions occultes prélevées sur les marchés publics. Chez l'entrepreneur Jean-Paul Schimpf, ami proche de M. Schuller, qui avait été interpellé le 1er février au moment où il se faisait remettre des enveloppes contenant de l'argent liquide, les enquêteurs ont découvert des carnets manuscrits dont le contenu révèle les détails de ce système.

Les déclarations de Françoise Montfort, chef d'entreprise, interpellée alors qu'elle remettait les enveloppes à M. Schimpf, semblent confirmer l'existence d'une forme de « prélèvement obligatoire » sur les marchés passés avec l'office HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller fut, jusqu'en mars 1994, le directeur général et dont le président est le maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, député (RPR). Didier Schuller, qui n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde* sur ses liens avec Jean-Paul Schimpf, a néanmoins indiqué qu'il avait *« coupé les ponts »* avec les procédures de passation de marchés lors de son entrée en politique, en 1987.

Ces découvertes interviennent au moment où la controverse autour de l'affaire Schuller-Maréchal s'envenime au sein du gouvernement. Dans deux courriers adressés au garde des sceaux, Charles Pasqua a mis en cause l'attitude du parquet de Paris dans le déroulement de ce dossier, après avoir souhaité que la Cour de cassation définisse une jurisprudence claire en matière d'enregistrements téléphoniques durant les enquêtes préliminaires. Refusant d'entrer dans la polémique, Pierre Méhaignerie a estimé que ce débat ne *« mérite pas d'être traité en affaire d'Etat »*. A la chancellerie, on estime que la conduite du parquet de Paris dans le suivi de la plainte de Didier Schuller contre le beau-père du juge Eric Halphen ne pose aucun problème particulier.

*Lire page 9*

## ■ Cessez-le-feu entre le Pérou et l'Equateur

Le Pérou a décrété, lundi 13 février, un cessez-le-feu unilatéral dans le conflit qui l'oppose à l'Equateur depuis vingt jours. Le gouvernement équatorien s'est engagé à cesser également le feu si ses troupes ne sont pas attaquées par les forces péruviennes. p. 2

## ■ Voyage à travers la Croatie

De Zagreb à Sarajevo, un autocar rustique continue d'assurer, autant que possible, une liaison quotidienne entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. A bord de ce bus nommé « Sarajevo » des hommes et des femmes tentent de survivre à la guerre. Première étape : la traversée de la Croatie. p. 12

## Les reliques du communisme ne font pas recette à Prague

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

Acheter la luxueuse voiture de parade, made in USSR, du dernier chef d'Etat de la Tchécoslovaquie communiste, Gustav Husak, cadeau personnel du grand frère Leonid Brejnev, ne fait plus rêver les collectionneurs ni monter les enchères. Ainsi, la vente de dix-sept automobiles de luxe soviétiques qui ont transporté sur leurs banquettes de cuir les dignitaires communistes tchécoslovaques et étrangers dans les années 70 et 80 s'est soldée, samedi 11 février à Prague, par un véritable fiasco.

Seulement quatre véhicules ont trouvé acquéreur, dont trois achetés par le principal actionnaire d'une des grandes aciéries de Kladno, qui souhaite les utiliser comme de banales voitures de transport. Quatre cent mille francs ont suffi à Vladimir Stehlik, le Bernard Tapie tchèque des années 80, pour devenir propriétaire d'une Tatra 613 cabriolet, un des trois exemplaires produits par le constructeur tchèque de camions et véhicules de luxe. Ce modèle, qui servait essentiellement lors des revues militaires, sera dorénavant le véhicule de représentation des dirigeants des aciéries *« pour ne plus rouler en Mercedes »*.

L'échec de cette vente, outre l'amateurisme avec laquelle elle a été préparée et la récession du marché des voitures de collection en Europe, est dû à un réel déclin de l'intérêt pour les reliques du communisme. Si, au lendemain de la chute du mur de Berlin et du démantèlement du rideau de fer, les plus malins parvenaient à vendre n'importe quoi à n'importe quel prix, aujourd'hui des pièces de valeur historique ne trouvent pas acheteur.

La ZIL 114 offerte par Brejnev à Husak en 1971 est un véhicule relativement rare, surtout en dehors de l'ex-URSS, où il était réservé uniquement au secrétaire général des partis communistes des pays satellites. Mais personne n'est désormais prêt à payer 250 000 francs pour un véhicule ne pouvant circuler dans la plupart des pays d'Europe, faute d'homologation.

De même, l'engouement pour les statues des fondateurs du communisme ou des leaders du mouvement ouvrier international est retombé. De nombreuses municipalités tchèques se sont résignées à l'idée de vendre à un prix symbolique les statues de Lénine, voire de les envoyer à la fonderie au prix du kilo de bronze.

Le propriétaire du lot de voitures de luxe mis en vente, samedi à Prague, a fait les frais de ce phénomène. Achetés pour quatre millions de francs au ministère de l'intérieur, ces véhicules ont rapporté à peine un quart de ce prix. A Prague, comme ailleurs, la valeur des symboles du communisme est en chute libre.

**Martin Plichta**

## Le combat du « pape » d'Egypte



*Chenouda III*

*« PAPE D'ALEXANDRIE »*, Chenouda III occupe en Egypte une position de premier plan. Chef de l'Eglise copte orthodoxe, son autorité s'étend sur huit millions de fidèles, en Egypte, au Soudan, en Ethiopie, mais aussi en Europe, en Amérique du Nord et en Australie.

Elu en 1971, il est devenu un symbole de la résistance aux menées des islamistes dont sont victimes les chrétiens coptes – 10 % de la population égyptienne –, en butte parfois à de véritables attaques armées contre leurs quartiers ou leurs villages. Assigné à résidence par le président Sadate, en septembre 1981, Chenouda III a été libéré par Hosni Moubarak au début de 1985.

En visite en France pour la première fois, il doit rencontrer François Mitterrand, mercredi 15 février, après avoir eu des entretiens avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris.

S'il est responsable d'un réel renouveau religieux copte, avec l'extension et l'ouverture de monastères, de séminaires et de centres d'études, Chenouda III commence à être contesté pour son autoritarisme et son dogmatisme conservateur. Dans un entretien au *Monde*, il évoque les menaces pesant sur les coptes, ainsi que les rapports de son Eglise avec les autres confessions.

*Lire page 3*



© MAN RAY TRUST/ADAGP

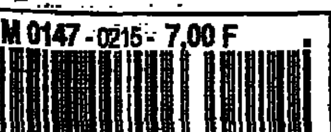
## ■ Man Ray le provocateur

Une exposition est consacrée, à Londres, au photographe surréaliste, mort en 1976, alors qu'une polémique se développe à propos de tirages posthumes réalisés à partir de négatifs confiés par l'artiste à son ancien assistant et qu'une vente controversée est annoncée chez Sotheby's : vingt ans après sa mort, Man Ray dérange toujours. p. 24

## ■ Les éditoriaux du « Monde »

L'Europe et ses armées ; Fièvres outre-mer. p. 14


Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0215 - 7,00 F


## Edouard Balladur ou l'inévitable ennui

**ÉDOUARD BALLADUR** doit surmonter un sérieux handicap : faire figure de président de la République en place, qui chercherait sa réélection, alors qu'il n'est que candidat... Par un curieux décalage, le premier ministre, dont la candidature à l'Elysée était, avant celle de Lionel Jospin, la plus neuve, apparaît comme le détenteur du pouvoir, et non comme l'un de ceux qui y prétendent. Il provoque parfois les réactions qu'inspire en pareil cas le tenant du titre, alors que son élection à la présidence de la République n'est – faut-il le rappeler ? – qu'une hypothèse.

Avant même qu'il ne présente son programme, ce qu'il a fait lundi 13 février, son compte était bon : on ne serait pas déçu, puisqu'il était écrit d'avance qu'il serait décevant. Cet inconnu serait trop bien connu.

Parce qu'il exercerait déjà le pouvoir auquel il postule, ce présidentiable par surprise ou par effraction échouerait toujours à le mériter et ne produirait que morne évidence et triste résignation là où l'on attendrait prise de risque et force de conviction. Une partie de l'opinion a le sentiment qu'Edouard Balladur s'impose – ou lui serait imposé – sans être désiré et sans savoir se faire désirer.

Faut-il voir dans ce phénomène la rançon d'une marche vers le pouvoir trop bien conduite ? Ou bien le premier ministre serait-il l'une des victimes de la défection de Jacques Delors ? Il est vrai que, face à l'ancien président de la Commission européenne – qui, peu de temps avant qu'il n'annonce son refus, devançait Edouard Balladur dans les intentions de vote –, ce dernier aurait dû livrer un combat qui aurait été et aurait paru autrement difficile. Leur affrontement aurait renouvelé plus sûrement les termes du choix politique offert au pays : un conservatisme éclairé d'un côté, une social-démocratie modernisée de l'autre, soit deux options finalement inédites en France.

Privé de cet adversaire, Edouard Balladur est menacé d'être réduit, comme l'observait Lionel Jospin dimanche 12 février à « 7 sur 7 », à la coalition qui le soutient. Ce qui faisait dire au candidat socialiste, une semaine plus tôt, que s'il existe un *« mystère Balladur »*, le balladurisme, lui, est sans mystère : ce ne serait rien de plus que la droite, telle qu'on l'a toujours connue, à cette différence près que celui qui en rassemble aujourd'hui la plus grande partie ne fait pas partie de ses chefs naturels ou historiques. Son originalité consisterait seulement à avoir dépossédé habilement Jacques Chirac – qui ne se laisse pas faire –, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre – qui n'ont pas dit leur dernier mot – de leur vocation à concourir pour la magistrature suprême.

Il va pourtant falloir que Lionel Jospin, s'il veut entrer vraiment dans la compétition et ne pas se borner à « représenter » la gauche face au « représentant » de la droite, approfondisse son analyse du *« mystère »*. Il n'est pas le plus mal placé pour le faire, ayant pris quelques longueurs d'avance sur les autres socialistes dans la réflexion sur l'exercice du pouvoir par la gauche et par François Mitterrand.

Le balladurisme est transparent non pas tant parce qu'il serait la dernière figure de l'éternel conservatisme de la droite, mais parce qu'il offre un miroir fidèle à la société française, cinq ans avant la fin du siècle.

**Patrick Jarreau**

*Lire la suite page 14*

**AMÉRIQUE LATINE** Au pouvoir depuis 1929 à Mexico et dans la majorité des 31 Etats du pays, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du président Zedillo a enregistré – selon les résultats officiels partiels diffusés lundi 13 février – la pire défaite électorale de son histoire. ● ALBERTO CARDENAS, candidat de l'opposition conservatrice du Parti d'action nationale (PAN) au poste de gouverneur de l'Etat du Jalisco, est crédité d'une avance de dix-huit points sur son concurrent du PRI. ● LE JALISCO est le quatrième Etat à passer aux mains du PAN. Les électeurs ont ainsi manifesté leur mécontement après la grave crise monétaire qui affecte le Mexique depuis le 20 décembre 1994, et au moment où M. Zedillo a entrepris, pour établir son autorité, de lancer une offensive militaire dans le Chiapas contre la rébellion zapatiste.

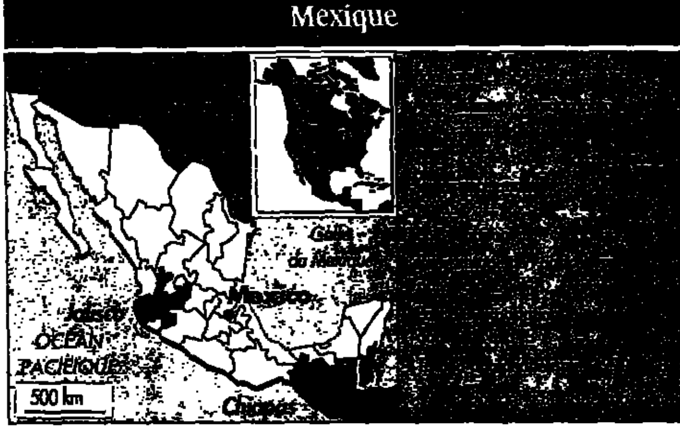
# Le président mexicain doit se battre sur plusieurs fronts

## La crise monétaire à peine calmée, Ernesto Zedillo est confronté à la défaite de son parti, le PRI, lors d'élections dans l'Etat du Jalisco, ainsi qu'à la rébellion zapatiste au Chiapas

*« BIENVENUE dans le cauchemar ! »* C'est avec cette formule ironique que le « sous-commandant Marcos », chef de la guérilla zapatiste du Chiapas sur lequel pèse un mandat d'arrêt, avait accueilli, le 1er décembre 1994, l'investiture du président Ernesto Zedillo à Mexico. Force est de constater que le nouveau chef de l'Etat, élu en août dernier avec 50,18 % des suffrages exprimés, connaît un début de mandat des plus chaotiques.

Dernier déboire en date : la défaite du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au scrutin qui s'est déroulé dimanche 12 février dans l'Etat du Jalisco, dont la capitale, Guadalajara, est la deuxième ville du pays, avec 3 millions d'habitants. D'après les résultats officiels portant sur plus de la moitié des bureaux de vote, le candidat de l'opposition de droite, le Parti d'action nationale (PAN), au poste de gouverneur de l'Etat arrive largement en tête : Alberto Cardenas récolterait 54,4 % des suffrages environ, contre 36 % pour Eugenio Riuz, l'homme du PRI. Le Jalisco devient ainsi le quatrième Etat du Mexique à passer aux mains de l'opposition conservatrice : les Etats – frontaliers avec les Etats-Unis – de Baja California (en 1989) et du Chihuahua (en 1992) avaient ouvert le banc, suivis, plus récemment, par celui de Guanajuato. Signe que l'esprit démocratique progresse au Mexique : ces élections se sont déroulées dans des conditions de transparence jugées acceptables par l'opposition, et le parti officiel n'a pas cherché à contester sa défaite.

Les électeurs ont sanctionné le gouvernement du président Zedillo : le successeur de Carlos Salinas a dû dévaluer la monnaie nationale, le 20 décembre 1994, ce qui a déclenché une tempête monétaire d'une ampleur sans précédent depuis la crise de la dette de 1982, inaugurée à l'époque par un Mexique incapable de faire face à ses échéances. M. Zedillo n'a dû le salut économique de son pays qu'à un plan de sauvetage financier international de 50,8 milliards de dollars, dont 20 milliards de dollars avancés par les Etats-Unis qui ont quasiment mis la Banque centrale du Mexique sous haute surveillance et ont obtenu que les revenus des exportations de pétrole




servent de garanties en cas de défaut de paiement. Le nationalisme sourcilleux des Mexicains, qui n'ont jamais accepté que l'Oncle Sam s'accapare du Texas et du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et de la Californie, à la faveur de la guerre de 1848, est de nouveau froissé.

Le verdict des urnes dans le Jalisco – Etat traditionnellement très catholique et où les prélats avaient déjà été accusés, lors de la présidentielle d'août 1994, de *« faire du prosélytisme pour le PAN »* – trouve aussi ses explications dans le contexte local. Les électeurs sont restés profondément indignés par l'attitude du PRI lors des deux tragédies dont le Jalisco a été le théâtre. L'explosion d'un collecteur d'égout dans un quartier populeux, qui fit, en avril 1982, 205 morts et 1 540 blessés selon le bilan officiel, n'a donné lieu à aucune poursuite judiciaire. Les responsables municipaux ou ceux de la Pemex (la compagnie nationale des pétroles) qui avaient été incarcérés pour *« négligence »* ont été libérés et un non-lieu a été prononcé dans cette affaire en janvier 1994. Le mystère entourant l'assassinat du cardinal Juan Jesus Posadas, en mai 1993, sur le parking de l'aéroport de Guadalajara, est resté entier. Les autorités ont d'abord avancé que le cardinal avait été la victime fortuite d'un règlement de comptes entre narcotrafiquants puis qu'il avait été confondu avec le chef d'un cartel de la drogue, sans éclaircir le rôle de la police, soupconnée d'avoir facilité la fuite des tireurs. La population, de même que la hiérachie catholique, est restée convaincue que toute la lumière n'a pas été faite sur ce meurtre.

Le président Zedillo a créé un précédent en nommant au sein de son gouvernement une personnalité du PAN, Antonio Lozano, au poste de procureur général de la République, avec pour mission de réformer en profondeur une institution judiciaire aussi déconsidérée que la police. Cette nomination n'est pas fortuite. Deux autres assassinats sont restés inexpliqués en 1994 : celui du candidat du PRI à l'élection présidentielle, Luis Donaldo Colosio, en mars, dans l'Etat de Baja California, et celui du secrétaire général du PRI, José Francisco Ruiz Massieu, en septembre, à Mexico. M. Zedillo pouvait au moins se targuer d'avoir conclu, le 17 janvier, un accord présenté comme *« historique »* avec les deux partis d'opposition, le PAN mais aussi le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), visant à *« construire un véritable Etat de droit »* au Mexique. Las ! Le PRD de Cuauhtemoc Cardenas vient de se retirer des discussions organisées dans ce cadre, afin de protester contre la décision présidentielle de recourir à l'armée pour capturer les chefs zapatistes dans le Chiapas, organisateurs d'une insurrection qui a débuté le 1er janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange liant le Canada, les Etats-Unis et le Mexique (Alena).

### QUATRE SCRUTINS À VENIR

Après la découverte de caches d'armes dans l'Etat de Veracruz et à Mexico, M. Zedillo affirme avoir craint une extension de l'insurrection à d'autres zones du pays, alors que les zapatistes tardaient à répondre à ses offres de dialogue. Aux yeux des autorités, la crise du Chiapas aurait largement contribué à miner la confiance des investisseurs, d'où l'urgence d'y rétablir *« l'ordre et la sécurité »*.

Quatre autres scrutins dans autant d'Etats se dérouleront d'ici au mois d'août pour le renouvellement des postes de gouverneur, que le PAN a de bonnes chances de remporter, à l'exception peut-être du Michoacan (en juillet), bastion traditionnel du PRD. Depuis que le président Carlos Salinas a accentué, à partir de 1988, l'ouverture de son pays et sa libéralisation économique, les programmes du PAN et du PRI sont voisins, le premier accusant d'ailleurs le second de lui avoir *« volé »* son credo néolibéral. Très proche des catholiques, le PAN n'a pu que se réjouir de voir l'Etat mexicain, sous la présidence Salinas, reconnaître officiellement l'Eglise et renouer des relations avec le Vatican, rompues après la révolution de 1910.

Le PRI continue d'être divisé entre *« modernistes »* et *« dinosaures »* opposés à une ouverture économique trop brutale (par l'entremise de l'Alena notamment) et à une transformation politique gênant trop de potentats locaux. M. Zedillo n'a d'autre choix que de chercher des appuis politiques auprès du PAN, quitte à risquer un éclatement du PRI. D'autant que le sauvetage économique de la communauté internationale se traduira paradoxalement, cette année, par une récession ou une stagnation, une hausse de l'inflation et du chômage du fait des coûts vertigineux atteints par les crédits (pour les PME notamment). Le *« cauchemar »* n'est peut-être pas terminé.

**Martine Jacot**

# La population civile abandonne les villages occupés par l'armée au Chiapas

GUADALUPE-TEPEYAC
*de notre envoyé spécial*

*« Quand nous sommes entrés ici, il n'y avait plus que quelques dizaines de civils réfugiés dans l'hôpital. Les délinquants zapatistes avaient quitté les lieux »*, soutient le général Guillermo Martinez. Casqué et protégé par un gilet pare-balles, l'officier chargé de reprendre le quartier général de la guérilla, dans le petit village de Guadalupe-Tepeyac, semble lui-même surpris de la facilité avec laquelle il a rempli sa mission. Un seul incident a ralenti la progression des quelque 2 500 hommes, appuyés par des blindés et plusieurs dizaines d'hélicoptères : *« Nous avons été brièvement pris sous le feu de quelques francs-tireurs, qui nous ont tué un colonel »*, reconnaît le général Martinez. La vaste opération de « nettoyage », déclenchée vendredi 10 février sur l'ordre du président Ernesto Zedillo pour *« rétablir l'Etat de droit au Chiapas »*, ressemble pour l'instant à une simple « promenade » militaire. Le principal objectif semble avoir été atteint dans la mesure où les troupes ont repris le contrôle d'une grande partie du territoire (environ 3 800 km²) contrôlé depuis le 1er janvier 1994 par l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN).

Conscients de leur très nette infériorité face à l'armée régulière, les rebelles ont préféré éviter le combat et se sont repliés dans les zones difficilement pénétrables de la forêt lacandone, où vivent quelques petites communautés d'Indiens d'origine maya. Le principal dirigeant de la guérilla, le « sous-commandant Marcos », continue de narguer les autorités en envoyant des communiqués accusant le gouvernement mexicain d'être aux ordres des Etats-Unis qui, selon l'AZLN, auraient exigé la destruction de l'organisation rebelle, en échange d'un plan de sauvetage international de plus de 50 milliards de dollars (dont 20 milliards fournis par Washington) destinés à renflouer l'économie nationale.

« Marcos » en profite pour démentir la version du président Zedillo, qui avait annoncé, la semaine dernière, la *« véritable identité »* de l'homme au passe-montagne et avait ordonné son arrestation, rompant ainsi le dialogue amorcé le 15 janvier. Les responsables de la police judiciaire chargés de sa capture n'en démordent pas : *« Nous avons l'ordre de détenir Rafael Guillen, qui se fait appeler Marcos »*, insiste un des agents arrivés à Guadalupe dans les fourgons de l'armée.

### « GUERRE PSYCHOLOGIQUE »

Visiblement perplexe devant l'ampleur de la tâche, il reconnaît que les appels lancés par haut-parleurs le long de la piste menant à Guadalupe-Tepeyac n'ont donné aucun résultat. La population continue de se cacher dans la forêt et dans les nombreuses grottes creusées dans le relief tourmenté de cette région difficile d'accès, près de la frontière avec le Guatemala. Les Indiens tzeltals et tojolabals, recrutés par l'EZLN dans le cadre de la lutte pour *« la démocratie, la liberté et la justice »*, ne semblent guère convaincus par le discours officiel en faveur de la réconciliation, diffusé par les haut-parleurs de l'armée.

Le général Martinez, comme l'ont fait avant lui ses supérieurs, dément les *« bombardements »* et les *« tortures »* infligés, selon la guérilla, à la population civile. La décision d'ouvrir, timidement, certaines régions à la presse n'a pas suffi à faire taire les rumeurs sur les abus que l'armée aurait commis à l'encontre des civils. *« Cela fait partie de la guerre psychologique*, soutient un officier, *et les zapatistes ont prouvé qu'ils étaient particulièrement bien préparés dans ce domaine. Cela compense leur faiblesse sur le plan militaire. »*

**Bertrand de la Grange**

# M. Clinton veut relever le salaire minimum malgré l'hostilité des républicains

WASHINGTON
*de notre correspondant*

La présentation, lundi 13 février, du rapport économique que le président américain adresse chaque année au Congrès, a permis à Bill Clinton de lancer aux républicains le défi d'approuver une augmentation du salaire minimum. Connaissant l'opposition résolue d'une partie d'entre eux, M. Clinton n'a pas manqué de replacer ce projet dans le contexte plus général d'une revalorisation des revenus de la classe moyenne, un objectif que poursuit également la majorité républicaine. Soulignant que l'augmentation projetée profiterait *« à plus de onze millions de travailleurs »*, M. Clinton a exhorté le Congrès à soutenir sa proposition, faute de quoi, a-t-il assuré, le salaire horaire *« va tomber à son plus bas niveau réel depuis quarante ans »*, ce qui serait *« déshonorant pour les promesses du modèle américain, selon lequel quelqu'un qui travaille dur doit pouvoir gagner sa vie »*.

L'administration démocrate estime que la hausse fractionnée du salaire minimum horaire – qui passerait de 4,25 à 5,15 dollars en deux ans – entraînera un gain annuel de quelque 1 800 dollars (environ 9 500 francs) pour les bénéficiaires. Créé en 1938, le salaire horaire n'a pas été augmenté depuis 1991, époque à laquelle le président George Bush en avait relevé le taux de 3,35 à 4,25 dollars. Cette augmentation de 90 cents (la même que propose aujourd'hui M. Clinton) avait été approuvée par les républicains et les démocrates. Les premiers soulignent que la situation est aujourd'hui fort différente, puisque l'économie américaine se caractérise par un risque de « surchauffe économique ». L'hostilité de nombreux responsables du Grand Old Party à une progression du salaire minimum (certains proposent sa suppression pure et simple) s'explique aussi par des considérations idéologiques. Une telle mesure serait fondamentalement contraire aux principes de l'économie de marché et de la libre entreprise, soulignent-ils, puisque, dans une société capitaliste, c'est le « marché» qui fixe de facto les salaires. Enfin, une augmentation du salaire minimum se traduirait par des tensions inflationnistes, tout en incitant les employeurs à licencier. Ce dernier point fait l'objet d'une querelle entre économistes.

Plusieurs experts soutiennent qu'un relèvement de son montant entraînerait notamment un accroissement du chômage des jeunes non qualifiés. Ils ajoutent que les entreprises seront tentées de répercuter l'augmentation de leur masse salariale sur leurs prix. La thèse d'une augmentation automatique du chômage est aujourd'hui très contestée, des études récentes faisant ressortir, au contraire, une progression de l'emploi après un certain laps de temps. Une augmentation du salaire minimum, affirment les experts gouvernementaux, ne peut qu'inciter davantage de chômeurs à rechercher un emploi, et permettre ainsi un allègement de la « facture » de l'aide sociale.

Le débat ne sera pas tranché à la faveur de l'initiative présidentielle. M. Clinton semble avoir peu de chances de remporter la « bataille » parlementaire. Mais la Maison Blanche paraît d'autant plus résignée à une défaite que celle-ci n'aurait pas que des effets négatifs. Le président américain pourra en effet renforcer son image de « champion » de la classe moyenne et des plus défavorisés, et accréditer, a contrario, celle d'un Parti républicain qui ne s'intéresse qu'aux « riches ». Sentant le danger, Robert Dole et Newt Gingrich, respectivement chefs de file de la majorité républicaine au Sénat et à la Chambre des représentants, se sont gardés d'exclure un compromis.

En 1992, Bill Clinton s'était engagé à augmenter le salaire minimum, puis il avait oublié cette promesse, pour des raisons tactiques : la Maison Blanche ne souhaitait pas s'aliéner le soutien des chefs d'entreprise, jugé indispensable pour faire accepter la réforme (désormais enterrée) du système de santé. La relance de ce débat revêt donc une signification toute symbolique.

**Laurent Zecchini**

# Le Pérou décrète un cessez-le-feu unilatéral après la prise d'un poste militaire

LIMA
*de notre envoyé spécial*

Coup de théâtre à Lima, où le gouvernement péruvien a, de manière inattendue, décrété, dans la soirée du lundi 13 février, un cessez-le-feu unilatéral dans le conflit armé qui l'oppose à l'Equateur depuis vingt jours. Au même moment, le président équatorien Sixto Duran Ballen affirmait que la signature d'un cessez-le-feu était *« envisageable dans les prochaines heures »*.

Dans un message solennel, lu ensuite à la télévision, le président Fujimori a, d'autre part, annoncé la prise de Tiwinsa par les forces péruviennes. Les combats s'étaient concentrés depuis une semaine sur ce poste occupé par des unités équatoriennes. La reprise du poste de Tiwinsa, installé sur une colline boisée (en territoire péruvien, selon Lima), était annoncée comme *« imminente »* depuis plusieurs jours par M. Fujimori.

La proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral – qui devait entrer en vigueur mardi 14 février à midi (heure locale, soit 18 heures à Paris) – a été accueillie avec une grande surprise à Quito ainsi qu'à Brasilia, où les délégués des quatre pays garants du protocole de Rio (Etats-Unis, Chili, Argentine et Brésil) s'apprêtaient à reprendre des négociations très délicates. L'annonce de la réoccupation de Tiwinsa par le Pérou a suscité une énorme satisfaction à Lima par la classe politique, toutes tendances confondues. Elle a été, en revanche, aussitôt mise en doute à Quito : le commandement conjoint des forces armées a *« catégoriquement démenti »* la perte de toutes les positions que le Pérou prétend avoir conquises, à savoir Tiwintza, mais aussi Coangos, Base Sur, Cueva de los Tayos et Condor Mirador. Les accrochages s'étaient poursuivis toute la journée de lundi.

### COMMUNIQUÉ AMBIGU

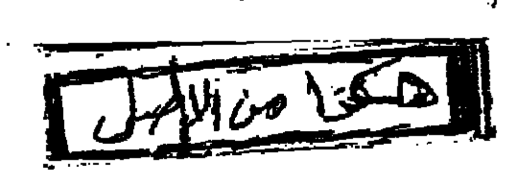
*« Il s'agit de savoir de quel Tiwinsa on parle »*, a commenté à Lima, avec humour, le leader du parti APRA, Valle Riestra. Les Péruviens ont, en effet, souvent accusé l'Equateur de rebaptiser des points d'appui militaires situés dans ce secteur à la géographie particulièrement tourmentée de la cordillère du Condor. En 1981, l'armée péruvienne avait, après quatre jours de combats, expulsé les forces équatoriennes infiltrées dans un faux poste de Pasquisha, sur le versant oriental de la cordillère. Le vrai Pasquisha, en territoire équatorien celui-là, existe toujours.

Deux heures avant la déclaration solennelle de M. Fujimori, le ministère péruvien des affaires étrangères avait publié un communiqué un peu ambigu. Il affirmait *« la vocation pacifique »* du Pérou et sa décision *« de limiter les actions militaires pour déloger les forces étrangères qui avaient pénétré sur le territoire péruvien »*. En conséquence, le communiqué annonçait le cessez-le-feu unilatéral, demandait la coopération de Quito *« pour éviter de verser davantage de sang »* et sollicitait une mission d'observateurs désignés par les pays garants *« pour rétablir la paix »*. Ce communiqué ne faisait pas état spécifiquement de la reprise de Tiwinsa. Pas de communiqué non plus du commandement conjoint des forces armées. Le général De Bari, commandant en chef, répète depuis trois semaines : *« C'est le président Fujimori qui dirige tout. »*

M. Fujimori, très tendu et au ton de voix énergique, affirmait alors que *« le territoire avait été libéré »* et qu'il rendait hommage aux combattants et aux morts dans le conflit, *« des héros nationaux »*. Se présentant comme le chef suprême des forces armées, le chef de l'Etat, en civil, précisait que le plan de récupération économique du pays ne serait donc pas affecté et que l'élection présidentielle du 9 avril ne serait pas annulée.

Plus tôt dans la journée, les Etats-Unis, qui avaient décidé de suspendre leur assistance militaire aux deux belligérants devant l'escalade des combats, avaient demandé à la Russie de cesser de livrer des armes au Pérou et à l'Equateur.

**Marcel Niedergang**



## Chenouda III, patriarche copte orthodoxe

# Les chrétiens d'Egypte doivent opposer « sagesse et patience » aux violences islamistes

**Chef spirituel de 8 millions de chrétiens coptes orthodoxes – vivant en Egypte, en Ethiopie, au Soudan, ainsi qu'en « diaspora » aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Europe occidentale – Chenouda III, soixante-douze ans, en fonction depuis 1971 et résident au Caire, est, pour la première fois, en visite en France. Il a consacré, dimanche 12 février, une église copte à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et doit rencontrer les principales autorités politiques et religieuses. Face à la montée de l'intégrisme islamique, le « pape d'Alexandrie » est la figure symbolique d'une communauté qui se sent menacée. Tenu à une relative prudence, il n'en exprime pas moins, dans un entretien avec *Le Monde*, son espoir de paix.**

**L'EGLISE COPTE** est l'une des plus anciennes d'Orient, fondée par saint Marc au premier siècle. Avec les Eglises arménienne et syriaque, elle fait partie de celles qui, au concile de Chalcédoine (451), ne reconnaissaient que la nature divine de Jésus-Christ (monophysisme) et ont rompu avec les autres, notamment avec Rome. Elle a souvent fait les frais de l'affrontement entre l'Etat égyptien et les islamistes, notamment en 1992, quand des dizaines de coptes ont été tués par des extrémistes musulmans en Haute-Egypte. Chenouda III fut mis en résidence surveillée par le président Sadate en 1981 puis *« libéré »* par le président Moubarak en 1985.

**« Des églises sont brûlées, des fidèles malmenés. Pensez-vous que l'effort des autorités égyptiennes soit suffisant pour garantir la sécurité des coptes ?**

– L'intégrisme islamique est notre ennemi commun. Les autorités font beaucoup d'efforts pour en venir à bout et, au fil des années, leur lutte semble payante. Mais elles ont trop attendu pour réagir et les groupes islamiques se sont largement diffusés dans la population. Les coptes peuvent aujourd'hui prier librement, mais ils n'ont pas assez d'églises. Certaines ont été incendiées, détruites et nous sommes dans l'impossibilité d'en construire de nouvelles, sauf dans la discrétion la plus absolue, pour éviter des représailles islamistes. La situation reste très tendue et impose à notre communauté sagesse et patience.

**– La participation des coptes au gouvernement et au Parlement ne continue-t-elle pas de décroître ?**

– Le climat est tel, en effet, que nous avons moins de ministres et de députés chrétiens. Mais, d'une part, il n'est pas sûr que notre situation était meilleure quand ils étaient plus nombreux. D'autre part, nous avons d'autres moyens de nous exprimer. Ma mission n'est pas politique, mais d'abord spirituelle. Elle est d'aider ma communauté à vivre en paix, à approfondir et exprimer le plus librement possible sa foi.

**– Croyez-vous à un dialogue possible avec l'islam ?**

– A un dialogue théologique ou dogmatique, certainement pas. De même, aucun dialogue n'est possible avec des groupes terroristes et fanatiques, qui s'en prennent non seulement aux chrétiens, mais aussi aux autorités légales. En revanche, une coopération est possible avec des musulmans modérés dans certains domaines d'intérêt commun, comme l'éducation, la solidarité, la lutte contre l'extrémisme religieux précisément. Mais je m'interroge : que signifie un tel dialogue pratique, concret, s'il ne débouche jamais sur le débat théologique qui nous oppose, chrétiens et musulmans ?

**– Malgré le processus de paix en cours au Proche-Orient, est-il toujours interdit à un copte d'aller au tombeau du Christ à Jérusalem ?**

– Oui. Notre souhait serait bien sûr d'aller à Jérusalem, mais il faudrait pouvoir s'y rendre avec tous les Arabes de la région, chrétiens et musulmans. Or, dans la situation actuelle, si je prenais une autre position, je passerais pour déloyal vis-à-vis des autres peuples arabes. Ma responsabilité de chrétien est de témoigner pour la paix et pour le processus de négociation en cours. Mais témoigner pour la paix, ce serait aussi qu'Israël évacue le sud du Liban, le Golan et les autres territoires occupés de la région.

**– Sur le plan œcuménique, les relations semblent encore difficiles entre votre Eglise et l'Eglise romaine. Vous n'avez encore jamais rencontré le pape Jean Paul II...**

– Dois-je rencontrer chaque pape à Rome ? Quand j'ai rendu visite à Paul VI le 10 mai 1973, c'était la première rencontre, depuis quinze siècles, entre l'Eglise copte et l'Eglise catholique. Nous avons signé une déclaration christologique commune, créé une commission de dialogue, établi les points sur lesquels nous étions en convergence et les autres. Nous avons pu résoudre nos différends sur la question de la nature du Christ, mais sommes toujours en discussion sur la question du Purgatoire que nous refusons, de la Vierge Marie et surtout de la « primauté » du siège apostolique de Rome.

» Vouloir, en effet, que toutes les Eglises soient dirigées par le même homme est illusoire. Ce sont des questions politiques qui, dès les premiers siècles, ont faussé cette question de la « primauté » qui divise encore aujourd'hui les Eglises. Je ne peux m'empêcher de me remémorer les paroles du Christ : *« Celui qui veut être le premier, qu'il soit le dernier ; celui qui veut être maître, qu'il soit d'abord serviteur. »*

*Propos recueillis par Henri Tincq*

## Un « pape » contesté par certains des siens

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

*« Vague de contestation sans précédent »* pour les uns, *« tempête dans un verre d'eau »* pour les autres. La vénération dont jouit le pape Chénouda III auprès de ses ouailles est grande mais n'a jamais été unanime. Toutefois, les critiques avaient été discrètes jusqu'à l'été dernier. A ce moment-là, la tradition a été brisée de manière spectaculaire, la contestation s'étalant dans les journaux.

Le principal grief porté par plusieurs dignitaires coptes au 117e successeur de saint Marc est son *« absolutisme »*. Ces laïques reprochent au pape d'avoir *marginalisé le Majlis Melli* (assemblée du rite). Jusqu'à l'investiture de Chenouda III, cette assemblée, créée en 1884 et constituée de notables de la communauté, gérait les affaires financières de l'Eglise et ses relations avec l'Etat. Selon les contestataires, la marginalisation du Majlis, qui servait de tampon entre la communauté et l'Etat, a *« affaibli l'image de l'Eglise car, maintenant, en cas de tension, c'est le pape, censé être au-dessus des affaires de ce bas monde, qui est pris à partie par le pouvoir »*.

Certains laïques critiquent aussi l'*« intégrisme »* du pape, notamment en matière de divorce. La loi du statut personnel en Egypte change selon la religion et le rite. L'église copte pratiquait largement l'annulation de mariage avant que Chénouda III n'y mette un terme. On estime à quinze mille le nombre de coptes qui se convertissent annuellement à l'islam afin de divorcer. Sujet de friction avec les islamistes, qui ont réclamé à plusieurs reprises la restauration de la loi sur l'apostasie après le retour au christianisme de coptes devenus musulmans.

*Alexandre Buccianti*

# L'ONU évacue Mogadiscio dans le chaos

## Les derniers « casques bleus » en Somalie tentent d'éviter les pillages

**CHAQUE JOUR**, des avions chargés de dollars, en provenance de Nairobi, se posent sur l'aéroport de Mogadiscio. Pour calmer leurs employés somaliens bientôt condamnés au chômage, les Nations unies distribuent quotidiennement 1 million de dollars en billets, au point de mettre en péril les réserves en liquidités des banques kényanes.

Pendant ce temps-là, environ 450 soldats et civils de l'ONU quittent, chaque jour, la Somalie à bord de Boeing 747. Lundi 13 février, il ne restait plus que 7 000 « casques bleus » sur place, alors qu'on en comptait jusqu'à 30 000 lorsque les troupes américaines formaient le gros du contingent des Nations unies. Les personnels civils n'étaient plus que 150 au lieu de 720 au début de l'opération « Rendre l'espoir » (« Restore Hope »).

Sous ce nom de code, les Nations unies étaient intervenues, à la fin de 1992, pour acheminer les secours aux populations menacées par la famine. La guerre civile qui sévit dans le pays a fait plusieurs centaines de milliers de morts, et la Somalie n'a plus de gouvernement depuis la chute et la fuite du président Mohamed Syad Barre, en janvier 1991. Les troupes américaines se sont retirées en mars 1994, après avoir perdu 36 soldats lors d'une vaine chasse à l'homme lancée contre le général Aïdid, l'un des principaux chefs de guerre locaux. La décision de retirer les autres contingents de « casques bleus » – essentiellement pakistanais et bangladais – a été prise après l'échec d'une nouvelle tentative de conciliation entre factions rivales.

**« BOUCLIER UNI »**

L'évacuation est placée sous la protection d'une force multinationale, baptisée « United Shield » (« Bouclier uni »), conduite par les Etats-Unis. Elle se compose notamment de bâtiments de guerre, censés tenir en respect les milices qui reprendront les combats pour le contrôle des positions encore tenues par les « casques bleus » dès que le dernier d'entre eux aura quitté le sol somalien.

Des tirs de mortier pouvaient être entendus, lundi, dans l'enceinte de l'ancien quartier général des Nations unies, d'où s'élevaient des colonnes de fumée, alors que des pillards isolés tentaient encore de s'emparer de canalisations et de fils électriques restants. Les « casques bleus » n'hésitent pas à tirer sur les pillards.

Toutes les unités de l'ONU se seront repliées le 6 mars. Ce jour-là, les deux derniers bateaux emporteront, l'un, des chars et des hélicoptères américains, l'autre, des équipements civils. Les « marines » qui protègent l'opération de retrait devraient rester un ou deux jours de plus sur place avant de se retirer à leur tour. – *(AFP.)*

# Le directeur du Théâtre national algérien a été assassiné

**LE DIRECTEUR DU THÉÂTRE** national algérien (TNA), Azzedine Medjoubi, a été assassiné, lundi 13 février, par deux hommes armés, alors qu'il sortait du théâtre, square Port-Saïd, au centre d'Alger. M. Medjoubi, qui était âgé de quarante-huit ans, avait été nommé à la tête du TNA il y a seulement deux semaines.

*« Il y a des hommes qui ont refusé de s'éteindre et décidé de poursuivre le travail sans se soucier des problèmes ni prétexter la conjoncture »*, avait-il déclaré lors de sa nomination. Acteur connu et apprécié du grand public, il s'était rendu célèbre par sa pièce *Hafila Tassir*, une libre adaptation d'*Un tramway nommé Désir*, où il exposait les rêves de la jeunesse algérienne pour une vie meilleure et dénonçait la corruption et le népotisme du pouvoir.

**UN ÉTUDIANT TUÉ**

M. Medjoubi est le deuxième homme de théâtre a être pris pour cible par les groupes islamiques armés. Le 10 mars 1994, également en plein mois de ramadan, le dramaturge Abdelkader Alloula, directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO), avait été mortellement blessé à la tête alors qu'il se rendait au siège de la Maison de la culture pour y donner une conférence. D'autre part, le président du comité national de l'Union générale des étudiants libres (UGEL), Abdelhafid Saïd, a été assassiné, lundi, en plein centre de la capitale. Après l'expiration, samedi, du délai fixé par la présidence de l'Etat aux partis politiques *« légaux »*, d'envoyer leurs propositions sur l'organisation de l'élection présidentielle, le président Liamine Zeroual devait entamer, mardi, le dialogue avec l'opposition par des rencontres avec des personnalités politiques. Le Front de libération nationale (FLN) et le Front des forces socialistes (FFS) ainsi que huit autres partis d'opposition, dont l'ex-Front islamique du salut (FIS), avaient réclamé dimanche, lors d'une conférence de presse à Alger, un retour à la paix, préalable à toute consultation – *(AFP, Reuter.)*

# Un dirigeant de l'ANC renonce à représenter l'Afrique du Sud

**ALLAN BOESAK**, le dirigeant du Congrès national africain (ANC), impliqué dans une affaire de détournement de fonds, a renoncé, lundi 13 février, au poste d'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès des Nations unies à Genève. D'autre part, l'ancienne épouse de Nelson Mandela, Winnie, lui a adressé, lundi également, une lettre dans laquelle elle revient sur les accusations qu'elle avait portées contre le gouvernement lors d'une réunion publique (*Le Monde* du 14 février). Mais la position de Mâmâe Mandela à la tête de la Ligue des femmes de l'ANC reste très contestée. On a appris, mardi 14 février, qu'un chèque de 500 000 rands (750 000 francs), remis par le premier ministre pakistanais à Mâmâe Mandela à l'intention de la Ligue, n'était jamais parvenu à celle-ci. – *(AFP.)*

**PROCHE-ORIENT**

■ **ARABIE SAOUDITE : plus de 100 000 étrangers** en situation irrégulière ont été expulsés du pays au cours des six dernières semaines, a annoncé, lundi 13 février, le ministre de l'intérieur. Le royaume compte près de 5 millions d'expatriés sur une population totale de 18 millions d'habitants. – *(AFP.)*

■ **TERRITOIRES PALESTINIENS : un premier accord entre l'OLP** et Israël sur l'élection directe du président de l'Autorité autonome, parallèlement à celle du Conseil de l'autonomie, a été conclu, au cours de la première réunion de négociations qui a eu lieu, lundi 13 février, à Jéricho. L'Etat juif proposait que le président de l'Autorité soit désigné par le Conseil alors que l'OLP insistait sur son élection directe. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : le Fonds monétaire international (FMI)** a accordé, lundi 13 février, un prêt de 36 millions de droits de tirage spéciaux (environ 380 millions de francs) à la Jordanie pour soutenir son programme économique. En 1995, selon le FMI, la croissance économique devrait dépasser 5,7 % et l'inflation être ramenée à 3,5 %. – *(AFP.)*

■ **KOWEÏT : dans le cadre de la privatisation** de l'économie, le gouvernement a vendu, dimanche 12 février, les parts qu'il détenait dans la plus importante société immobilière du pays. La Banque mondiale préconise la privatisation d'entreprises publiques pour combler le déficit budgétaire et effacer les séquelles de la guerre du Golfe. – *(AFP.)*

**ASIE**

■ **AFGHANISTAN : Gulbuddin Hekmatyar**, chef du Hezb-i-Islami (intégriste), a retiré ses forces de la région de Kaboul après avoir été mis en déroute par les talibs (étudiants religieux) dans son quartier général de Charasyab, situé au sud de la capitale, a déclaré, mardi 14 février, le ministère de la défense. – (*Reuter.*)

■ **BIRMANIE : la junte militaire au pouvoir** à Rangoun a libéré, samedi 11 février, un groupe de vingt prisonniers politiques, a annoncé la radio gouvernementale. Selon des sources diplomatiques, 1 000 à 3 000 dissidents resteraient détenus dans les prisons birmanes. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le premier ministre Li Peng** a, une nouvelle fois, exhorté les autorités locales à mieux combattre l'inflation qui, comprise entre 20 % et 30 %, se situe à son niveau le plus élevé depuis le lancement des réformes économiques, il y a seize ans. – *(AFP.)*

**DÉPÊCHES**

■ **COOPÉRATION : le ministre de la coopération**, Bernard Debré, a mis fin, samedi 11 février, aux fonctions de son directeur de cabinet, Jean-Marc Simon, en raison de désaccords sur le fonctionnement du ministère. M. Simon, nommé à ce poste en novembre 1994, a été remplacé par Christian Job, jusqu'alors directeur adjoint du cabinet de M. Debré.

# Russes et Tchétchènes signent un premier accord de cessez-le-feu

## Moscou joue la carte de l'apaisement tout en maintenant sa pression militaire

**Un accord de cessez-le-feu immédiat, mais provisoire et partiel, a été conclu, lundi 13 février, lors d'une rencontre entre les commandements militaires russes et tchétchènes. C'est le premier accord du genre conclu en neuf semaines de combat, mais rien n'indique que la Russie ait abandonné son objectif de venir à bout de la résistance des Tchétchènes ni que ces derniers aient renoncé à leur indépendance.**

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

Le commandement militaire russe en Tchétchénie avait, depuis le début des combats, soutenu qu'il n'était pas question d'accepter les multiples appels à un cessez-le-feu, au moins provisoire, faits par les Tchétchènes, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la communauté internationale. Mais les forces russes avaient besoin d'un répit : après avoir détruit, puis occupé Grozny, elles piétinent depuis un mois devant le village voisin d'Argoun, où les Tchétchènes ont encore repoussé, lundi, une offensive de chars appuyée par des bombardements aériens. Une telle pause était d'ailleurs prévue, selon des commentateurs proches de l'état-major russe, avant l'échéance du *« rapport annuel »* que Boris Eltsine doit faire, jeudi, devant les deux Chambres du Parlement.

La rencontre de lundi s'est tenue à l'aéroport de Sliptsovskaïa, dans la république voisine d'Ingouchie. Elle a réuni le général Anatoli Koulikov, du ministère de l'intérieur, qui dirige désormais les opérations russes sur place, le chef de l'état-major tchétchène, Aslan Maskhadov, qui a souligné qu'il agissait sur instruction du président Doudaev, et des médiateurs ingouches, dont le vice-président de la République, Boris Agapov. Ce dernier a déclaré que le général Koulikov a donné l'ordre à ses forces de cesser toute action aux armes lourdes et les bombardements aériens.

**REMISES DE CORPS**

Les Tchétchènes, eux, ne disposent pas d'aviation ni, pratiquement, d'armes lourdes. Les négociations, qui ont porté aussi sur des échanges de prisonniers et des remises de corps, devaient reprendre mercredi. Le cessez-le-feu partiel, n'incluant pas les armes légères, est, semble-t-il, conclu pour 48 heures. Sa vérification sur le terrain restait à faire.

Lundi encore, la télévision russe a montré les canonnades de chars qui visaient la périphérie sud de Grozny, sous les ordres du général Babitchev. C'est pourtant le même général qui avait refusé d'écraser des civils au début de l'offensive russe, faisant ainsi naître, du côté tchétchène, l'espoir d'une éventuelle insoumission de l'armée. Outre Argoun, l'aviation russe a encore bombardé, lundi, deux localités à l'ouest de Grozny, provoquant une nouvelle fuite de civils.

Mais au moment même où était conclu l'accord de cessez-le-feu, un *« responsable militaire haut placé »* de la base russe de Mozdok, parlant sous couvert de l'anonymat, déclarait que l'armée russe ne quittera pas la Tchétchénie avant la prise des autres villes tenues par la résistance – Argoun, Goudermes et Chali –, précisant que ces opérations nécessitent *« le soutien technique, la puissance de feu de l'armée et éventuellement de son aviation »*.

Ce qui augure mal du début de la phase de négociations politiques, même si des membres du centre analytique présidentiel de Moscou ont affirmé, lundi, qu'une telle stratégie était *« désormais »* possible. L'un d'entre eux, Emil Païn, qui déplore toujours que ses conseils ne sont jamais écoutés en haut lieu, a ainsi estimé que Moscou pouvait s'appuyer sur une *« troisième force »*, constituée par les *« conseils des anciens »*. Ces derniers auraient déjà manifesté des divergences avec les partisans du président Doudaev. Sur place, les journalistes ont cependant pu constater le caractère prématuré, ou reversible, de telles alliances. Le vice-premier ministre russe, Sergueï Chakhraï, notamment accusé par les Ingouches d'avoir toujours poussé le Kremlin à la guerre, a déclaré, lundi, que le *« cessez-le-feu pouvait réussir »*.

Outre ses problèmes avec l'armée, l'opinion et le FMI, le Kremlin subit aussi les pressions devenues plus insistantes de l'étranger. Ainsi le Parlement estonien a adopté, lundi, une déclaration *« recommandant »* à son gouvernement de *« reconnaître la République tchétchène, dès que la situation internationale le permettra »*.

**« ANALYSE CRITIQUE »**

Ce qui est encore loin de la reconnaissance formelle dont rêvent les Tchétchènes depuis trois ans, mais constitue néanmoins une alerte qui a fortement irrité Moscou, qui craint l'effet de contagion d'une telle initiative. Encore que, pour le Kremlin, la réaffirmation par Bill Clinton du caractère *« intérieur »* à la Russie de la crise tchétchène pèse davantage que les appels, aussi courageux soient-ils, des députés de la petite république balte.

Boris Eltsine, qui *« se consacre entièrement »* à la préparation de son rapport annuel, s'apprête, selon son entourage, à y faire *« une analyse critique de l'approche militaire du règlement en Tchétchénie »*. C'est là un minimum, serait-on tenté de dire, vu la situation actuelle du pays, que son *« entourage »* tente de reprendre en main. Nouveaux signes de cette tendance : lundi, Boris Eltsine nommait le général Boris Gromov au poste de vice-ministre des affaires étrangères. Cette désignation répond à un double but : écarter en douceur de l'armée un de ses généraux les plus populaires mais qui était en disgrâce pour avoir critiqué l'opération en Tchétchénie, et permettre à Moscou de signaler à l'opinion, locale et étrangère, qu'elle tient compte des critiques, en remettant en selle celui qui ne s'était pas privé d'exprimer son mécontentement.

Enfin, l'élection, lundi, d'un président de la Cour constitutionnelle russe marque l'étape finale de la longue mise à l'écart de cette institution. Mise en sommeil forcé après l'assaut de Boris Eltsine contre le Parlement russe en octobre 1993 qu'elle avait osé désapprouver, elle a été laborieusement complétée au cours des derniers mois par six nouveaux membres, comme le veut la nouvelle Constitution. Ce qui semble avoir porté les fruits souhaités par l'administration présidentielle: considéré comme *« plutôt eltsinien »*, Vladimir Toumanov a été élu par onze voix contre huit et a aussitôt déclaré que la Cour n'allait pas se presser pour examiner une requête de la Chambre haute du Parlement sur la légalité de l'opération menée en Tchétchénie. *« Je ne l'ai pas encore vue »*, a déclaré M. Toumanov, doyen de la Cour, et qui devra quitter celle-ci dans un an et demi, échéance de la future élection présidentielle en Russie.

*Sophie Shihab*

### *Bill Clinton a téléphoné à Boris Eltsine*

**Peu après l'annonce du cessez-le-feu entre Russes et Tchétchènes, Bill Clinton a téléphoné pendant une vingtaine de minutes à Boris Eltsine, l'incitant à trouver un règlement pacifique à la crise tchétchène. Tout en réaffirmant que la Tchétchénie faisait partie intégrante de la Fédération de Russie, le président américain a souligné que la communauté internationale était préoccupée par la poursuite des combats.**

**Par ailleurs, les deux présidents n'ont pas évoqué le différend entre Moscou et Washington sur la coopération militaire avec l'Iran. Le contentieux s'est envenimé, lundi, lorsque Moscou a implicitement indiqué qu'il continuerait sa coopération nucléaire avec Téhéran, qualifiant d'*« incompréhensible »* la prise de position américaine à ce sujet. Le secrétaire général de la Maison Blanche avait affirmé, dimanche, que les Etats-Unis *« espéraient »* que la Russie ne vendrait pas de matériel nucléaire à Téhéran. Selon le *Washington Post*, les Américains espèrent que les difficultés financières de l'Iran feront avorter la vente prévue de quatre réacteurs nucléaires russes, un contrat évalué à quelque 8 milliards de dollars. – *(Reuter, AFP.)***

# L'Allemagne commémore la nuit tragique du bombardement de Dresde

## Roman Herzog lance un appel d'espoir

**BONN**
*de notre correspondant*

Il ne faut pas établir de *« comptabilité »* entre les crimes commis par les nazis et les souffrances subies par les victimes allemandes des bombardements alliés en 1945. Quant aux leçons d'avenir à tirer de l'histoire allemande récente, elles s'intitulent *« démocratie »* et *« unification européenne »*. Tels sont, cinquante ans après la destruction de Dresde par l'aviation anglo-américaine, les deux messages principaux délivrés par le président allemand, Roman Herzog, lundi 13 février, à l'occasion des cérémonies officielles organisées pour commémorer le bombardement de la ville. Aux côtés de survivants et de personnalités allemandes, avaient été conviés des représentants américains et britanniques, dont le duc de Kent et le maire de Coventry, ville martyre elle-aussi, jumelée aujourd'hui à Dresde. La France était représentée par Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, également jumelée à la capitale saxonne. Un léger incident a troublé la cérémonie, lorsque de jeunes manifestants ont déployé des banderoles marquées du slogan *« Plus jamais l'Allemagne! »* du haut d'une tribune, avant d'être emmenés par la police.

Le discours du président allemand était très attendu. Le chef de l'Etat a su rendre hommage aux victimes des bombardements en évitant d'entretenir d'éventuels ressentiments à l'encontre des anciennes puissances alliées, aujourd'hui partenaires de l'Allemagne. *« Personne n'a l'intention ici de porter une accusation, ni de demander repentir ou condamnation de soi-même. Personne ne souhaite établir un bilan comptable avec les crimes commis par les Allemands dans le cadre de l'Etat nazi... »*, a-t-il dit. L'exercice n'allait pas de soi, comme l'a récemment reconnu Roman Herzog lui-même.

Dans la nuit du 13 au 14 février 1945, peu avant 10 heures du soir, deux raids aériens de la Royal Air Force, menés par près de huit cents bombardiers Lancaster, transformèrent la capitale de la Saxe en un monceau de ruines. Le lendemain, un troisième raid, américain cette fois, acheva de répandre terreur et désolation dans la ville. Bilan de ce bombardement : 35 000 morts. Sur le plan matériel, quelques-uns des plus beaux joyaux de l'architecture baroque allemande étaient anéantis, comme l'église Notre-Dame (Frauenkirche) ou le château des princes de Saxe, actuellement en cours de reconstruction.

Si Dresde est restée un symbole, ce n'est pas tant par le nombre de victimes (légèrement supérieur à d'autres bombardements de l'époque, comme Cologne ou Hambourg), mais parce que des cibles civiles étaient elles-mêmes l'objectif principal. Il s'agissait de briser les dernières capacités de résistance de la population en répandant la terreur.

Dans son discours, le président Herzog a volontairement évité de citer le moindre chiffre concernant le bilan des victimes, de la même façon qu'il n'a pas abordé le délicat débat sur la légitimité de cet acte de guerre en termes de droit international. L'important, a-t-il dit, c'est *« de savoir si nous avons retenu les leçons du passé et si nous faisons tout pour empêcher le retour de l'abomination »*.

*Lucas Delattre*

### *Combien de victimes ?*

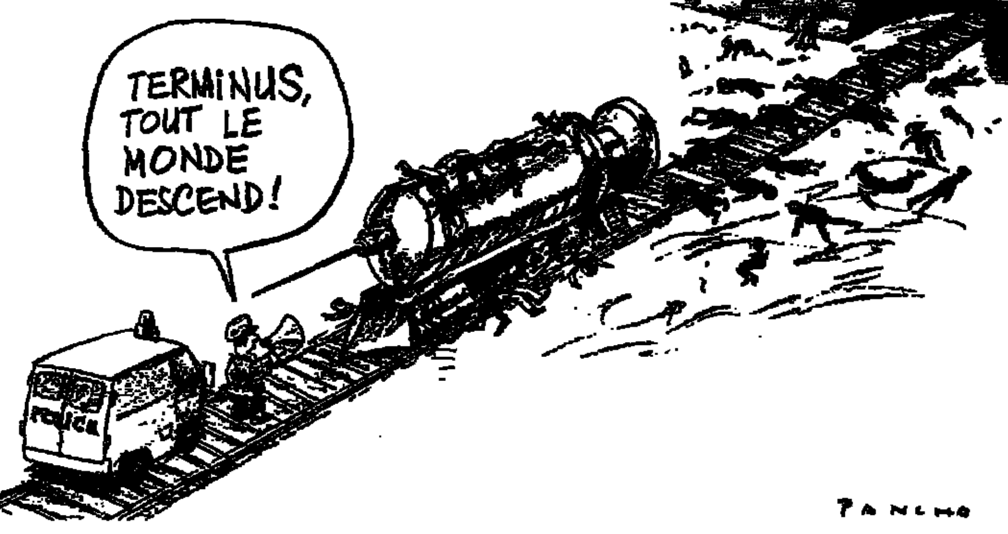
**Plusieurs historiens français, comme Raymond Cartier, Pierre Miquel ou Pierre Gaxotte, ont cité des chiffres de 135 000 morts et plus lors du bombardement de Dresde. Le dernier état de l'historiographie allemande cite un bilan vraisemblable de 35 000 morts, dont 25 000 formellement identifiés (à partir des travaux de Götz Bergander et des études plus récentes réalisées par une commission d'historiens mandatés par la ville de Dresde). Ce dernier chiffre ne fait pas l'objet de contestations scientifiques outre-Rhin, même s'il demeure toujours un certain flottement en raison du nombre important de réfugiés qui se trouvaient en transit dans la ville en février 1945. Le nombre des victimes de Dresde a volontairement été gonflé dès 1945 par les nazis, puis par le régime communiste de RDA, pour des raisons de propagande.**

# Zurich ferme le Letten, marché de la drogue

**BERNE**
*de notre correspondant*

Après le laxisme, la manière forte. La municipalité socialo-écologiste de Zurich a décidé de nettoyer ce chancre qu'était devenue, en pleine ville, l'ancienne gare du Letten, réputée être le plus grand marché de la drogue d'Europe. Dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 février, trois cents policiers sont passés à l'action pour procéder à la fermeture officielle du Letten. Coût prévu de l'opération : 100 millions de francs suisses (plus de 400 millions de francs) avec les mesures médico-sociales d'accompagnement.

A quelques encablures de l'opulente Bahnhofstrasse et des sièges des grandes banques, le Letten ne donnait pas seulement une méchante image de la métropole économique helvétique mais était devenu un foyer de violence et de prostitution. Chaque jour, près d'un millier d'habitués se retrouvaient sous le pont pour se procurer leur dose et se piquer au vu et au su de tout le monde le long des voies désaffectées parsemées d'immondices, de seringues et de préservatifs. Avec la guerre des clans que se livraient trafiquants libanais, maghrébins et albanais du Kosovo pour la suprématie du marché, des meurtres ont été commis et l'insécurité s'est accrue dans le quartier. Les policiers n'allaient plus au Letten qu'équipés de gilets pare-balles.




**FIL DE FER BARBELÉ**

Les autorités locales avaient cru un peu vite pouvoir venir en aide aux toxicomanes en tolérant l'existence de cette *« scène ouverte »*. Mais à l'approche des élections fédérales de l'automne, des considérations politiques ont joué afin de ne pas laisser le monopole de la fermeté aux seuls partis populistes. A grand renfort de publicité, l'évacuation du Letten a été minutieusement préparée depuis plusieurs semaines. La police a intensifié ses descentes, multipliant les interpellations et les arrestations. Des centaines d'étrangers en situation irrégulière ont été expulsés au cours des derniers mois.

Le message a apparemment été entendu : le Letten s'est peu à peu vidé de lui-même, ne réunissant plus que quelques dizaines de personnes par jour, en majorité des revendeurs en quête de clients.

En fin de semaine, les travailleurs sociaux chargés de distribuer des seringues ont plié bagage et les employés municipaux ont posé des grillages surmontés de fil de fer barbelé autour du site en voie de nettoyage. La police a arrêté une cinquantaine de clandestins qui seront déférés à la justice ou expulsés. Coïncidant avec le début des vacances scolaires, la deuxième phase de l'opération devrait donner aux forces de l'ordre le temps d'arrêter les revendeurs et de renvoyer chez eux les toxicomanes d'autres cantons.

En prévision de cette opération, deux nouvelles prisons ont été ouvertes et une récente modification de la loi devrait permettre de faciliter l'expulsion des trafiquants étrangers, tandis que cinq centres d'injection d'héroïne seront à la disposition des toxicomanes.

Afin d'éviter l'apparition de nouvelles *« scènes ouvertes »*, comme après la fermeture du Platzspitz, en 1992, dès patrouilles de police sillonneront la ville jusqu'à la fin de l'année. En tentant d'en effacer les aspects les plus voyants, les autorités de Zurich savent qu'elles n'auront pas réglé le problème de la drogue. Déjà, le gramme d'héroïne qui se négociait à 50 francs suisses (plus de 200 francs) est en train de remonter en retrouvant la clandestinité. Mais la Suisse commence aussi à se rendre compte des limites de sa politique de libéralisation au moment où la commission internationale des stupéfiants de l'ONU s'apprête à condamner dans un rapport les essais de distribution d'héroïne.

*Jean-Claude Buhrer*

# La Belgique supprime le service militaire

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

L'un des derniers symboles de la Belgique unitaire va bientôt disparaître. Le gouvernement belge a en effet confirmé, jeudi 9 février, la suppression définitive du service militaire dans le royaume à compter du 1er mars. La décision de principe ayant déjà été adoptée en juillet 1992, l'incidence de cette mesure est faible, dans la mesure où l'appel des conscrits n'avait déjà plus lieu. Néanmoins, quelque 800 « miliciens », comme on dit ici pour parler des appelés, vont retourner dans leurs foyers, et les sursitaires seront exemptés de leurs obligations antérieures.

Ainsi le nouveau ministre de la défense, Karel Pinxten, a-t-il opté pour la continuité de la politique de restructuration voulue par son prédécesseur, Léo Delcroix, malgré les réserves exprimées publiquement par l'état-major, en 1992. Le contingent de l'armée est limité à 48 000 militaires de carrière en 1995. En plus des départs naturels en retraite, environ 600 officiers et 3 600 sous-officiers devront quitter l'armée d'ici à 1997 pour respecter le plan d'économie qui limite à 16 milliards de francs français le budget de la défense prévu pour 1996.

Tout en se pliant aux décisions prises par le gouvernement, certains officiers supérieurs, à commencer par le général José Charlier, chef-d'état major général, s'étaient interrogés sur la compatibilité de la suppression de la conscription et des économies en dépenses d'armement avec les engagements de la Belgique à l'égard de l'OTAN.

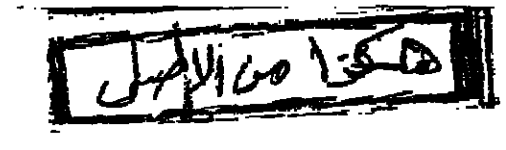
**AUSTÉRITÉ**

Après le retour des forces belges stationnées en Allemagne, une façon pour les militaires de concilier la nouvelle politique d'austérité et l'image internationale du royaume a consisté à renforcer l'aspect multilatéral des activités de défense. Une coopération étroite s'est ainsi instaurée avec la marine néerlandaise, et l'essentiel des effectifs terrestres a été intégré dans l'Eurocorps, initialement formé par les Français et les Allemands et utilisable à la fois par l'UEO et l'OTAN.

Toujours réservée quant à l'augmentation de sa participation aux divers budgets militaires de l'OTAN, actuellement en cours de discussion, la Belgique entend aussi figurer dans le Corps allié de réaction rapide (ARCC), créé par l'OTAN en 1992 et placé sous commandement britannique en Allemagne. Dans la mesure de ses moyens, elle s'intéresse aussi aux unités multinationales souples en cours de gestation à la fois dans un cadre européen et dans un cadre atlantique.

*Jean de la Guérivière*





Allemagne commémore la nuit tragique [du b]ombardement de Dresde

[Rom]an Herzog lance un appel d'espoir

La Belgique supprime le service militaire



# Les « casques bleus » français à Sarajevo craignent une reprise des combats

## Tout peut rapidement basculer dans la capitale bosniaque

**Quelques semaines après la signature de la trêve en Bosnie, la crainte d'une nouvelle guerre resurgit. Les combattants de part et d'autre des lignes de front se réorganisent. Sarajevo respire, mais pour combien de temps ? Le chef de file des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, pourrait trancher : *« Le monde devra faire la guerre à douze millions de Serbes ou reconnaître les Etats serbes »*, a-t-il déclaré, lundi 13 février.**

SARAJEVO
*de notre envoyé spécial*

*« Vous, les journalistes, vous comptez les obus tirés. Nous, on comptabilise les obus qui ne tombent plus ! »* Le général français Hervé Gobilliard, qui commande le secteur de l'ONU de Sarajevo, résume ainsi le travail des « casques bleus » sur le terrain, en rendant hommage à leur *« tenacité »* et à leur *« opiniâtreté »* depuis le début de l'année, lorsque le cessez-le-feu a été acquis dans la capitale bosniaque. Car l'arrêt des hostilités n'est pas observé ailleurs, à commencer dans l'enclave de Bihac.

A l'appui de ses propos, le général Gobilliard cite quelques chiffres : quatre mille incidents par mois, en octobre ou novembre 1994, dont des affrontements directs et sanglants entre les différentes factions sur place et des salves ininterrompues d'artillerie ou de char sur Sarajevo, et, en février 1995, une moyenne de quinze à vingt *« incidents de feu »* par jour selon la formule consacrée, ce qui signifie des tirs isolés, des rafales d'armes individuelles qui ne sont pas – à véritablement parler – autant de violations du cessez-le-feu mais, plutôt, des initiatives de miliciens en mal d'action pour tester leurs Kalachnikov avant de prendre la relève.

Le colonel Jean-Louis Franceschi, qui commande le bataillon français de légionnaires sur l'aéroport, dit : *« Nous sommes des empêcheurs de guérilla en rond. Nous jouons les pompiers. Nous nous réjouissons peut-être de choses insignifiantes. De toute façon, le résultat est là : depuis le cessez-le-feu, « ils » ne se massacrent plus et il était nécessaire que la capitale fût préservée. »*

Pour le moment, il a donné l'ordre à ses hommes de respecter le niveau d'*« alerte 2 »* : l'arme demeure approvisionnée, mais le légionnaire ne porte plus – sauf urgence – ni gilet pare-balles ni casque. Depuis la semaine dernière, les « casques bleus » s'affairent à ouvrir des « routes bleues » autour de la ville, qui sont des itinéraires par lesquels Bosniaques et Serbes peuvent aller se ravitailler en empruntant des passages aux deux extrémités de la piste de Sarajevo. L'ONU appelle cela le *crossing* : Bosniaques et Serbes s'y croisent sans fraterniser.

Dans les convois, qui attendent leur tour entre huit et dix-sept heures, les autobus, de véritables caravanes bringuebalantes, sont pris d'assaut. Les voitures privées reviennent à Sarajevo bourrées jusqu'au toit ou tractant des remorques pleines de régimes de bananes, de sacs de pommes de terre, de Pepsi-Cola et de gros cartons mystérieux. A la requête du milicien serbe ou bosniaque qui veille au point de contrôle, l'ONU interdit le transport d'armes, à l'exception du pistolet porté de façon ostentatoire.

> « Entre mars et avril, ce sera le mois de tous les dangers »

Au-delà de ces images d'une paix précaire et fragile qui, il y a quelques semaines encore, étaient proprement inconcevables, il existe des craintes, dont les « casques bleus » se font aussi l'écho. *« Nous sommes dans une dynamique de paix, mais tout peut basculer d'un moment à l'autre »*, affirme ainsi le colonel Yves de Kermabon, l'un des adjoints du général Gobilliard. *« Rien n'est réglé sur le fond »*, ajoute le lieutenant-colonel Jacques Bonningues, le « patron » du bataillon français le plus englué dans l'agglomération où il a déployé ses « marsouins » de Fréjus pour un second mandat depuis 1993.

Un adjudant de ce même bataillon qui, avec sa quinzaine de « casques bleus » placés en interposition à Betajina, à quelque 3 kilomètres au nord de Sarajevo, peut ainsi voir Serbes et Bosniaques, à une cinquantaine de mètres de lui, se regarder en chiens de faïence de part et d'autre d'un cimetière et allumer, la nuit, un incendie pour mieux dégager le terrain où courent leurs tranchées respectives.

Dans l'entourage du général britannique Ruppert Smith, qui commande la Forpronu en Bosnie, comme dans celui du général Jean-Michel Nicolas, qui est à la tête de l'aviation française détachée en Italie pour interdire le survol de la région dans le cadre d'un soutien de l'Otan à l'ONU, on n'est pas davantage porté à un optimisme à toute épreuve.

Les aviateurs sont l'œil et les oreilles de la Forpronu. Ils savent – surtout les Français, qui réalisent les deux tiers des missions de reconnaissance au-dessus de la zone – qu'on enregistre, depuis peu, de nouveaux indices d'un regain possible de tension. Ainsi à Udbina, la piste, qui avait été neutralisée le 21 novembre 1994 par un raid de l'Otan et qui pourrait menacer la « poche » de Bihac, là où les combats continuent entre les Serbes et le 5e corps d'armée bosniaque, vient de reprendre du service : les réparations ont été faites et des avions Galeb serbes – une douzaine y seraient déployés – ont pris l'air pour une petite démonstration.

De même, il y a *« une recrudescence des vols d'hélicoptères serbes et croates »*, avoue le général Nicolas. Un jeune officier français, pilote d'hélicoptère Gazelle stationné à Split, témoigne que des hélicoptères croates, peints en blanc et frappés d'une croix rouge, apportent de nuit aux Bosniaques de Bihac probablement des armes et des munitions. Enfin, il y a *« cette floraison inquiétante »* de batteries serbes de missiles sol-air : des SAM 2, 6, 3 et 9 autour de Srebrenica, Zepa, Knin, Banja Luka, Gorazde ou Bihac, quand ce ne sont pas des missiles portables Stinger que les Américains avaient vendus à l'ex-armée fédérale yougoslave en 1982.

Le général Nicolas reconnaît que, sauf à vouloir y pénétrer de force et risquer la vie de ses équipages, l'Otan est aujourd'hui confrontée au fait que 30 % du territoire, y compris les zones de sécurité couvertes par des résolutions de l'ONU, lui est pratiquement interdit de survol. Prudents, les Français ont stocké en Italie des missiles anti-radars AS-37 Martel pour, si besoin était, pouvoir intervenir contre les radars intégrés à ces batteries et souvent camouflés.

L'état-major du général Smith n'ignore pas que, des deux côtés, on profite de la trêve, décrétée pour quatre mois au début de l'année, pour se renforcer. *« On est sur le fil du rasoir »*, commente un officier. Car à cette situation qui peut dégénérer s'ajoutent la tension en Krajina, où Serbes et Croates menacent de s'affronter de nouveau, et la demande par Zagreb d'un retrait de la Forpronu de Croatie. *« Entre mars et avril*, remarque le lieutenant-colonel britannique Gary Coward, porte-parole du général Smith, *ce sera le mois de tous les dangers. » « C'est impératif pour l'ONU d'avoir sa logistique en Croatie. Sans cette base arrière, il n'y a plus de Forpronu en Bosnie »*, note-t-il en prévoyant *« une catastrophe »* en cas d'un retrait complet.

***Jacques Isnard***

# Le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie lance sa première accusation de génocide

LA HAYE
*de notre correspondant*

Le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a publié, lundi 13 février, deux nouveaux actes d'accusation. Pour la première fois, l'instance internationale inculpe non pas un individu, mais un groupe entier de Serbes responsables *« d'atrocités à l'intérieur ou autour du camp de la mort d'Omarska »*.

Vingt et un individus sont ainsi réclamés par le TPI pour crimes contre l'humanité, violations graves de la convention de Genève, et violations des lois de la guerre. L'un d'entre eux, Zeljko Meakic, commandant en chef du plus terrible des trois principaux camps de la région de Prijedor, dans le nord-ouest de la Bosnie, est aussi accusé de génocide.

**VIOLS, TORTURES, HUMILIATIONS...**

Les mots sont abstraits, mais les actes qu'ils recouvrent, tels que brièvement relatés dans les dossiers d'accusation remis à la presse, font froid dans le dos : meurtres, tortures, viols, mutilations sexuelles, humiliations...

Sont accusés Zeljko Meakic, ses deux adjoints, trois gardes en chef, huit gardes et cinq « visiteurs », coupables de passages à tabac et de viols. S'ajoutent Goran Borovnica, qui a participé à l'assassinat de quatre prisonniers musulmans, et Dusan Tadic, un responsable politique de la région. Ce dernier est le seul des accusés déjà aux mains de la justice. Détenu en Allemagne, où il a été arrêté en janvier 1994, il devrait être extradé prochainement vers La Haye, peut-être en mars (*Le Monde* du 15 octobre 1994).

Trois mille Musulmans et Croates ont été emprisonnés à Omarska entre mai et août 1992. En liant ces cas, le tribunal insiste sur ce que Dominique Marro, greffier adjoint, présente comme *« l'une des priorités des enquêtes »* : s'en prendre non pas à un individu mais à la chaîne des responsabilités.

La première mise en accusation remonte à novembre 1994 et concerne Dragan Nikolic, qui dirigea le camp serbe de Susica, dans l'est de la Bosnie. Il vit aujourd'hui en liberté sur le territoire contrôlé par les Serbes de Bosnie. Or, leur chef, Radovan Karadzic, a déclaré, lundi, qu'*« aucun citoyen soupçonné de crimes de guerre ne sera livré à la justice internationale »*.

**AXES DE TRAVAIL**

Mais en lançant ces noms à l'opinion publique, le tribunal peut rapidement faire de ces individus, grâce aux moyens dont il dispose (notamment l'émission d'un mandat d'arrêt international), des reclus dans leur pays, qui devient *« une prison à ciel ouvert »*.

Quatorze régions ou événements font actuellement l'objet d'enquêtes du tribunal. *« Il y aura d'autres accusations bientôt »*, a promis Graham Blewitt, le procureur adjoint. Jusqu'à présent, tous les inculpés sont d'origine serbe. Conscient du risque de passer pour une machine anti-serbe, l'entourage du procureur affirme que *« des accusations de non-Serbes sortiront avant l'été »*.

Vingt et un mois après sa création, le TPI forge, lentement, ses axes de travail. Après avoir longuement œuvré sur le cas Tadic, qui *« fournit une illustration claire de la purification ethnique »*, le tribunal s'attaque désormais à des niveaux supérieurs, sans pour autant remonter, pour l'instant, aux responsables politiques qui ont couvert, sinon planifié, cette purification ethnique.

***Alain Franco***



# Un homme d'affaires espagnol libéré sous caution

**JAVIER DE LA ROSA**, ancien homme de confiance du groupe koweïtien KIO entre 1985 et 1991, emprisonné pour détournement de fonds, faux et escroquerie alors qu'il présidait le groupe financier espagnol Grand Tibidabo entre 1991 et 1994, a été remis en liberté le 13 février. En détention préventive à Barcelone depuis octobre 1994, il a versé une caution de 1 milliard de pesetas (40 millions de francs). Un autre symbole de l'argent facile en Espagne, l'ancien banquier Mario Conde, avait été remis en liberté le 30 janvier après avoir versé une caution de 2 milliards de pesetas. – *(AFP.)*

## AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Newt Gingrich**, le président de la Chambre des représentants, a déclaré, lundi 13 février, qu'il avait brièvement envisagé d'entrer dans la course à la Maison Blanche en 1996, mais y avait renoncé pour *« se consacrer à sa tâche »* actuelle. Les deux favoris pour l'investiture républicaine parmi les candidats déclarés sont, dans l'ordre, Bob Dole, leader de la majorité républicaine au Sénat, et Phil Gramm, sénateur ultra-conservateur du Texas. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : un policier de la force intérimaire haïtienne** a été tué lors d'une attaque, samedi 11 février, contre la caserne de la bourgade de Limbé, au nord de Port-au-Prince. La télévision d'Etat haïtienne, qui a annoncé cette attaque, lundi 13 février, n'a pas donné d'indication sur ses auteurs. La chaîne a fait état d'un blessé parmi les assaillants. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : six militaires ont été tués** au cours d'une attaque de la guérilla sur la rivière Guaviare, dans l'est de la Colombie, a annoncé, lundi 13 février, le commandement de l'armée colombienne. Celui-ci a accusé la guérilla des Forces armées révolutionnaires (FARC, marxistes) d'être l'auteur de ce grave accrochage. – *(AFP.)*

■ **SALVADOR : le président de la communauté juive du Salvador**, l'entrepreneur d'origine française Jean-Claude Kahn, enlevé pendant douze jours, a été libéré contre paiement d'une rançon dont le montant n'a pas été dévoilé, a indiqué son épouse le 13 février à San Salvador. Ses ravisseurs sont inconnus. – *(AFP.)*

## EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : le Parlement de Minsk** a ratifié la convention sur l'interdiction des armes chimiques, a annoncé, lundi 13 février, le vice-ministre des affaires étrangères, Valery Tsipkalo. Cette convention, signée en janvier 1993 à Paris, prévoit l'élimination totale des armes chimiques dans un délai de dix ans. 159 Etats ont signé ce document, mais seuls 24 l'ont ratifié à ce jour. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le Sénat roumain a adopté**, lundi 13 février, une résolution critiquant les *« propos extrémistes »* du président du parti de la minorité hongroise, qui avait mis en cause la Constitution roumaine. Cette résolution fait suite aux remarques du président de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie, Bela Marko, qui a récemment estimé que la Roumanie, définie comme un *« Etat national par sa Constitution, ne pouvait pas assurer le respect des droits des minorités »*. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE.** Lydia et Marina Gazzo, responsables de l'Agence Europe, ont obtenu conjointemnt, samedi 11 février, le prix de la presse européenne, s'élevant à 200 écus d'or, décerné par le Mouvement pour les Etats-Unis d'Europe. Elles assument ensemble la direction de l'agence créé par leur père, Emmanuele Gazzo, ancienne figure des débuts de la Communauté européenne, décédé en août 1994.

# Paris veut éviter les « passerelles » entre la réforme des institutions européennes et la monnaie unique

**CONTRAIREMENT** à Paris, le gouvernement allemand ne serait pas opposé à ce que les travaux de la conférence sur les suites de Maastricht, qui doit s'ouvrir en 1996 pour examiner les réformes à apporter aux institutions européennes, s'étalent dans le temps et se prolongent en 1997.

Des propos mal interprétés, tenus dans l'avion du chancelier au cours de son récent voyage à Washington, avaient fait croire que l'Allemagne songerait à un report de l'ouverture de la conférence (*Le Monde* daté 12-13 février). Cette interprétation a été démentie, mais l'on confirmait, lundi 13 février, à Bonn qu'on ne serait pas opposé à ce que, *« dans certaines circonstances, elle puisse aussi durer plus longtemps »*, comme l'avait indiqué la semaine dernière le porte- parole du gouvernement allemand.

Cette mise au point ne rassurera qu'à moitié ceux qui, à Paris, redoutent que certains pays membres ne soient tentés de lier, par un rapprochement du calendrier des deux négociations, la réforme des institutions et la mise en place de l'Union économique et monétaire.

Selon le texte du traité de Maastricht, la décision de passer à la monnaie unique dès 1997, qui suppose qu'une majorité de pays membres de l'Union européenne remplisse les conditions, devrait être prise lors d'un Conseil européen qui se réunirait avant le 31 décembre 1996. Si la Conférence intergouvernementale sur la réforme institutionnelle, prévue pour se réunir en octobre, devait durer jusque-là, il sera difficile d'éviter quelques subtils marchandages.

**NE PAS TOUT MÉLANGER**

Or les Allemands ne font pas mystère que, pour eux, l'union économique et monétaire doit aller de pair avec des progrès substantiels dans les réformes institutionnelles qui vont bien au-delà de ce que l'équipe de M. Balladur semble pour le moment prête à envisager.

A Paris, on ne cache pas que l'on préférerait voir cette conférence se terminer le plus tôt possible pour ne pas tout mélanger. *« Il ne doit pas y avoir de passerelles »* entre les diverses échéances, souligne-t-on, en évoquant le calendrier chargé de la fin de la décennie : outre la réforme des institutions, la mise en place de l'union monétaire au plus tard en 1999, la renégociation du financement de l'Union européenne et l'élargissement aux pays d' Europe de l'Est et du Centre.

***H. de B.***

**ÉCONOMIE** L'emploi salarié a augmenté de 1,5 %, en France, en 1994, par rapport à 1993, dans les secteurs marchands non agricoles, ce qui représente 218 000 emplois supplémentaires, selon les chiffres publiés mardi 14 février par l'INSEE. Cette augmentation s'est produite essentiellement dans les services. ● LE POUVOIR D'ACHAT des salaires, dans le secteur privé, a augmenté très modérément – de 0,6 % – en 1994 par rapport à 1993. La préférence est donc allée durant cette année à l'emploi plutôt qu'au revenu des salariés. ● CES INDICATIONS sur l'arbitrage opéré concrètement par les acteurs sociaux vont nourrir le débat salaire-emploi qui s'ouvre dans la campagne pour l'élection présidentielle. Edouard Balladur plaide pour l'emploi de préférence au pouvoir d'achat, tandis que ses rivaux accordent une attention plus soutenue à l'attente des salariés.

# La reprise stimule l'emploi mais pas les salaires

## 218 000 postes ont été créés en 1994, principalement dans les services – quelque 231 000 avaient été perdus en 1993 –, mais le pouvoir d'achat n'a progressé que de 0,6 %, soit le taux le plus bas depuis plus de dix ans

**LA FRANCE** a fait « *le choix du chômage* », regrettent des hommes politiques de plus en plus nombreux. Ils pourraient ajouter : et celui de la modération – voire de la rigueur – salariale. L'année 1994, marquée par le retour de la croissance économique et à d'importantes créations d'emplois (218 000), ne restera pas dans les annales sociales comme celle de la reprise des salaires, dont la progression est restée pour le moins modérée (+ 0,6 %). C'est ce qui ressort des deux enquêtes publiées mardi 14 février par le ministère du travail (enquête « sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre », Acemo) et l'INSEE.

Les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle Acemo dans le secteur marchand non agricole au 1er janvier dernier indiquent sans ambiguïté que les recommandations de modération salariale formulées en début d'année par le gouvernement et le patronat ont été appliquées par des entreprises qui, il faut le dire, sortaient de la plus grave récession qu'elles aient connue depuis plusieurs décennies.

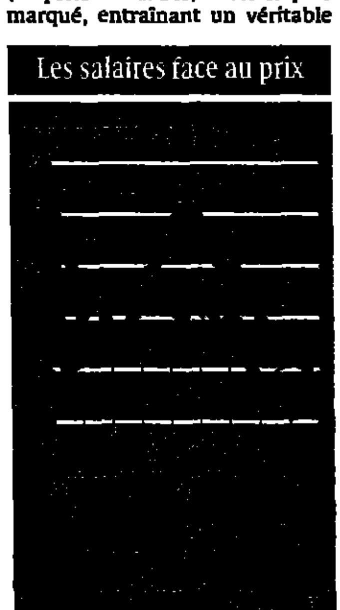
Le salaire de base mensuel de l'ensemble des salariés a progressé de 0,4 % sur le dernier trimestre 1994 et de 2,1 % sur l'année. Compte tenu d'une augmentation des prix (hors tabac) de 1,5 %, « *le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base se serait accru de + 0,6 point durant cette période* », estime le ministère du travail.

Le taux de salaire horaire des ouvriers a, pour sa part, progressé de 0,5 % au quatrième trimestre, portant ainsi son augmentation 2,3 % depuis décembre 1993 (+ 0,8 % de pouvoir d'achat). Quant au Smic, il a sensiblement moins évolué que le salaire ouvrier (+ 2,1 % sur l'année). Ce chiffre s'explique par la décision du gouvernement de ne procéder qu'à une revalorisation minimale du salaire minimum au 1er juillet dernier, alors que les pouvoirs publics accordaient traditionnellement un « coup de pouce » à ce moment-là de l'année.

Les données fournies par le ministère du travail montrent que le « décrochage » dans l'évolution des salaires s'est opéré entre 1991 et 1992. L'année 1991 marque, en effet, la période la plus faste avec des évolutions du salaire mensuel de base, du taux de salaire horaire ouvrier et du Smic respectivement de 5,1 %, 5,1 % et 6,8 %. « *La décélération continue de l'évolution des salaires depuis le début de 1991 a « culminé », si l'on peut dire, en 1993* », relève l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans la dernière livraison de son bulletin (*Actualité*, 27 janvier-24 février 1995). Elle concluait que « *les efforts nécessaires pour redresser l'emploi exigent la mise en œuvre d'une vraie solidarité entre tous les salariés* ».

C'est au premier semestre 1993 que le recul de la masse salariale (emplois + salaires) a été le plus marqué, entraînant un véritable effondrement des ressources des régimes de protection sociale. La tendance ne s'est inversée qu'au deuxième trimestre 1994 et s'est accélérée au troisième trimestre. « *Cette reprise est à mettre quasi exclusivement sur le compte de la croissance des effectifs depuis le début de l'année 1994, et non d'un relâchement de la discipline des salaires* », relève l'UIMM.

Les salaires face au prix



Ce « *relâchement* », qui n'a pas eu lieu l'an dernier, ne devrait pas non plus se produire cette année. Dans la lettre de recommandation adressée fin novembre à ses fédérations, le CNPF précisait que « *compte tenu de la situation actuelle, la politique salariale des branches et des entreprises doit être guidée en priorité par le double souci de favoriser la croissance économique, élément indispensable à une amélioration de l'emploi, et d'enrichir le contenu en emploi de cette croissance* ». Jean Gandois, le nouveau président du CNPF, est évidemment sur cette ligne.

De son côté, la lettre de « cadrage » adressée le 27 décembre aux ministres de tutelle des entreprises publiques (SNCF, EDF, GDF, RATP, etc.), Edouard Balladur prévenait que « *la lutte contre le chômage impliquera de faire en sorte que les augmentations salariales permettent l'augmentation de l'emploi* ». Contrairement au CNPF, l'Etat-patron a, lui, donné des recommandations précises pour ces sociétés nationales. Si la progression maximale de la rémunération moyenne a été fixée à 3,2 %, l'augmentation générale en niveau ne devra pas dépasser 1,7 %. La lettre de cadrage précisait toutefois que « *toute entreprise en déficit supprimant des emplois devra rester en deçà* » de ces 3,2 %.

Dans le débat salaire-emplois, le patronat comme le gouvernement ont donc clairement opté pour le second terme de l'équation. L'emploi s'est d'ailleurs redressé, comme le confirment à la fois le ministère du travail et l'enquête trimestrielle de l'INSEE. Les effectifs salariés ont ainsi progressé de 0,3 % entre octobre et décembre 1994, « *soit un accroissement d'environ 40 000 emplois* » (après + 0,4 % au troisième trimestre et 60 000 créations).

Sur les douze mois de 1994, les effectifs du secteur marchand non agricole ont augmenté de 1,5 %, passant de 14,414 millions à 14,632 millions en un an. Au total, ce sont donc 218 000 emplois qui auront été créés l'an dernier. Au ministère du travail, on rapproche ces données des statistiques antérieures pour se féliciter d'une indéniable reprise du marché du travail : 231 000 emplois avaient été perdus en 1993, 236 000 en 1992 et 100 000 en 1991. Il faut remonter à 1990, qui avait marqué la fin d'une croissance soutenue, pour retrouver une augmentation des effectifs salariés (+ 182 000).

### Le recul de la masse salariale a entraîné un effondrement des ressources des régimes de protection sociale

Il n'en reste pas mois que tous les secteurs n'ont pas bénéficié de cette reprise. Si le tertiaire marchand a été le plus dynamique avec 260 000 emplois supplémentaires (+ 2,9 %) pour atteindre un total de 9 212 800, l'industrie a perdu 22 000 emplois (– 0,5 %) et le bâtiment 22 000 emplois également (–1,8 %).

Dernière donnée publiée par le ministère du travail, la durée hebdomadaire effective du travail est « *en baisse par rapport au début du quatrième trimestre* » et s'établit à 38,93 heures pour l'ensemble des salariés.

*Jean-Michel Bezat*

# Lionel Jospin rouvre le débat sur la politique salariale

**FAUT-IL** relancer l'économie en conduisant une politique salariale plus expansive ? Ou, à l'inverse, plutôt que de privilégier la distribution de revenus, vaut-il mieux accorder la priorité à l'emploi et amplifier les allègements de charges sociales pour diminuer le coût du travail ? Lancé à l'automne dernier par le rapport sur « la France de l'an 2000 », rédigé par Alain Minc sous l'égide du commissariat général au Plan (*Le Monde* du 5 novembre 1994), le débat sur le partage emploi-salaire – un grand classique des controverses économiques – promet d'être au cœur des premières joutes de la campagne présidentielle.

Même s'il n'a pas encore dévoilé le détail de ses propositions économiques et s'il a pris ses distances avec la plate-forme élaborée par le Parti socialiste, Lionel Jospin a clairement fait comprendre, lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1 (*Le Monde* du 14 février), qu'il est partisan de la première solution.

En levant le voile sur son programme, lundi 13 février, Edouard Balladur, lui, a montré qu'il s'inscrit dans la seconde logique, celle préconisée par le Plan. Car, de la revalorisation salariale, le premier-ministre candidat, qui n'a jamais été partisan des « coups de pouce » en faveur du SMIC, ne souffle mot, et la proposition centrale qu'il formule en matière de lutte contre le chômage consiste, comme prévu, à instaurer un nouvel allègement de charges.

La relance, donc, d'un côté, la poursuite de la politique de baisse du coût du travail de l'autre. Pourtant, le débat qui commence n'est conventionnel qu'en apparence.

**« SUR-COMPÉTITIVITÉ » FRANÇAISE**

A première vue, on pourrait, certes, relever que les socialistes n'ont pas retenu les leçons de leur propre passé. Après avoir heurté de plein fouet le mur de la contrainte extérieure – en pratiquant en 1981 une politique inconsidérée de relance, observeront les partisans d'Edouard Balladur –, les voilà qui veulent tenter de nouveau l'expérience. La comparaison entre les deux périodes n'est pourtant qu'à demi pertinente, car, au fil des ans, l'économie hexagonale s'est profondément transformée.

L'inflation, qui flirtait, à la fin des années 70, avec la barre des 14 % a atteint un point bas historique à 1,6 % en 1994. Selon le vocabulaire des experts, la France bénéficie donc d'une exceptionnelle « compétitivité-prix ».

Même si c'est pour prévenir que cela ne durera pas, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, parle d'une « *sur-compétitivité* » vis-à-vis de l'Allemagne. Les résultats spectaculaires du commerce extérieur, dont l'excédent, en 1994, devrait approcher 90 milliards de francs, sont d'ailleurs là pour le prouver : la France a sûrement moins à craindre qu'il y a quatorze ans les conséquences sur les importations d'une relance par la consommation. C'est, en tout cas, la thèse qui sous-tend la proposition de Lionel Jospin.

La proposition socialiste n'en serait pas moins difficile à mettre en œuvre, car comment l'Etat peut-il conduire une politique salariale plus expansive ? En poussant le SMIC à la hausse, au risque d'écraser les hiérarchies salariales ? C'est, bien évidemment, sur ce front que le candidat socialiste se fera attaquer quand il dévoilera le détail de ses propositions.

**LE COÛT DES BAISSES DE CHARGES**

Cependant, le dispositif balladurien souffre, lui aussi, de plusieurs ambiguïtés. Sur le papier, le plan apparaît, certes, logique : puisque, comme le met en évidence le rapport Minc, la France a consacré, au cours de la dernière décennie, 50 % de la croissance de la valeur ajoutée aux salaires et seulement 5 % à la création d'emplois, il faut maintenant inverser le cours des choses.

C'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Les fameuses « exo-jeunes », lancées, en d'autres temps, par Martine Aubry en témoignent : le dispositif, reposant sur une exonération totale des charges, a conduit au maximum, de l'avis de la plupart des experts, à quelque 30 000 créations d'emplois, ce qui est évidemment très peu. De surcroît, le programme balladurien – c'est vrai des propositions pour l'emploi, mais aussi de celles qui concernent les allègements fiscaux – n'est assorti d'aucune proposition de financement. Or, le premier ministre a lui-même annoncé le coût, à terme, de son dispositif de franchise de 4 000 francs : près de 60 milliards de francs.

Où trouver pareille somme, alors que les finances publiques sont déjà fortement dégradées ? Le premier ministre n'a pas encore répondu à la question, et les socialistes ne se privent pas de lui faire remarquer que la politique la plus dispendieuse n'est pas forcément celle que l'on croit. Avec des déficits publics qui avoisinent encore 6 % du PIB à la fin de 1994, la France pourrait avoir à mettre en œuvre un plan de redressement de près de 130 milliards à 150 milliards de francs en 1996, si elle veut respecter les critères de convergence de Maastricht, ce qui ne lui laisserait aucune marge pour une mesure vigoureuse jouant sur le coût du travail.

Au fil des ans, les termes de la controverse sur le partage emploi-salaire ont donc profondément évolué, peut-être plus encore qu'on ne le croit. Défendue vigoureusement par Edouard Balladur à la veille des élections législatives de 1993, la proposition d'une hausse des salaires directs, financée par une baisse des cotisations sociales, n'a pas encore refait surface. Depuis qu'il est à Matignon, le premier ministre n'en a plus reparlé. C'est le clin d'œil de l'histoire : dans une optique de relance, cette idée, avancée par la droite, chemine maintenant dans les rangs des experts socialistes.

*Laurent Mauduit*

# Une même priorité, mais des solutions divergentes selon les candidats

**COMME EN 1981**, la priorité à l'emploi sera au centre de la campagne présidentielle. Avec une différence importante : en quatorze ans, le mal s'est fortement aggravé. On comptait, en mai 1981, 1 688 400 demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, leur nombre a pratiquement doublé.

Pour l'heure, parmi les candidats déclarés, seuls Robert Hue et Edouard Balladur ont vraiment détaillé ou renouvelé leurs propositions. Le candidat communiste préconise une augmentation des salaires et une réduction du temps légal hebdomadaire de travail à trente-cinq heures « *sans diminution de salaire* ». Dans le cadre d'un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, M. Hue suggère, aussi, la transformation de cinq cent mille emplois précaires de jeunes en emplois stables.




De son côté, Edouard Balladur veut rester fidèle à son objectif, visant à réduire le nombre de chômeurs d'un million dans les cinq ans à venir, soit deux cent mille de moins chaque année. Pour l'atteindre, le premier ministre mise, d'abord, sur la baisse du coût du travail sur les bas salaires, avec la poursuite de la budgétisation progressive des cotisations d'allocations familiales et l'institution, en 1995, d'une franchise annuelle de 4 000 francs sur les cotisations patronales maladie, ramenant leur taux, pour un salarié au SMIC, de 12,8 % à 6,8 % (*Le Monde* du 14 février).

Jacques Chirac présentera son programme le 17 février, mais, dans son ouvrage *La France pour tous* (*Le Monde* du 10 janvier), il met en avant, parmi les réformes urgentes à lancer dans les six mois suivant l'élection, l'élaboration d'une définition de la « *pleine citoyenneté* », qui ouvrirait un droit à l'activité pour lutter contre le chômage. L'ancien président du RPR préconise un allègement des charges sociales, qui « *doit également permettre l'augmentation des salaires directs* ». Au centre de son dispositif se trouve le « *contrat initiative-emploi* », qui prévoit, « *pour le recrutement d'un chômeur de longue durée, l'octroi d'une exonération totale de charges sociales et d'une prime mensuelle de 2 000 francs pendant deux ans* », le coût d'une telle mesure étant jugé « *très inférieur au coût d'indemnisation d'un chômeur* ».

**RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL**

Ces propositions ont conduit le libéral Alain Madelin, ministre des entreprises, à déclarer, lors de son passage à « L'heure de vérité », sur France 2, le 5 février, que la politique de Jacques Chirac, libérant les PME de leurs contraintes, « *est capable de créer cinq cent mille à six cent mille emplois par an* », soit cent cinquante mille à deux cent mille de plus qu'il n'est nécessaire pour atteindre l'objectif de... M. Balladur. Autre supporteur de M. Chirac, Philippe Séguin plaide pour que l'on complète les critères de convergence prévus pour le passage à la monnaie unique européenne, en affirmant que « *la lutte contre le chômage, ou la meilleure situation possible de l'emploi, est l'objectif principal de la gestion de la monnaie* ».

S'inspirant de la plateforme du PS, mais mettant en avant ses propres propositions, Lionel Jospin n'a pas davantage achevé son programme. Le 12 février, sur TF 1, il s'est fixé, à terme, l'objectif que « *tout jeune doit avoir un emploi* », en allant ainsi plus loin qu'Edouard Balladur, qui évoquait l'engagement d'« *offrir à tous les jeunes de moins de vingt ans soit un emploi, soit une formation, soit un stage* ». Refusant de « *se contenter* » de la baisse des charges, le candidat socialiste souhaite « *consolider la croissance* », en posant le problème des salaires, à partir d'une problématique proche de celle de FO. « *Il faut partager les fruits de la croissance*, a-t-il dit, *et qu'une partie aille aux salaires. D'ailleurs, si les salaires augmentent – à condition que tout cela soit maîtrisé, sans relancer la hausse des prix –, cela contribue à l'activité économique, donc* [à créer] *des emplois.* »

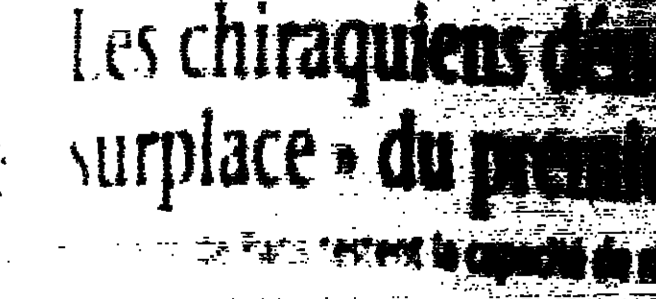
Candidat à la candidature au sein du PS, M. Jospin avait proposé une négociation tripartite – Etat, patronat, syndicats – sur les salaires et envisagé une négociation cadre syndicats-patronat sur la réduction de la durée du travail. Rejetant l'opposition salaire-emploi, débat qui, selon lui, « *culpabilise* » les salariés, il ne reprend pas à son compte l'idée qu'une diminution du temps de travail doive « *s'accompagner d'une diminution des salaires* », position pourtant adoptée par plusieurs dirigeants socialistes.

*Michel Noblecourt*

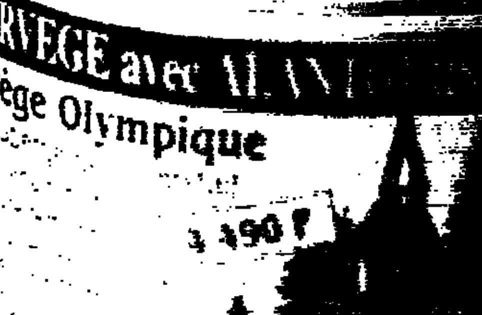
### *Les idées de M. Giscard d'Estaing et M. Barre*

**Du côté des personnalités de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing a présenté un dispositif « *pour un retour au plein emploi* ». Une des idées mises en avant par l'ancien chef de l'Etat aboutirait à abaisser de 40 % à 10 % du salaire brut les charges sociales pour les rémunérations inférieures à 7 000 francs et de 40 % à 20 % pour celles comprises entre 7 000 et 7 500 francs.**

**Raymond Barre estime, pour sa part, qu'« *une solution de fond des problèmes de l'emploi ne sera acquise que par d'importantes transformations économiques et sociales* ». Le traitement social doit ainsi, progressivement, laisser la place à un véritable traitement économique, « *fondé sur la suppression des rigidités du marché du travail, l'adoption d'un système de formation réellement qualifiant, la transformation des allocations d'exclusion en salaires d'activité* ». L'ancien premier ministre sera obligé de préciser davantage ses propositions s'il décide de se lancer dans la course à l'Elysée.**







# Les chiraquiens dénoncent le « surplace » du premier ministre

## Les partisans du maire de Paris testent la capacité de résistance de leur adversaire

**La campagne est vraiment lancée dans les rangs du RPR. Après la conférence de presse du premier ministre-candidat, lundi 13 février, au cours de laquelle Edouard Balladur a présenté son projet présidentiel, les amis de Jacques Chirac ont dénoncé « un chapelet de recettes », égrené, selon eux, en lieu et place d'une « ambition pour la France ». Ils accusent le chef du gouvernement de se tromper de priorités.**

**IMMOBILISME** et résignation sont les deux mamelles du balladurisme, selon les partisans de Jacques Chirac. Au soir de la présentation de son programme présidentiel par Edouard Balladur, lundi 13 février, à Paris, les chiraquiens ont taillé en pièces la forme et le fond des propositions du premier ministre-candidat.

Porte-parole de la campagne de M. Chirac, le député de l'Aube, François Baroin, a déclaré que *« croire sans vouloir, c'est le surplace »*. Il faisait allusion au slogan de M. Balladur : *« Croire en la France. »* Alors même que le chef du gouvernement reconnaît qu'il faut *« passer à la vitesse supérieure »*, le premier secrétaire général adjoint du RPR dont il est le porte-parole, Jean-Louis Debré, a dénoncé, au Mans *« le manque de conviction »* de M. Balladur, qui, selon lui, annonce *« la continuité dans la continuité »*. Le député de l'Eure a ironisé sur *« la méthode du faux pas, ou des petits pas, ou des pas de danse, le tango deux pas en avant, deux pas en arrière »*.

M. Baroin reproche aussi à M. Balladur de *« se tromper d'élection »*, car *« son intervention ressemble en tout point au discours prononcé à l'Assemblée nationale, le 8 avril 1993, à l'occasion de la présentation du programme d'action de son gouvernement »*. Ainsi, ce candidat RPR serait en lice, non pour l'Elysée mais pour l'hôtel Matignon. *« La différence*, ajoute M. Baroin, *est qu'en 1993 il y avait l'espérance, car on tournait la page socialiste ; aujourd'hui, en 1995, il n'y a plus l'espérance et il y a moins de confiance. »*

Le porte-parole de M. Chirac estime que M. Balladur a présenté *« un programme et non un projet, un chapelet de recettes et non une ambition pour la France »*.

M. Debré, de son côté, accuse M. Balladur d'énoncer *« des propositions non chiffrées »*, et M. Baroin ajoute : *« On peut penser qu'elles ne sont pas non plus financées. »* Le premier stigmatise le programme de M. Balladur, qui brille par son *« manque d'ambition pour la France, sans propositions claires pour les vrais problèmes : le chômage, l'exclusion, la désespérance des jeunes, les banlieues, le soutien aux PME, à l'agriculture »*. Les deux hommes soulignent que le premier ministre *« a privilégié des réformes institutionnelles, alors que les Français attendent du concret et une modification de leurs conditions de vie quotidienne »*. En un mot, il se trompe, car il y a *« d'autres priorités »*.

Non seulement M. Balladur se trompe, mais il commet des oublis. *« Le déficit colossal des organismes de protection sociale : qui le comblera ? qui paiera et dans quel délai ? Il n'a rien dit, ou presque, sur les problèmes d'insécurité et d'immigration. Il ne suffit pas d'évoquer les violences urbaines ; il faut y remédier, et nous dire comment. Le sida : pas un mot ! »* assène M. Baroin. Pire encore, à écouter les chiraquiens, M. Balladur manipule les faits, car *« plusieurs de* [ses] *vœux pieux (...) ne correspondent pas à la réalité de la politique de son gouvernement »*. La campagne commence vraiment.

*O. B.*

### *Le chef du gouvernement écrit à M. Toubon*

**Jacques Toubon n'a *« aucun commentaire »* à faire et Nicolas Sarkozy ne veut *« pas dramatiser »* la situation, même s'il considère que le ministre de la culture a *« eu tort »*. Dans sa conférence de presse, lundi 13 février, M. Balladur avait remarqué que les critiques de M. Toubon à propos de la circulaire sur les IUT et des rapports entre Charles Pasqua et Pierre Méhaignerie dans l'affaire Schuller-Maréchal étaient *« contraires à la règle du jeu »* gouvernementale. Le même jour, M. Balladur a adressé une lettre à M. Toubon pour regretter *« un manquement à la solidarité gouvernementale »* de la part de son ministre, en espérant que cela ne se reproduira pas.**

**Dans l'après-midi, Jacques Baumel, balladurien, a estimé que M. Toubon avait donné *« un coup de canif sérieux, regrettable et inadmissible à la solidarité gouvernementale »* et François Grosdidier, chiraquien, a répliqué : *« Qui a rendu public le contentieux police-justice ? C'est Charles Pasqua. »***

# Le parti socialiste saisit le CSA à propos de M. Balladur

**CLAUDE ESTIER**, président du groupe socialiste du Sénat et mandataire national de Lionel Jospin pour l'élection présidentielle, a écrit, lundi 13 février, au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Hervé Bourges, pour protester contre la retransmission *« en direct pendant près d'une heure »* de la conférence de presse d'Edouard Balladur par La Chaîne Info (LCI), en y décelant *« une atteinte grave au principe d'égalité d'expression des candidats dans les medias audiovisuels »*. Le PS s'est pour sa part élevé contre un *« régime différencié qui offre au premier ministre, outre les moyens de l'Etat, une tribune médiatique permanente sans que les autres candidats puissent disposer des mêmes facilités »*. Jérôme Bellay, directeur de la rédaction de LCI, a indiqué en retour que La Chaîne Info avait décidé *« de retransmettre en direct les moments importants de la campagne. Dans ces moments, il y a ceux où les candidats présentent leur programme »*. Elle diffusera ainsi en direct celui de Jacques Chirac, vendredi 17 février, vers 18 heures 30. *« Si Lionel Jospin fait une heure et demi quand il présentera son programme, il aura droit à une heure et demi »*, a-t-il ajouté.



# La fausse conférence de presse d'Edouard Balladur

## Devant micros et caméras, le premier ministre-candidat a longuement lu son programme

**DE CONFÉRENCE** de presse il n'y eut guère. Pour présenter son programme présidentiel, Edouard Balladur avait pourtant, lundi 13 février, choisi ce style de communication, histoire de renouer avec la tradition gaullienne des débuts de la Vᵉ République. Mais, en bon héritier de la haute fonction publique française, il croit plus aux vertus de l'écrit qu'au prestige de l'improvisation.

Pendant une heure d'horloge, impavide derrière une tribune où figurait en lettres bleues le slogan de sa campagne : *« Croire en la France »*, le candidat a donc lu un long texte de vingt et une pages dans lequel, après une introduction où transparaissait un peu de chaleur et avant une conclusion résumant adroitement son propos, il a détaillé les six priorités de son programme (*Le Monde* du 14 février). En homme bien élevé, à 12 h 45, il a estimé qu'il était temps de libérer ses hôtes pour qu'ils ne soient pas en retard à leur déjeuner. Tant pis si les journalistes n'avaient eu qu'une demi-heure pour, en posant des questions, tenter d'en savoir plus sur son ambition pour la France, ses projets pour les Français, les difficultés actuelles de son gouvernement.

L'essentiel pour M. Balladur n'était pas là. La forêt de caméras, de micros, d'appareils photos, lui garantissait que son image de candidat présentant un programme précis et refusant de faire rêver les électeurs, d'homme déjà installé dans une posture présidentielle serait répercutée dans tous les foyers français. Un premier rang d'auditeurs, soigneusement composé de Michel Giraud (RPR et ministre du travail), André Rossinot (UDF-radical et ministre de la fonction publique), Nicolas Sarkozy (RPR, porte-parole du candidat et ministre du budget), Charles Pasqua (RPR et ministre de l'intérieur), François Léotard (UDF-PR et ministre de la défense), Simone Veil (UDF et ministre des affaires sociales), François Bayrou (UDF-CDS et ministre de l'éducation nationale), Jacques Baumel (RPR et premier des députés néogaullistes à s'être rangé dans le camp balladurien), lui permettait de démontrer qu'il était bien « le candidat de l'union de la majorité ».

La démonstration étant faite, M. Balladur pouvait, détendu et assis derrière une table, répondre à quelques questions dans un savant mélange de préoccupations programmatiques et de soucis immédiats : la monnaie unique pour confirmer un engagement européen apte à satisfaire une partie de sa majorité ; un soutien à Charles Pasqua dans le dossier des écoutes téléphoniques pour plaire à celle qui met en avant les préoccupations sécuritaires des électeurs ; un sévère rappel à l'ordre à Jacques Toubon pour éviter que la division de la droite ne perturbe le fonctionnement du gouvernement et, au passage, rendre l'administration responsable de la grogne des étudiants des IUT ; une condamnation de l'intégrisme ; une volonté de ne pas se mêler des affaires intérieures de l'Algérie, ce qui lui a permis de se démarquer nettement de François Mitterrand ; une confirmation de la position française sur la Yougoslavie ; un refus d'indiquer s'il préférait se heurter au second tour à Lionel Jospin ou à Jacques Chirac ; une justification de la présentation d'un programme détaillé, car il le voulait *« consistant, honnête et précis »*, sans se contenter de *« formules creuses »*, même si cela lui valait l'accusation de présenter des projets de premier ministre et non de président de la République ; enfin une dernière question, soigneusement sélectionnée, sur l'Afrique, pour démontrer sa capacité à défendre la place de la France dans le monde. Tout était dit.

**SANS SURPRISE**

Le programme était sans surprise. Les réactions furent convenues. Celles des chiraquiens comme celles des socialistes. Philippe de Villiers a estimé que M. Balladur ne proposait que des *« mesurettes »*, ajoutant ironiquement : *« On ne change pas une méthode qui perd. »* Le Front national a assuré que M. Balladur *« parle vrai mais raisonne faux »* et *« ne propose jamais de vraies solutions »*, ajoutant que le *« premier ministre-candidat semble chercher la quadrature du cercle, à savoir rassembler tout le monde sans se faire d'ennemis »*. Robert Hue, lundi soir sur France-Info, a prétendu qu'avec le programme présenté par M. Balladur *« les affairistes et les grandes fortunes peuvent dormir tranquilles »*, ajoutant : *« C'est la poursuite et l'aggravation de la politique menée, non seulement depuis deux ans, mais depuis vingt ans, et qui a échoué. »*

A ces remarques, M. Balladur peut ne pas réagir. Lundi après-midi, il a présidé un comité interministériel sur le sida. Mardi 14 février, il est en déplacement officiel dans la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse. Comme il le dit lui-même, être premier ministre et candidat a *« des inconvénients »*, mais aussi *« quelques avantages »*.

*Thierry Bréhier*

# Jean-Claude Gaudin favori des élections municipales à Marseille

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

Deux sondages d'opinion, commandités par le PR et réalisés par l'IFOP, début décembre 1994 et fin janvier 1995, tendent à démontrer que les prochaines élections municipales, à Marseille, restent ouvertes. En dernier lieu, la liste de la majorité UDF-RPR, supposée conduite par le sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional, Jean-Claude Gaudin, arrive en tête au second tour, avec une avance de l'ordre de trois points. Ces sondages ne tiennent pas compte du ralliement à M. Balladur de Robert Vigouroux, le sénateur-maire (Rassemblement démocratique et européen), rendu public le 26 janvier, ni de l'inéligibilité potentielle de Bernard Tapie.

Pour les intentions de vote, ils font apparaître un score très serré, au premier tour, entre une liste UDF-RPR, conduite par M. Gaudin – non officiellement candidat – et une liste dirigée par M. Tapie (sans le PC).

La première obtient 28 % des suffrages exprimés en décembre comme en janvier. M. Tapie culmine à 32 % en décembre mais perd 4 points en janvier (28 %). Lorsque M. Tapie est absent, la liste PS-PC, dirigée par Lucien Weygand, président (PS) du conseil général, n'obtient que 24 %, en décembre comme en janvier (contre 33 et 34 % à M. Gaudin). Le score de M. Vigouroux varie entre 11 et 19 % et traduit une certaine amélioration des positions du maire de Marseille par rapport à des sondages de 1994. Sur ces bases, M. Vigouroux ne peut pas espérer se succéder à lui même.

Les sondages révèlent une nette perte d'audience de M. Tapie, au second tour, entre début décembre (46 %) et fin janvier (40 %), alors que M. Gaudin sort vainqueur du scrutin, en janvier, sur l'ensemble de la ville, dans tous les cas de figure avec 43 %, contre 40 % à M. Tapie (ou 39 à 40 % à la gauche) et 14,5 à 18 % à la liste du Front national de l'ancien député Ronald Perdomo. Selon une projection, la droite aurait une majorité de l'ordre de 70 sièges sur 101.

66 % des Marseillais se déclarent *« sûrs de leur choix »*. La dégradation de l'image de M. Tapie est évidente en termes de bonnes et de mauvaises opinions (avec un différentiel de + 5 en décembre et de – 12 en janvier, soit une perte totale de 17 points). Les sondés sont 58 % à estimer, en décembre, que M. Tapie a *« le plus de chances de l'emporter »*, contre 47 % en janvier (tandis que M. Gaudin passe, lui, de 35 à 49 %). Les sondages concordent en termes de souhait (de voir M. Tapie ou M. Gaudin élu) comme de jugement sur la capacité *« à être un bon maire »*. Ils démontrent aussi que l'électorat de M. Vigouroux est, majoritairement, à gauche (43 % de socialistes, 11 % de communistes), et a, probablement, été pris à contre-pied par son soutien à M. Balladur.

Ils confirment qu'au cas où M. Gaudin renoncerait à se présenter, le député (UDF-PR) Jean-François Mattéi pourrait être son meilleur dauphin devant le jeune député (RPR) Renaud Muselier.

*Guy Porte*

**★ Ces deux sondages ont été effectués selon la méthode des quotas. Le premier, du 1ᵉʳ au 3 décembre 1994, auprès d'un échantillon de 1 003 personnes. Le second du 21 au 23 janvier 1995 auprès de 800 personnes.**



### DÉPÊCHES

■ **CINQUANTENAIRE : Marie-France Coquard, grande maîtresse** de la Grande loge féminine de France (GLFF), va ouvrir en Martinique, le 18 février, la série de manifestations qui va marquer le cinquantenaire de cette obédience fondée le 21 octobre 1945. Cet anniversaire devrait être ponctué par la sortie en mai d'un livre, par l'émission en septembre d'un timbre, et par la réunion en octobre et en novembre, à Lyon, des obédiences internationales maçonniques libérales, féminines, mixtes et masculines. La GLFF revendique 10 000 « sœurs » réparties dans plus de 300 loges.

■ **LISTES ELECTORALES : le tribunal d'instance du troisième arrondissement de Paris** a rejeté, vendredi 10 février, les demandes d'annulation des listes électorales faites par le collectif pour le respect de la démocratie dans le troisième arrondissement qui contestait la régularité de certaines inscriptions (*Le Monde* du 13 janvier). Les juges ont estimé que *« le retour à l'expéditeur d'un courrier expédié le 10 janvier 1995 avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée », le retour de la convocation du tribunal portant la même mention et l'absence de l'électeur concerné à l'audience, constituent un faisceau d'indices de nature à établir la perte de condition de résidence de cet électeur à la date desdits courriers mais certainement pas la perte de la condition de domicile au 31 décembre 1994 »*.

■ **FORCE OUVRIÈRE : Marc Blondel**, secrétaire général de FO, se défend d'adopter une attitude *« immobile »* sur le dossier de la protection sociale et prend ses distances par rapport à la CGT. Dans *FO-Hebdo* du mercredi 15 février, il souligne que sa confédération ne partage pas *« la même analyse »* que la CGT qui plaide pour une *« fiscalisation par la taxation des revenus financiers »*, alors que FO tient à une Sécurité sociale des salariés financée par des cotisations sociales.

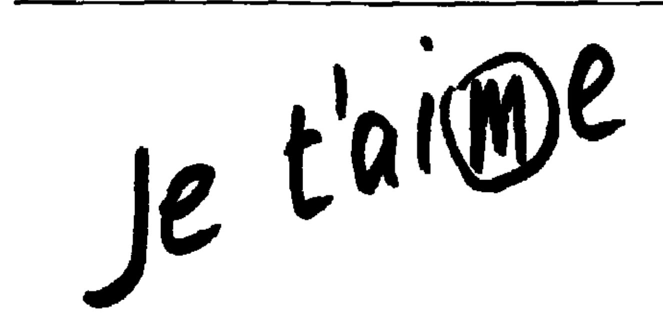
### ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **GRÈVE DE LA FAIM.** Thierry Richard, l'un des « petits » candidats à l'élection présidentielle, a annoncé, lundi 13 février, son intention de commencer une grève de la faim et de la soif afin de *« défendre ce droit d'expression si peu existant actuellement pour l'ensemble des « petits » candidats à cette élections présidentielle »*. Gynécologue-obstétricien, M. Richard s'est récemment signalé en acceptant de pratiquer des interruptions volontaires de grossesse à l'hôpital de Nevers, établissement qui, depuis octobre 1994, n'assurait plus les IVG. *(Corresp.)*

■ **FN : Charles de Chambrun**, vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a demandé à Michel de Rostolan, délégué national au comité de soutien pour la candidature de Jean-Marie Le Pen, de bien vouloir retirer son nom de la liste de ce comité. M. de Chambrun rappelle dans un communiqué que, *« désapprouvant certaines options politiques exprimées par les instances nationales du mouvement »*, il avait refusé d'assister au congrès de 1994 pour le renouvellement du comité central et qu'il n'a pas donné suite, en 1995, à son adhésion au FN.

# Martine Aubry lance Agir

L'ancien ministre socialiste du travail, a présenté, mardi 14 février, une liste de cent premiers signataires adhérant à sa nouvelle association politique : Agir. Parmi eux, des maires de gauche de toutes tendances et de tous courants, des représentants du monde syndical et économique et des intellectuels qui entendent *« construire une gauche rénovée, crédible, plus fortement ancrée autour de ses valeurs »*. Avant de réunir, en avril à Paris, un *« carrefour national des initiatives locales »*, cette nouvelle association souhaite provoquer débats et confrontations sur quatre thèmes prioritaires : la lutte contre l'exclusion, l'égalité des chances et la progression sociale pour tous, l'amélioration des conditions de vie quotidienne, la mise en œuvre de pratiques politiques nouvelles.



# Le Nord fournit de nouvelles voitures à la RATP

LILLE
*de notre correspondant*

D'ici à la fin de l'année, les voyageurs de la ligne 1 du métro parisien (Grande-Arche-de-la-Défense – Château-de-Vincennes) pourront emprunter les nouvelles rames de la RATP, actuellement à l'essai chez le constructeur, GEC-Alsthom, à Petite-Forêt près de Valenciennes, dans le Nord. Les premières voitures de série seront livrées à partir de l'été, pour une mise en service prévue au cours du dernier trimestre. L'arrivée de cette nouvelle génération de matériel marque le point de départ d'un programme de modernisation et de renouvellement du matériel roulant qui touchera également les lignes 4 (Porte-d'Orléans – Porte-de-Clignancourt), 11 (Châtelet – Mairie-des-Lilas).

Pour dessiner le dernier-né des véhicules de la RATP – désigné sous le sigle MP 89 (« matériel sur pneu étudié dès 1989 ») –, la Régie et GEC-Alsthom ont fait appel à un maître en matière de design ferroviaire, Roger Tallon, à qui l'on doit les lignes du TGV Atlantique et, auparavant, des trains Corail. Le pare-brise est incliné et bombé légèrement, les faces latérales sont aux trois quarts vitrées. Trois portes par voiture et non plus quatre (mais elles sont plus larges) permettent l'accès à bord. Pour la première fois à la RATP, elles sont à ouverture entièrement automatique. A l'intérieur, le nombre de places assises est sensiblement réduit, avec huit sièges de moins, ce qui pourrait faire grimacer certains usagers. Il s'agit néanmoins d'un choix délibéré, destiné à faciliter déplacements, montée et descente sur cette ligne très fréquentée.

### 3,6 MILLIARDS DE FRANCS

Le MP 89 vise à une réduction des coûts d'exploitation et de maintenance. Ainsi les sièges sont arrimés aux parois et non posés sur des pieds, de façon à dégager entièrement le sol pour faciliter les opérations de nettoyage, voire pour permettre le recours à des robots nettoyeurs. Il est doté des équipements techniques les plus récents, par exemple l'informatique embarquée, déjà développée par le constructeur sur les TGV et l'Eurostar.

Le contrat cadre de la RATP avec GEC-Alsthom porte sur six cent soixante-cinq voitures, pour un marché estimé à 3,6 milliards de francs (valeur 1990). Il intègre la livraison de dix-neuf rames pour le projet Météor en cours de construction entre Tolbiac et Madeleine, dont la mise en service devrait intervenir en 1998. Les rames Météor ne se différencieront d'ailleurs des rames MP 89 que par l'absence de cabine de pilotage, Météor étant entièrement automatique.

Le site nordiste de GEC-Alsthom, né du rapprochement de l'ex-Compagnie industrielle de matériel de transport (CIMT) et de l'ex-Franco-belge, se voit ainsi assurer une charge de travail jusqu'au-delà de l'an 2000. Mille trois cents salariés travaillent dans cet établissement qui fait appel, pour 15 % de son chiffre d'affaires, à la sous-traitance, notamment régionale, et développe des programmes de recherche avec les universités de Lille et de Valenciennes. Il conforte ainsi le Nord dans sa vocation industrielle ferroviaire.

*Jean-René Lore*




# Paris part à la reconquête de ses quartiers difficiles

## Jacques Chirac obtient le soutien de l'opposition dans sa politique sociale

**A l'unanimité moins deux voix, le conseil de Paris a adopté, lundi 13 février, un projet de convention avec l'Etat qui prévoit la mise en œuvre d'une ambitieuse politique de reconquête des quartiers en difficulté. Le conseil régional de l'Ile-de-France sera invité à y apporter son aide.**

JOUR APRÈS JOUR, Jacques Chirac s'efforce de parfaire son image de candidat « social ». La réunion mensuelle du conseil de Paris, lundi 13 février, lui a permis d'ajouter deux touches supplémentaires à ce portrait. L'une concerne l'attention qu'il porte aux vieux Parisiens (*Le Monde* daté 12-13 février). L'autre marque son souci d'appliquer une thérapeutique globale aux quartiers qui posent problème. La capitale n'en manque pas et avait demandé à bénéficier – parmi 184 autres agglomérations – d'un contrat de ville assorti de subventions de l'Etat.

### QUATRE VOLETS

Observant que Paris avait déjà mis en place des procédures de développement social des quartiers (DSQ) dans trois secteurs et jugeant qu'il y avait plus urgent, le gouvernement avait fait la sourde oreille. Il a finalement cédé et accepte à présent de signer avec Jacques Chirac un contrat de ville qui comprend quatre volets.

Les opérations DSQ de la Goutte-d'Or (18e), des vieilles habitations à bon marché de la porte d'Aubervilliers (19ème) et de la cité du 140 rue de Ménilmontant (20e) seront prolongées. On s'efforce d'y traiter les problèmes de santé, d'améliorer l'enseignement, de promouvoir le sport et la culture, de former les adultes et de réduire le chômage tout en menant des actions de prévention de la délinquance. Le tout accompagnant la modernisation des immeubles et la réhabilitation des espaces publics.

Ces interventions multiples qui caractérisent les tentatives de réinsertion des ghettos urbains en voie de constitution seront étendues à six autres quartiers situés à la porte de Saint-Ouen (17e), à la porte de Montmartre (18e), dans le nord-est du 19e arrondissement, à la porte Saint-Martin (10e), dans le bas-Belleville (20e) et à la Fontaine-au-Roi (11e). L'inscription de ces deux derniers quartiers, qui restait incertaine dans le document soumis au conseil, a été obtenue, à l'arraché, au cours même de la séance par l'opposition coalisée.

La Ville entend traiter aussi, quoique plus légèrement, une dizaine de grands ensembles sociaux groupant 200 immeubles où résident environ 40 000 personnes. Il s'agit d'en améliorer l'environnement, de renforcer le rôle des gardiens et d'y combattre l'insécurité.

Enfin, on ne peut oublier certains vieux quartiers dont l'habitat est devenu inconfortable, mais qui ne justifient pas pour autant les brutales démolitions-reconstructions des ZAC d'antan. On leur applique aujourd'hui des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Une vingtaine d'îlots seront ainsi traités à raison de quatre par an.

### QUASI-UNANIMITÉ

Pour mener tout cela de front, il faudra au minimum 500 millions de francs sur cinq ans. La Ville sollicite de l'Etat une aide de 123 millions qu'elle est assurée d'obtenir. Mais elle demande aussi 80 à 100 millions au conseil régional d'Ile-de-France qui en décidera le mois prochain.

De toutes manières, l'effort principal reviendra aux contribuables parisiens. Après deux heures et demie de débat et l'intervention d'une quinzaine d'orateurs, l'ensemble du projet a été adopté par la quasi-totalité des conseillers de Paris, socialistes et communistes compris. Seuls les deux membres du Mouvement des citoyens (animé par Georges Sarre) ont voté contre. Hormis cette fausse note, Jacques Chirac peut se targuer d'avoir obtenu pour sa politique sociale le satisfecit de son opposition de gauche.

*Marc Ambroise-Rendu*



# L'Arc atlantique se sent délaissé

## Alors que la France préside l'UE, les élus de l'Ouest européen rappellent à Paris leurs craintes d'un développement déséquilibré

CELA COMMENCE MAL. Parmi les priorités affichées par la France – qui préside aux destinées de l'Union européenne jusqu'en juin prochain –, *« il est regrettable que les objectifs fixés n'intègrent pas les politiques territoriales, à l'exception des quatorze grands chantiers décidés à Essen sous la présidence allemande »*, se plaint le bureau de l'Arc atlantique. Vendredi 10 février, une délégation de ce club de trente régions, qui s'alignent de l'Ecosse à l'Algarve portugais, est allée faire part de son inquiétude au ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, et à son collègue chargé de l'aménagement du territoire, Daniel Hoeffel.

A la tête de cette délégation, Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président du conseil régional de Poitou-Charentes et député européen, continue donc à plaider en faveur de territoires dont le sort serait menacé, selon lui, par l'*« Est-obsession »* qui aurait saisi Bruxelles. Il s'en est ouvert récemment au ministre des affaires étrangères, à celui de l'intérieur... Le gouvernement français aurait pourtant tort de se croire l'unique cible de M. Raffarin. Dans les premiers jours de janvier, ce dernier a déjà posé au Parlement de Strasbourg pas moins de cent questions récurrentes. La première résume son inquiétude : *« Que prépare le conseil* (des ministres européens) *pour lutter contre la « périphéricité » grandissante et économiquement alarmante des régions de l'Arc atlantique dans la perspective de l'adhésion de l'Europe centrale à l'Union européenne ? »* Les autres déclinent les mêmes soucis dans le secteur des transports, de la pêche, des technologies, de l'eau potable, du cognac...

Le lobby atlantique constitue un modèle original à l'échelon européen. Longtemps animé par Olivier Guichard (RPR), président du conseil régional des Pays de la Loire, avant que ne lui succède en 1994 son voisin Jean-Pierre Raffarin, ce qui n'est, en fait, qu'une des quatre commissions de la Conférence des régions périphériques et maritimes – pionnière en matière d'association de régions européennes – a su s'immiscer dans les institutions européennes. Ses élus se sont organisés en groupe de pression au sein du Parlement européen et ont constitué une autre force de frappe dans le giron du Comité des régions.

La Commission elle-même a fini par être sensible à leurs appels répétés, en leur consacrant une étude prospective spécifique. C'était là une façon de reconnaître l'Arc comme une véritable entité géographique transnationale. C'était aussi, malheureusement, un moyen de conforter leurs craintes d'un avenir économique chaotique (au passage, les régions françaises n'apparaissent pas, aux yeux des experts européens, comme les plus mal loties). Du coup, la façade maritime a eu droit à une augmentation considérable de l'ensemble des fonds européens pour 1994-1999 (70 % de plus que pour la période précédente).

### ATLANTIS RECONDUIT

L'Arc atlantique, en outre, a obtenu la reconduction du financement d'Atlantis. Ce programme, adopté fin 1993, doit favoriser la modernisation du tourisme, les liaisons maritimes et aériennes, la surveillance de l'eau et de l'environnement, les transferts de technologies. Dans ce dernier secteur, se tiennent justement les Assises européennes de la recherche et du développement technologique sur la façade atlantique, mardi 14 et mercredi 15 février, à Bordeaux. Le Parlement a voté en décembre un crédit de 5 millions d'écus (environ 32 millions de francs) pour Atlantis, reconductible pendant cinq ans. Il reste à formaliser cet engagement avec la Commission.

M. Raffarin jette maintenant un oeil gourmand sur la cagnotte des initiatives communautaires, où attendent des fonds qui n'ont pas encore été engagés. Ceux-ci vont *« faire l'objet de nombreuses convoitises dans les semaines qui viennent. Evitons le ridicule de « saucissonner » cette réserve dans des initiatives exclusivement locales comme celle accordée, dans le passé, au textile portugais »*, vient-il d'écrire à Charles Pasqua, faisant fi en l'occurrence de la solidarité atlantique....

Dans le mémorandum que le bureau de la commission atlantique a rédigé à l'intention de MM. Lamassoure et Hoeffel, sont recensés les handicaps structurels, mais aussi les atouts de ces régions. Certaines d'entre elles entretiennent des relations privilégiées avec l'outre-Atlantique. L'Arc souhaite organiser, en 1996, une réunion rassemblant les responsables régionaux des deux rivages des Amériques et d'Europe. D'ici là, doit se tenir à Strasbourg, les 30 et 31 mars, une réunion des ministres européens de l'aménagement du territoire. Ces derniers commenceront à réfléchir au futur « schéma de développement de l'espace communautaire ». La présidence française aura alors l'occasion d'insister sur les problèmes des marches de l'Union, autrement dit de reconsidérer son funeste oubli.

*Martine Valo*

# L'Arc atlantique se sent délaissé





**MARCHÉS PUBLICS** Après la perquisition conduite au domicile de Didier Schuller, vendredi 10 février, l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine semble dévoiler un système de commissions occultes prélevées sur les marchés publics dans ce département. Chez un entrepreneur proche du conseiller général (RPR), arrêté le 1er février en flagrant délit, au moment où il recevait des enveloppes d'argent liquide, les policiers ont découvert une liste de marchés suspects. ● M. PASQUA, ministre de l'intérieur, a adressé deux lettres au garde des sceaux. Dans la première, reçue jeudi 9 février, il souhaitait que la Cour de cassation définisse une jurisprudence claire en matière d'écoutes téléphoniques en enquête préliminaire. Dans la seconde, reçue deux jours plus tard, Charles Pasqua s'interrogeait sur l'attitude du parquet de Paris dans l'affaire Schuller-Maréchal.

# L'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine s'oriente vers M. Schuller

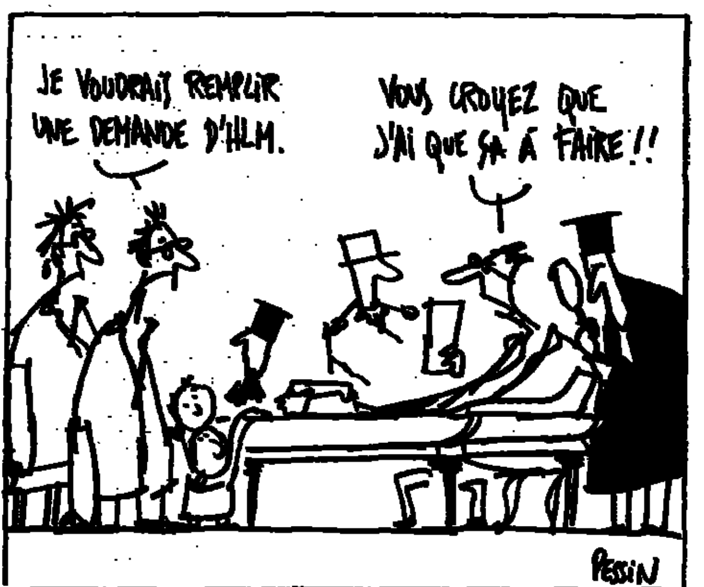
## Les documents découverts par la police chez un proche du conseiller général (RPR) dévoilent l'existence d'un vaste système de commissions occultes sur les marchés publics

**EN INTERPELLANT**, le 1er février sur le parking d'un hôtel de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), l'entrepreneur Jean-Paul Schimpf, les policiers ignoraient que cet ami proche du conseiller général Didier Schuller allait les conduire aussi rapidement sur la piste des HLM des Hauts-de-Seine. La veille, le juge d'instruction Eric Halphen avait reçu un appel téléphonique anonyme lui signalant le *« rendez-vous »* de Nogent : à l'heure du déjeuner, expliquait en substance cet informateur bien informé, une femme devait remettre une somme d'argent en espèces à un certain M. Schimpf. Ainsi, à l'heure dite, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires de la PJ parisienne avaient-ils pu surprendre, au moment de la remise des enveloppes, le couple sortant de table (*Le Monde* daté 5-6 février).

Depuis, tout est allé très vite. Le parquet de Créteil a ouvert une information judiciaire, confiée aux juges Serge Portelli et Philippe Vandingenen, puis délivré un réquisitoire supplétif afin d'élargir leur saisine à l'ensemble des marchés litigieux passés par l'office HLM des Hauts-de-Seine, de sorte qu'après la mise en examen – et en détention provisoire – du couple, Eric Halphen n'a eu qu'à leur transmettre les pièces concernant ce département accumulées au cours de son instruction sur les fausses factures de la région parisienne afin de s'en trouver dessaisi *de facto*. La plainte déposée par M. Schuller *contre le beau-père du magistrat*, avec tous les développements que l'on sait, avait jusqu'ici empêché l'enquête de progresser dans le département de Charles Pasqua. La perquisition conduite vendredi 10 février au domicile de Didier Schuller, à Clichy, marquait donc la relance d'une affaire qui, à la lumière des déclarations de Françoise Monfort – la femme aux enveloppes – et des documents saisis chez Jean-Paul Schimpf, s'annonce prometteuse.

**« PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES »**

Au domicile parisien de l'entrepreneur, qui figure parmi les membres de l'*« atelier »* maçonnique dont Didier Schuller fut le *« vénérable »* au sein de la Grande Loge nationale de France (GLNF), les enquêteurs ont mis la main sur une liste de marchés intéressant l'office HLM des Hauts-de-Seine au cours des dernières années. Soit durant une période où Didier Schuller en était encore le directeur général – il a quitté ses fonctions en mars 1994, après son élection au conseil général. Egalement saisis à son domicile parisien, outre plus de 100 000 francs en espèces, les carnets personnels de Jean-Paul Schimpf semblent refléter l'existence, depuis plusieurs années, d'un système de « prélèvementsobligatoires » sur les marchés des HLM des Hauts-de-Seine, dont l'actuel président est le député (RPR) et maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany. De source proche de l'enquête, on indique néanmoins que Didier Schuller serait la seule personnalité de la majorité dont le nom figure sur les pièces découvertes chez M. Schimpf.




Aux notes manuscrites de l'entrepreneur, s'ajoutent les déclarations spontanées de Françoise Monfort, recueillies par les policiers le 1er février, avant son audition par les juges Portelli et Vandingenen, qui devait avoir lieu mardi 14 février dans l'après-midi. Dirigeante de la société AVS (Assainissement voirie service), Mme Montfort a reconnu verser *« régulièrement »* des commissions sur les marchés d'entretien et de maintenance passés par son entreprise avec l'office HLM des Hauts-de-Seine depuis 1975. Ces commissions, a-t-elle précisé, se montaient à l'origine à 3 % du montant du marché, avant de passer récemment à 5 %. Ce type de contrat générant pour AVS un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions de francs, sa dirigeante versait près de 100 000 francs par an à Jean-Paul Schimpf, qui jouait le rôle du collecteur de fonds occultes.

A en croire Mme Montfort, le système était parfaitement rodé : les versements étaient effectués en espèces tous les six mois, et l'enveloppe contenant les billets (le 1er février, 46 000 francs) était accompagnée d'une addition dactylographiée faisant le total des contrats obtenus durant la période concernée, avec le calcul du pourcentage correspondant à la commission. Les enquêteurs pensent que, grâce à ces indications chiffrées, M. Schimpf pouvait en quelque sorte vérifier la sincérité des résultats annoncés – et donc du montant de la *« cotisation »* – auprès de l'office HLM, où cet ancien fonctionnaire de l'équipement, qui dirigea jusqu'en 1994 une petite filiale du groupe Bouygues, disposait de solides amitiés. C'est Jean-Paul Schimpf, a encore expliqué Mme Montfort au cours de sa garde à vue, qui avait pris contact, voici plusieurs années, avec le directeur commercial d'AVS, Patrick Fresco, pour lui expliquer comment conserver les contrats en cours... Ainsi M. Fresco, licencié l'année dernière, et qui s'était depuis associé avec M. Schimpf pour créer une nouvelle société d'assainissement, s'est-il vu soudainement rattrapé par ce passé : interpellé à son tour, il a lui aussi été mis en examen, puis en détention, après avoir reconnu les faits. Il avait bien été *« approché »* par M. Schimpf, et a expliqué la marche à suivre à Mme Montfort avant son départ de la société.

L'argent de ces commissions était prélevé par la dirigeante d'AVS sur son compte courant dans la société, ce qui revient à dire qu'elle *« cotisait »* auprès de M. Schimpf avec ses deniers personnels. Aussi les magistrats n'ont-ils pas retenu à son encontre la qualification d'*« abus de bien social »*, mais de *« trafic d'influence »*. Sans contester les remises d'espèces, Jean-Paul Schimpf a pour sa part indiqué aux enquêteurs qu'il percevait cet argent en rémunération d'une sorte de mission de surveillance, grâce à laquelle les factures d'AVS auprès de l'office HLM étaient réglées sans délai. Cette affirmation paraît néanmoins se heurter à quelques contradictions : ces *« revenus »* réguliers ne semblent pas avoir été déclarés au fisc et ne faisaient l'objet d'aucune facturation. En outre, si l'entreprise rémunérait ainsi une véritable prestation, pourquoi Mme Montfort aurait-elle puisé l'argent dans ses revenus personnels ?

Dans cette attente, magistrats et policiers devraient se plonger plus avant dans l'abondante documentation découverte au domicile de Jean-Paul Schimpf, désormais enrichie des pièces saisie dans l'appartement de Didier Schuller. L'acquisition de cet appartement, en 1990 pour 2,1 millions de francs, par le biais d'une société civile immobilière créée par sa compagne Christel Delaval, la SCI Deer, apparaît d'ailleurs au détour de l'enquête des juges Portelli et Vandingenen. Lors de son interpellation, Jean-Paul Schimpf détenait en effet un contrat de prêt – d'un montant d'un million de francs – au nom de Christel Delaval, émis par une société financière suisse, la Cemegest.

Une carte de visite de cette société, présentant un parent de M. Schuller comme son *« directeur général »*, a également été trouvée. En dépit de sollicitations répétées, Didier Schuller n'a pas souhaité s'exprimer sur ces découvertes. Tout au plus assure-t-il avoir *« coupé tous les ponts avec les attributions de marchés publics de l'office HLM des Hauts-de-Seine »*, qu'il dirigeait, à compter de son *« entrée dans la vie politique »*.

*Hervé Gattegno*

# MM. Méhaignerie et Pasqua refusent de polémiquer

**CAEN**
*de notre envoyé spécial*

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a profité, lundi 13 février, d'une visite en province dans le cadre feutré du tribunal administratif de Caen, pour répondre à son collègue Charles Pasqua, qui venait de lui adresser deux lettres, l'une demandant que la Cour de cassation soit saisie du problème des écoutes téléphoniques afin d'établir une jurisprudence, l'autre sur le fonctionnement de la justice dans le cadre de l'affaire Schuller-Maréchal. *« Je lui répondrai »*, a simplement indiqué le garde des sceaux, ajoutant qu'il entendait refuser toute polémique avec le ministre de l'intérieur.

*« Il ne sert à rien de critiquer les magistrats*, a t-il cependant ajouté. *Si on n'est pas satisfait, on peut engager des voies de recours. Je ne critique pas les policiers. J'attends qu'on ne critique pas les magistrats. »* Cette mise au point effectuée, M. Méhaignerie a refusé de lire, dans la lettre de M. Pasqua, *« une critique globale des juges »*, tout en convenant qu'il peut s'insurger contre le Syndicat de la magistrature à la suite du différend lié à l'affaire de la prise d'otages de Neuilly (Hauts-de-Seine) en 1993. Interrogé par TF 1, le ministre de l'intérieur a également soutenu, lundi soir, qu'il n'y avait pas de polémique entre lui et M. Méhaignerie.

**« MAIN DANS LA MAIN »**

*« Il y a toujours eu des petites difficultés*, avait au préalable convenu le garde des sceaux, *et je tiens à ce que police et magistrats travaillent main dans la main. »* Pour le ministre de la justice, deux points centraux sont à éclaircir : la recherche de la vérité pour l'affaire des écoutes proprement dites et une réponse à apporter sur la légitimité des enregistrements. Pour le premier, il a promis *« toutes les informations dans les semaines à venir »*. Pour le second, il a rappelé que, *« dès la révélation de l'affaire, le président de la cour d'appel de Paris* [lui] *avait fait part de son intention de saisir la Cour de cassation »*, sans attendre les conseils de M. Pasqua. Pierre Méhaignerie, qui ne voit pas là d'*« affaire d'État »*, a cependant laissé poindre sa déception face au développement de l'affaire Schuller-Maréchal, qui risque, à l'entendre, d'annihiler son travail des deux dernières années. *« Mon objectif*, a-t-il dit, *a été d'asseoir un meilleur fonctionnement ainsi que l'indépendance et la transparence de la justice. »*

Interrogé par *Le Figaro* (daté 14 février), Patrick Balkany, député des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret, critique pour sa part l'*« acharnement judiciaire »*, dont est victime, selon lui, Didier Schuller, son suppléant à l'Assemblée nationale. Le président de l'office des HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller était directeur général jusqu'en mars 1994, estime que la polémique entre M. Pasqua et M. Méhaignerie est *« un rideau de fumée qui arrange beaucoup de monde »*.

*Etienne Banzet*

# Le ministre de l'intérieur met en cause le parquet de Paris

## Le contrôle de la police judiciaire par la justice une nouvelle fois sur la sellette

**CHARLES PASQUA**, qui souhaitait dans une lettre adressée jeudi 9 février à Pierre Méhaignerie que la Cour de cassation se prononce sur la question des enregistrements téléphoniques effectués dans l'affaire Schuller-Maréchal, s'est interrogé dans un second courrier, parvenu samedi place Vendôme, sur l'attitude du parquet de Paris : le ministre de l'intérieur affirme que le parquet avait donné son feu vert à l'enregistrement des conversations entre le beau-père du juge Halphen, Jean-Pierre Maréchal, et le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller.

Dans un premier temps, les policiers avaient recueilli les déclarations de M. Schuller sur simple procès-verbal. Cette pièce de procédure, qui n'a pas été annulée par la chambre d'accusation, ne soulève aucun problème juridique puisque la conversation n'est pas enregistrée mais racontée par M. Schuller. Voulant sans doute trop bien faire, la police judiciaire avait ensuite décidé d'enregistrer les conversations. Le parquet de Paris dément formellement avoir autorisé de tels enregistrements : il précise avoir découvert les compte rendus lors de la transmission des PV de la procédure, le 19 décembre 1994.

Si le parquet les avait autorisés, comment expliquer que dans une requête du 21 décembre le procureur de Paris ait demandé aux deux juges d'instruction chargés du dossier d'extorsion de fonds de saisir la chambre d'accusation au sujet de la validité des enregistrements ? Certains policiers soupçonnent le parquet d'avoir sabordé sciemment la procédure afin de sauver le juge Halphen, mais cette thèse paraît bien peu vraisemblable. La chancellerie affirme d'ailleurs n'avoir rien à reprocher au parquet de Paris dans cette affaire.

Dans sa missive, Charles Pasqua s'étonne dans un second temps que le parquet de Paris ait préféré la voie de l'enquête préliminaire, qui permet au ministère public de contrôler le déroulement des investigations, à l'ouverture d'une information judiciaire, qui aboutit à la saisine d'un juge d'instruction. Le parquet indique avoir emprunté cette voie *« habituelle »* pour des raisons de procédure : l'enquête préliminaire permet en effet de clarifier les dossiers confus – et le dossier Schuller l'était – sans pour autant requérir d'entrée de jeu l'artillerie lourde de l'information judiciaire.

Ces discordes posent une nouvelle fois le problème du contrôle de la police judiciaire par la justice : dans ce dossier, le premier substitut du procureur de Paris, François Foulon, a suivi pas à pas l'enquête de la direction de la police judiciaire, mais il n'a pas pu empêcher les enregistrements illicites. Au regard des textes, les officiers de police judiciaire (OPJ) sont censés travailler sous la *« direction »* du procureur, la *« surveillance »* du procureur général et le *« contrôle »* des chambres d'accusation, mais le rapport Delmas-Marty constatait en 1990 que ce contrôle était *« plus théorique que réel »*. Les OPJ ne sont pas rattachés au ministère de la justice mais pour les policiers à celui de l'intérieur et pour les gendarmes à celui de la défense.

Au cours de ces dernières années, de petites brèches ont cependant été ouvertes : en vertu de la réforme de la procédure pénale de 1993, la notation des procureurs doit ainsi être prise en compte lors de l'évolution de carrière des membres de la police judiciaire. Depuis 1994, les modalités de création et les critères de compétence des services de PJ, qui dépendaient essentiellement de la place Beauvau, sont décidés après consultation de la place Vendôme, et un bureau de la police judiciaire a été créé en 1994 au ministère de la justice.

Les syndicats de magistrats, soutenus par le sénateur Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin), plaident cependant pour un rattachement complet de la police judiciaire au ministère de la justice.

*Anne Chemin*

# Alain Carignon est maintenu en détention contre les « recommandations » de la chancellerie

**ALORS** que les récents développements du dossier instruit à Grenoble par le juge Christian Blaes et l'incarcération de deux de ses adjoints laissent penser qu'Alain Carignon est au centre d'un système de corruption aux multiples ramifications, l'ancien ministre de la communication du gouvernement Balladur vient de bénéficier de la mansuétude de la chancellerie dans le cadre du dossier *Dauphiné News* instruit à Lyon. C'est en effet contre les réquisitions du procureur de la République, appliquant les *« recommandations écrites »* du procureur général près la cour d'appel de Lyon agissant lui-même sur instruction du cabinet du garde des sceaux, que le juge d'instruction Philippe Courroye a décidé de prolonger pour une période de quatre mois reconductibles le mandat de dépôt du maire de Grenoble (*Le Monde* du 14 février), incarcéré depuis le 13 octobre 1994 à la prison Saint-Joseph de Lyon après sa mise en examen pour corruption, recel d'abus de biens sociaux puis pour subornation de témoins.

Contrairement à l'usage courant, Jean-Amédée Lathoud, procureur de la République de Lyon, a d'ailleurs pris soin d'annexer à ses réquisitions les fameuses recommandations écrites de sa hiérarchie. Celles-ci s'appuyaient, d'une part, sur la fin de l'information du dossier, et, d'autre part, sur l'état de santé de M. Carignon qui, selon ses avocats, présenterait les symptômes d'un état dépressif. Vendredi 3 février, en réponse à une demande de mise en liberté présentée par les avocats d'Alain Carignon – finalement rejetée par M. Courroye –, le même procureur de la République avait pris des réquisitions de maintien en détention très motivées en insistant notamment sur la notion de troubles à l'ordre public et sur les risques de pression sur les témoins.

Les défenseurs du maire de Grenoble ayant interjeté appel du maintien en détention de M. Carignon, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon devait examiner ce recours mardi 14 février et pourrait rendre sa décision d'ici à la fin de cette semaine.

Comme nous le laissions entendre (*Le Monde* du 10 février), l'instruction de l'affaire Carignon touche à sa fin et le juge Courroye a lancé le délai de vingt jours avant clôture durant lequel les avocats peuvent demander des investigations complémentaires. Parallèlement, le magistrat instructeur a réclamé une expertise médicale du détenu.

*Robert Belleret*

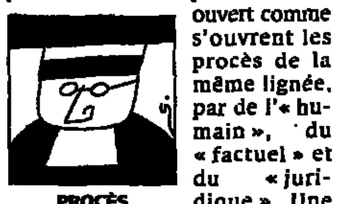
# Un défilé de premiers rôles ouvre le procès Botton-Noir au tribunal de Lyon

## Un incident de procédure suspend l'audience pour un jour et demi

**Le procès de Pierre Botton, accusé de banqueroute et d'abus de biens sociaux, et de onze autres prévenus – dont son beau-père, Michel Noir – auxquels il est reproché d'avoir profité de ses largesses, s'est ouvert, lundi 13 février, devant la 5e chambre correctionnelle du tribunal de Lyon. Les avocats du maire de Lyon ont demandé l'annulation de l'ordonnance de renvoi de leur client. L'audience est suspendue jusqu'à mercredi après-midi.**

LYON
*de notre envoyé spécial*

Des hommes, des chiffres, des batailles de procédure. Le grand procès des affaires lyonnaises s'est ouvert comme s'ouvrent les procès de la même lignée, par de l'« humain », du « factuel » et du « juridique ». Une ouverture en trois temps, donc, à la manière des mises en scène si bien réglées qu'elles font assurément bel effet. Pour ce qui est de l'humain, ce fut d'ailleurs aussi grandiose et mouvementé qu'une bousculade cannoise un soir de festival, starlettes en moins, avocats en plus.


PROCÈS

Pierre Botton, personnage central de ce dossier qui réunit douze prévenus (*Le Monde* du 14 février), se présenta en éclaireur, le visage blême et l'œil triste. Sans commentaire aucun, ignorant les journalistes, il chercha son chemin dans la lumière aveuglante des projecteurs, avant de prendre place, dans la salle d'audience, sur le banc de gauche, face aux juges qui lui reprochent d'avoir puisé dans ses sociétés l'argent de ses dérives. Michel Mouillot, maire de Cannes, champion de l'entregent, jadis surnommé le « Kennedy de la Croisette », entra sans sourire dans ce palais bien plus austère que le sien. Une accolade à Pierre Botton et il fila vers le banc de droite.

Vint ensuite Michel Noir, maître des lieux et beau-père du premier nommé. Costume gris et chemise bleue, le géant de Lyon dominait d'une tête toutes les caméras. Escorté de ses gardes du corps, il choisit aussi le banc de droite, celui de M. Mouillot, un peu à l'écart. Pas un regard pour son gendre. Juste une poignée de main à Patrick Poivre d'Arvor, assis devant lui. Pour rejoindre la cinquième chambre correctionnelle, le journaliste de TF1, soucieux de discrétion, avait emprunté une porte latérale. Question d'image de marque, sans doute. Même pudeur chez d'autres prévenus, ayant refusé d'être filmés en ce lieu de justice avant le début de l'audience.

Douze prévenus plus ou moins célèbres, un maire jugé dans sa ville pour recel d'abus de biens sociaux, soixante-dix journalistes (soixante et onze avec le plus connu d'entre eux), une vingtaine d'avocats et quelques dizaines de curieux : la salle était comble, l'audience pouvait commencer, en dépit de l'absence remarquée de témoins de haut vol, en l'occurrence Michel Charasse et Bernard Tapie, qui pourraient, malgré tout, être contraints de venir un jour ou l'autre à Lyon à la demande du tribunal.

### CHIFFRES VERTIGINEUX

Place aux faits, cette fois. Place à cette affaire qui s'était enlisée, des années durant, aux confluents du politique et du médiatique, de l'être et du paraître, du privé et du public, de l'image et du mirage. Le président Jean-François Perrin, en rapporteur appliqué, allait l'évoquer de belle manière, avec un souffle et un débit à forcer l'admiration des vendeurs à la criée. Il fallait du coffre, à dire vrai, pour énumérer sans les écorcher les multiples tripatouillages reprochés à Pierre Botton, ce généreux aux mille largesses qui aurait couvert de cadeaux ses amis journalistes et politiciens. Tout cela en vue de faciliter, affirme-t-il, l'ascension de son beau-père, Michel Noir.

*« Cela va être long »*, avait prévenu le magistrat, en préambule à son marathon oral. Ce le fut. Une avalanche de chiffres : 69 000 francs, 1 346 920 francs, 24 020 francs... Un catalogue de voyages : Paris-Venise, Paris-Le Caire, la Guadeloupe, Antibes, un séjour au Brésil, une villa à Saint-Tropez, des hôtels de Saint-Paul-de-Vence, Courchevel, Avoriaz, des avions, des hélicoptères... Encore des chiffres : 50 000 francs, 129 141 francs... Et un défilé de mode : Cerruti, Smalto. Et un guide gastronomique : des repas chez Paul Bocuse, un banquet, des dîners au château d'Artigny... Grisée par cette débauche d'argent et de mets raffinés, enivrée par ce tour du monde du luxe, la salle, éblouie, revint à bon port quand Pierre Botton, toujours lui, avoua qu'il gagnait aujourd'hui 4 000 francs par mois. Un murmure d'étonnement, presque de compassion, parcourut les rangs.

Mais le public brûlait déjà d'assister au premier défilé des bénéficiaires, appelés un à un à confirmer leur « curriculum vitae ». A « PPDA », le magistrat demanda, faussement naïf : *« Vous êtes journaliste à TF1, c'est bien cela ? – Oui, monsieur le président »*, répondit le présentateur-voyageur, qui risqua une ébauche de défense en assurant qu'il ignorait *« l'origine de ces fonds »*. Michel Mouillot, le Cannois, nia avoir perçu des *« salaires de complaisance »* pour des *« prestations fictives »*. Et Michel Noir, la dernière des trois célébrités à s'avancer pour ce pénible tour de piste inaugural, se contenta de confirmer les grandes lignes de sa biographie : marié, six enfants, 45 000 francs mensuels, maire de Lyon, ministre du commerce extérieur de 1986 à 1988.

Les acteurs étant présentés et les chiffres énoncés, il ne restait plus, avant d'entrer dans le vif du sujet, qu'à s'inquiéter de la loi et de ses multiples ficelles. Les avocats de Michel Noir ne s'en privèrent pas. Ils soulevèrent un point de procédure si délicat qu'il allait entraîner une suspension de l'audience jusqu'au mercredi 15 février. Le maire de Lyon pouvait-il être poursuivi devant ce tribunal alors qu'une partie des faits reprochés datent de l'époque où il était ministre (*lire ci-dessous*) ? Ainsi, à en croire ces mêmes avocats, s'il avait dû inviter, aux frais de M. Botton, ses principaux collaborateurs parisiens et lyonnais au restaurant de Paul Bocuse, le 26 juillet 1986, c'était pour le bien de ses activités ministérielles.

*« Dès lors, pourquoi n'avait-il pas payé sur les deniers du ministère ? »* objecta le procureur, Thierry Cretin, devinant derrière ces joutes procédurales une manière de repousser le procès au-delà des élections municipales du mois de juin, en des temps moins périlleux du point de vue politique. Le tribunal, à l'évidence embarrassé par cette charge plutôt bien argumentée, décida de s'accorder une journée et demie de réflexion. Tout le monde s'empressa aussitôt de quitter le palais de justice : MM. Noir et Mouillot par l'escalier central, sous la pluie de l'hiver lyonnais ; Patrick Poivre d'Arvor par les coulisses, avec son frère Olivier, venu le soutenir. Chacun rentrerait à temps pour le journal de 20 heures.

***Philippe Broussard***

## Une procédure subtile

**DEPUIS** la loi du 24 août 1993, l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel, une fois devenue définitive, *« couvre, s'il en existe, les vices de procédure »*. Mais en l'occurrence, le lièvre habilement levé par la défense de Michel Noir ne paraît pas être de ces banales nullités faciles à écarter. En relevant que certains faits imputés au maire de Lyon auraient été commis alors qu'il était ministre du commerce extérieur, ses défenseurs invoquent l'illégalité de l'ordonnance de renvoi. En fait, il s'agit surtout d'un incident portant sur la compétence des juridictions correctionnelles.

Selon l'article 68-1 de la Constitution, les ministres *« sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leur fonction et qualifiés crime ou délit au moment où ils ont été commis »* et sont justiciables de la Cour de justice de la République. La réserve concernant les actes *« accomplis dans l'exercice de leur fonction »* n'est que de pure forme car la jurisprudence, extrêmement large, rattache tous les actes commis par les ministres à la détention du portefeuille. *« L'immunité est vraiment poussée très loin »*, note le professeur Jean Pradel dans son traité de droit pénal. Si l'on suit le raisonnement du bâtonnier Mario Stasi, le juge d'instruction était donc incompétent pour instruire sur ces faits et son ordonnance de renvoi serait donc illégale. Dans ce cas, le tribunal est-il régulièrement saisi ? Et dans l'affirmative, est-il compétent ?

Plusieurs éventualités se présentent. En premier lieu, les juges peuvent décider de *« joindre l'incident au fond »* en considérant que seul l'examen total du dossier leur permettrait de se prononcer utilement lors du jugement final. Pour ce genre d'incident, une jonction au fond paraît délicate. Dans deux affaires, l'une concernant des diplomates, l'autre un membre de l'Assemblée nationale, la Cour de cassation a sanctionné le fait de joindre au fond. Mais cette solution reste possible.

La seconde éventualité serait de suivre la piste indiquée par le parquet en n'évoquant à l'audience que les faits imputés à M. Noir pendant la période où il n'était pas ministre. « Saucissonnage » dangereux car l'ordonnance du juge d'instruction étant l'acte qui saisit le tribunal, est-il vraiment possible que les magistrats puissent faire un tri parmi les éléments qui leur sont fournis ? Et cette décision ne serait-elle pas déjà un jugement de procédure ?

Cette question amène à une troisième éventualité. Le tribunal rend un jugement ; il décide soit qu'il est compétent, soit que M. Noir ne peut pas bénéficier de sa qualité de ministre, soit en trouvant autre chose. Dans ce cas, le procès s'arrête là, car un jugement est susceptible d'appel puis de cassation. Ce n'est qu'après avoir épuisé les recours, au minimum dans plusieurs mois, que le procès pourrait reprendre.

Les arcanes du droit peuvent réserver d'autres surprises. Mais si les juges, pourtant informés de la nature de l'incident depuis la semaine dernière, se sont donné une journée de réflexion dans une audience fleuve où il n'y a pas de temps à perdre, c'est que la solution n'est pas simple. Quoi que l'on puisse penser de la méthode, la défense de M. Noir a manifestement jeté le trouble dans la procédure en soulignant un fait dont on peut seulement se demander pourquoi personne n'y avait pensé plus tôt.

***Maurice Peyrot***

# Sida : les professionnels de santé contaminés seront indemnisés

**SIMONE VEIL**, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a annoncé lundi 13 février, à l'issue du comité interministériel consacré à la lutte contre le sida, la mise en place d'*« une indemnisation de solidarité pour les professionnels de la santé – et en particulier les médecins et les infirmières – contaminés dans l'exercice de leur profession »*. Le fonds d'indemnisation installé par la loi du 31 décembre 1991 à l'intention des hémophiles et des transfusés évaluera le montant de la réparation. Trente cas de sida professionnel sont actuellement reconnus en France, et certains demandent l'inscription du sida au tableau des maladies professionnelles (*Le Monde* du 5 mai 1993).

Par ailleurs, le taux de TVA sur les seringues à insuline et sur les trousses de prévention destinées aux usagers de drogues par voie intraveineuse va être ramené de 18,6 % à 5,5 %. *« Les pharmaciens d'officine se sont engagés à répercuter intégralement cette baisse sur le prix de vente de ces produits*, a indiqué au *Monde* Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, qui a précisé que *« neuf mille Stéribox sont vendus chaque jour en France »*. Un plan de cinq ans (1995-1999) devrait enfin être mis en œuvre, qui prévoit *« dès la prochaine rentrée une véritable éducation à la santé, notamment une éducation à la sexualité, en milieu scolaire »*.

### JUSTICE

■ **FORBACH : une somme de 1,3 million de francs de dommages et** intérêts a été attribuée par le tribunal des affaires de sécurité sociale de Metz à Daniel Leroy, l'employé le plus gravement irradié après avoir pénétré dans un accélérateur de particules de l'entreprise Electron Beam Service (EBS), en août 1991 à Forbach (Moselle). Me Raymond Lagarde, l'avocat de M. Leroy, qui avait réclamé 3 millions de francs, a indiqué *« réfléchir sur l'éventualité de faire appel de cette décision »*. En février 1994, la cour d'appel de Metz avait condamné à un an de prison, dont un mois ferme, et à 20 000 francs d'amende Patrick Muller et Philippe Magnen, respectivement directeur et PDG de la société EBS.

■ **GRENOBLE : M Bernard Gallizia, avocat du vice-président du conseil général de l'Isère et maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, Jean-Guy** Cupillard, a indiqué lundi 13 février avoir fait appel vendredi 10 février de l'ordonnance de mise en dét*ention provisoire de son client.* M, Cupillard avait été mis en examen pour « complicité et recel d'abus de *biens sociaux, corruption passive »* et écroué le 8 février dans le cadre de l'affaire Névache portant sur des financements occultes d'élus par des entreprises (*Le Monde* du 9 février). La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble devrait examiner ce dossier le 23 février.

■ **CAHORS : les laboratoires Pierre Fabre**, dont le nom a été cité lors de la mise en examen de l'épouse du maire de Cahors, Mme Catherine Charles, pour complicité *« de prise illégale d'intérêts »* (*Le Monde* daté 11-12 février), ont indiqué lundi 13 février, que *« pas plus qu'ailleurs »*, ils *« n'ont bénéficié de quelque complaisance que ce soit »* de la mairie de Cahors. Une information judiciaire avait été ouverte il y a un an sur les conditions de la cession d'un terrain par la municipalité aux laboratoires Pierre Fabre et avait abouti à la mise en examen de l'épouse de Bernard Charles, maire de Cahors et député (Radical) du Lot, elle-même pharmacienne et consultante en cosmétologie pour ces laboratoires.

### FAITS DIVERS

■ **AFFAIRE GRÉGORY : les avocats de la famille Laroche** ont demandé, lundi 13 février devant la Cour d'assises de Dijon (Côte-d'Or), près de 2,8 millions de francs d'indemnités à Jean-Marie Villemin pour le meurtre de Bernard Laroche. Le père du petit Grégory avait été condamné en 1993 à cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis. Soulignant que son client avait déjà versé l'essentiel des 908 000 francs de dommages et intérêts auxquels il avait été condamné au titre des préjudices moral et matériel et des frais d'avocats, Me Arnaud Montebourg, avocat de Jean-Marie Villemin, a demandé que les parties civiles soient déboutées de leurs demandes.

# M. Colé rejette les informations le concernant parues dans la presse

**GÉRARD COLÉ**, ancien PDG de la Française des Jeux, mis en examen le 21 décembre 1994 pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux et ingérence, *« constate que la plupart des informations publiées dans la presse relèvent de la plus haute fantaisie »*, affirment ses défenseurs, Mes Patrick Maisonneuve et Claude Vaillant. *« M. Colé entend réserver d'abord ses explications au juge d'instruction auquel il a demandé, compte tenu de cette campagne, d'être entendu une première fois le plus rapidement possible sur le fond de l'affaire*, ont ajouté les avocats, lundi 13 février. *Il déplore une violation manifeste et répétée du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence »*.

La gestion de Gérard Colé, ancien conseiller à l'Elysée, contraint de quitter la tête de la Française des Jeux en décembre 1993, est mise en cause dans une instruction confiée au juge Isabelle Orsini.

**[Qualifiés de fantaisistes par les avocats de M. Colé, les faits relatés par « Le Monde » dans ses éditions des 20 et 26 janvier ont valu à l'ex-PDG de la Française des jeux une mise en examen, assortie d'un placement sous contrôle judiciaire et d'une caution de 1 million de francs. Ils sont, pour l'essentiel, contenus dans une série de rapports accablants des contrôleurs d'Etat de la FDJ, de l'Inspection générale des finances, puis de la police judiciaire. – Fl. G.]**

# Trois municipalités ont fait disparaître l'affiche du film « Harcèlement »

**DES MÈRES DE FAMILLES** ulcérées à Arcachon, quatre cents lettres et appels téléphoniques de protestation à la mairie de Versailles, des interventions musclées d'associations à Aix-en-Provence... Le film *Harcèlement* de Barry Levinson n'est sans doute pas un événement cinématographique, mais sa sortie n'a pas eu lieu dans la discrétion. Le contenu de l'affiche a ravi la vedette aux acteurs, déclenchant une polémique à l'initiative de quelques associations familiales plutôt conservatrices et de rares féministes (*Le Monde* du 10 février).

L'objet du délit mesure 120 centimètres sur 176. L'affiche martèle que *« le sexe, c'est le pouvoir »*, mais elle n'a rien de pornographique. Elle présente, dans la pénombre, Demi Moore, de dos, jupe relevée, chevauchant Michael Douglas. Sans doute, est-ce le fait que ce soit un homme qui se retrouve en position d'être *« harcelé »* qui a provoqué la colère de plusieurs associations familiales. Quant à la militante féministe, Gisèle Halimi, elle juge cette affiche *« dégradante »* pour les femmes. Le Bureau de vérification de la publicité (BVP), qui n'a pourtant pas le même pouvoir sur les campagnes promotionnelles de films que sur les campagnes publicitaires, a reçu en trois jours près de soixante lettres de protestation, provenant pour la plupart de groupements consacrés à la lutte contre la pornographie. Une minorité de lettres s'indignent de la représentation faite de la femme.

Les protestataires demeurent toutefois en nombre limité. Yvette Roudy, ancien ministre socialiste des droits de la femme, qualifie la polémique de *« grotesque, d'autant que le harcèlement à l'égard des femmes n'émeut pas grand monde »*. Aussi n'a-t-elle pas pas du tout l'intention de s'opposer à l'affichage du film à Lisieux (Calvados), la commune dont elle est maire. De son côté, l'Union nationale des associations familiales (UNAF) – la plus importante des organisations familiales – *« n'a pas l'intention de prendre position sur le sujet, dans la mesure où elle n'a été sollicitée par aucun de ses adhérents »*. L'Union féminine civique et sociale (UFCS) s'interroge : *« Cette affiche donne une image dégradante de la femme. Mais son retrait ne jouera-t-il pas en faveur d'une plus grande fréquentation des salles ? »* Enfin, le Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de la conférence des évêques de France, estime n'*« avoir pas à intervenir sur cette affaire »*.

### L'APPROCHE DES MUNICIPALES

A cinq mois des élections municipales, certaines associations bien-pensantes ont pourtant su se faire entendre. A Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) comme à Versailles (Yvelines), la Fédération des familles de France, qui regroupe selon ses dirigeants six cents associations sur l'ensemble du territoire, a été à l'origine du mouvement de reflux des affiches. La mairie (RPR) de Versailles comme celle (PS) d'Aix-en-Provence ont donné raison à ceux qui criaient au scandale. A Arcachon (Gironde), où il est interdit de se promener torse nu ou en maillot de bain en dehors des plages, *« pour raison d'hygiène »*, quelques discussions dans les rues de la ville ont suffi à Pierre Lataillade, maire (RPR) qui brigue un nouveau mandat, pour sentir *« combien certains de ses administrés étaient outrés »*. Si, dans ces trois villes, l'image honnie a disparu, la responsabilité formelle en incombe... à l'afficheur Jean-Claude Decaux, qui a accepté de répondre à la sollicitation des édiles et d'ôter des abribus l'affiche par laquelle le scandale est arrivé.

Redoutant visiblement de déclencher une polémique, aucun de ces trois maires n'a en effet usé de son pouvoir de police. *« L'arrêté aurait été illégal*, explique André Damien, maire de Versailles. *Il aurait fallu un trouble manifeste de l'ordre publique, c'est-à-dire des manifestations devant chaque affiche ou des destructions de panneaux. Là, tout s'est déroulé dans le calme. »* Le maire de Versailles n'a pas le sentiment d'avoir agi avec des arrière-pensées électorales. Néanmoins, il reconnaît que la ville abrite un certain nombre *« d'associations sensibles »*, telles que Familles de France, qui a demandé le retrait des affiches, mais aussi Laissez les vivre, qui milite contre l'avortement, et des groupes de catholiques intégristes. *« Ils représentent cinq cents personnes à Versailles*, reprend-il. *Mais ce n'est pas une raison pour heurter leur sensibilité... »*

*« Nous n'avons pas lancé un combat moral à propos du film* Harcèlement », assure pour sa part Jacques Bichot, le président de la fédération Familles de France, qui entend notamment *« combattre la prolifération d'affiches pornographiques qui polluent les murs des villes »* et le Minitel rose. Cette fédération, qui se dit apolitique et non confessionnelle, est cependant considérée comme proche des milieux catholiques et de la majorité.

Avant même que se déclenche cette offensive puritaine, l'affiche du film avait déjà fait l'objet d'un avis défavorable de la part de la commission de classification des œuvres cinématographiques. Effarouchée par le *« caractère provocateur de nature à heurter la sensibilité du public »* de l'affiche, la sous-commission chargée de la consultation du matériel publicitaire cinématographique avait proposé le 3 janvier au ministre de la culture de ne pas accorder de visa. *« Cette affiche*, affirmaient des professionnels, des représentants des ministères et des personnalités qualifiées, comme un membre du BVP, *entre dans la catégorie de celles qui ne peuvent être imposées au public par respect pour lui »*. Redoutant *« les réactions »* qu'elle *« ne manquerait pas de susciter »*, la commission a préféré recommander la non-diffusion de l'affiche. Un raisonnement qui, s'il était appliqué systématiquement, risquerait de nuire à bon nombre de spectacles.

Contrairement aux usages, et pour la première fois depuis son arrivée au ministère de la culture, Jacques Toubon n'a pas suivi l'avis – consultatif – de la commission. *« Je n'ai pas estimé devoir adopter cette mesure et ai décidé d'autoriser la diffusion de cette affiche »*, écrit-il dans un courrier adressé le 31 janvier à la société Warner Bros., distributeur du film. Rue de Valois, on souligne que M. Toubon a adopté *« une attitude libérale, parce qu'il ne voulait pas prendre une décision de censure morale »*.

***Michèle Aulagnon***

DISPARITIONS

# Bernard Jégat

## Le témoin-clé de l'affaire des Irlandais de Vincennes

BERNARD JÉGAT est décédé à Paris, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 février, d'un cancer. Le témoin-clé de l'affaire des Irlandais de Vincennes disparaît à l'âge de quarante-cinq ans sans avoir connu l'épilogue judiciaire de ce feuilleton commencé en 1982, qui restera comme le premier dossier ténébreux de la présidence de François Mitterrand. Depuis plus de douze ans, Bernard Jégat était habité par cette histoire, devenue tout à la fois son remords et son combat. Son remords, car l'erreur initiale fut la sienne quand, en août 1982, il se proposa comme un informateur providentiel à la cellule antiterroriste de l'Elysée. Son combat, car il n'eut de cesse, à partir de 1985, de faire éclater la vérité sur le montage policier auquel se livra sous ses yeux Paul Barril, alors numéro deux de fait de la cellule.

Né le 26 juillet 1949 à L'Isle-Adam (Val-d'Oise), Bernard Jégat obtint un CAP d'aide-comptable en 1967.

**INSOUMIS**

Appelé sous les drapeaux en 1969, il se déclara insoumis et fut condamné à dix mois de prison ferme. Réformé durant sa détention à Fresnes, il fréquenta l'université de Vincennes. Sympathisant des causes tiers-mondistes, touriste au Liban en 1976 dans l'espoir de contacter des Palestiniens, il se cherchait confusément un combat : ce fut l'Irlande républicaine, dont il aida certains réseaux installés en France à partir de 1979. Mais, après la victoire de la gauche en 1981, il rêva à d'autres aventures de l'ombre : au service de l'Etat.

En août 1982, alors qu'une vague d'attentats ensanglantait Paris, il crut reconnaître sur des portraits-robots diffusés par la police certains de ses amis irlandais. Il se trompait. Mais, entré en contact à sa demande avec Paul Barril, il fut immédiatement cru par ce dernier. La suite, révélée trois ans plus tard par Jégat lui-même, est connue : la plupart des pièces à conviction saisies au domicile des Irlandais arrêtés à Vincennes avaient été déposées par le capitaine Barril.

*E. P.*

# Jean-Baptiste Niel

## Un romancier hanté par la nuit

L'ÉCRIVAIN Jean-Baptiste Niel est mort dimanche 12 février. Il était âgé de trente-deux ans. Né le 12 avril 1962 à Valréas, il disparaît à l'âge du Christ, héros métaphorique de son dernier roman publié, *Ceci est mon sang* (Julliard, 1992). Atteint du sida, il avait décidé de choisir la transfiguration romanesque.

Curieux des mille aspects que prend l'humanité dans un univers nocturne, marginal, changeant, il s'exprimait avec un élan lyrique, qui lui inspira également des textes sur la peinture (récemment sur le peintre Cathelin, *Rachel*, aux éditions Michèle Trinckvel) et de nombreux poèmes. Son premier roman, *Vous qui passez dans l'ombre* (Gallimard, 1989), centré sur le personnage d'un transsexuel, père de famille, surnommé Epiphanie, faisait entendre les voix très différentes des amis entourant cette prostituée proche de la Divine de Genet.

Jean-Baptiste Niel venait d'achever un roman, *Connais-moi*, et un récit d'enfance, consacré à la famille nombreuse dont il était issu, *La Maison Niel* – texte autobiographique dont la parution est prévue chez Gallimard. Il se réconciliait avec une enfance sereine, mais qui, comme il l'écrivait dans une page bouleversante de *Ceci est mon sang*, portait déjà, inéluctable, sa mort.

*R. de C.*

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 12 février sont parus :

● **Aménagement du territoire** : un décret modifiant le dispositif de 1982 sur les primes d'aménagement du territoire. Le texte donne la liste des communes et cantons qui bénéficient de cette prime, dont le taux s'élève, selon les localités, à 17 %, 25 %, 28 %, voire 34 % de l'investissement réalisé par les entreprises qui veulent créer des emplois.

● **Fonction publique** : un décret portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat. Le renouvellement de cette assemblée est destiné à prendre en compte l'évolution de l'audience des organisations syndicales, marquée par l'émergence de la Fédération syndicale unitaire (FSU), ainsi que par le regroupement de la Fédération de l'Education nationale (FEN) et de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) au sein de la nouvelle Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) (*Le Monde* du 14 janvier).

## AU CARNET DU MONDE

### Naissances

Nadeige et Franck,
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Léo, Elie, Corentin COHEN-DRÉANNO,**

à Paimpol, le 11 février 1995.

---

Pontoise. Conflans-Sainte-Honorine.

**Quentin MONEGER,**

le 10 février 1995, à 18 h 45.

*« Il est l'appel de la vie à elle-même. »*
K. Gibran.

### Anniversaires de naissances

– Hayange-Nilvange.

Bon anniversaire,

**Papy Jost.**

Anna, Lou, Lucas, Baptiste.

---

– Happy Birthday,

**Poupinours.**

Philippe et Beatrix.

### Décès

– La Maison de l'Amérique latine,
a la profonde tristesse de faire part du décès, le lundi 13 février 1995, de

**Damian BAYON,**
éminent historien de l'art ibéro-américain.

---

– M. et M^me Yvan Saada,
M^me et M. Henri Cohen,
M^me et M. Ben Othman-Saada,
leurs enfants, petits-enfants, sœur et frères,
Parents et alliés,
font part du décès de

**M^me Georgette Hanna BONAN,**
veuve Albert Saada,

survenu le 10 février 1995, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

---

*« En vérité, en vérité, je vous le dis,*
*vous pleurerez et vous lamenterez,*
*et le monde se réjouira...*
*et vous serez tristes,*
*mais votre tristesse se changera,*
*en joie. »*
Saint-Jean, XVI, 22.

– M^me Hervé Demet,
née Marie-Louise Abadie,
son épouse,
Sa fille, sa petite-fille,
Michel-François Demet,
son fils,
Toute leur famille,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès subit, en sa quatre-vingt-quatrième année, de

**M. Hervé-Raymond DEMET,**
ingénieur honoraire des travaux publics de la Ville de Paris.

La bénédiction et l'absoute lui ont été données en l'église Saint-Martin de Meudon.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^me Hervé Demet,
8 *bis*, rue de Porto-Riche,
92190 Meudon.

---



– Clermont-Ferrand. Vichy. Rennes.

Le docteur Dominique-François Frézard,
M. et M^me Jean-Bernard-Griffiths,
M. et M^me Jean-Pierre Bonnet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Etienne FREZARD.**

Les obsèques ont eu lieu le lundi 13 février, à Labouheyre (Landes), dans la plus stricte intimité.

---

– M. et M^me Alain Durand,
et leurs enfants,
M. et M^me Philippe Durand,
et leurs enfants,
M. et M^me Fabrice van Moere,
M. et M^me Maurice Durand,
et leurs enfants,
M. et M^me Pierre Pain,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri DURAND,**
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'Etoile noire du Bénin,
officier du Mérite
de la République italienne,
inspecteur général de l'industrie
et du commerce (h),
ancien président de l'ISO,
président d'honneur de l'AFNOR,

survenu à Paris, le 11 février 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 février, à 10 h 15, en l'église Saint-Louis d'Hyères (Var).

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille, au cimetière d'Hyères, auprès de son épouse

**Madeleine,**

décédée le 6 avril 1993.

4, avenue Odette,
94130 Nogent-sur-Marne.
31, rue Fortuny,
75017 Paris.
26, rue Victor-Hugo,
83400 Hyères.

---

– Le personnel et la direction de la société Gaztransport & Technigaz,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Audy GILLES,**
président fondateur
de la société Gaztransport,
polytechnicien,
ingénieur en chef du génie maritime,
officier de la Légion d'honneur.

---

– M. et M^me Georges Niel,
ses parents,

– M. et M^me Jacques Lasry,
M. et M^me François Lasry,
M. et M^me Philippe Lasry,
ses enfants, Sara, Alice, Raphaël,
Jon et Maxime, ses petits-enfants,
M. et M^me Pierre Lasry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^me Rodolphe Bibas,
leurs enfants et petits-enfants,
M^me Mimi Antet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M^me André Amsalem,
leurs enfants et petits-enfants,
les familles parentes,
et alliées,
M^me Linda Martins,
qui l'a entouré de son
affection et de ses soins
attentifs
ont la tristesse de faire
part du décès de

**M. Jean LASRY,**
croix de guerre 1939-1945

survenu le 11 février 1995,

Les obsèques auront lieu
le mercredi 15 février
à 15 heures au cimetière
du Montparnasse.

Ni fleurs, ni couronnes

3, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

---

Les docteurs Daniel
et Françoise Flahault,
Sabine et Bernhard, Cyril et Elena,
Isabelle et Michel, Antoine et Chrystel,
M. et M^me Hubert Flahault,
Guillaume et Olivia, Laetitia
et Emmanuel, Thierry, Solène,
Le docteur Jean-Luc (†)
et M^me Sabine Flahault,
Patrice et Diana, Sandrine et Pascal,
Stéphane, Bertrand, Albane,
Le docteur et M^me Michel Liet,
Jean-Michel et Maria, François
et Marina, Jérôme, Isabelle,
M. et M^me Jacques Callery,
Jean-Brice, Damien, Hélène,
Le docteur
et M^me Georges Duval-Flahault,
Philippe et Caroline, Laurent et Marita,
Véronique et Emmanuel, Charlotte et Laurent, Claire, Marie,
Le docteur
et M^me Charles-Etienne Flahault,
Olivier et Alessandra, Anne (†), Caroline, David,
M. et M^me Dominique Flahault,
Laurent, Manuel, Ariane, Marine,
M. Michel Flahault,
M. et M^me Eric Marteau d'Autry,
Christilla, William,
M. et M^me Alain Requillart,
Anne-Sophie et Quentin, Alexis,
Céline, Charlotte, Maxime,
ses enfants et petits-enfants,

Thomas, Dany, Sylvia, Astrid,
Emmanuel, Alexandre, Nicolas, Alexis,
Marine, Adrien, Morgane, Tanguy,
Anatole, Quitterie, Cassandra,
Sylvain, Amaury, Flavien, Philippine,
Louise, Camille, Amélie, Tanneguy,
Constance, Charles,
ses arrière-petits-enfants,

M^me Bernard Manceau,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M^me Léon FLAHAULT**
née Madeleine Manceau,

entrée dans la Maison du Père, le 11 février 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e, le mercredi 15 février, à 11 heures, et sera suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière d'Herbeville (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

---

– M^me Anne Krakovitch,
son épouse,
M. et M^me Raymond Krakovitch,
Sophie, Alain et Cécile Krakovitch,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Joseph KRAKOVITCH**

survenu le 13 février 1995, dans sa quatrième-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Garches, le mercredi 15 février à 1( heures.

24, rue Pasteur,
92380 Garches.
4, allée des haras,
92380 Garches.

---

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Pierre LICHTMANN,**

survenu brutalement le jeudi 26 janvier 1995.

---

– Les éditions Stock,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur ami,

**Rachid MIMOUNI,**

survenue à Paris, le 12 février 1995.

L'inhumation aura lieu à Boudouaou, son village natal, en Algérie.

(*Le Monde* du 14 février)

---

– Francine de Laubier-Laloy,
son épouse,
Christian et Claudine de Laubier,
Tanguy et France de Laubier,
François-Dominique de Laubier,
ses enfants,
Romain, Anne-Sophie et Raphaëlle de Laubier,
ses petits-enfants,
M^me Christian de Laubier,
sa mère,
Et toute sa famille,

ont l'immense douleur de faire-part du décès brutal de

**Dominique de LAUBIER,**

survenu le lundi 13 février 1995, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 février, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard, à La Celle-Saint-Cloud.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

24, allée Jules-Verne,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

---

– Jean Pisani-Ferri,
directeur du CEPII,
Et l'ensemble des collaborateurs du Centre d'études prospectives et d'informations internationales,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Dominique de LAUBIER,**
conseiller scientifique du CEPII
depuis la création du centre.

---

Sa famille,
Et ses proches,
Xavier Nyssen,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 12 février 1995, à l'âge de trente-deux ans, de

**Jean-Baptiste NIEL,**
écrivain.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 15 février, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue du Petit-Nice,
84600 Valréas.
11, rue Charles-V,
75004 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

---

**Dominique PAVESI,**

agrégée de lettres,
ancienne élève de l'Ecole normale
supérieure de Sèvres,

nous a quittés le 7 février 1995, à l'âge de trente-trois ans.

Elle a souffert avec courage.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Barberaz-le-Haut (Savoie), le 10 février.

Huguette et Sylvain Pavesi,
ses parents,
Vincent,
son frère,
Ses grands-parents,
Les familles Pavesi et Dulliand,
Ses fidèles amis,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

33, rue Félix-Chautemps,
73200 Albertville.

---

– L'Association des administrateurs territoriaux de France,
a la très grande douleur de faire part du décès de leur ami et collègue,

**Jean-Marc ULMER,**
administrateur territorial,

survenu accidentellement le 9 février 1995.

---

– Marguerite Wilska-Dunin-Wasowicz,
son épouse,
Magdalena,
sa fille,
Les familles Dunin-Wasowicz, Le Goff, Wilski,
ont la douleur de faire part du décès, à Varsovie, du professeur

**Zbigniew WILSKI,**
historien du théâtre.

### Remerciements

– Le docteur et M^me Marcel Zahler
remercient ses amis,
collègues, élèves,
de l'hommage rendu à leur nièce

**Monique JOLY,**
professeur de l'université
Lille-III,

décédée le 11 novembre 1994.

### Anniversaires

– Il y a un an,

**Jeanne BOCA RATON,**

nous quittait.

Fée clochette, tu nous manques.

Familles Arciet, Jourdan, Carbonnel.

---

– A l'occasion du 50^e anniversaire de la disparition dans la Shoa de leur père,

**Louis BLOCH,**

Claude et Chantal Bloch,
Micheline et Claude Cohen,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits enfants (sabras), rappellent ici sa mémoire.

Poursuivi par les Allemands, il fut pris en décembre 1942 alors que la Suisse lui refusait son refuge et le livrait aux mains de ses bourreaux nazis et collaborateurs français. Emprisonné à Drancy, transféré à Auschwitz, il décédait au camp de Flossenburg en février 1945.

Que son souvenir soit associé à celui des autres membres de la famille emportés dans la tourmente, grand-père, oncles, tantes, cousins,
Sigmund-Elazar Bloch,
Joseph et Josephina Bloch
et leur fils Arthur,
Achille et Paulette Caron
et leur fils Raymond,
Lina et Maurice Bloch,
Nathalie Klugman et son mari,

décédés dans les camps de Gurs (Pyrénées, France) et d'Auschwitz (Pologne).

Que leur mémoire soit bénie.

12 Rétou Rashba,
Jérusalem - Israël.

---

– Le 15 février 1994,

**Anne-Marie CASSAGNOU**

quittait ce monde.

Ses nombreux amis rappellent son souvenir et s'attachent à conserver sa mémoire.

---



– Je dédie ma journée du 15 février 1995 à la mémoire de mes parents

**Rayzla GUTERMAN**
et
**Aron Szya FALCMAN.**

Ils s'étaient connus au Bund à Lodz, en Pologne. Rayzla est morte le 28 septembre 1974. Militante jusqu'à la fin de sa vie, elle disait qu'il ne fallait jamais cesser de lutter, non pour que les choses s'améliorent, mais pour qu'elles ne deviennent pas pires. Elle le disait en yiddish. Aron Szya, engagé volontaire dans l'armée française, fut démobilisé en mai 1940. Interné à Pithiviers le 14 mai 1941, il fit partie du quatrième convoi pour Auschwitz. Pendant l'été 1942 il est mort. Il n'a pas eu le temps d'avoir trente-cinq ans. Homme du Livre, il aimait les livres. Il a su protéger les siens dès 1940 en les confiant au fonds yiddish de la Bibliothèque Medem, à Paris.

---

Il y a un an,

**Jeanne BOCA RATON,**

nous quittait.

Fée Clochette, tu nous manques.

Familles Arciet, Jurdan, Carbonnel.

---

**HERVÉ**

15 février 1990.

Tu es toujours avec nous. Nous parlons déjà de toi à ton septième petit-enfant. Continue à veiller sur nous tous.

---

– Il y a un an, le 13 février 1994,

**Raymond MAUNY,**
archéologue et historien,

nous quittait.

Ses collègues, ses amis du Centre de recherches africaines (9, rue Malher, 75004 Paris).

---

**Fernande MENVIELLE-DUBOIS**

nous quittait le 15 février 1985.

Nous ne l'oublions pas.

### Communications diverses

– « La paix par l'économie au Moyen-Orient ? » avec le P^r Joseph Klatzman, auteur de *L'Economie d'Israël* (« Que sais-je ? » - PUF), et Joël Rochard, président du Cercle Bernard Lazare, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 16 février 1995, à 20 h 30.

---

– Centre Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris, mercredi 15 février, à 20 h 30 : « L'évolution communautaire du judaïsme en France », avec G. Israël et A. Loss.

# HORIZONS

ENQUÊTE

# Un bus nommé « Sarajevo »

**L'autocar rustique, beige et bleu, brinquebale pendant une trentaine d'heures, de Zagreb jusqu'en Bosnie centrale, le long de la côte Adriatique et dans la montagne. Récit, en deux épisodes, d'un voyage au long cours qui s'achève à pied, aux abords de la capitale bosniaque assiégée. Aujourd'hui, traversée de la Croatie.**

LES passagers du quai 303 ressemblent à tous les autres voyageurs de la gare routière de Zagreb. Emmitouflés, battant la semelle, ils tentent vainement de s'abriter des mauvais courants d'air d'une nuit glacée. Entourés de proches venus les accompagner avant le grand voyage, ils ont l'air tendu ou faussement désinvolte des gens sur le départ. A l'image de ceux qui sont rassemblés à quelques dizaines de mètres d'eux, sous les pancartes « Stuttgart » ou « Francfort ». Comme eux, ils sont d'abord passés au guichet des « lignes internationales », un étage au-dessus, pour acheter, en devises, leur billet à 65 marks. Encombrés de leurs bagages, ils ont ensuite descendu l'un des escaliers étroits et raides menant aux quais.

Ils leur ressemblent... jusqu'à ce que leur bus vienne, lentement, se garer devant eux. Il est un peu moins de 19 heures. Alors, la différence saute aux yeux. L'engin, beige et bleu, ressemble à un vieux car de campagne. Il tranche avec les véhicules de luxe entre lesquels il s'est faufilé et qui, dans quelques minutes, prendront fièrement la route du nord et de l'Allemagne, de la paix et du confort. Un tatouage, sur son flanc, achève de le retrancher de cet univers douillet : « Sarajevo ». Immédiatement, on enfourne valises, sacs, ballots et cartons dans les soutes ; on comble les vides, à l'arrière, entre des monceaux de sacs en plastique bourrés à craquer. Brefs adieux, dernières embrassades, ultimes recommandations. Par les deux portes, on s'engouffre. Sur le dossier des sièges en partie déglingués des chiffres ont été hâtivement peints en blanc. Ils ne correspondent pas à ceux inscrits sur les billets. Chacun se case, sans heurts, sans récriminations. Un souffle d'air comprimé, les portes se referment, par à-coups, hésitantes, sur le monde extérieur. Grincement d'embrayage, accélérateur, et le car déborde du quai. Destination Sarajevo pour les uns, la Bosnie centrale pour les autres. L'exclusion pour tous. Ce soir, il est presque plein. Hier, il n'emmenait qu'une dizaine de voyageurs. Avant-hier, chacun a dû repartir à pied ou en tramway dans Zagreb, après l'avoir attendu en vain ; ce jour-là, il n'était pas revenu de Bosnie-Herzégovine, bien que la liaison soit réputée quotidienne.

C'est la mésaventure qu'a connue Suleyman. Seul, arrivant d'Allemagne où il venait de passer un peu plus d'un mois avec sa femme et ses deux enfants réfugiés près de Francfort, il voulait regagner au plus vite sa ville assiégée. Perdu dans la capitale de Croatie, il avait entendu dire que la mosquée offrait le gîte aux Bosniaques dans le besoin. Le centre islamique attenant à l'édifice religieux dispose d'une dizaine de chambres d'hôtes. Las, il s'est fait éconduire ; il n'est pas croyant. Il est vrai qu'il n'était pas un réfugié à proprement parler.

Et les temps ont changé depuis ce printemps 1992 qui a vu déferler sur la mosquée de Zagreb des milliers de survivants du « nettoyage ethnique » pratiqué par les forces serbes dans les régions de Bosnie qu'ils ont conquises par le fer et par le feu. Les murs du centre islamique, alors reconverti en lieu d'accueil, retentissent encore des pleurs et des récits de massacres, de déportations, de destructions. Une toute petite pièce témoigne du rôle joué par la mosquée. Quelques jeunes gens s'y relaient autour d'installations radio ; d'ici, ils sont en liaison avec les enclaves musulmanes assiégées par les Serbes et parviennent à mettre en contact les membres des familles séparées par la guerre. Ainsi, grâce à des prouesses quotidiennes et à une longue chaîne de solidarité, Gorazde, Sarajevo ou Bihac peuvent-elles communiquer avec Zagreb, Ljubljana, Francfort, New York, Ottawa, Sydney ou Khartoum, voire Singapour.

Ce soir, le car est à l'heure. L'embarquement a été rapide, comme pour soustraire aux regards une méchante incongruité ou pour s'arracher le plus vite possible à la normalité, larguer les dernières amarres qui retenaient les passagers à un monde qui n'est désormais plus le leur. Un monde qui défile quelques minutes encore le long des vitres embuées : immeubles illuminés, lampadaires éblouissants, passants décontractés. Dernière manifestation d'un ordinaire qui s'évanouit, l'un des deux chauffeurs collecte méticuleusement les billets. Puis, c'est la plongée dans le noir. A l'intérieur de la grosse boîte en métal lancée dans la nuit, la vie s'organise doucement. Une communauté retranchée sur elle-même se soude autour de préoccupations qui, partout ailleurs, garderaient des proportions modestes mais qui, ici, sont d'une importance vitale. *« Où serons-nous lâchés exactement? A Tarcin* (petite localité de montagne proche de la capitale bosniaque) *ou plus près de Sarajevo ? »* Ce soir-là, la destination finale du car est, en principe, la Bosnie centrale et non la ville assiégée. Où les deux chauffeurs décideront-ils de bifurquer ? Ils sont seuls maîtres à bord. *« A la grâce de Dieu. »* Le conducteur de repos se veut rassurant. *« Ne vous inquiétez pas. Vous ne resterez pas coincés dans la neige. »* Voire...

PETIT à petit, le silence enveloppe l'arrière du bus. La moyenne d'âge y est moins élevée qu'ailleurs. Le centre bruit de conversations à voix basse. Une petite dame, très digne et quelque peu acariâtre, finit par retirer son austère manteau noir; elle garde quand même sa maigre toque de fourrure, qu'elle ne quittera pas de tout le voyage. C'est Ana. Institutrice croate de Kiseljak, ville proche du front, à quelques kilomètres des lignes serbes qui encerclent Sarajevo, elle n'est qu'à un an de la retraite. Son rêve – ainsi que celui de son mari, un juriste, – est de vendre sa maison pour aller vivre soit *« à la mer »*, soit dans la région de Zagreb où elle vient de rendre visite à sa sœur. Mais elle ne peut le faire pour le moment : sa fille, médecin, est toujours bloquée à Sarajevo, et elle s'est juré de ne quitter la Bosnie que lorsque son enfant aura réussi à sortir. A côté d'elle, une jeune fille blonde s'est figée dans une raideur qui ne se démentira que rarement. Les yeux rivés à la route, elle couve en silence ses maigres bagages, quitte à se tordre les jambes en une position parfaitement inconfortable.

A l'avant, l'atmosphère devient carrément joyeuse. Chauffeur et passagers ne cessent de parler, de raconter des histoires apparemment fort drôles. Les éclats de rire et les voix fortes ne parviennent toutefois pas à réveiller les deux jeunes enfants que leur mère a réussi à caser sur une seule banquette. Les histoires de Branko captivent tellement le chauffeur qu'à une centaine de kilomètres seulement de Zagreb il se trompe de chemin et doit faire un périlleux demi-tour en plein virage, ce qui lui attire les foudres d'Ana et quelques réflexions. Branko ne se démonte pas. Silhouette massive débordant largement de son siège, c'est « l'Australien ». Croate de Vitez, en Bosnie centrale, il a passé vingt ans à Sydney. Maintenant, il a deux passeports, l'un australien et l'autre croate qu'il est venu chercher à Zagreb avant de retourner, pour un temps, dans sa Bosnie natale. Il ne manquera pas, à chaque contrôle policier, d'exhiber, ensemble, les deux documents. Ce qui ne l'empêche pas de pester contre son sort actuel. Revenu, par malchance, des terres australes peu avant l'éclatement du conflit, il projette de les retrouver prochainement pour fuir la guerre, *« pure folie »* qu'il ne peut plus supporter.

La nuit avance, la torpeur gagne. De courbes en virages, de côtes en descentes, « Sarajevo » brinquebale dans une Croatie endormie. A 22 h 30, la montagne fait soudain place à une immense étendue plate, illuminée par la lune : l'Adriatique. La route directe, de Zagreb à Sarajevo, ne passe pas par la mer. Mais elle traverse une multitude de lignes de front infranchissables. Le détour s'impose. De 400 kilomètres, dont une partie d'autoroute, le trajet est passé à 900 kilomètres. Il faut, en hiver, trente-cinq à quarante-huit heures pour l'accomplir, quand on y arrive.

> De 400 kilomètres, dont une partie d'autoroute, le trajet est passé à 900 kilomètres. Il faut, en hiver, de 35 à 48 heures pour l'accomplir. Quand on y arrive.

A Senj, l'une de ces localités de la côte dalmate où fleurissent les vestiges d'une grandeur touristique passée, « Sarajevo » embarque une passagère. Sûre d'elle, un brin méprisante envers ses nouveaux compagnons, elle arbore un petit air revêche. S'ils avaient deviné la suite, presque tous les passagers auraient forcé le chauffeur à poursuivre son chemin en la laissant sur le bord de la route. Un peu plus loin, première pause. Il est 23 heures et « Sarajevo » se gare au pied d'un restaurant planté sur les rochers déchiquetés. Il s'appelle « La fée du Vélabite », du nom du massif montagneux courant le long de l'Adriatique. Là, dans la fumée et les odeurs de mauvais café, à bonne distance des autres consommateurs, l'heure est aux confidences.

Jesa Jaksic avoue qu'il est *« orthodoxe »*. Chacun a compris qu'il est serbe, sans qu'il ait eu à prononcer le nom honni. Expansif, convivial, un peu hâbleur, il se fait gloire d'appartenir à l'une des plus anciennes familles de Sarajevo. *« Certains assurent que nous faisons partie de l'aristocratie ; mais moi, ça m'est égal »*, lance-t-il avec une fausse modestie flagrante. Ses yeux pétillent dans un visage tout en rondeurs. Il ne cesse de triturer ses lunettes cerclées de métal. Ingénieur électronicien, détenteur d'un passeport bosniaque à fleurs de lis, Jesa explique qu'il participe à la confection de projets de reconstruction de la capitale bosniaque. Il a, dit-il, équipé en électronique certaines des principales réalisations de la ville, dont l'aéroport. Il a profité d'une mission – *« officielle »*, se plaît-il à souligner – pour passer quelques jours avec sa femme et ses enfants réfugiés à Zagreb. D'un œil discret, il jauge l'équipement de chacun en vue du passage, en partie à pied selon toute probabilité, du mont Igman.

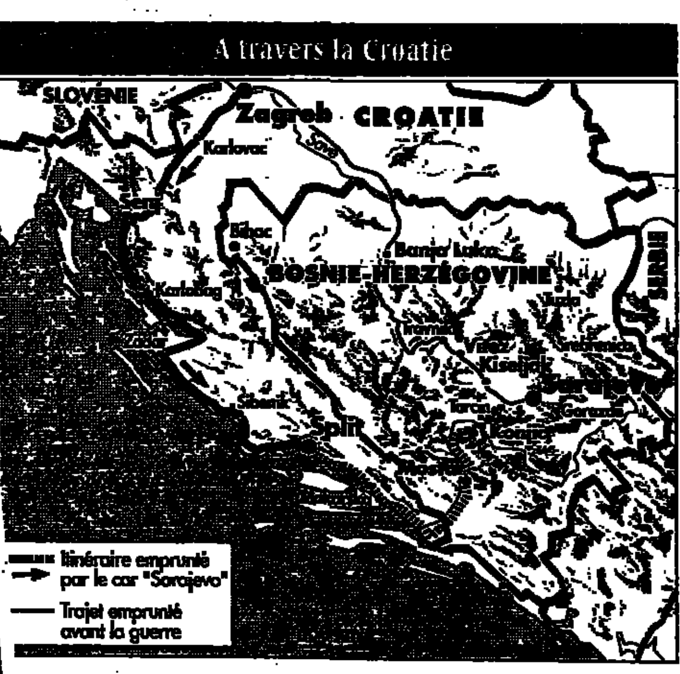
Cette traversée, il ne le sait pas encore, lui prendra, à lui, une quinzaine d'heures. A lui et à l'un de ses voisins, Kémal, qui, en cette nuit dalmate, se distingue par son extrême réserve. Lorsque le chauffeur finit par battre le rappel, on le voit, silencieux, réajuster sa veste de tweed et sa cravate, avant de regagner prestement sa place. Musulman, Kémal possédait l'un des plus importants négoces d'Ilidza, faubourg de Sarajevo aujourd'hui aux mains des forces serbes qui l'en ont chassé, le forçant à se replier sur une autre banlieue – musulmane, celle-ci – de la capitale. Garé à côté de « Sarajevo », se pavane un superbe car, style grandes lignes de luxe, immatriculé en Croatie. De l'intérieur, les passagers allongés sur de moelleux sièges-couchettes jettent un regard lointain sur le tas de boue qui leur bouche la vue sur la mer. « Sarajevo », sa petite communauté réembarquée, reprend la route, vilain canard se dandinant le long de la côte.

APRÈS un dernier gémissement des freins, le bus s'immobilise sur le port de Split. Loin, très loin du centre-ville, pratiquement en bout de quai, il est venu se serrer contre deux ou trois de ses semblables. Echoués là, ils prennent, eux aussi, quelque repos avant de repartir au petit matin pour la Bosnie. La fière cité portuaire dont l'histoire remonte à l'antiquité romaine, l'ancienne Spalato qui fut tour à tour croate, hongroise, vénitienne, française, autrichienne, avant de redevenir croate, est silencieuse ; le palais de l'empereur Dioclétien dort encore, lové au cœur d'une ville cernée d'immeubles au béton hideux. Seul le tapage de quelques ivrognes vient perturber son sommeil.

Discrètement, une demi-douzaine de candidats au départ profitent de l'escale pour s'installer dans « Sarajevo ». Il y a là essentiellement des jeunes gens – filles et garçons – venus respirer, avec l'air de la mer, un peu de paix. Au bout du compte, le car sera tellement bondé en repartant de Split que certains passagers devront gagner la Bosnie centrale sur les genoux d'autres voyageurs. Un homme grand et maigre, aux longs cheveux blonds, sans autre bagage qu'un petit sac en plastique et dont on ne tirera pas plus de deux ou trois mots, intriguera tout le monde jusqu'au bout ; c'est un Balte à l'allure vaguement mystique, qui demandera à être déposé à Mostar, sans que personne n'ait pu savoir ce qu'il allait y faire. Mostar, c'est la prochaine étape de « Sarajevo », dans cette Herzégovine ravagée par deux guerres successives, champ de bataille disputé par Serbes, Croates et Musulmans. Mostar, ville martyre aux plaies encore béantes.

*Yves Heller*

**Demain :**
Traversée bosniaque




AUTOBUSNI KOLODVOR
ZAGREB
AUTOBUSNA KARTA
--> SARAJEVO
datum polaska 10.01.1995 303
sat 19:00 peron 48
bus 1 sjedalo
CENTROTRANS SARAJEVO
cijena --> 2.70 K
53613*106/10.01.1995 18:28/5530
10.01.1995 19:00 5530
--> SARAJEVO 0.00 K
53613* 106/10.01.1995 18:28 CTS



# Difficile moralisation des marchés publics

*par Rémi Lopez*

QUELS qu'en soient les motifs, les ententes illicites d'un maître d'ouvrage et d'une entreprise sont condamnables, notamment par ce qu'elles ont toujours pour conséquences l'altération de l'oeuvre architecturale et l'amoindrissement de la qualité des constructions. Lorsque le code des marchés publics et les règles de concurrence sont bafoués, les architectes sont dans l'impossibilité d'exercer leur rôle de conseil et d'arbitre d'une saine concurrence, au nom de l'intérêt public. Les surévaluations ou les « économies forcées » se font toujours au détriment des futurs usagers et des contribuables. Les architectes déplorent régulièrement ces agissements qui portent gravement atteinte à l'intérêt général. Dès 1989, l'ordre des architectes avait pris position en faveur de la moralisation des marchés publics.

C'est aussi la raison de notre opposition déterminée aux marchés dits de *« conception-réalisation »*, dans lesquels l'architecte et tous ses partenaires – la maîtrise d'oeuvre – sont *« cotraitants »* de l'entreprise mandataire. La conception du projet est alors partie intégrante du marché d'exécution, faisant de l'architecte l'otage de l'entreprise.

Cette procédure, très en vogue dans la construction des lycées et collèges depuis quelques années, facilite les « ententes » dès la phase initiale d'une opération. Elle crée surtout une opacité totale des comptes, la maîtrise d'oeuvre étant tenue à l'écart des analyses, financière entre autres, des offres.

Les mêmes réserves s'appliquent aux marchés d'entreprises de travaux publics (METP) qui associent la conception au financement et à la maintenance *des ouvrages par l'entreprise* – pendant dix ou quinze ans. C'est encore le cas de la « concession trentenaire » – autre procédure « exceptionnelle » dont on a beaucoup parlé à propos du Grand Stade –, qui fait actuellement l'objet d'un groupe de réflexion au sein de l'administration ! Je serais tenté de dire que cette situation appartient déjà au passé car plusieurs textes publiés récemment devraient, à l'avenir, considérablement réduire, sinon supprimer, ces pratiques.

## Les organismes du logement social et les « majors » du BTP solidaires dans la contestation de la transparence des marchés

Les décrets d'application de la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique, entrés en vigueur le 1er juin 1994, sont pour une large part destinés à assurer la transparence des règles de passation des marchés publics. Ils fixent le nouveau cadre des responsabilités de la maîtrise d'oeuvre, au moyen d'une mission de base, obligatoire et indivisible, qui prévoit, outre les missions traditionnelles de conception, une mission d'analyse, notamment financière, *« comportant une comparaison des offres entre elles et avec le coût prévisionnel des travaux »* ainsi que – et c'est, en l'espèce, le point le plus important – *« la vérification des décomptes mensuels (...) et du décompte final établi par l'entrepreneur »*. Je cite ici le texte même de l'arrêté du 21 décembre 1993 qui précise exactement la nature de ces nouvelles missions.

Désormais, la responsabilité de la maîtrise d'oeuvre est donc claire, à tous les stades d'une opération de construction, y compris dans ses aspects financiers. Les décomptes seront établis de manière contradictoire. Tout cela n'est pas le fruit du hasard, mais la conséquence directe des textes « anti-corruption ». La mission de base est aussi destinée, d'une part, à permettre une consultation des entreprises par lots séparés – procédure qui évite les ententes d'entreprises générales et les sous-traitances successives – et, d'autre part, à contenir les opérations irrégulières : travaux fictifs, surfacturation, « fondations spéciales », etc. Bref, toute la litanie des malversations évoquées dans le dossier du *Monde* du 8 février par Paul Chemetov, Roland Castro, Philippe Alluin et Jean-Paul Mauduit. De telles dispositions, qui renforcent l'indépendance de la maîtrise d'oeuvre, augmentent les garanties d'une bonne gestion des fonds publics. De plus, les règles déontologiques des architectes constituent pour leurs clients et pour l'usager autant de garanties réelles qu'il appartient à l'ordre de faire respecter.

Encore faut-il que la maîtrise publique, les organismes HLM en particulier, accepte ces nouvelles missions et leur juste rétribution. Un guide des rémunérations a bien été publié par le ministère de l'équipement, mais ces organismes ont invité leurs adhérents à ne pas en tenir compte. Dans le même temps, le groupement syndical des « majors » du bâtiment (SNBATT) a engagé une action devant la Cour européenne de justice pour obtenir la banalisation des procédures de conception-réalisation, désormais strictement limitées.

Les organismes du logement social et les « majors » du BTP sont donc aujourd'hui objectivement solidaires dans la contestation de dispositions dont la finalité est de renforcer la transparence et la clarté dans l'exécution des marchés publics ! Au-delà même de considérations morales, d'ailleurs parfaitement justifiées, c'est à l'Etat, garant de l'application des lois et règlements, que revient la responsabilité de les faire appliquer. Elles peuvent utilement contribuer à éradiquer l'usage des financements occultes, en misant sur le rôle de l'architecte.

***Rémi Lopez*** *est président du Conseil national de l'ordre des architectes*

# Les architectes lavent-ils plus blanc ?

*par Paul Chemetov*

PAR un titre accrocheur qui occupe toute une page, *Le Monde* du 8 février me fait « dénoncer » les détournements de fonds des marchés publics du bâtiment ; le sous-titre qui me cite – nommément – me rend responsable de propos et d'une illustration dont l'esprit et la forme ne sont pas les miens, car la seule position morale que nous, architectes, puissions prendre ne peut se résumer dans la dénonciation des autres. Sommes-nous des justiciers ?

Le rabais sur honoraires, imposé par des maîtres d'ouvrages, que dénonce l'Ordre des architectes, n'est-il pas semblable dans ses conséquences au pot-de-vin de l'entreprise ? Traiter au rabais, au plus offrant et non au mieux offrant, c'est être incapable d'assumer en contrepartie le travail qu'attend et que paie la société, à l'architecte comme à l'entreprise.

Dans le même temps, la transparence que réclame l'emploi de l'argent public est-elle respectée dans le secret des expertises, des décisions techniques qui imposent sans débats tel tracé sans variantes, telle norme routinière ou absurde ? L'intimidation par l'expert, fût-il architecte, rend les choses de la ville étrangères aux citoyens. La généralisation du pourcentage politique et son faible rendement final rapporté à la masse des marchés pourrait inciter à le transformer en une retenue obligée à la source, car il est devenu aujourd'hui le commode prétexte de l'opacité des prix et de la qualité fluctuante des matériaux « similaires ». La corruption constatée, s'il ne s'agissait que de financer le coût d'une vie politique pluraliste, pourrait facilement trouver son équivalent purifié dans les économies que la société tirerait du refus de la politique-spectacle, de l'architecture-spectacle, de l'information-spectacle.

La pérénnité de la démocratie, comme celle de l'architecture – leur sort est lié – est à ce prix. La ville est une des pièces essentielles du jeu politique, du jeu économique et du jeu social. La responsabilité de l'architecte le rend acteur de ce jeu parce qu'il participe, peu ou prou, par la transformation de la ville, à celle de la société. Son intégrité n'en fait pas pour autant un chevalier blanc terrassant les dragons dans la jungle des villes, armé de son seul stylo ou aveuglant, tel Zeus, l'hydre maléfique par l'éclair d'une image de synthèse.

***Paul Chemetov*** *est architecte.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### DEUX DES ROTHSCHILD...

A propos du livre d'Herbert Lottman (« Le Monde des livres » du 13 janvier) *La Dynastie des Rothschild*, je relève cette phrase de Nicolas Weill : *« L'occupation voit ces dirigeants quasi naturels de la communauté juive quitter le territoire »*, phrase qui suggère, selon moi, une sorte d'abandon de poste. Il serait bon de préciser que deux d'entre eux, dont vous publiez la photographie, Alain et Elie de Rothschild, lieutenants dans l'armée française, furent faits prisonniers et, à ce titre, ont passé cinq années de captivité en Allemagne.

Ils ont, en effet, *« quitté le territoire »*.

Georges Meyer
Paris

### L'AUTRE VÉRITÉ CORSE

Venant après l'article d'Eric Fottorino consacré aux « Nouveaux bandits corses », le texte de Jean-Louis Andréani sur « L'infinie dérive de la Corse », paru dans votre édition du 31 janvier dernier, appelle de ma part quelques réflexions.

Certes, nous avons là une face de la vérité. Celle d'une Corse qui se laisse aller, qui va à vau-l'eau ; qui entre, un peu tard mais quand même, dans la normalité d'une société qui agresse les vieillards, qui se drogue et bien d'autres choses encore dont nous ne sommes pas les inventeurs.

Mais il y a aussi une autre face à la vérité, sur laquelle nous devons tous contribuer à jeter de la lumière, toujours plus de lumière (...). Je n'en veux pour preuve que les multiples et fécondes expériences de la vie culturelle, éducative, associative et syndicale, économique et même institutionnelle de ces trente dernières années, passées en général sous silence.

Parce que, chacun à notre tour, nous avons douté, nous avons vacillé, nous avons abdiqué, nous avons ouvert le chemin de la mort – celle qui sépare et non pas celle qui réunit éternellement –, nous sommes tous de nouveaux bandits corses. Et parce que, chacun à notre tour aussi, nous avons espéré, nous avons résisté, nous avons avancé, aujourd'hui encore nous avançons, nous résistons, nous espérons.

Quant au droit, auquel comme vous nous aspirons, est-il de la responsabilité exclusive du citoyen ou bien est-il partagé – déchiré – entre les citoyens et les institutions qui l'établissent, le mettent en oeuvre, le contrôlent, en répriment les abus ? Y a-t-il en ce domaine, comme le disait récemment un haut magistrat, un *« comportement culturel négatif »* des Corses, ou ce comportement est-il partagé par tous ceux qui le tolèrent, voire le favorisent (mais ceci est une très longue histoire) ?

N'a-t-on pas trop longtemps pris la différence pour de l'opposition, jusqu'à la transformer en désespoir pour certains ?

Toni Casalonga
président
du Conseil économique,
social et culturel de Corse

### RÉVÉLATION

Tout n'a pas été dit sur les péchés de Jacques Gaillot. Il est aussi membre du comité de soutien à la proposition de loi pour le désarmement unilatéral de la France, aux côtés de Bernard Clavel, René Dumont, Solange Fernex, Albert Jacquard, Denis Langlois, Théodore Monod, etc. La preuve qu'il fréquentait bien une bande de voyous occupés à déstabiliser notre société si bien ordonnée et si belle.

Albert Ratz
Gard

### ECRIVEZ SIMPLE ET CONCIS

Bonne chance au nouveau *Monde*. Mais pourquoi donc n'écrivez-vous pas simple et concis ? C'est, autour de moi, une chose que l'on reproche souvent à votre journal.

Ch. Kruczyk
Caen

Le Monde

# L'Europe et ses armées

EN mars prochain, il n'y aura plus de conscrits dans les forces armées belges. La décision était annoncée depuis pratiquement deux ans. Elle est devenue exécutoire. La Belgique rallie le camp, en Europe, des rares pays – comme la Grande-Bretagne – qui confient leur sécurité à une armée d'active, réduite en effectifs pour des raisons budgétaires. Dans le cas présent, l'armée belge fond de moitié, et cette amputation, outre qu'elle a inquiété la haute hiérarchie militaire à Bruxelles pour des considérations qui ne sont pas seulement d'ordre corporatiste, n'a pas été davantage appréciée par les commandements de l'Alliance atlantique.

A ce jour, tous les autres Etats européens membres de l'OTAN s'en tiennent à la conscription, avec une durée du service qui peut aller de quatre à vingt-quatre mois selon les cas. La ressource démographique excédant souvent les besoins des armées, ces services nationaux sont de plus en plus sélectifs, c'est-à-dire de moins en moins égalitaires ou universels. La France en sait quelque chose : il n'est pas une campagne électorale qui ne fournisse l'occasion, à certains des candidats, de soulever ce problème de l'inégalité des jeunes devant ce qu'on a appelé l'*« impôt du sang »*. L'actuelle campagne pour le scrutin présidentiel de mai, en France, n'a pas échappé à la règle.

Mais, au-delà de ce débat, il est une question plus fondamentale : si l'Europe de la sécurité cherche à se construire, peut-elle se bâtir sur des systèmes nationaux de défense fort différents les uns des autres ? En d'autres termes, comment des armées de métier et des armées de recrues – qui ont des modes de fonctionnement interne assez dissemblables et font référence à des « cultures » militaires hétérogènes – pourraient-elles coexister et opérer de concert si, d'aventure, l'urgence apparaissait ?

Dans l'hypothèse, qui devient la plus fréquente, de la constitution de corps d'armée plurinationaux en Europe, cette question n'est pas de pure rhétorique. Deux des armées qui sont de plus en plus souvent appelées à agir ensemble comme les forces françaises et allemandes n'ignorent pas cette réflexion. On en a pour preuve le fait que, de part et d'autre du Rhin, les états-majors sont déjà convenus par avance qu'ils devront – dès lors que leurs intérêts sont désormais si étroitement imbriqués – se concerter obligatoirement si les gouvernements se décidaient d'un commun accord à maintenir ou à abandonner leur service militaire à l'avenir.

Force est cependant d'admettre que, dans les pays européens, à l'Ouest comme à l'Est, la tendance va dans le sens d'une réduction drastique des effectifs sous les drapeaux. L'objectif avoué est d'avoir une armée plus puissante en matériels, et donc en puissance de feu, avec moins d'hommes en uniforme. Les crédits nécessités par les premiers sont prélevés sur le budget alloué aux seconds. Il sera difficile, dans ces circonstances, de faire l'impasse sur les conséquences d'une telle évolution : comment, en effet, mieux « muscler » une troupe, sinon en choisissant de l'organiser davantage autour de forces de métier plus immédiatement disponibles ?

# Fièvres outre-mer

UN drapeau tricolore brûlé aux antipodes par des manifestants encagoulés et armés de cailloux fait partie de ces images fortes qui soulèvent toujours de l'émoi en métropole. La scène vient de se dérouler à Papeete, en Polynésie française, à l'issue d'une semaine d'agitation sociale provoquée par le licenciement de deux employés d'une brasserie. Un chef-lieu départemental totalement paralysé où les salaires ne sont plus versés et où les commerces sont asphyxiés n'est pas chose courante en France. C'est pourtant le sort que connaît Fort-de-France, en Martinique, où une grève dans le secteur bancaire fait tache d'huile.

Les deux événements ne sont aucunement liés. Les contextes locaux martiniquais et polynésiens sont particuliers et l'on chercherait en vain la « main » d'un chef d'orchestre unique qui inspirerait tout à la fois les grévistes de Fort-de-France et les activistes de Papeete. Seul le hasard du calendrier les mêle dans une attention subite de la mèrepatrie pour une France d'outre-mer qui avait déserté la chronique de ses inquiétudes. On pourrait même ajouter, si l'on veut être exhaustif, la récente expression de mauvaise humeur des indépendantistes canaques du FLNKS qui viennent de boycotter, à Nouméa, le « comité de suivi » des accords de Matignon, signés en 1988 au lendemain de la tragédie d'Ouvéa.

Ces trois signaux d'alarme ne peuvent être décryptés avec profit que si l'on commence par éviter le cliché apocalyptique d'un outre-mer français au bord de l'explosion. Les indicateurs sociaux qui résument la fragilité des DOM-TOM – démographie galopante, taux de chômage record, urbanisation débridée... – sont effectivement lourds de menaces. L'insistance à souligner ces forces centrifuges ne doit pas pour autant occulter la réalité des forces de rappel qui neutralisent rapidement les flambées de colère. L'étroite dépendance financière vis-à-vis de Paris dans laquelle se trouvent corsetées ces anciennes colonies a jusqu'alors enrayé bien des dérives.

L'autre illusion d'optique consisterait à amalgamer les DOM et les TOM. Dans les « territoires » de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, la revendication identitaire autochtone reste vivace tandis que les « départements » créolisés des Antilles, de la Guyane et de la Réunion succombent plus facilement aux sirènes de l'assimilation.

Ces réserves faites, l'alerte qui retentit actuellement à Papeete et à Fort-de-France pose un même défi à la France : celui de la redéfinition de ses liens avec ses « confettis » dans un contexte de mutation géopolitique accélérée. Que faire de Papeete alors que Mururoa s'est quelque peu démonétisé ces dernières années ? Et comment renflouer durablement Fort-de-France alors que la Commission de Bruxelles cherche à démanteler les chasses gardées ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

## Le football *par Ronald Searle*



# Edouard Balladur ou l'inévitable ennui

*Suite de la première page*

Plus que la fin de *« quatorze ans de socialisme »*, ainsi qu'il le proclame, la politique d'Edouard Balladur en est la résultante. De la réforme et même, tout simplement, de l'action politique, il représente ce qu'en laissent pour héritage les deux septennats de François Mitterrand.

De rupture en modernisation, de cohabitation en France unie, des cent dix propositions de François Mitterrand à la fin tragique de Pierre Bérégovoy, en passant par le *« devoir de grisaille »* de Michel Rocard, la politique est devenue ce qu'en dit Edouard Balladur : un art fastidieux et sans éclat de la concertation, du dialogue avec une société qui paraît inébranlablement assurée d'elle-même, confortée dans ses intérêts, ses égoïsmes, ses habitudes par le culte voué à la « société civile » et par les échecs des gouvernements successifs face au chômage.

**La politique est devenue un art fastidieux du dialogue avec une société confortée dans ses égoïsmes**

De quelque côté que l'on se tourne, le narcissisme règne en maître. Il n'est pas jusqu'aux manifestations en faveur des sans-logis qui, dans le plus chic des quartiers parisiens, ne se transforment en démonstration télévisuelle. Pour justifier une candidature que l'absence d'échec du gouvernement – autant dire, si on le permet, et par les temps qui courent, sa réussite – et l'ambition de son chef – somme toute légitime, comme toute autre – rendaient vaine, Jacques Chirac a installé l'exclusion au rang de « nouvelle frontière » à conquérir.

La pertinence du propos est incontestable. Et pourtant... Depuis vingt ans que la France est en crise, comme l'a rappelé lundi Edouard Balladur, des chômeurs de longue durée aux chômeurs en fin de droits, aux nouveaux pauvres et aux exclus, que n'a-t-on dit de la déchirure du tissu social, de son caractère insupportable et des dangers qu'elle présentait pour l'équilibre général ? Le traitement social aidant, l'équilibre s'est maintenu. La société vit avec ses exclus, sans en souffrir, apparemment, outre mesure. Les exclus eux-mêmes font partie du décor, redécouverts chaque hiver grâce à l'abbé Pierre et, de loin en loin, lors de manifestations qui font descendre sur Paris les zonards de banlieue.

La volonté politique, dont se réclame Jacques Chirac, n'est certes pas sans écho. Selon les sondages, la sienne intéresse un électeur sur cinq, ce qui n'est pas rien. L'inutile succès de Jacques Delors, avant qu'il ne disparaisse du paysage il y a tout juste deux mois, avait montré que les Français étaient prêts à croire en un projet volontariste. La renonciation du président de la Commission européenne a sonné, cependant, comme un signal de l'inanité de cette croyance. La gauche, qui devrait porter l'aspiration à la transformation sociale, ne le peut plus ou pas encore. La droite – ou une partie de la droite –, qui le pourrait, ne le veut pas.

A ce paradoxe d'une aspiration au changement, d'une part, et de la domination de forces inaptes à la traduire dans les faits, d'autre part, il existe une explication simple et qui comporte sa part de vérité : la classe politique, discréditée, serait hors d'état d'entraîner le pays vers des choix vraiment raisonnables, c'est-à-dire ouvertement audacieux. Cette modestie imposée est une des clés du balladurisme. Le premier ministre est bien placé pour savoir la fragilité des piliers politiques sur lesquels son gouvernement s'est appuyé pendant deux ans. L'affaire des HLM de la région parisienne donne à penser que le feuilleton est loin d'être terminé.

La crise de confiance qu'a diagnostiquée Edouard Balladur en préambule à la présentation de son programme ne tient pas toute, cependant, au soupçon de corruption qui pèse sur l'ensemble des responsables politiques. Les scandales n'avaient pas empêché les républicains de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle de transformer le pays et, même, d'assumer victorieusement une guerre. A cette époque, la croissance économique permettait aux conflits d'idées et d'intérêts entre les groupes sociaux de se déclarer et, de crise en crise, de trouver leur résolution.

Un siècle plus tard, alors que la reprise économique est déjà ferme, la société en reste au *statu quo* prudent des années de pénurie. Lionel Jospin évoque le partage du travail en s'interdisant de parler de celui des salaires. Robert Hue propose un manifeste plutôt qu'un programme. Jacques Chirac personnifie un refus davantage qu'il n'avance des solutions (il a prévu de le faire vendredi 17 février). Philippe de Villiers tient un discours flou sur les « valeurs » en contournant soigneusement toute question d'arbitrage économique. Jean-Marie Le Pen caresse d'une phrase lasse son obsession favorite, l'immigration.

Edouard Balladur promet, quant à lui, des mesures fiscales qui encourageront les Français à devenir propriétaires. Avec plus d'ironie qu'il ne veut bien en montrer, il pense que la société demande avant tout à être rassurée. Ce n'est peut-être pas glorieux, mais qui dira le contraire ?

***Patrick Jarreau***

## RECTIFICATIFS

### Dresde

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre éditorial du 14 février, ce n'est pas la reine Elisabeth, mais la reine-mère, portant le même prénom, qui a inauguré à Londres en 1992 le monument dédié à Arthur Harris, commandant en chef de la Royal Air Force pendant la guerre.

### Raymond Barre

Une erreur de transcription des propositions de Raymond Barre pour une redéfinition de la Sécurité sociale nous a fait écrire, dans *Le Monde* daté 12-13 février, que cette redéfinition *« passe (...) par une réduction des dépenses et par une augmentation des recettes »*, qui *« ne doivent* [pas] *être différenciées »*. Elles ne doivent pas, au contraire, être *« indifférenciées »* pour assurer, comme le souhaite M. Barre, une meilleure justice sociale.

### Chômeurs

Dans la première édition du *Monde* du 7 février, l'article de Michel Godet publié en page « Débats » était indûment titré : *« Plus de 27 000 ou plus de 240 000 chômeurs en 1994 ? »*. Il fallait bien sûr lire : *« Plus 27 000 ou plus 240 000 chômeurs en 1994 ? »*.

# On reconnaît...

*par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

*Nous manquons de repères, à ce qu'il paraît. Inventons-en, au lieu de maugréer.*

ON RECONNAIT :

- Les rousses, à ce qu'elles s'habillent en vert.
- Les gens de pouvoir, à ce qu'ils se plaignent d'en manquer.
- Les gens de pouvoir, à ce qu'ils radotent prématurément, faute qu'on leur ait coupé la parole.
- Les gens de pouvoir, à ce que, en public, ils sont toujours en train de faire des messes basses avec leur voisin.
- Un chirurgien, à ce qu'il porte un noeud papillon.
- Les porteurs de noeud papillon, à ce qu'ils s'imaginent à l'abri du ridicule.
- Les personnes ayant le goût de l'échec, à ce que les attirent les mots imprononçables ; exemple : *spécificité*.
- Les passagers guettés par la nausée, en mer, à ce qu'ils chantonnent les premiers.
- Les porteurs de postiche, à ce qu'ils vous défient, du regard, de vous en apercevoir.
- Les humbles de naissance, à ce qu'ils écrivent leur prénom après leur patronyme, *Dupont Michel*, comme en classe et à l'armée – seuls endroits où ils furent quelqu'un.
- Les *Dupont Michel*, à ce qu'ils n'osent pas rapporter les propos d'autrui au style indirect. Exemple : *« le docteur m'a dit comme ça, prenez des calmants. »* – Les *Michel Dupont*, à ce qu'ils s'approprient la prescription : *« Le docteur m'a dit de prendre des calmants. »*
- Les femmes à yeux noirs déçues de ne pas les avoir bleus, à ce qu'elles se fardent les paupières de turquoise.
- Le glorieux à ce qu'il file volontiers l'anecdote.
- Le diseur d'anecdotes, à ce que celles-ci tournent discrètement à son avantage. Exemple : *« Alors le général m'a dit, ce n'est pas à vous que j'apprendrai, Monsieur le conseiller... »*
- Les gens effrayés de vieillir, à ce qu'ils commencent leurs phrases par : *« Je ne sais si c'est l'âge, mais... »*
- Les hommes inquiets pour leur virilité, à ce qu'ils n'en reviennent pas de leurs prouesses.
- Les anciens dépravés à ce qu'ils déplorent la dégradation des moeurs.
- L'antisémite à ce qu'il défie d'être confondu.
- L'homme d'honneur à ce qu'il laisse aux inférieurs le respect des lois.
- L'homme épris d'honneurs à ce qu'il se défend de les avoir cherchés.
- Le menteur, à ce qu'il offre de fournir des preuves avant qu'on lui en demande.
- L'avare, à ce qu'il n'a jamais d'argent sur lui.
- L'avare, à ce que les dépenses des autres, aussi, lui semblent excessives.
- Les couples unis, à ce que l'un fait mine de découvrir les vieilles tirades de l'autre.
- Les couples soudés, à ce que l'un réclame ou amène les rengaines de l'autre.
- Les couples las, à ce que l'un tousse quand l'autre ouvre la bouche.
- Le « médiatisé », à son air importuné d'être reconnu dans la rue ; l'ancien « médiatisé », à son air faussement soulagé qu'on ne le reconnaisse plus.
- Le piètre amant, à ce qu'il se gare au diable, et qu'il se retourne une dernière fois vers son auto.
- Le vrai jaloux, à ce qu'il s'inquiète qu'on ne l'inquiète pas.
- L'écrivain amateur, à ce qu'il truffe son livre d'exergues, pour faire cultivé.
- L'écrivain amateur, à ce qu'il parle de lui dans ses dédicaces.
- Les gens de droite, à ce qu'ils prononcent *Mit'rand*.
- Les gens de gauche, à ce qu'ils disent : *leur* Balladur.
- Les candidats aux élections, à ce qu'ils parlent de *« ce pays »*, au lieu de la France, et de *« faire en sorte que »* quand ils ne savent pas quoi proposer.
- Les snobs de gauche, à ce qu'ils voteraient volontiers Laguiller.
- Les snobs de droite, à ce que, pour un peu, ils voteraient Arlette.

**ALUMINIUM** Pechiney a annoncé le 13 février une perte prévisionnelle de 3,5 milliards de francs pour 1994, à la suite de changements de méthodes comptables et d'amortissements exceptionnels.

● JEAN-PIERRE RODIER, son PDG, souhaiterait que le groupe d'aluminium soit privatisé au début de 1996. Il compte réaliser 10 milliards de francs de cessions d'actifs pour alléger son endettement de 25,8 milliards. Cette remise en ordre devrait permettre au groupe de bénéficier d'un fort rebond en 1995.

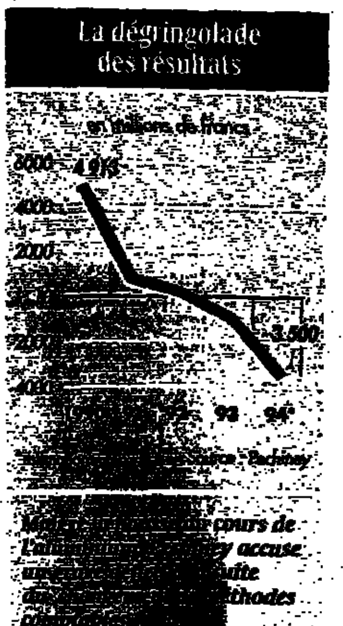
● PECHINEY a réalisé un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs en 1994, en hausse de 11 %. La branche aluminium redevient bénéficiaire. L'emballage, en revanche, a été pénalisé par la hausse de ses coûts d'approvisionnement. American National Can, en cours de restructuration, pourrait redevenir rapidement une filiale très rentable.

# Pechiney remet en ordre ses comptes avant sa privatisation

## Le groupe français affiche une perte de 3,5 milliards de francs pour 1994. Des provisions exceptionnelles ont été passées pour American National Can, filiale d'emballage acquise en 1988. Comme chez Elf, le PDG utilise de nouvelles règles comptables

**PECHINEY** engage une marche accélérée vers sa privatisation. Désireux d'être mis sur le marché au début de 1996, afin de profiter du cycle ascendant de l'aluminium, Jean-Pierre Rodier, son PDG depuis juillet, presse le pas. Après avoir revu l'organisation (*Le Monde* du 27 janvier), il s'attaque aux comptes du groupe. Alors que Jean Gandois, son prédécesseur, avait prévu un retour à l'équilibre pour l'année 1994, Jean-Pierre Rodier a annoncé, le 13 février, des pertes. Selon les premières estimations, le groupe devrait enregistrer un déficit de 3,5 milliards de

La dégringolade des résultats




francs, à la suite d'un amortissement exceptionnel de 2,5 milliards liés aux « écarts d'acquisition ». En 1993 Pechiney avait enregistré une perte de 980 millions de francs.

Jean-Pierre Rodier n'a-t-il pas été tenté de surcharger le passé ? Il s'en défend. Sa remise à jour des comptes a toutefois été sans concession. Pechiney a décidé de réestimer un par un tous ses actifs. Les écarts d'acquisition (différence entre le prix payé au moment de l'achat et la valeur comptable), qui représentent 16 milliards de francs à la fin de 1994, doivent faire l'objet, selon ses calculs, d'une dépréciation de 3,5 milliards de francs, dont 2,5 milliards de francs pour la part du groupe. Compte tenu des importants changements intervenus sur le marché américain de l'emballage, American National Can (ANC) est la première dans cette remise en ordre. Sur le total des éléments exceptionnels, l'amortissement des écarts d'acquisition de la filiale américaine s'élèverait à 3,4 milliards de francs, dont 2,3 milliards pour la part du groupe.

M. Rodier a, de plus, choisi de provisionner la totalité des engagements pris par ses filiales américaines pour les soins médicaux et l'assurance-vie qu'elles offrent à leurs retraités. Ce changement va imposer un complément de provision, qui devrait se traduire par une baisse de 1,1 milliard de francs des capitaux propres du groupe, et une baisse de 96 millions de francs du résultat net. En outre, le groupe d'aluminium a décidé d'adopter, à partir de l'exercice 1995, les normes comptables américaines US GAAP pour établir ses comptes consolidés.

Ces modifications en rafale des comptes ont, toutefois, un impact immédiat. Pechiney International, qui regroupe les activités emballage et les élements de turbomoteurs (Howmet) du groupe, devrait afficher une perte nette de l'ordre de 4,5 milliards de francs, après la prise en compte de l'amortissement exceptionnel. Son endettement, lui, passe de 12,8 à 14,5 milliards de francs, soit 1,58 fois ses fonds propres. La situation financière de Pechiney est tout aussi tendue. Le groupe d'aluminium affiche un endettement de 25,8 milliards pour 16 milliards de capitaux propres.

Le président, qui vise un taux d'endettement sur fonds propres de 50 %, voire 30 %, a déjà prévu de réaliser 10 milliards de cessions d'actifs, soit 20 % de la valeur du groupe. A l'entendre, il n'a que l'embarras du choix entre Howmet, Carbone Lorraine – spécialisé dans l'application électrique et le génie chimique –, le verre, voire certaines unités d'aluminium comme Becancourt, au Canada, ou Tomago, en Australie. Rien n'est encore définitivement arrêté. *« L'idéal serait d'avoir réalisé 5 milliards de cessions avant la privatisation »*, analyse le président de Pechiney, qui souhaiterait, par ailleurs, bénéficier d'une augmentation de capital au moment de sa mise sur le marché.

**Les dix plus grosses survaleurs françaises**

Ecart entre le prix d'acquisition et la valeur comptable (en milliards de francs)

| | |
|---|---|
| Alcatel Alsthom | 35,8 |
| Rhône-Poulenc | 22,4 |
| Schneider | 17,8 |
| Pechiney | 17,4 |
| Elf Aquitaine | 16,5 |
| Danone | 16,4 |
| Générale des Eaux | 13,4 |
| Saint-Gobain | 10,3 |
| Lyonnaise des Eaux | 7,2 |
| Thomson | 7,2 |

Source : L'Information financière, 100 groupes industriels et commerciaux-CIC, 1994.

Ces allégements joints au changement comptable ne pourront que faciliter le rebond de Pechiney. Déjà, le groupe a connu une bonne activité l'an dernier. Son chiffre d'affaires atteint 70 milliards de francs, en hausse de 11 % sur 1993. Soutenu par une forte demande, la branche aluminium réalise un chiffre d'affaires de 18 milliards et une marge opérationnelle de 480 millions contre un déficit de 276 millions en 1993. L'an prochain, les comptes de la branche devraient encore s'améliorer : le groupe a décidé de remplacer ses ventes à terme par une politique de couverture par options, afin de profiter au mieux des cours élevés de l'aluminium.

L'emballage, en revanche, n'a pas eu l'effet stabilisateur attendu sur le bilan. Malgré une hausse de son activité, la branche a vu sa marge opérationnelle tomber de 1,9 à 1,4 milliard de francs, essentiellement à cause de la boîte-boisson aux Etats-Unis. ANC n'a pu répercuter l'an dernier auprès de ses clients la forte hausse de ses coûts d'approvisionnement. Les hausses de prix de 30 % annoncées au premier janvier devraient permettre à la filiale américaine de redresser ses comptes cette année. De plus, Pechiney a provisionné 600 millions de francs pour restructurer sa filiale américaine. Allégé, ANC pourrait, au moment de la privatisation, se révéler très rentable.

*Martine Orange*

**COMMENTAIRE**

## L'HABILE MONSIEUR RODIER

Jean-Pierre Rodier, nouveau PDG de Pechiney, avait un double problème : assumer l'héritage de son médiatique prédécesseur, Jean Gandois, qui tente depuis de moderniser le patronat français, et rendre le groupe privatisable pour fin 1995. Il lui fallait apurer les comptes du producteur d'aluminium, lourdement endetté par l'acquisition d'American National Can (ANC) aux Etats-Unis à l'automne 1988, sans paraître charger la barque de son illustre prédécesseur, dont tout le monde – y compris Michel Rocard, premier ministre de l'époque – avait alors vanté la politique audacieuse de diversification.

Comment, en même temps, rendre Pechiney rapidement présentable auprès des investisseurs pour profiter de la situation de l'aluminium ? Le groupe n'a pour l'heure rien d'attrayant pour des marchés financiers moroses.

Jean-Pierre Rodier a su habilement résoudre son casse-tête en prenant modèle sur Philippe Jaffré, PDG d'Elf, qui a utilisé un changement de méthodes comptables pour faire passer des pertes inattendues. A la différence près que M. Rodier recourt à ce système avant de lancer sa privatisation, et non après l'avoir réalisée, comme le fit M. Jaffré. Par la même occasion, il ne prend aucun risque sur l'avenir. M. Rodier peut ainsi « nettoyer » ses comptes en arguant avec élégance d'un changement de méthodes comptables pour faire passer l'héritage de M. Gandois, dont le bilan apparaît aujourd'hui beaucoup moins glorieux qu'il y a quelques mois.

*Claire Blandin*

# Les entreprises françaises doivent encore « nettoyer » leur bilan

**LES GROUPES** français ont fait de la croissance externe tous azimuts à la fin des années 80. L'objectif était de prendre pied sur de nouveaux marchés, comme les Etats-Unis. Mais les Français ont réalisé ces acquisitions au moment où les prix étaient au plus haut, juste avant que les Etats-Unis, puis l'Europe, n'entrent en récession. Ils ont dû constater dans leur bilan que la valeur comptable des entreprises rachetées était bien inférieure au prix réellement payé. Cette différence a été inscrite dans les comptes en immobilisations incorporelles sous différentes dénominations : écarts d'acquisition, marques, parts de marché. Mais ces actifs immatériels n'ont de valeur que s'ils permettent à l'entreprise de se développer et d'améliorer sa rentabilité future. La récession a laminé la valeur de ces actifs immatériels. Que vaut une part de marché acquise à prix d'or quand le chiffre d'affaires du secteur baisse de 10 % ? Quel est le prix d'une marque lorsque les consommateurs la boudent ?

Soucieux de ne pas avouer qu'ils les avaient payées trop cher, les chefs d'entreprise français ont refusé de déprécier leurs acquisitions. Ils se sont, pour la plupart, contentés d'amortir leurs écarts d'acquisition sur la période maximale autorisée de quarante ans. A la sortie de la récession, les Français n'ont toujours pas nettoyé leur bilan. Difficile, dans ces conditions, d'être crédibles sur les marchés financiers internationaux. Philippe Jaffré, président d'Elf, a attendu d'avoir privatisé son groupe pour déprécier les investissements à tout va de deux de ses prédécesseurs *(Le Monde du 27 janvier)*. Cette semaine, c'est au tour de Pechiney de se décider à un peu plus de transparence comptable.

Quoi qu'il en soit, 1995 sera une année charnière pour les entreprises françaises qui suivent les règles comptables de l'International Accounting Standards Committee (IASC). Elles devront adopter une nouvelle norme, qui les obligera à amortir leurs survaleurs non plus sur quarante ans, mais sur vingt ans au maximum. Il leur faudra donc rattraper leur retard d'amortissement, en passant une perte exceptionnelle. En revanche, les groupes qui suivent des normes américaines – comme celles que vient d'adopter Pechiney – pourront continuer à les amortir sur quarante ans.

Pour leur défense, les entreprises expliquent que ces phénomènes comptables sont connus des analystes financiers et qu'ils n'affectent pas leur marge d'autofinancement, les acquisitions ayant été payées depuis longtemps. Certes, mais pourquoi avoir alors présenté, depuis des années, des comptes en trompe-l'œil aux petits actionnaires ?

*Ar. L.*

# Sextant Avionique : les salaires avant l'emploi

## La grève se termine chez le fabricant d'instruments de bord

**UN SONDAGE** réalisé à l'automne dernier par l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP) l'avait prévu : l'année 1995 devrait être marquée par des tensions sociales essentiellement provoquées par des revendications salariales. A cet égard, le conflit qui s'achève chez Sextant Avionique est en tous points exemplaire.

Au départ, une société de haute technologie, spécialisée dans l'électronique de vol, issue de cessions d'activités de Thomson et de trois filiales d'Aérospatiale. Lors de sa création en 1989, 9 000 personnes y travaillaient. Aujourd'hui à peine plus de 4 100 dont environ une moitié d'ingénieurs et cadres. Avec trois plans sociaux depuis 1991, des salaires gelés en 1992 et à peine revalorisés depuis, cinq fermetures de sites, trois ouvertures (dont une à Conflans-Sainte-Honorine décidée en 1991 par Michel Rocard et une à Châtellerault suscitée en 1992 par Edith Cresson) et des clients qui imposent chaque année des prix de plus en plus bas, la société a vécu dans un maelström permanent.

Pourtant, fin 1993, les partenaires sociaux savent encore innover. Pour éviter une partie des 635 suppressions d'emplois prévues en 1994 et 1995, la direction et trois syndicats (CFDT, CGC et CFTC) concluent un accord comportant, entre autres, une réduction du temps de travail pour tous, une incitation au passage à mi-temps, des jours de chômage partiel et des préretraites progressives. Consultés par référendum, plus des trois quarts des salariés approuvent la démarche.

Mais en 1994 la conjoncture semble se retourner : si les commandes ne repartent pas, la direction décide d'utiliser une partie des fonds propres ainsi que les résultats de l'année précédente (2 millions de bénéfices en 1993) pour lancer *« de nouvelles études sur de nouveaux produits pour de nouveaux marchés »*, tient à préciser Max Matta, le directeur des ressources humaines. Pour remotiver les salariés, la direction annonce la conclusion d'un contrat avec le russe Mig et l'existence d'un projet mené en commun avec le canadien Bombardier. Le retour des heures supplémentaires – provoqué par le développement des études, selon la direction, – alors que les départs se multiplient achève de semer la confusion.

**UNE ÉTINCELLE**

*« La direction a sous-estimé le plan de charges et a trop réduit les effectifs »*, analysent, unanimes, les syndicats. La remise d'un trophée de l'innovation sociale par le ministre du travail à l'automne est perçue comme une provocation. Le climat se tend. Conséquence : quand s'ouvrent les négociations salariales fin janvier, *« les salariés qui se sont serré la ceinture pendant trois ans veulent aujourd'hui bénéficier de la reprise »*, explique un jeune cadre participant au piquet de grève de l'usine de Vélizy.

Alors que la direction propose une augmentation générale de 2,1 %, 2 % de primes individuelles pour les cadres et l'embauche de cent cinquante personnes, une intersyndicale composée de la CFDT, de la CGT et de Force ouvrière réclame une augmentation uniforme d'environ 800 francs pour tous. Quant aux embauches, *« si l'entreprise a besoin de recruter, qu'elle le fasse. Cela n'a rien à voir avec la politique salariale »*, estime un représentant de la CFDT... en désaccord sur ce point avec sa confédération.

Dans ce contexte, il suffit d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres : vexés que, sur le site de Vélizy où doit être transféré le siège social par mesure d'économies, la direction veuille installer une agence de voyages en plein milieu de *« leur »* cafétéria, les syndicats appellent à divers débrayages puis lancent un mot d'ordre de grève. L'entrée de deux établissements, Vélizy (1 400 salariés) et Bordeaux (600 salariés) sera même cadenassée par les syndicats – une première dans l'histoire de l'entreprise – et la grève sera bien suivie à Valence (900 salariés), Châtellerault et Vendôme. Seul le siège de Meudon sera totalement épargné.

Même si le dialogue n'est jamais tout à fait rompu, les rancœurs s'accumulent de part et d'autre. Les salariés reprochent à la direction une augmentation des cotisations de prévoyance : pourtant l'amélioration de la couverture accompagnée d'une hausse des cotisations est une revendication syndicale. Par ailleurs, les représentants des salariés ne se font pas faute de rappeler qu'en 1993 les rémunérations des dix principaux dirigeants ont fait un bond de 15 % par rapport à 1992. *« Désinformation »*, réplique la direction : tout s'explique par l'importance de la part variable dans les salaires des dirigeants, pour qui 1992 avait été une année catastrophique.

Sur les salaires, la direction a tranché : les augmentations générales atteindront 300 francs et les augmentations individuelles des techniciens supérieurs et des cadres représenteront 1,2 % de la masse salariale. En tout celle-ci croîtra de 2,6 %. Petit à petit, les sites reprennent le travail et seul Vélizy était encore en grève lundi 13 février au soir. Il ne reste plus qu'à tirer les leçons des quinze jours de conflit. Alors que tout le monde s'attend à une progression de la CGT – deuxième organisation derrière la CFDT – aux prochaines élections professionnelles, Max Mattta ne croit plus aux vertus du partage du travail et s'interroge à demi-mot sur la stratégie de communication interne à adopter quand les nuages s'estompent sans que le soleil revienne. Une question que Sextant Avionique n'est pas seule à se poser.

*Frédéric Lemaître*

# Nouvelles Frontières a stabilisé ses bénéfices en 1994

**ENCORE** une année où Nouvelles Frontières, à défaut d'augmenter ses bénéfices, les stabilise : alors que nombre de ses concurrents ont cruellement souffert de la crise, le groupe de Jacques Maillot a réussi en 1994 à consolider sa place de premier voyagiste français au départ de France. Pour l'exercice qui s'est achevé le 30 septembre 1994, le groupe a enregistré un résultat courant avant impôts de 164,6 millions de francs, soit une progression de 1 %. En revanche, le chiffre d'affaires enregistre un bond de 15,5 %, s'établissant à 6,14 milliards de francs. Un décalage qui traduit bien la diminution des marges à laquelle Nouvelles Frontières, comme ses concurrents, doit faire face.

Au total, sur l'exercice 1993-1994, 1,9 million de personnes, contre 1,65 million au cours de l'exercice précédent, ont été séduites par les circuits et séjours du voyagiste. *« C'est une bonne année en nombre de clients »*, estime Jacques Maillot. Plus de la moitié des clients ont d'ailleurs opté pour des formules incluant des prestations. Le PDG du groupe de tourisme convient que les marges ont baissé essentiellement en raison du prix moyen du voyage, qui a lui-même reculé de 1 % (soit près de 4 % sur les trois dernières années). Signal encourageant, depuis le mois d'octobre, les marges auraient tendance à se restaurer.

Autre motif de satisfaction pour Jacques Maillot, le groupe, qui emploie actuellement 3 000 personnes, a créé au cours de l'année écoulée quelque 300 emplois et ouvert une trentaine de nouvelles agences. Mis à part les emplois offerts par le réseau de distribution, les autres postes l'ont été dans l'aérien avec sa filiale Corsair (et sa flotte de 7 avions) ainsi que dans les hôtels-clubs Paladien. Une nouvelle destination a été créée en Nouvelle-Calédonie avec un Boeing 747 acheté 60 millions de francs à la Royal Air Maroc.

La Grèce, avec près de 500 000 clients, reste la destination préférée des Français, devant les Antilles (330 000 clients en 1994 contre 255 000 un an avant), vers lesquelles Jacques Maillot songe à augmenter la capacité de ses vols pour améliorer ses marges. Selon lui, les clients restent fidèles mais sont de plus en plus sensibles aux prix et toujours attentifs à la qualité. De nouvelles tendances se dessinent en faveur de la formule week-end ou avion-trois nuits d'hôtel-location de voiture, qui rencontrent un succès grandissant.

Le groupe a également connu une bonne progression à l'étranger, par le biais de Nouvelles Frontières Distribution internationale, dont le nombre de clients a progressé de 16,45 % pour atteindre 386 000 clients. Le chiffre d'affaires a progressé de 17,8 %. L'Italie, la Belgique et la Suisse, et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis et le Canada, ont connu une croissance très sensible.

*François Bostnavaron*

# La fusion Renault-Volvo aurait été organisée six mois trop tard

## Pehr Gyllenhammer, l'ancien patron du groupe suédois, rêvait d'une grande alliance avec la firme au losange

**Installé à Londres où il est devenu président d'une petite banque conseil, MC European, Pehr Gyllenhammer estime aujourd'hui que les tergiversations du gouvernement français pour privatiser Renault et son désir de conserver une action préférentielle dans le nouveau groupe ont été fatales à la fusion tardive des deux sociétés. Industriel dans l'âme, le Suédois demeure singulier parmi les banquiers de la City.**

LONDRES
*correspondance*

Plus d'un an après sa démission fracassante, le 2 décembre 1993, conséquence du retentissant mariage raté entre Volvo et Renault, Pehr Gyllenhammer, ancien patron et figure emblématique de Volvo, a encore du mal à masquer sa déception derrière le sourire bienveillant du banquier d'affaires londonien qu'il est devenu. *« Je suis persuadé que le projet aurait pu aboutir si le gouvernement français avait clairement indiqué sa volonté de privatiser Renault, ce qui après tout était son intention, si on avait abandonné la clause de la Golden Share* [qui permettait au constructeur français de rester maître de son capital] *et s'il n'y avait pas eu tous ces retards du côté français... »*

La finance est la troisième incarnation de cet homme de cinquante-neuf ans qui a déjà connu deux vies antérieures dans sa Suède natale : l'assurance et l'automobile, à laquelle il a consacré – au sens religieux du terme – la plus grande partie de sa carrière. *« Je porte, certes, ma part de responsabilité dans cet échec. La poussée nationaliste en Suède, utilisée par mes ennemis au sein du groupe, a également joué. Le chauvinisme explique qu'il existe si peu de véritables fusions à l'échelle internationale. Cela dit, les principaux obstacles sont venus de la France »*, insiste « PG », en recevant *Le Monde* au dix-septième étage d'un immeuble d'acier de la City, abritant les bureaux de la nouvelle banque d'affaires qu'il préside depuis cet été.

*« Je n'éprouve aucune amertume et c'est sans doute la raison pour laquelle j'ai été capable de me lancer dans une aventure toute nouvelle, mais je demeure persuadé que si le projet de fusion Renault-Volvo avait été rendu public six mois plus tôt, nous aurions gagné »*, souligne-t-il, visiblement possédé, bien qu'il s'en défende, par le constant besoin d'autojustification devant l'échec de la *« fusion du siècle »*.

Dans cette petite salle de réunion austère, dépourvue des gadgets habituels – ni tableaux ni plantes vertes – le président de MC European Capital se montre courtois, séduisant, décontracté, avec une aisance aristocratique. Tout à la fois banque conseil, fonds d'investissement, intermédiaire sur les marchés et gestionnaire de grosses fortunes, ce petit établissement, fondé l'an dernier par Hans Joerg Rudloff, ancien patron de la filiale européenne du Crédit suisse - First Boston, et Peter Ogden, ex-directeur de la Morgan Stanley, lui a redonné goût à la bataille. Ce tandem, allié à des intérêts suisses et à la Banque Bruxelles Lambert, a apporté le capital de 110 millions de dollars.

**PROPENSION A PHILOSOPHER**

*« Je ne me considère pas vraiment comme un banquier, mais sur le créneau du conseil au client, de la levée des capitaux ou de la restructuration, mon expérience antérieure peut être utile »* : le nouveau président du conseil d'administration n'a pas encore attrapé *« the touch »* de la City, le costume bleu sombre, le col rond et les rayures ou la chevalière aux armes de la famille au petit doigt gauche. Avec son ensemble pied-de-poule, sa cravate à motif, ses chaussures brunes et le paquet de Camel dans la pochette de sa chemise blanche, ce businessman solide et trapu ressemble encore davantage à un ingénieur de l'automobile qu'à un seigneur de l'argent. La City semble d'ailleurs traiter, avec la désinvolture et la dérision qu'elle a toujours réservées aux industriels, les responsables de cette *merchant bank*, des *has been* dont certains sont d'une moyenne d'âge respectable, comme Lord Carrington ou François-Xavier Ortoli. Les banquiers du cru découvrent aussi avec une sorte de perplexité son inimitable propension à philosopher sur les grandes affaires du monde, qui n'est pas sans rappeler... Jacques Attali, l'ancien président de la Berd, qui n'est jamais parvenu à intégrer l'establishment. D'ailleurs, *« Attali est un ami »*.

Pour le fondateur de la Table ronde des industriels européens, animateur du séminaire de Aspen, qui fut conseiller du GATT et de l'ONU, le pantouflage dans une organisation internationale était une voie toute tracée, après vingt-quatre années passées aux commandes de Volvo. *« Des industriels français m'ont également fait des propositions. J'y ai songé. Mais ayant passé toute ma vie dans une énorme organisation, j'avais envie de me frotter à la petite et moyenne entreprise. »* Très bien introduit dans les milieux anglo-saxons, administrateur de Pearson et de Reuters Holdings, Gyllenhammer dispose d'au moins trois atouts : son réseau mondial de relations, sa bonhomie, qui masque une détermination sereine, et l'ancrage récent de son pays à l'Union économique. Pourtant, il entend lâcher les amarres avec la Suède où vivent ses quatre enfants. Le patricien scandinave et son épouse, amoureux de la mer tous les deux, des chevaux et de l'opéra, se sont installés à Chelsea. Pas question toutefois de s'affilier à l'un des clubs pour messieurs de Pall Mall, comme il sied à tout gentleman : *« Je suis membre du Bachelor's club de Götteborg, et cela me suffit. Ce cercle avait été fondé par un de mes ancêtres, un Ecossais. »*

*Marc Roche*

# Renault pâtit d'une concurrence accrue

## Le chiffre d'affaires consolidé du groupe n'a augmenté que de 5,15 %, pour une augmentation de 12 % des ventes de voitures

**LE GROUPE RENAULT** a enregistré un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 178,5 milliards de francs en 1994, *en hausse de 5,15%* par rapport à l'exercice précédent, a communiqué la direction du groupe, lundi 13 février. Le constructeur automobile, qui a immatriculé 592 700 voitures l'an dernier en France (soit une hausse de 12,5 %) pour une part de marché de 30 %, en a exporté 923 500 (non compris l'équivalent 231 500 véhicules en éléments à assembler dans ses usines à l'étranger), selon le comité des constructeurs français d'automobiles. Soit une hausse de 12,9 % de ses exportations. Le chiffre d'affaires consolidé intègre également l'activité de la filiale poids lourds, dont les volumes de vente ont progressé tant sur son marché domestique qu'à l'étranger. Ainsi la croissance du chiffre d'affaires de Renault se révèle moins importante que la progression de l'activité. Ce décalage traduit une baisse de la valeur moyenne des voitures vendues, sous l'effet conjugué, sur une année pleine, des dévaluations de certaines monnaies européennes (notamment la lire et la peseta), à l'été 1993, et de la tension sur les marchés. Autant d'éléments qui entraînent une compression des marges que seuls les gains de productivité permettent d'atténuer.

Dans ce contexte, Renault a besoin d'optimiser son outil industriel. L'usine de Setubal (sud de Lisbonne) pourrait en pâtir. Car ce site, détenu pour 30 % par l'Etat portugais et 70 % par l'ex-Régie, subit aujourd'hui le contrecoup d'un marché portugais plus que morose (–3,5 % en 1994 après une chute de 12 % en 1993). Compte tenu de la situation excentrée de Setubal en Europe, l'exportation vers d'autres marchés se révèle très coûteuse. Mais le gouvernement portugais estime que Renault, qui a bénéficié de 800 millions de francs d'aides jusqu'en 1988 pour s'installer à Setubal, n'a pas rempli son contrat. Il pourrait faire appel au tribunal de Genève si le constructeur décidait de fermer son usine.

COMMUNICATION

# « Libération » lance son « plan d'ajustements »

## La démission du directeur général illustre les difficultés rencontrées par le quotidien

Jean-Louis Péninou, directeur général de *Libération*, *« a démissionné »*. L'annonce a été faite, lundi matin 13 février, par Serge July, directeur-gérant, venu présenter devant le conseil de surveillance le *« plan d'ajustements, d'allègements et d'économies »* de 50 millions de francs décidé il y a deux semaines par le conseil d'administration (*Le Monde* du 28 janvier).

Journaliste de formation, Jean-Louis Péninou a expliqué, dans une lettre affichée rue Béranger, qu'il souhaitait revenir à l'écriture. Dans une lettre intitulée « A nos lecteurs », parue dans le quotidien du 14 février, Serge July rend un hommage appuyé à Jean-Louis Péninou, qui avait, *« dès le mois de décembre »*, proposé de *« démissionner »*.

Lancé lundi 13 février, le plan vise à *« réduire la voilure »* de la nouvelle formule du quotidien – « Libé III » – sans revenir à « Libé II », explique-t-on au journal. *Libération*, qui perd actuellement près de 14 millions de francs par mois, devra *« renouer avec l'équilibre d'exploitation dès la fin 1996 »*, précise un communiqué de la direction. Ce premier plan, qui prévoit cent départs et une réduction de la pagination à 60 pages, aurait été présenté par Serge July, au cours d'une réunion de chefs de service, vendredi 10 février, comme un plan de transition, modéré et à courte échéance. Selon un chef de service, il n'exclurait pas, s'il échouait, *« un second plan, au mois de juin, avec d'autres réductions d'effectifs et une nouvelle réduction de la pagination, autour de 48 pages »*.

Pour le moment, le plan d'ajustements, qui s'appliquera *« dans la transparence et la concertation »*, explique la direction, comporte un important volet social. Parmi les 510 salariés recensés, une *« quarantaine de postes permanents »* sont supprimés. Un *« guichet départs »* sera ouvert à cet effet. *« Tout doit aller très vite »*, précise-t-on.

La décision d'augmenter le prix de vente, en le faisant passer de 6 à 7 francs, n'a pas été prise officiellement, mais le nouveau tarif pourrait s'appliquer *« dès le 1er avril »*, confirme un administrateur. Comme prévu, la pagination est officiellement réduite de vingt pages par rapport à « Libé III ». Selon certains, il s'agira plutôt de *« 56 pages »*, la rédaction se trouvant réduite. Les articles des sections « Métro » et « Vous », qui subsistent mais seront considérablement réduites, trouveront leur place dans le magazine, a expliqué la direction. Ce dernier, malgré la quasi-absence de publicité, n'est pour l'instant pas officiellement remis en question.

Comme l'avait évoqué Serge July, le directeur artistique de l'agence Editorial, Claude Maggiori, a retrouvé le chemin de la rue Béranger au début du mois de février pour *« repenser les évolutions de la maquette »*. *« Tout cela calmement, et non pas dans la tourmente : on ne peut pas tout remettre par terre et tout reprendre à zéro. Les gens ne comprendraient pas. »* Des essais de maquette sont en cours (nouvelle typo, réduction du colonnage). Lundi 13 février, une assemblée générale s'est réunie à l'appel de tous les syndicats : CFDT, CGT, FO.

Majoritaire, la CFDT a proposé un partage du travail, avec des accords-cadres pour des deux tiers de temps. C'est lundi 20 février que la SAIP, société éditrice, doit se réunir en assemblée générale extraordinaire pour examiner l'émission de 75 millions de francs en obligations convertibles. Ce financement, qui remplace la deuxième tranche d'augmentation de capital, prévue à hauteur de 125 millions de francs avec de nouveaux actionnaires, devrait, selon un administrateur, être assuré à *« 95 % »* par Chargeurs. Le groupe de Jérôme Seydoux (12 %), qui s'était porté caution de l'opération, ne devrait en effet être suivi par aucun des autres actionnaires extérieurs, et notamment par BSN, qui possède 12,5 % du capital de la SAIP.

*Ariane Chemin*





## La justice accepte le plan de Renault en faveur de Chausson

**LUNDI** 13 février, le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a accepté l'offre de location-gérance du site de Gennevilliers par Renault. Il a toutefois obtenu que le loyer s'élève à 28 millions de francs, et non pas à 21 millions de francs comme le proposait initialement l'ex-Régie. Le comité central de Chausson pourrait attaquer le jugement en nullité. *« Renault ne peut pas être à la fois actionnaire, client principal et locataire »*, précise Bernard Massera, secrétaire général du comité central d'entreprise. Le représentant des salariés ne s'est pas non plus montré satisfait de la décision du tribunal, dans la mesure où il considère que les deux actionnaires, Renault comme Peugeot, étaient les dirigeants de fait de Chausson. Automobiles Peugeot, de son côté, va intenter un recours fondé sur l'illégalité de la proposition de Renault. Chez Peugeot, on considère que cette décision du tribunal illustre *« la méthode du gouvernement, qui consiste à choisir la solution la pire »*.

■ **DU PONT : le groupe américain table sur une croissance de 10 % de** ses ventes en Europe en 1995 dans la chimie et les spécialités, et de 8,5 % en moyenne d'ici à l'an 2000, pour atteindre 9 milliards de dollars de ventes dans cinq ans, contre 5,6 milliards en 1994, selon Robert Luft, président de Du Pont Europe. En 1994, Du Pont a dégagé un bénéfice de 2,7 milliards de dollars (14,3 milliards de francs) pour l'ensemble de ses activités dans le monde, y compris la branche pétrolière Conoco, contre 555 millions en 1993. Le chiffre d'affaires a augmenté, à 39,33 milliards de dollars contre 37,09 milliards l'année précédente.

■ **APPLE, IBM et COMPAQ** ont fortement augmenté leurs parts du marché des ordinateurs individuels au Japon. Pour la première fois, les ventes de micros ont franchi la barre des 3 millions d'unités en 1994, s'établissant à 3,32 millions, contre 2,46 millions en 1993, selon les données fournies par le consultant Dataquest. NEC, le numéro un nippon, a livré 1,56 million d'unités, en progression de 19,8 % par rapport à 1993. Sa part de marché a cependant été ramenée de 53,4 % à 47 %. Apple, désormais numéro deux sur le marché japonais, a vendu 513 500 machines, passant ainsi de 13,9 % à 15,5 % des ventes totales. IBM Japon, détrônant Fujitsu de la troisième place, a livré 331 900 micros, soit 10 % du marché total.

■ **AMERICAN AIRLINES : des tarifs promotionnels** ont été annoncés par la première compagnie aérienne américaine lundi 14 février. Ces tarifs promotionnels de printemps portent sur des réductions atteignant 40 % pour les vols intérieurs, 30 % pour les trajets vers le Mexique et les Caraïbes, et 25 % à destination de l'Europe. Ces tarifs seront valables sous certaines conditions pour les voyages effectués entre le 21 février et le 15 juin.

# Warburg paie l'échec de son rapprochement avec Morgan Stanley

### Simon Cairns, le directeur général de la banque d'affaires londonnienne, a démissionné

**La première banque d'affaires britannique, SG Warburg, subit le contrecoup de l'échec du projet d'alliance avec l'américain Morgan Stanley. Annoncé dans la précipitation, le rapprochement avait été enterré huit jours plus tard. Depuis, Warburg se retrouve en pleine tourmente et a annoncé, lundi 13 février, la démission de son directeur général, Lord Cairns, remplacé par Sir David Scholey, l'actuel président.**

**LA NOUVELLE DU DÉPART** de Lord Cairns a d'autant plus surpris la City qu'à l'origine il était censé cumuler en juin prochain les fonctions de directeur général avec celles de président laissées vacantes par le départ à la retraite prévu de Sir David Scholey. C'est finalement l'inverse qui s'est produit. Simon Cairns, cinquante-cinq ans, était directeur-général depuis 1991, après être entré chez Warburg en 1979. Il était considéré comme le principal artisan des fiançailles avec Morgan Stanley et a endossé la responsabilité de l'échec. Il a également été poussé vers la sortie par un conseil d'administration soucieux de voir la banque tourner la page.

Une tâche difficile alors que la démission de Lord Cairns fait suite à une véritable hémorragie de matière grise. La semaine dernière, Maurice Thompson et Michael Cohrs, deux de ses plus grandes figures, sont passés chez Morgan Grenfell, filiale de la Deutsche Bank. Ils étaient coresponsables des opérations sur actions à la direction des capitaux. Fin décembre, juste après l'annonce de l'échec des pourparlers avec Morgan Stanley, les responsables du secteur obligations, Peter Twachtmann et Peter Bass, avaient, eux aussi, quitté le groupe. Deux semaines plus tard, Warburg annonçait qu'elle se retirait du marché des euro-obligations, un métier dont la légende lui attribue la création en 1963.

#### MENACE D'OPA

Sir David Scholey, agé de cinquante-neuf ans, devra redresser la rentabilité de la banque et lui donner une nouvelle stratégie à la mesure de ses moyens. En annonçant à l'automne dernier une baisse de 58 % de ses bénéfices au premier semestre 1994, Warburg avait secoué la City. *« L'environnement reste difficile sur les marchés financiers, ce qui continue à avoir un effet très négatif sur les résultats de la banque »*, a reconnu Sir David Scholey dans le communiqué accompagnant l'annonce du départ de Lord Cairns. *« Notre première tâche sera de renforcer notre rentabilité et de prendre les décisions nécessaires pour accroître nos revenus et contenir nos coûts »*, a-t-il ajouté.

Selon des rumeurs insistantes à la Bourse de Londres, la première banque d'affaires britannique reste sous la menace d'une offre publique d'achat. Plusieurs scénarios ont été évoqués : la reprise des pourparlers avec Morgan Stanley ou l'arrivée sur les rangs d'autres banques d'affaires américaines telles que Lehman Brothers ou JP Morgan, avec qui Warburg avait eu des discussions en 1993. Les opérateurs citent également les banques allemandes Dresdner et Deutsche Bank comme d'éventuels repreneurs. Des rumeurs démenties par les intéressés. Mais au rythme où la célèbre institution financière se vide de ses dirigeants, elle pourrait finir par ne plus intéresser aucun acheteur.

Les difficultés de Warburg illustrent la mutation des banques d'affaires ou banques d'investissement, pour reprendre la terminologie anglo-saxonne. En voulant s'allier à Morgan Stanley, la quatrième banque américaine, les dirigeants de Warburg ont souligné qu'ils ne pensaient pas pouvoir rivaliser avec leurs grands concurrents américains en comptant sur leurs seuls moyens, limités. Un aveu de faiblesse qui conduit aujourd'hui à un recentrage sur les points forts – le marché d'actions et le conseil – et à l'abandon de l'activité obligataire internationale.

Les banques d'affaires sont engagées dans une course à la taille. Après la période folle de la fin des années 80, celle de la mode des OPA, des batailles boursières à répétition, des fusions-acquisitions, l'heure est à une redistribution des cartes à l'échelle mondiale. Leurs métiers réclament des réseaux internationaux importants et plus encore une capacité de placement et des fonds propres considérables.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'une d'elles n'annonce des licenciements ou le retrait de certains métiers. Le Crédit suisse First Boston a décidé, lundi 13 février, d'étudier l'abandon de certaines activités, dont les obligations municipales, la fermeture de trois bureaux américains et la vente de ses activités à Porto-Rico et de ses opérations de courtage en Australie. En 1994, le Crédit Suisse First Boston a licencié plus de 400 salariés sur un effectif total de près de 7 000 personnes. Le même jour, Salomon Brothers a annoncé la fermeture de sa branche investissements privés, consacrée à la gestion de fortune. Cet arrêt sera effectif fin avril et concernera 115 salariés sur un total d'environ 7 000. Là aussi, il s'agit de se recentrer sur les activités de base, explique Deryck Maughan, patron de la banque américaine. Goldman Sachs pourrait suivre dans cette voie. Après Merril Lynch, qui s'est allégé de 180 postes en janvier, la banque d'investissement, qui a perdu l'an dernier 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs) serait à son tour tentée par des réductions de coûts.

*Ba. S. et E. L.*




## Le fisc multiplie les procédures contre le dirigeant du groupe Valois

**MICHEL COENCAS**, président-fondateur de la Compagnie financière de Valois, est rattrapé par plusieurs dossiers. Le premier est instruit au tribunal de Montbéliard. Dirigeant des Affineries de Picardie jusqu'à ce que la société, qui appartenait à sa mère, soit liquidée en 1992, l'ex-président du club de football de Valenciennes lors de l'affaire OM-VA aurait, en 1990 et 1991, bénéficié de commissions particulièrement élevées. A cette même époque, la société familiale aurait réalisé des dépenses injustifiées pour le compte de Michel Coencas et aurait oublié de déclarer des ventes de fours industriels. L'administration fiscale a estimé qu'une vingtaine de millions de francs d'impôts (TVA et impôts sur les sociétés) avaient été soustraits au fisc. Le dossier a été porté devant la Commission des infractions fiscales (CIF), qui n'a pas encore émis d'avis, et transmis au pénal pour abus de bien social.

Un second dossier, concernant cette fois Valois Industries, le pôle visserie-boulonnerie du groupe Valois, est entre les mains d'Alain Philibeaux, juge d'instruction à Nanterre (Hauts-de-Seine). Michel Coencas et Jean-Claude Bennarrosh, son associé depuis 1987, sont soupçonnés d'avoir réalisé une plus-value de l'ordre de 40 millions de francs lors de la revente de la société Gemmer, une coquille vide créée en 1989 uniquement pour racheter le fonds de commerce de la filiale française de l'équipementier automobile américain TRW. Un an plus tard, Gemmer était cédée à Sadefa, autre filiale du groupe Valois, avec un belle plus-value. *« La reprise des activités de TRW France présentait beaucoup de risques. Les deux associés ont préféré les endosser plutôt que de les faire supporter à Valois Industries »*, maintient Robert Gautier, directeur juridique du groupe. Onze millions de francs d'impôt auraient échappé au fisc. Mais, en 1994, l'administration fiscale a dû abandonner son enquête. *« Cette décision de la Direction générale des impôts nous innocente et prouve que nous étions dans notre bon droit »*, commente Robert Gautier. Le dossier fut en réalité refermé, l'abus de droit invoqué par le vérificateur pour passer outre la prescription des faits ne se justifiant pas au regard de la direction générale des impôts. Dossier fiscal fermé mais dossier pénal encore ouvert. Les deux hommes ont été mis en examen pour abus de biens sociaux en janvier dernier.

Groupe européen de sous-traitance mécanique pour l'industrie automobile, Valois – dont le chiffre d'affaires à fin 1994 est estimé à 5,8 milliards de francs et le résultat net à 250 millions de francs à la même date – s'est construit sur les dix dernières années à coups de rachats de sociétés en difficultés, parfois avec des aides du vendeur. Ainsi Pont-à-Mousson réinjecta 200 millions de francs dans Sadefa en 1990 et consentit un prêt de 100 millions de francs à Valois à des conditions très avantageuses.

#### PRESSIONS DES PARTENAIRES

*« Sur la soixantaine de sociétés du groupe, quinze d'entre elles font aujourd'hui l'objet de procédures pénales pour des faits qui remontent à une époque où nous n'étions pas actionnaires »*, explique Robert Gautier. C'est le cas de l'Immobilière Fourcroy qui fait l'objet d'une enquête pour fraude fiscale et dont le dossier a été transmis par la CIF au parquet de Senlis.

En 1989, cette société qui gère actuellement des biens immobiliers, dont ceux de Michel Coencas, a abandonné des créances sans motif apparent au profit d'une de ses filiales pour un montant de 1,2 million de francs. La société n'étant pas à l'époque dans le giron du groupe, Michel Coencas et Valois ne sont pas impliqués. Mais elle illustre les problèmes auxquels Valois est actuellement confronté. Ces affaires pourraient porter préjudice au groupe, fortement endetté, qui connaît actuellement des difficultés et dont une filiale, Valfond – une fonderie qui a réalisé 2,48 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994 – est cotée depuis peu. Le groupe subit d'ores et déjà la pression de ses partenaires financiers : Michel Coencas vient de céder la présidence du conseil de surveillance de Valfond à Michel Colin, l'ancien directeur des achats de Renault. Quant à l'associé Jean-Claude Bennarrosh, il pourrait partir de son côté en emportant Valois Industries.

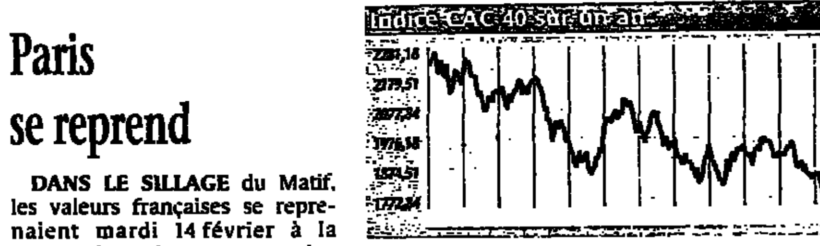
*Virginie Malingre*

■ LE FRANC perdait encore un peu de terrain face au deutschemark mardi 14 février, à 3,4652 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4630 francs lundi soir. ■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse mardi. Le Nikkei a perdu 175,39 points (1 %), pour terminer la séance à 18 138,47. ■ LA BOURSE DE HONGKONG était en chute de 1,41 % dans un marché prudent mardi 14 février. L'indice Hang Seng a perdu en clôture 112,15 points à 7 862,65 points. ■ LES COURS DES MÉTAUX étaient en baisse lundi sur le marché de Londres. L'aluminium a baissé de 17 dollars à 1 935 dollars par tonne. Le cuivre a perdu 7 dollars à 2 868 dollars par tonne.
■ LA BANQUE D'ESPAGNE a maintenu mardi son taux directeur inchangé à 8 %. Le loyer de l'argent en Espagne reste inchangé depuis le 4 janvier dernier, date à laquelle il avait été relevé de 7,35 à 8 %.

# LES PLACES BOURSIÈRES

| CAC 40 | CAC 40 | CAC 40 | SBF 120 | NEW YORK | LONDRES | MILAN | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ↘ Clôture | ↘ 1 mois | ↘ 1 an | ↘ 3 mois | ↗ DOW JONES | ↘ FT 100 | ↘ MIB 30 | ↘ DAX 30 |

## Paris se reprend

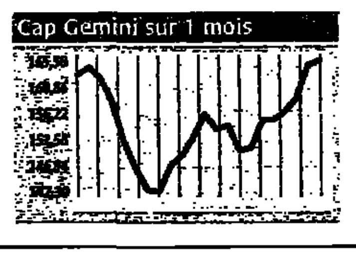


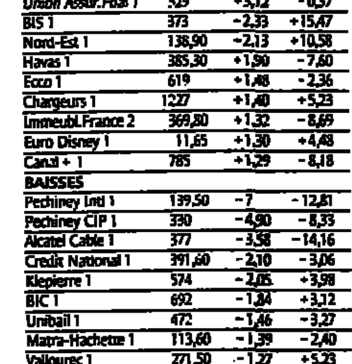

DANS LE SILLAGE du Matif, les valeurs françaises se reprenaient mardi 14 février à la Bourse de Paris. En progression de 0,58 % au début des échanges, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,47 % quelques instants plus tard. La veille, le marché avait davantage réagi lundi à la faiblesse du dollar qu'au programme du candidat Edouard Balladur à l'élection présidentielle, abandonnant en fin de journee plus de 1 % dans un marché très calme. En baisse de 0,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte de 1,02 % à 1 850,31 points avec un volume d'échanges de 2,6 milliards de francs environ, un chiffre faible par rapport aux dernières séances.

Le programme politique du candidat Edouard Balladur n'a pas suscité de réactions à la Bourse, qui attend la mise en œuvre très rapidement après l'élection présidentielle de réformes structurelles ambitieuses pour réduire les déficits publics. Ces réformes permettraient une baisse des taux d'intérêt, estiment les experts. Sinon le franc français pourrait connaître des difficultés, ajoutent-ils.

## Cap Gemini, valeur du jour

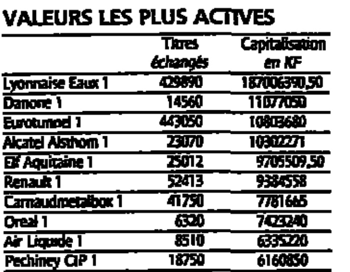
La restructuration engagée par Cap Gemini Sogeti (CGS), numéro un français des services informatiques, commence à porter ses fruits. En 1994, le groupe a sensiblement réduit ses pertes, en réalisant une perte nette part du groupe de 95 millions de francs en 1994, contre 429 millions de francs en 1993. De même, l'évolution du chiffre d'affaires s'est inversée puisque, à structure et taux de change constants, le chiffre d'affaires est en hausse de 4,3 %. Les boursiers ont apprécié les résultats, l'action progressant lundi de 0,5 % à 165,50 francs.



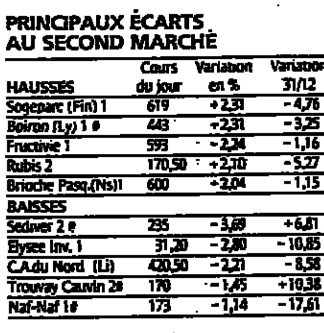
**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**

| HAUSSES | Cours du jour | Variation en % | Variation 31/12 |
|---|---|---|---|
| Dassault-Aviation 1 | 427 | +3,89 | −0,69 |
| Union Assur.Fdal 1 | 529 | +3,12 | −0,37 |
| BIS 1 | 373 | −2,33 | +15,47 |
| Nord-Est 1 | 138,90 | −2,13 | +10,58 |
| Havas 1 | 385,30 | +1,90 | −7,60 |
| Ecco 1 | 619 | +1,48 | −2,36 |
| Chargeurs 1 | 1227 | +1,40 | +5,23 |
| Immeubl.France 2 | 369,80 | +1,32 | −8,69 |
| Euro Disney 1 | 11,65 | +1,30 | +4,48 |
| Canal + 1 | 785 | +1,29 | −8,18 |
| **BAISSES** | | | |
| Pechiney Intl 1 | 139,50 | −7 | −12,81 |
| Pechiney CIP 1 | 330 | −4,90 | −8,33 |
| Alcatel Cable 1 | 377 | −3,58 | −14,16 |
| Credit National 1 | 391,60 | −2,10 | −3,06 |
| Klepierre 1 | 574 | −2,05 | +3,98 |
| BIC 1 | 692 | −1,84 | +3,12 |
| Unibail 1 | 472 | −1,46 | −3,27 |
| Matra-Hachette 1 | 113,60 | −1,39 | −2,40 |
| Vallourec 1 | 271,50 | −1,27 | +5,23 |
| Christian Dior 1 | 403 | −1,23 | −3,58 |



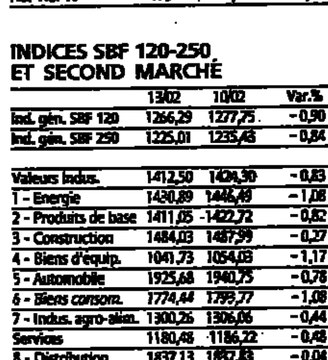
**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

| | Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Lyonnaise Eaux 1 | 429890 | 187006390,50 |
| Danone 1 | 14560 | 11077050 |
| Eurotunnel 1 | 443050 | 10803680 |
| Alcatel Alsthom 1 | 23070 | 10302271 |
| Elf Aquitaine 1 | 25012 | 9705509,50 |
| Renault 1 | 52413 | 9384558 |
| Carnaudmetalbox 1 | 41750 | 7781665 |
| Oreal 1 | 6320 | 7423240 |
| Air Liquide 1 | 8510 | 6335220 |
| Pechiney CIP 1 | 18750 | 6160850 |



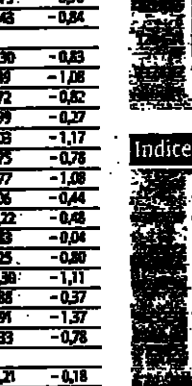
**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**

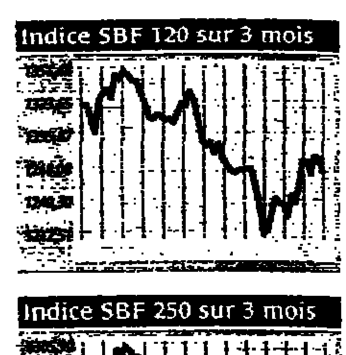
| HAUSSES | Cours du jour | Variation en % | Variation 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sogepare (Fin) 1 | 619 | +2,31 | −4,76 |
| Boiron (Ly) 1 # | 443 | +2,31 | −3,25 |
| Fructivie 1 | 593 | −2,24 | −1,16 |
| Rubis 2 | 170,50 | +2,10 | −5,27 |
| Brioche Pasq.(Ns)1 | 600 | +2,04 | −1,15 |
| **BAISSES** | | | |
| Sediver 2 # | 235 | −3,69 | +6,81 |
| Elysee Inv. 1 | 31,20 | −2,80 | −10,85 |
| C.A.du Nord (Li) | 420,50 | −2,21 | −8,58 |
| Trouvay Cauvin 2# | 170 | −1,45 | +10,38 |
| Naf-Naf 1# | 173 | −1,14 | −17,61 |

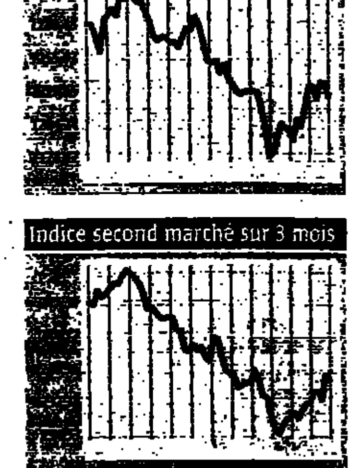


**INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ**

| | 13/02 | 10/02 | Var.% |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1266,29 | 1277,75 | −0,90 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1225,01 | 1235,43 | −0,84 |
| Valeurs Indus. | 1412,50 | 1424,30 | −0,83 |
| 1 - Energie | 1430,89 | 1446,49 | −1,08 |
| 2 - Produits de base | 1411,05 | 1422,72 | −0,82 |
| 3 - Construction | 1484,03 | 1487,99 | −0,27 |
| 4 - Biens d'equip. | 1041,73 | 1054,03 | −1,17 |
| 5 - Automobile | 1925,68 | 1940,75 | −0,78 |
| 6 - Biens consom. | 1774,44 | 1793,77 | −1,08 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1300,26 | 1306,06 | −0,44 |
| Services | 1180,48 | 1186,22 | −0,48 |
| 8 - Distribution | 1837,13 | 1837,83 | −0,04 |
| 9 - Autres services | 906,90 | 914,25 | −0,80 |
| Sociétés financières | 978,36 | 989,30 | −1,11 |
| 10 - Immobilier | 728,21 | 730,88 | −0,37 |
| 11 - Services financ. | 1010,87 | 1024,91 | −1,37 |
| 12 - Sociétés invest. | 1092,80 | 1101,33 | −0,78 |
| Ind. Second Marché | 239,76 | 240,21 | −0,18 |






## Repli sensible à Tokyo

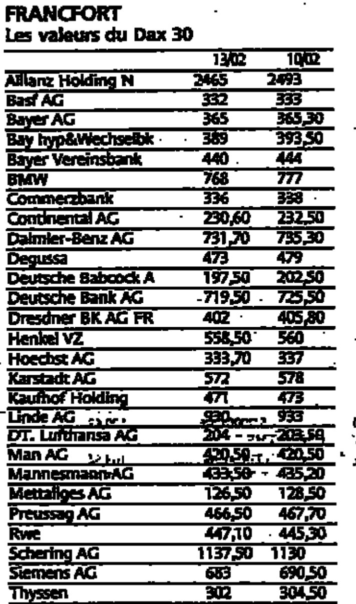
Des ventes effectuées, non seulement par des institutions financières, des compagnies d'assurances, mais également des investisseurs étrangers ont entraîné les valeurs à la baisse, mardi 14 février, à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a terminé sur un repli de 0,96 %, perdant 175,39 points à 18 138,47 points. La baisse des cours a été accentuée par l'étroitesse des échanges, qui n'ont porté que sur 256 millions de titres contre 286 millions la veille. Wall Street a, en revanche, terminé sur une modeste hausse lundi, les détenteurs de capitaux étant restés sur la réserve avant la publication d'une série de statistiques à partir de mardi et l'expiration d'options liées aux indices boursiers vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 15,14 points (0,38 %) à 3 954,21 points. A Londres, les valeurs ont baissé de 0,9 % à 3 081,10 points, la hausse supérieure aux prévisions des prix de gros britanniques en janvier ayant relancé les craintes d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt. Francfort a, pour sa part, consolidé ses gains de la semaine passée (+ 3,50 %), l'indice DAX s'inscrivant à 2 116,85 points, en baisse de 0,62 %.

**INDICES MONDIAUX**

| | Cours au 13/02 | Cours au 10/02 | var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1850,310 | 1869,400 | −1,03 |
| New-York/DJ indus. | 3942,440 | 3939,070 | +0,09 |
| Tokyo/Nikkei | 18313,900 | 18291,400 | +0,12 |
| Londres/FT100 | 3081,100 | 3109,900 | −0,93 |
| Francfort/Dax 30 | 2116,950 | 2130,150 | −0,62 |
| Frankfort/Commer. | 790,400 | 791,970 | −0,20 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1530,410 | 1531,550 | −0,07 |
| Bruxelles/Général | 1357,140 | 1358,150 | −0,07 |
| Milan/MIB 30 | 15509 | 15715 | −1,33 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 279,900 | 280,400 | −0,18 |
| Madrid/Ibex 35 | 286,950 | 289,460 | −0,87 |
| Stockholm/Affarsal | 1186,870 | 1191,590 | −0,40 |
| Londres FT30 | 2344,500 | 2364,900 | −0,87 |
| Hong Kong/Hang S. | 7974,820 | 8012,820 | −0,48 |
| Singapour/Strait t | 2093,120 | 2074,050 | +0,91 |

**NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones**

| | 13/02 | 10/02 |
|---|---|---|
| Alcoa | 80,50 | 80,25 |
| American Express | 32,12 | 31,75 |
| Allied Signal | 38 | 36,87 |
| AT & T | 52,12 | 52,50 |
| Bethlehem | 15,87 | 16,12 |
| Boeing Co | 46,25 | 46,75 |
| Caterpillar Inc. | 53,37 | 53,12 |
| Chevron Corp. | 46,37 | 45,87 |
| Coca-Cola Co | 52,25 | 53,12 |
| Disney Corp. | 52,62 | 52,87 |
| Du Pont Nemours&Co | 55 | 54,62 |
| Eastman Kodak Co | 50,25 | 50,50 |
| Exxon Corp. | 62,50 | 61,87 |
| Gén. Motors Corp.H | 39,12 | 39,12 |
| Gén. Electric Co | 52,50 | 52 |
| Goodyear T & Rubbe | 36,37 | 36,50 |
| IBM | 74,87 | 75,12 |
| Intl Paper | 77 | 74,87 |
| J.P. Morgan Co. | 63,25 | 63,25 |
| Mc Don Dougl | 53,62 | 54,12 |
| Merck & Co.Inc. | 40 | 40,25 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 53,12 | 52,87 |
| Philip Moris | 61,37 | 61,37 |
| Procter & Gamble C | 65,87 | 65,37 |
| Sears Roebuck & Co | 47,37 | 47 |
| Texaco | 61,12 | 61,12 |
| Union Carb. | 29 | 28,62 |
| Utd Technol | 65,75 | 65,12 |
| Westingh. Electric | 14,50 | 14,50 |
| Woolworth | 15,75 | 15,75 |

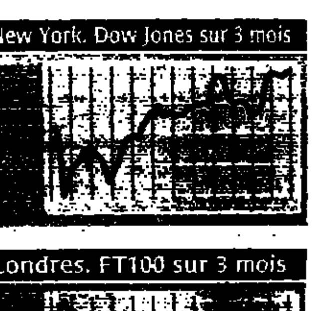


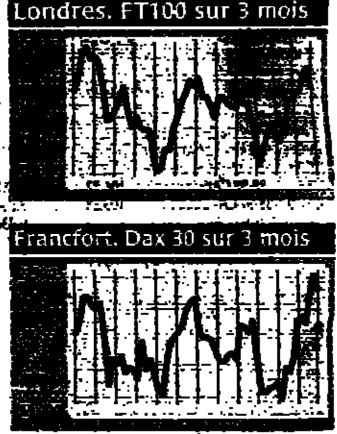
**LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100**

| | 13/02 | 10/02 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,17 | 5,18 |
| Barclays Bank | 6,13 | 6,10 |
| B.A.T. industries | 4,54 | 4,62 |
| British Aerospace | 4,72 | 4,76 |
| British Airways | 3,86 | 3,83 |
| British Gas | 3,09 | 3,10 |
| British Petroleum | 4,26 | 4,26 |
| British Telecom | 3,89 | 3,94 |
| B.T.R. | 3,15 | 3,21 |
| Cadbury Schweppes | 4,14 | 4,19 |
| Eurotunnel | 2,92 | 3 |
| Glaxo | 6,41 | 6,63 |
| Grand Metropolitan | 3,84 | 3,85 |
| Guinness | 4,33 | 4,37 |
| Hanson Plc | 2,42 | 2,46 |
| Great Ic | 5,31 | 5,39 |
| H.S.B.C. | 6,57 | 6,68 |
| Imperial Chemical | 7,34 | 7,46 |
| Lloyds Bank | 5,54 | 5,61 |
| Marks and Spencer | 3,96 | 4 |
| National Westminst | 5,02 | 5,08 |
| Peninsular Orienta | 6 | 6 |
| Reuters | 4,47 | 4,54 |
| Saatchi and Saatch | 1,07 | 1,10 |
| Shell Transport | 7,25 | 7,26 |
| Smithkline Beecham | 4,84 | 4,88 |
| Tate and Lyle | 4,35 | 4,34 |
| Univeler Ltd | 11,70 | 11,76 |
| Wellcome | 10,14 | 10,25 |
| Zeneca | 8,92 | 9 |

**FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30**

| | 13/02 | 10/02 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2465 | 2493 |
| Basf AG | 332 | 333 |
| Bayer AG | 365 | 365,30 |
| Bay hyp&Wechselbk | 389 | 393,50 |
| Bayer Vereinsbank | 440 | 444 |
| BMW | 768 | 777 |
| Commerzbank | 336 | 338 |
| Continental AG | 230,60 | 232,50 |
| Daimler-Benz AG | 731,70 | 735,30 |
| Degussa | 473 | 479 |
| Deutsche Babcock A | 197,50 | 202,50 |
| Deutsche Bank AG | 719,50 | 725,50 |
| Dresdner BK AG FR | 402 | 405,80 |
| Henkel VZ | 558,50 | 560 |
| Hoechst AG | 333,70 | 337 |
| Karstadt AG | 572 | 578 |
| Kaufhof Holding | 471 | 473 |
| Linde AG | 930 | 933 |
| DT. Lufthansa AG | 204 | 203,50 |
| Man AG | 420,50 | 420,50 |
| Mannesmann AG | 433,50 | 435,20 |
| Mettallges AG | 126,50 | 128,50 |
| Preussag AG | 466,50 | 467,70 |
| Rwe | 447,10 | 445,30 |
| Schering AG | 1137,50 | 1130 |
| Siemens AG | 683 | 690,50 |
| Thyssen | 302 | 304,50 |
| Veba AG | 531 | 535,60 |
| Viag | 518,50 | 514 |
| Wellag AG | 1045 | 1050 |



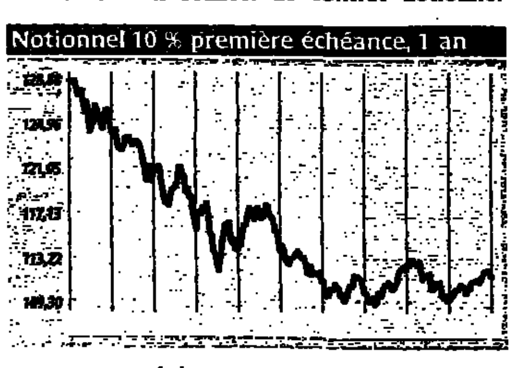



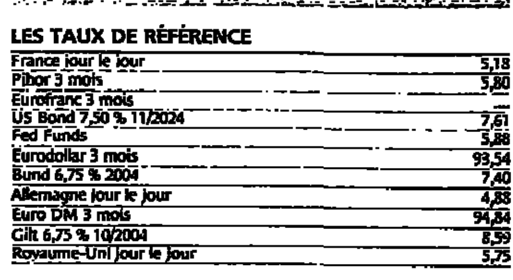

# LES TAUX

| PARIS | PARIS | NEW YORK | NEW YORK | FRANCFORT | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|
| → Jour le jour | ↘ OAT 10 ans | → Jour le jour | ↗ Bonds 10 ans | → Jour le jour | → Bunds 10 ans |

## Petite reprise du Matif

Le Matif était en petite hausse mardi matin, dans un marché calme qui attendait la publication en début d'après-midi des chiffres de ventes de détail aux Etats-Unis en janvier. Le contrat notionnel gagnait 0,4 centième à 111,86. Le Matif avait terminé en baisse lundi, dans le sillage du marché américain, et dans un contexte politique défavorable en France. Le contrat notionnel avait perdu 36 centimes en compensation, clôturant à 111,82, selon des opérateurs. Le court terme était également mal orienté, et le contrat Pibor juin a abandonné 0,06 point dans le sillage de l'affaiblissement du franc français. Les marchés ont mal réagi aux chiffres américains publiés vendredi, qu'ils ont interprétés comme des signes inflationnistes.



**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| | |
|---|---|
| France jour le jour | 5,18 |
| Pibor 3 mois | 5,80 |
| Eurofranc 3 mois | — |
| US Bond 7,50 % 11/2024 | 7,61 |
| Fed Funds | 5,88 |
| Eurodollar 3 mois | 93,54 |
| Bund 6,75 % 2004 | 7,40 |
| Allemagne jour le jour | 4,88 |
| Euro DM 3 mois | 94,84 |
| Gilt 6,75 % 10/2004 | 8,59 |
| Royaume-Uni jour le jour | 5,75 |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 13/02 | Taux au 10/02 | Indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 7,44 | 7,46 | 101,30 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 7,64 | 7,66 | 101,57 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 7,88 | 7,87 | 102,16 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 7,99 | 7,98 | 102,45 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 8,26 | 8,29 | 103,72 |
| Obligations françaises | 8,12 | 8,15 | 101,92 |
| Fonds d'État à TME | −0,79 | −0,77 | 100,35 |
| Fonds d'État à TRE | −0,54 | −0,58 | 99,80 |
| Obligat. franç. à TME | −0,66 | −0,78 | 100,32 |
| Obligat. franç. à P3R | +0,16 | +0,15 | 100,17 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire : 8,25 %)

| | 13/02 | 10/02 |
|---|---|---|
| Jour le jour | 5,31 | — |
| 1 mois | 5,35 | 5,47 |
| 3 mois | 5,55 | 5,67 |
| 6 mois | 5,87 | 6 |
| 1 an | 6,41 | 6,53 |
| **PIBOR FRANCS** | | |
| 1 mois | 5,50 | — |
| 2 mois | 5,56 | — |
| 3 mois | 5,68 | — |
| 6 mois | 6 | — |
| 9 mois | 6,25 | — |
| 1 an | 6,50 | — |
| **PIBOR ECU** | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 6 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 6,33 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 6,84 | — |

**MATIF**

| Échéances | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | cours de compens. |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Mars 95 | 98936 | 111,80 | 112,22 | 111,80 | 111,82 |
| Juin 95 | 3469 | 111 | 111,32 | 111 | 110,94 |
| Sept. 95 | 2 | 110,56 | 110,56 | 110,56 | 110,20 |
| Déc. 95 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Mars 95 | 11164 | 94,04 | 94,07 | 94,03 | 94,04 |
| Juin 95 | 18852 | 93,54 | 93,59 | 93,50 | 93,54 |
| Sept. 95 | 4522 | 93,22 | 93,27 | 93,18 | 93,21 |
| Déc. 95 | 3026 | 92,94 | 92,96 | 92,90 | 92,93 |
| **ECU LONG TERME** | | | | | |
| Mars 95 | 2556 | 81,84 | 82,16 | 81,84 | 81,84 |
| Juin 95 | 200 | 81,66 | 81,82 | 81,66 | 81,62 |

**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances | volume | premier prix | plus haut | plus bas | cours de compens. |
|---|---|---|---|---|---|
| Février 95 | 13418 | 1857 | 1874 | 1856 | 1857 |
| Mars 95 | 117 | 1866 | 1881 | 1865,50 | 1864,50 |
| Avril 95 | — | — | — | — | 1872 |
| Juin 95 | — | — | — | — | 1844 |

# LES MONNAIES

| US/F | US/DM | US/¥ | DM/F | £/F |
|---|---|---|---|---|
| ↘ 5,2590 | ↘ 1,5090 | ↘ 97,2500 | ↗ 3,4656 | ↘ 8,2290 |

## Rebond du deutschemark

Le deutschemark progressait à 3,4652 francs mardi au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4630 francs lundi soir. Le dollar évoluait faiblement à 5,2706 francs, 1,5213 mark et 98,76 yens contre respectivement 5,2675 francs, 1,5210 deutschemark et 98,63 yens dans les échanges interbancaires de lundi en fin de journée. Le deutschemark est reparti à la hausse face aux autres monnaies européennes lundi sur le marché des changes européen. Le mark étendait aux monnaies européennes ses gains provoqués vendredi après-midi par l'indice américain des prix de gros en janvier qui a révélé des tensions sur les prix des matières premières.

| | 14/02 | 13/02 |
|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5090 | 1,6890 |
| TOKYO : USD/Yens | 97,2500 | 103,6500 |

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 13/02 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 346,5600 | 333 | 357 |
| Ecu | 6,5325 | — | — |
| Etats Unis (1 usd) | 5,2590 | 4,9500 | 5,5500 |
| Belgique (100 F) | 16,8370 | 16,2000 | 17,3000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 309,1700 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,2610 | 3,0300 | 3,5000 |
| Danemark (100 krd) | 87,9900 | 83 | 93 |
| Irlande (1 iep) | 8,1865 | 7,8500 | 8,6000 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,2290 | 7,9000 | 8,7500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,2120 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 71,0300 | 66 | 76 |
| Suisse (100 F) | 410,8600 | 398 | 422 |
| Norvège (100 k) | 79,1300 | 74 | 83 |
| Autriche (100 sch) | 49,2420 | 47,5000 | 50,6000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0140 | 3,6500 | 4,2500 |
| Portugal (100 esc. | 3,3600 | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7471 | 3,4000 | 4 |
| Japon (100 yens) | 5,3353 | 5,1000 | 5,4500 |
| Finlande (mark) | 112,7800 | 109 | 117 |

**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,25 | 5,25 | 5,25 | [illegible] |
| Yen (100) | 5,32 | 5,32 | 5,33 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,46 | 3,46 | 3,46 | [illegible] |
| Franc Suisse | 4,10 | 4,10 | 4,10 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,32 | 3,32 | 3,32 | [illegible] |
| Livre sterling | 8,21 | 8,21 | 8,20 | [illegible] |
| Peseta (100) | 4,04 | 4,04 | 4,04 | [illegible] |
| Franc Belge | 16,81 | 16,82 | 16,81 | [illegible] |
| Dollar Canadien | 3,74 | 3,74 | 3,74 | [illegible] |
| Florin Pays-Bas | 3,08 | 3,08 | 3,08 | [illegible] |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 5,34 | 5,56 | 5,88 |
| Eurodollar | 5,93 | 6,12 | 6,42 |
| Eurolivre | 6,50 | 6,62 | 6,97 |
| Eurodeutschemark | 4,81 | 4,94 | 5,14 |

# L'OR

| | cours 13/02 | cours 10/02 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63900 | 63300 |
| Or fin (en lingot) | 64400 | 63550 |
| Once d'Or Londres | 376,40 | 375,60 |
| Pièce française(20f) | 370 | 366 |
| Pièce suisse (20f) | 369 | 368 |
| Pièce Union lat(20f) | 370 | 367 |
| Pièce 20 dollars us | 2465 | 2465 |
| Pièce 10 dollars us | 1225 | 1222,50 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2390 | 2370 |

# LE PÉTROLE

| | cours 13/02 | cours 10/02 |
|---|---|---|
| WTI (New York) | 16,42 | 16,45 |
| Brent (Londres) | 17,47 | 17,34 |
| Crude Oil (New York) | 18,20 | 18,42 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

**INDICES**

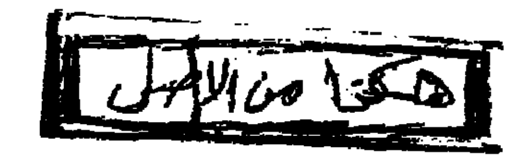
| | 13/02 | 10/02 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 192,39 | 193,05 |
| Dow-Jones à terme | 261,77 | 261,80 |

**MÉTAUX (Londres)**

| | | |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | — | 2913 |
| Cuivre à 3 mois | — | 2866 |
| Aluminium comptant | — | 1890 |
| Aluminium à 3 mois | — | [illegible] |
| Plomb comptant | — | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | — | 5465 |
| Etain comptant | — | 5555 |
| Etain à 3 mois | — | [illegible] |
| Zinc comptant | — | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | — | [illegible] |
| Nickel comptant | — | [illegible] |

**MÉTAUX (New York)**

| | | |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,75 | [illegible] |
| Platine à terme | 3 | [illegible] |
| Palladium | 158,75 | [illegible] |
| **GRAINES ET DENRÉES** | | |
| Blé (Chicago) | 1,20 | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 2,34 | [illegible] |
| Grain. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| P. de terre (Londres) | — | [illegible] |
| Orge (Londres) | 101,40 | [illegible] |
| Carc. porc (Chicago) | 0,42 | [illegible] |
| **SOFTS** | | |
| Cacao (New York) | 1407 | [illegible] |
| Café (Londres) | 2860 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | 1745,99 | [illegible] |
| Sucre roux (Paris) | 398,50 | [illegible] |
| Coton (New York) | 0,91 | [illegible] |
| Jus d'orange (NY) | 1,02 | [illegible] |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**MARDI 14 FÉVRIER**

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10 h 16

CAC 40 ↗ PARIS
+0,43 %
CAC 40 : 1858,35

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 6250 | [illegible] | — | [illegible] |
| B.N.P. (T.P) | 1015 | [illegible] | + 0,99 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 910 | [illegible] | — | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1855 | [illegible] | − 0,27 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 1960 | 1960 | — | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1160 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1060 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor 1 | 548 | [illegible] | + 0,18 | [illegible] |
| Air Liquide 1 | 743 | [illegible] | − 0,27 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom 1 | 446,10 | [illegible] | − 0,45 | [illegible] |
| Alcatel Cable 1 | 391 | [illegible] | − 3,58 | [illegible] |
| Alspi 1 | 342,80 | [illegible] | — | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 185,20 | [illegible] | − 0,54 | [illegible] |
| Axa 1 | 235,70 | [illegible] | + 0,55 | [illegible] |
| Bail Invest. 1 | 835 | [illegible] | − 0,48 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) 1 | 480,60 | [illegible] | + 0,71 | [illegible] |
| Bque Colbert C24 | 94 | [illegible] | + 1,06 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville 2 | 531 | [illegible] | — | [illegible] |
| Berger (M) 2 | 1588 | [illegible] | — | [illegible] |
| BIC 1 | 705 | [illegible] | − 1,84 | [illegible] |
| BIS 1 | 364,50 | [illegible] | + 2,38 | [illegible] |
| B.N.P. 1 | 248,50 | [illegible] | + 0,72 | [illegible] |
| Bollore Techno. 1 | 455 | [illegible] | − 0,22 | [illegible] |
| Cetelem 1 | 916 | [illegible] | + 0,44 | [illegible] |
| CGIP 1 | 1074 | 1077 | + 0,28 | [illegible] |
| Chargeurs 1 | 1210 | [illegible] | + 1,40 | [illegible] |
| Christian Dior 1 | 408 | 403 | − 1,23 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B1 | 216,20 | [illegible] | + 0,83 | [illegible] |
| Clarins 1 | 430 | 435 | + 1,16 | [illegible] |
| Club Mediterranee1 | 436 | 433 | − 0,69 | [illegible] |
| Coflexip | 260 | [illegible] | — | [illegible] |
| Colas 1 | 938 | [illegible] | − 0,75 | [illegible] |
| Comptoir Entrep. 1 | 219 | [illegible] | — | 7,50 |
| Comptoir Moder. 1 | 1369 | [illegible] | − 0,07 | [illegible] |
| CPR Paris.Reesc. 1 | 336 | [illegible] | − 0,45 | [illegible] |
| Cred.Fon.France 1 | 687 | [illegible] | + 1,16 | [illegible] |
| Credit Local Fce 1 | 395,10 | [illegible] | + 0,48 | [illegible] |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 344,30 | [illegible] | + 0,20 | [illegible] |
| Credit National 1 | 400 | [illegible] | − 2,10 | [illegible] |
| CS(ex.CSEE)1 | 338 | [illegible] | — | [illegible] |
| Damart 1 | 4800 | [illegible] | — | [illegible] |
| Danone 1 | 756 | [illegible] | + 0,79 | [illegible] |
| Dassault-Aviation1 | 411 | [illegible] | + 3,89 | [illegible] |
| Dassault Electro 1 | 399 | [illegible] | — | [illegible] |
| De Dietrich 1 | 2850 | [illegible] | − 0,04 | [illegible] |
| Degremont 1 | 387 | [illegible] | − 0,52 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.CalLi 2 | 78,65 | [illegible] | − 0,57 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) 1 | 286,70 | [illegible] | + 0,45 | [illegible] |
| Docks France 1 | 730 | [illegible] | − 0,14 | [illegible] |
| Dynaction 1 | 123 | [illegible] | − 0,41 | [illegible] |
| Eaux (Gle Des) 1 | 476,80 | [illegible] | + 0,48 | [illegible] |
| E.B.F 1 | 990 | [illegible] | — | [illegible] |
| Ecco 1 | 610 | [illegible] | + 1,48 | [illegible] |
| Eiffage 1 | 740 | [illegible] | + 0,68 | [illegible] |
| Elf Aquitaine 1 | 385,20 | [illegible] | + 0,88 | [illegible] |
| Eridania Beghin 1 | 766 | [illegible] | − 0,39 | [illegible] |
| Essilor Intl 1 | 724 | [illegible] | + 0,14 | [illegible] |
| Essilor Intl ADP 1 | 530 | [illegible] | — | [illegible] |
| Esso 1 | 691 | [illegible] | + 0,43 | [illegible] |
| Eurafrance 1 | 1550 | [illegible] | − 0,13 | [illegible] |
| Euro Disney 1 | 11,50 | [illegible] | + 1,30 | [illegible] |
| Euro RSCG W.W 1 | 490 | [illegible] | — | [illegible] |
| Europe 1-1 | 1225 | [illegible] | + 0,24 | [illegible] |
| Eurotunnel 1 | 24,55 | [illegible] | − 0,41 | [illegible] |
| Filipacchi Medias1 | 830 | [illegible] | + 0,96 | [illegible] |
| Finextel 1 | 87 | [illegible] | + 1,09 | [illegible] |
| Fives-Lille 1 | 420 | [illegible] | — | [illegible] |
| Fromageries Bel 1 | 4590 | [illegible] | + 0,22 | [illegible] |
| Galeries Lafayet.1 | 2099 | [illegible] | — | [illegible] |
| GAN 1 | 190 | [illegible] | − 0,79 | [illegible] |
| Gascogne (B) 1 | 530 | [illegible] | — | [illegible] |
| Gaz et Eaux 1 | 1795 | [illegible] | + 0,28 | [illegible] |
| Geophysique 1 | 327 | [illegible] | — | [illegible] |
| Jean Lefebvre 1 | 331 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Klepierre 1 | 586 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Labinal 1 | 767 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lafarge Coppee 1 | 357,50 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lagardere (MMB) 1 | 118,60 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lapeyre C1 | 297,90 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lebon 2 | 275 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Legrand 1 | 6570 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Legrand ADP 1 | 4410 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Legris Indust. 1 | 328 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Locindus 1 | 850 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| Toshiba 1 | 33 | 32,70 | − 0,91 | 0,23 |
| Unilever 1 | 619 | 619 | — | 3,43 |
| Unit.Technologie 1 | 341,50 | 345,80 | + 1,26 | 2,30 |
| Vaal Reefs 1 | 397,30 | 389 | − 2,09 | 9,13 |
| Volkswagen A.G 1 | 1414 | [illegible] | — | 3,11 |
| Volvo (act.B) 1 | 105 | [illegible] | — | 3,93 |
| Western Deep 1 | 179,40 | 177 | − 1,34 | 3,49 |
| Yamanouchi 1 | 105,30 | 105,50 | + 0,19 | 0,37 |
| Zambia Copper 1 | 3,58 | 3,57 | − 0,28 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 16
**MARDI 14 FÉVRIER**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | — | 2,515 |
| CEPME 8,5% 88 CA | 102,40 | 5,310 |
| CEPME 9% 89 CA# | 104,55 | 4,414 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 5,819 |
| CFD 9,7% 90 CB | 103,80 | 0,299 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 102,30 | 0,094 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 106,72 | 8,151 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 103,38 | 3,304 |
| CFF 10,25% 90 CB# | — | [illegible] |
| CLF 8,9% 88 CA# | 104,30 | [illegible] |
| CLF 9% 88-93/98 CA# | — | [illegible] |
| CNA 9% 4/92 CB | — | 7,052 d |
| CRH 8,6% 92-93-94 CB | 102,50 | [illegible] |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | — | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | — | 8,576 ↑ |
| EDF 8,6% 92 CA# | 102,94 | 7,326 |
| Em.Etat 10,26% 86 CA | 103,60 | [illegible] |
| Emp.Etat 6% 93-99 CA | 97,43 | [illegible] |
| Finansder 9% 91 CB# | 105,30 | [illegible] |
| Finansd.8,6% 92 #CB | 103,10 | [illegible] |
| Floral 9,75% 90 CA# | 107 | [illegible] |
| OAT 8,7% 5/88-95 CA# | 100,72 | [illegible] |
| OAT 9,8% 1/96 CA# | 103 | [illegible] |
| OAT 8,50% 6/97 CA# | 102,81 | [illegible] |
| OAT 9,90% 85-97 CA# | 106,55 | [illegible] |
| OAT 88-98 TME CA | 100,55 | [illegible] |
| OAT 9/1998 TRA | — | [illegible] |
| OAT 9,50% 88-98 CA# | 105,71 | [illegible] |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,40 | [illegible] |
| OAT 8,125% 99 CA# | 101,85 | [illegible] |
| OAT 8,50% 90/00 CA# | 103,07 | [illegible] |
| OAT 85/00 TRA CA | 102,05 | [illegible] |
| OAT 10% 5/2000 CA# | 109,63 | [illegible] |
| OAT 01 TME CA | — | [illegible] |
| OAT 8,5% 11/02 CA# | 103,54 | [illegible] |
| OAT 8,50% 2019 CA# | 101,64 | [illegible] |
| OAT 8,50% 92-23 CA# | 101,45 | [illegible] |
| PTT 11,2% 85 CB# | 103,50 | [illegible] |
| SNCF 8,8% 87-94 CA | 102,20 | [illegible] |
| Lyon.Eaux 6,5% 90 CV | 824 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 16
**MARDI 14 FÉVRIER**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Adal (Ns) # | ◆ | 55,05 | 55,05 |
| AFE 2 # | ◆ | 494 | 494 |
| Aigle 2 | ◆ | 280 | 280 |
| Alain Manoukian(Ly)2# | | 100 | 100 |
| Albert S.A (Ns) | ◆ | 126,10 | 126,10 |
| Altran Techno 1 # | | 470 | 465 |
| Amadit Associes | ◆ | 450 | 450 |
| Asiloe (ex.Segin) | | 276 | 280 |
| B.A.C. | ◆ | 23,70 | 23,70 |
| Bque Tarneaud (B)# | ◆ | 210 | 210 |
| Bque Vernes | ◆ | 650 | 650 |
| Beneteau # | ◆ | 400 | 400 |
| B I M P | ◆ | 108 | 108 |
| Boiron (Ly) 1 # | | 433 | 443 |
| Boisset (Ly)# | ◆ | 280 | 280 |
| Brioche Pasq.(Ns)1 | | 588 | 600 |
| But S.A. 1 | | 889 | 888 |
| Cardif SA 1 | | 619 | 630 |
| CDA-Cie des Alpes2 | | 146,10 | 147,80 |
| C.E.E 2# | | 406,50 | [illegible] |
| CEGEP # | ◆ | 160 | [illegible] |
| Cermex 2 # (Ly) | ◆ | 294 | [illegible] |
| CFJPE(exGAN part)2 | ◆ | 87 | [illegible] |
| CFPI | ◆ | 255 | 255 |
| Christ.Dalloz 2 # | | 715 | 725 |
| Change Bourse (M) | ◆ | 229 | 229 |
| Cipe France Ly 2 # | | 665 | 664 |
| CNIM (a ech.) | ◆ | 850 | 850 |
| CNIM CA# | ◆ | 244 | 244 |
| Codetour | ◆ | 258 | 259 |
| Comp.Euro.Tele-CET | ◆ | 153,50 | 153,50 |
| Confiandey S.A. | ◆ | 348 | 348 |
| C.A. de la Brie 2 | | 357 | 356,50 |
| C.A.Gironde (B) | ◆ | 429 | 429 |
| C.A.Haute Normand. | | 390 | 390 |
| C.A.Ile & Vilaine | | 325 | 324,80 |
| C.A.Indre et Loire | ◆ | 303,50 | 303,50 |
| C.A. Paris IDF 1 | | 723 | 720 |
| C.A.de l'Isere Ly | ◆ | 365 | 365 |
| C.A.Loire Atl.(Ns) | | 346 | 345 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 février

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| Actimonétaire C | | 34545,65 | 34545,65 |
| Actimonétaire D | | 30989,50 | 30989,50 |
| Améri-gan | | 8089,20 | 7778,08 |
| Amplia | ◇ | 108113,25 | 108113,25 |
| Amplitude Monde D | | 701,30 | 680,87 |
| Antigone Trésorerie | | 796626 | 796626 |
| Arbitr. Court Terme | | 8806,38 | 8806,38 |
| Associa Première | | 34951,02 | 34951,02 |
| Associc | | 1084,70 | 1084,70 |
| Atout Amérique | | 103,22 | 100,70 |
| Atout Asie | | 94,25 | 91,95 |
| Univers Obligations | | 1940,25 | 1904,07 |
| Valorg | ◆ | 2284,13 | 2281,35 |
| Valreal | | 32296,02 | 32279,88 |
| Winterthur St-Honoré | | 239,09 | 228,25 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**TOUS LES COURS DE LA BOURSE**
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**TÉLÉCOMMUNICATIONS** *Le 29 janvier 1945*, **le gouvernement officialisait la création d'un centre de recherche interministériel, le Centre** *national* **d'études des télécommunications (CNET). Son cinquantième anniversaire devait être célébré le 14 février à la Cité des sciences de La Villette, en ouverture d'un colloque de quatre jours sur les télécommunications. ● UNE** *EXPOSITION retrace les principales* **innovations dues à ce laboratoire de recherche : la commutation numérique, le téléphone portable GSM, le Minitel, les transmissions** *par satellite*, **les réseaux nécessaires au développement des autoroutes de l'information, ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de la télévision. ● LOUIS-JOSEPH LIBOIS,** *ancien directeur du CNET* **avant de devenir directeur général des télécommunications, préside cette manifestation.**

# A cinquante ans, le CNET va devoir affronter la déréglementation

## La France est devenue un pays de pointe dans les technologies de transmission des données, d'images et de sons grâce à la recherche fondamentale développée par le Centre national d'études des télécommunications

**AU 103, RUE DE GRENELLE,** à Paris, coincé entre le ministère des entreprises à l'est et par celui de l'agriculture, au sud, s'élève un bâtiment étonnant. Au fond d'une grande cour rectangulaire, la tour Chappe rappelle que ce lieu était, au début du XIXe siècle, l'un des *« points hauts »* nécessaires à la transmission des télégraphes optiques.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, l'« espace Image » de France Télécom intègre merveilleusement les derniers développements technologiques du domaine de la télévision et des nouveaux médias dans ce lieu historique. Une plaque, à l'entrée du porche de cet hôtel particulier, rappelle d'ailleurs que d'ici fut diffusée la première émission télévisée, en 1935. On dit aussi que Mistinguett vint y chanter dans les studio de Radio-PTT.

Moins connu est le fait que le 103, rue de Grenelle abritait avant la deuxième guerre mondiale l'Ecole des ingénieurs du télégraphe et les laboratoires de recherche associée, la DRCT (direction des recherches et du contrôle technique), l'ancêtre du CNET (Centre national d'études des télécommunications). Au lendemain du conflit, il fut décidé que, pour remédier à l'état de délabrement des télécommunications dans l'Hexagone, un seul centre de recherche, rassemblant les unités auparavant dispersées, prendrait place au sein d'un unique établissement interministériel. De la recherche de base aux développements pré-industriels, il devait mener les travaux nécessaires à la remise sur pied d'un système de télécommunications. Dix ans plus tard, après quelques soubresauts, son statut était modifié et le CNET passait sous la dépendance exclusive du ministère des postes et télécommunications.

### UN NOUVEAU DÉFI

Cinquante ans après sa création, le CNET peut se vanter d'être l'un des principaux centres de recherche mondial dans son secteur, côtoyant le prestigieux laboratoires d'ATT, celui du japonais NTT ou du canadien Northern Telecom. Cette performance doit beaucoup à deux hommes, Pierre Marzin (disparu en août 1994) et Louis-Joseph Libois. Au lieu de *suivre le chemin indiqué*, à savoir copier les technologies américaines pour rattraper le retard technologique et industriel du pays, ils engagèrent des travaux de recherche dans le domaine de la transmission et de la commutation numérique. Cette démarche permit de gagner une génération de matériel, et de passer d'une position de retardataire à une position de pointe.

Mais aujourd'hui, les quatre mille cinq cents chercheurs, ingénieurs et employés du CNET doivent affronter un nouveau défi. Celui de se transformer en laboratoire d'une entreprise appelée à être déréglementée. *« Notre valeur ajoutée, par rapport aux laboratoires de recherche et développement des industriels, sera d'évoluer vers les services »*, explique le directeur du CNET, Michel Feneyrol. La recherche fondamentale pourrait être davantage le fait de laboratoires universitaires, comme cela est le cas dans de nombreux autres pays.

*Annie Kahn*

# Bernard Ghillebaert et Alain Maloberti : la norme de téléphone portable GSM

**EN 1982,** lorsque Jean-Pierre Poitevin, alors directeur du CNET, décide de lancer des recherches dans le domaine du téléphone portable, il a en tête l'exemple de ses aînés, Pierre Marzin et Louis-Joseph Libois. Un quart de siècle auparavant, ils avaient fait prendre à la France une longueur d'avance technologique dans les centraux téléphoniques.

Pour rattraper le retard accumulé dans les portables, Jean-Pierre Poitevin décide de sauter la phase de l'analogique pour s'engager dans celle du numérique. En 1982, il lance le projet Marathon (Mobiles ayant accès au réseau des abonnés par transmission hertzienne opérant en numérique). Un jeune polytechnicien, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, tout juste âgé de trente ans, Bernard Ghillebaert, en est nommé responsable. Alain Maloberti, également X-Télécom, le rejoint quelques mois plus tard. *« Aucune équipe de recherche dans le monde ne s'intéressait au téléphone cellulaire numérique »*, se rappelle aujourd'hui ce dernier.

### POSITION STRATÉGIQUE

Cette avance technique se révélera déterminante pour faire prévaloir les vues françaises au sein des instances de normalisation européennes, puis la position européenne au niveau mondial. En cette même année 1982, la CEPT (Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications) décide en effet de *« geler »* une bande de fréquence pour développer un système de téléphonie mobile paneuropéen. Toute l'actuce des chercheurs français va être alors de persuader leurs collègues de la valeur de leurs propres options : choix du numérique, tout d'abord, puis du *« saut de fréquence »* pour améliorer la qualité des transmissions.

Un Groupe spécial mobile (GSM) a la charge de définir ce système du futur. Face aux Suédois et aux Britanniques, partisans de l'analogique, les Français font alliance avec les Allemands et les Norvégiens. En 1985, pour prouver la faisabilité des thèses en présence, le GSM lance un appel d'offres auprès d'industriels. Les projets présentés reprennent nombre d'idées développées au sein du programme Marathon. Il faut dire qu'Alain Maloberti, l'un des rares Européens au fait de ces technologies, a la charge d'établir la grille de comparaison et que le CEPT choisit le CNET pour tester les systèmes en concurrence. Une position stratégique ! En février 1987, l'idée d'un système numérique utilisant la technique du *« saut de fréquence »* est entérinée.

Aujourd'hui, tous les pays du monde, à l'exception des Etats-Unis, ont adhéré au GSM. Financièrement, les retombées pour le CNET sont minimes, car peu de brevets avaient été déposés. Mais la voie ouverte par le Centre a permis aux industriels français, Alcatel et Matra, de se retrouver en bonne position dans la concurrence mondiale. Alain Maloberti et Bernard Ghillebaert ont tous les deux quitté le CNET. A la direction de France Télécom chargée de la radiotéléphonie (FTMRT), ils se préoccupent désormais de faire avancer leurs idées sur le terrain.

*A. K.*

# Jean-Pierre Coudreuze : l'ATM, vers les autoroutes de l'information

**« J'ÉTAIS MUSICIEN,** *je voulais faire de l'acoustique.* » En 1968, à sa sortie de Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, Jean-Pierre Coudreuze doit déchanter. Il est affecté à une équipe du CNET travaillant sur la commutation temporelle, à Lannion. Sa deuxième affectation, en 1980, lui ouvre les portes d'*« une aventure unique »*. Il s'agit de développer des réseaux de transmission à haut débit, capables de transporter aussi bien la voix (comme le téléphone) que les données (informatiques) ou les images (de télévision). Le plan câble était en plein développement. Ces réseaux avaient donc pour objectif la transmission audiovisuelle pour un large public. Quinze ans plus tard, les applications de ces travaux, connues sous le nom de technologie ATM (Asynchronous Transfer Mode), ne sont pas du tout celles prévues. Les professionnels se les sont appropriées pour travailler à plusieurs à distance, faire du télé-enseignement, échanger des dossiers médicaux, etc. L'ATM devient un maillon essentiel au développement des fameuses autoroutes de l'information.

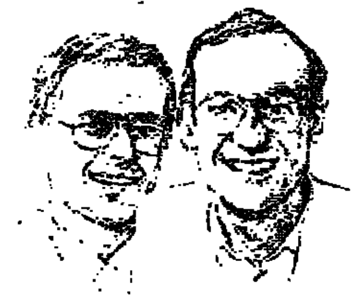
Coup de chance ou intuition, les options technologiques des chercheurs ont permis ce changement d'orientation. Il s'agit d'abord de l'intégration des différents services sur un même support, *« une idée iconoclaste à l'époque »*, due à deux chercheurs du CNET, Alain Thomas et Michel Servel. Ensuite du choix d'un protocole très simplifié, basé sur la transmission de paquets d'information très courts et de longueur fixe. L'équipe du CNET était persuadée que seule cette technologie serait capable de traiter en temps réel de hauts débits de l'ordre de 5 milliards de bits par seconde, soit environ 1 000 fois plus que les débits de la technologie X 25 en pointe à l'époque.

### LA TAILLE DES PAQUETS

Pour faire accepter leurs thèses, ils doivent se plier au jeu de débats internationaux. *« On a passé des nuits blanches. Mais notre force était d'être des créateurs ; on défendait nos idées, face à des gens mandatés pour défendre celles des autres. »* L'issue de ces batailles n'est cependant pas toujours très scientifique. La taille des paquets fit l'objet de quatre réunions étalées sur un an et demi. Pour finalement aboutir à un compromis... arithmétique ! Les Européens souhaitaient des paquets de 32 octets ; les Américains s'arqueboutaient sur 64 octets. *« Finalement, on a tranché et opté pour une taille de 48 octets. Personne n'avait les composants adéquats ! »* ironise aujourd'hui Jean-Pierre Coudreuze.

Pour valider leurs thèses, les chercheurs réalisent un *prototype de réseau Prélude*. Un *« mathématicien »*, Pierre Boyer et son équipe sont appelés à la rescousse pour voir si ces options pouvaient être généralisées en dehors des laboratoires. *« La théorie succédait à l'intuition pratique. »* En 1993, un réseau expérimental ATM est mis en place entre les laboratoires du CNET de Rennes, Paris et Lannion. En juillet 1994, le réseau ATM Pilot relie quinze pays européens. Dans le monde entier, et en particulier en Amérique du Nord et en Australie, des réseaux ATM sont à la disposition du public.

*A. K.*



*Bernard Ghillebaert et Alain Maloberti : le téléphone portable GSM*



*Daniel Perrigault et Alain Morvan : le Minitel*



*Jean-Pierre Coudreuze, Pierre Boyer et Michel Servel : l'ATM, pour transmettre voix, images et sons*



*Louis-Joseph Libois : les centraux numériques*

# Alain Morvan et Daniel Perrigault : la naissance du Minitel

**AUJOURD'HUI,** le réseau Internet fascine le grand public par ses capacités de connexion planétaire. Mais nombre des services qu'il propose existent déjà en France depuis plus de dix ans sur notre Télétel national. Certes la portée géographique en est beaucoup plus limitée, mais les services offerts (de l'information météo à la commande de billets de chemin de fer) sont les mêmes. Ils ont pu se développer à une époque où la micro-informatique était très peu répandue, grâce à la mise à disposition gratuite d'un petit terminal informatique : le Minitel.

Des équipes du CCETT (Centre commun d'études de télécommunications et de télévision), organe de recherche du CNET et de TDF, sont à l'origine de cette performance. A la demande de Gérard Théry, alors directeur général des télécommunications, l'équipe « Annuaire électronique », dirigée par Jean-Claude Touzalin, se constitue en 1979 pour relever cette gageure : réaliser un terminal informatique d'un prix de revient de l'ordre de 500 francs, alors qu'en 1980 une console de visualisation et un clavier coûtaient environ 10 000 francs.

Le rôle du CNET n'était pas de se substituer aux industriels, mais de leur fournir des spécifications, d'établir un cahier des charges. Outre le terminal lui-même, l'équipe se charge de l'ergonomie de l'appareil, de son *« système de navigation »* : les touches « Envoi », « Connexion », « Sommaire », qui nous sont aujourd'hui si familières. Il développe également les procédures nécessaires à une bonne transmission : il fallait corriger les erreurs dues aux *« bruits »* du réseau. L'équipe était compartimentée : certains s'occupaient de la transmission de données, d'autres de la visualisation, d'autres encore des protocoles de transmissions, et enfin des questions d'environnement. *« Notre rôle n'était pas d'être une vitrine technologique, mais de s'assurer que l'industrialisation en France d'un tel produit à un coût acceptable était possible »*, résume Alain Morvan, l'un des responsables du projet.

*A.K.*

# Louis-Joseph Libois : le visionnaire du numérique

**DEPUIS TROIS MOIS,** la France est le premier pays développé disposant d'un réseau téléphonique entièrement électronique, et numérique pour l'essentiel. Cette performance est due à un homme : Louis-Joseph Libois. En 1945, à sa sortie de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, choisie après ses deux années passées à Polytechnique, Louis-Joseph Libois aurait été bien en peine de le prévoir. *« La commutation ? Ça rebutait tout le monde »*, se souvient-il. D'une façon générale, *« l'exploitation n'avait pas bonne presse »*. Si l'on choisissait néanmoins de s'y engager, le service noble était *« les transmissions »*, venaient ensuite les services techniques, et seulement après la commutation.

Ce *« provincial »*, comme il se qualifie lui-même – il est né à Simandre-sur-Ain (Ain) –, fils, arrière-petit-fils et frère de polytechnicien, choisit donc la voie de la recherche. D'autant que le CNET venait d'être créé et jouissait d'une cote toute particulière. Il y est affecté à la section des télécommunications, dirigée par Pierre Marzin. Un homme qu'il suivra durant toute sa carrière.

Il mène des recherches sur les faisceaux hertziens, à la demande de son chef, mais aussi sur le codage de l'information, à sa propre initiative. *« Je n'aimais pas l'analogique. Le numérique, c'était plus propre pour l'esprit ! Je pensais que c'était le seul moyen de banaliser les télécommunications, quel que soit le support d'information : données, voix ou image. »* En 1957, Pierre Marzin, devenu directeur du CNET, lui demande de monter un département de *« recherche sur les machines électroniques »*. *« Ça m'intéressait »*, dit aujourd'hui M. Libois. L'électronique donne en effet ses lettres de noblesse à un secteur méprisé jusqu'alors. *« Marzin, de retour d'un symposium des Bell Laboratories d'ATT aux Etats-Unis, me donnait tous les moyens pour copier les Américains. »* L'heure était en effet à l'indépendance technologique nationale. *« Mais je pensais que nous n'aurions jamais les ressources nécessaires et que techniquement les technologies américaines menaient à une impasse. Je lui ai donc dit qu'il fallait s'écarter de la voie américaine, celle de l'électronique spatiale analogique, pour se lancer dans la commutation électronique temporelle numérique. »* Le goût de Louis-Joseph Libois pour le codage numérique et son dégoût tout intellectuel de l'analogique lui montrent le bon chemin.

### « CONSUL À LANNION »

Au même moment survient « l'affaire de Lannion ». Pierre Marzin était originaire de cette petite ville bretonne. Il n'en fallut pas plus pour que le CNET crée un centre au fin fond du Trégorrois. Le dauphin de Marzin devait en être le directeur. *« C'était le Far-West. J'acceptais néanmoins, à la condition d'y emmener les meilleurs ingénieurs en transmission et en commutation. »* Marché conclu. *« J'étais consul à Lannion ! »*, se souvient Louis-Joseph Libois. En 1970, un central temporel numérique entre en service à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor). Il s'agit d'une première mondiale. Elle survient cinq ans après l'installation, aux Etats-Unis, du premier central électronique (analogique).

La France avait donc non seulement rattrapé son retard, mais, surtout, pris une longueur d'avance en sautant une génération de matériel. *« Les Anglais avaient pris le mauvais virage, celui de l'analogique. Les Américains pensaient que c'était trop tôt pour le numérique. Mais je voyais à quelle vitesse évoluaient les composants semi-conducteurs*, dit aujourd'hui Louis-Joseph Libois pour justifier son intuition. *Si on extrapolait dans le temps, je pensais que les prix allaient baisser suffisamment. »*

Ses travaux de recherche trouvent un relais industriel dans la Compagnie générale d'électricité (aujourd'hui Alcatel) alors dirigée par Ambroise Roux. Ce dernier monte la Société lannionnaise d'électronique, à proximité du laboratoire. Le CNET y transfère l'un de ses meilleurs ingénieurs. Et l'industrie des télécommunications françaises prend une place majeure au plan mondial. Cette initiative devait ensuite faire des petits. L'ATM *(lire ci-dessus)* en porte l'héritage.

Sa mission accomplie, Louis-Joseph Libois quitte Lannion en 1968 pour prendre la direction du CNET, Pierre Marzin ayant été nommé directeur général des télécommunications. Un poste auquel M. Libois devait lui succéder en 1971, avant de devenir conseiller maître à la Cour des comptes.

*A. K.*

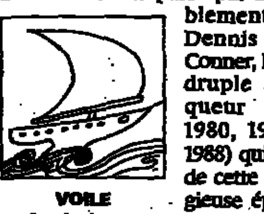
# Tom Mahaney bouscule la hiérarchie des défenseurs de la Coupe de l'America

## Le dernier-né des syndicats défenseurs veut faire partager son aventure à un million de scolaires

**Les éliminatoires de la Coupe de l'America entrent, mardi 14 février à San Diego, dans les troisièmes Round Robin des Coupes Louis-Vuitton (challengers) et Citizen (défenseurs). Chaque victoire vaut désormais 4 points. Chez les challengers, *Team-New-Zealand* précède *Tag-New-Zealand* et *One-Australia*. Chez les défenseurs, *Stars-and-Stripes* et *Young-America* partagent la première place.**

SAN DIEGO
*de notre envoyé spécial*

L'Amérique découvre avec sympathie que la défense de la Coupe de l'America ne passe pas inévitablement par Dennis Conner, le quadruple vainqueur (1974, 1980, 1987 et 1988) qui a fait de cette prestigieuse épreuve un fonds de commerce. La présence du premier équipage exclusivement féminin sur *America* (*Le Monde* du 13 janvier) et la révélation de l'équipe de *Young-America* qui a terminé les deux premiers Round Robin en tête de la Coupe Citizen ont apporté un peu de sang neuf au plus vieux trophée sportif du monde. Le capital sympathie dont bénéficie *Young-America* a été considérablement accru par la démarche originale du syndicat PACT 95 (Partnership for America's Cup Technology) et par les épreuves traversées avant de disputer les premières régates.


VOILE

De tous les syndicats, PACT 95 avait été le plus touché par la mini-tornade qui s'était abattue sur les bases de Mission Bay, huit jours avant le début des régates. *Young-America* avait été endommagé à la veille de son baptême et la voilerie avait été dévastée. Les dégâts s'élevaient à plus de 500 000 dollars (2 650 000 francs). « *Quand on connaît les obstacles que nous avons dû surmonter pour être ici, ce n'était pas un petit accident de la nature qui allait nous arrêter* », dit Tom Mahaney, le jeune skipper (trente-deux ans) du défi.

Ce fils de famille riche, dont les intérêts sont placés dans le pétrole et la chaîne *Holiday Inn*, a connu lui-même des moments difficiles. Marié et père de trois enfants, diplômé de l'université de Chicago avec une maîtrise de commerce, médaillé d'argent en Soling à Barcelone en 1992, l'avenir se présentait pour lui sous les meilleurs auspices lorsque, neuf mois après les Jeux, les médecins ont diagnostiqué un cancer à la mâchoire. « *La maladie, sa progression ont affolé ma famille beaucoup plus que moi*, dit-il. *Je voyais plutôt ça comme une chose embêtante que comme une catastrophe majeure. La pratique des sports m'avait préparé aux hauts et aux bas de la vie, m'apprenant qu'il faut toujours aller de l'avant.* »

La Coupe de l'America fournissait à Tom Mahaney l'occasion de s'investir dans une grande aventure. L'originalité de PACT 95, une fondation à but non lucratif dont le programme est axé sur le sport et l'éducation, l'a séduit. « *Nous représentons ce qu'il y a de meilleur dans la voile*, estime-t-il. *Aucun de nous n'est là pour des raisons financières. Nous voulons tous faire partie de cette équipe pour gagner.* » L'initiative de PACT 95 repose sur quelques dissidents des précédentes campagnes de Dennis Conner, sans doute lassés de la tournure de plus en plus commerciale de ces dernières. John Marshall, président de PACT 95, a longtemps été le responsable technique du Team Dennis Conner. L'architecte Bruce Nelson avait conçu ses bateaux en 1987, 1988 et 1992. Robert Hopkins, tacticien à bord d'*Il-Moro-di-Venezia* en 1992, faisait partie de l'équipage gagnant en 1987, en Australie.

### LA FILIÈRE OLYMPIQUE

Comme pour mieux tourner la page, ces vieux grognards ont fait appel à des navigateurs novices en Coupe de L'America, issus pour la plupart de la filière olympique. Leur démarche a reçu le soutien de personnalités importantes comme Charles Leighton, commodore du prestigieux New York Yacht Club, ou David Rockefeller, ravis de voir qu'il existait une nouvelle alternative à la défense du trophée par Dennis Conner. Grâce au système des fondations qui permet des exonérations fiscales et à quelques partenaires, PACT 95 a pu réunir tardivement un budget raisonnable de 15 millions de dollars (80 millions de francs).

Les responsables de PACT 95 n'ont pas voulu limiter leur ambition à la conquête du trophée, mais ont souhaité faire partager leur aventure aux jeunes Américains. Ils ont mis au point un programme d'éducation à l'intention d'un million d'élèves du primaire et du secondaire. « *La Coupe de l'America fait largement appel aux mathématiques, aux sciences et aux technologies*, explique Rich Wilson, directeur de ce programme. *L'enseignement de ces disciplines est plutôt austère dans les livres, mais il peut devenir plus vivant en démontrant leurs applications dans un événement bien réel.* » Ce programme est diffusé sous forme de livres, de journaux et à la télévision. Depuis octobre 1994, les trente millions d'Américains connectés au système informatique Internet peuvent s'informer grâce au programme « America's Cup on line » développé par le SAIC (Science applications international corporation) et communiquer avec les architectes, les ingénieurs et les navigants du défi.

Avec cinq victoires pour ses cinq premières régates, l'équipage de *Young-America* avait d'emblée bousculé la hiérarchie et semblait ouvrir une ère nouvelle avec son voilier décoré par l'artiste du pop'art Roy Lichtenstein. Le manque d'entraînement sur des class America et une mauvaise série d'incidents techniques et de casses de matériel ont permis à Dennis Conner de revenir à égalité à l'issue du deuxième Round Robin. Mais il en faudrait plus pour décourager Tom Mahaney. « *Je crois que la fièvre de la Coupe de l'America est plus dangereuse que le cancer*, affirme le skipper. *Une fois que vous l'avez attrapée, vous la gardez pour la vie.* »

*Gérard Albouy*

### *Le troisième Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton*

Le tableau des régates du troisième Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoire de la Coupe de l'America, effectué lundi 14 février à San Diego, est le suivant :

- **Mardi 14** : *France 3 - Sydney 95* ; *Team New Zealand - Nippon* ; *Rioja de Espana - Tag Heuer Challenge* (N-Z). Exempt : *One Australia.*
- **Mercredi 15** : *Rioja de Espana - One Australia* ; *France 3 - Team New Zealand* ; *Nippon - Sydney 95.* Exempt : *Tag Heuer Challenge*
- **Jeudi 16** : *Nippon - Tag Heuer Challenge* ; *One Australia - France 3* ; *Team New Zealand - Rioja de Espana.* Exempt : *Sydney 95.*
- **Vendredi 17** : *Nippon - One Australia* ; *Rioja de Espana - Sydney 95* ; *Tag Heuer Challenge - France 3.* Exempt : *Team New Zealand.*
- **Samedi 18** : *Team New Zealand - One Australia* ; *Sydney 95 - Tag Heuer Challenge* ; *France 3 - Rioja de Espana.* Exempt : *Nippon.*
- **Dimanche 19** : *Sydney 95 - One Australia* ; *Tag Heuer Challenge - Team New Zealand* ; *Rioja de Espana - Nippon.* Exempt : *France 3.*
- **Lundi 20** : *France 3 - Nippon* ; *Sydney 95 - Team New Zealand* ; *One Australia - Tag Heuer Challenge.* Exempt : *Rioja de Espana.*

# Steffi Graf revient dans la douleur

## Absente du circuit depuis trois mois pour une blessure au dos, la joueuse de tennis allemande, qui vient de perdre sa place de numéro un mondial, tente un retour à la compétition à Paris

**STEFFI GRAF** a maigri. Concession accordée à ces heures de travail pour revenir enfin. Se battre et gagner : « *Vous pouvez appeler cela l'art pour l'art*, souffle-t-elle, *moi, j'appelle cela le jeu.* » Heinz Gunthardt, son entraîneur, est plongé dans la stupéfaction : « *Elle s'est astreinte à des exercices draconiens pendant dix à douze heures par jour. Gymnastique, visites à de nombreux médecins, stretching.* » A-t-elle regardé les Internationaux d'Australie et la victoire de Mary Pierce ? « *C'était la nuit. Elle était si exténuée de ses journées.* »

Steffi Graf a maigri, plus longue, peut-être plus pathétique. Elle sourit une première fois : « *J'ai aussi arrêté de manger des sucreries. J'ai appris à me nourrir convenablement.* » Sa vie a changé dans l'angoisse d'une blessure. Elle dit avoir appris la douleur qui l'a éloignée des courts depuis le Masters, en novembre, où elle avait été battue en demi-finale par Mary Pierce. Déjà, aux Internationaux des Etats-Unis, en septembre, elle n'était plus qu'une petite partie d'elle-même, dominée à l'usure par Arantxa Sanchez-Vicario. Cette dernière profitait alors de l'absence de l'Allemande en Australie et à Tokyo pour devenir numéro un mondial.

A Paris, à l'avant-veille de son premier match depuis trois mois, Steffi a enfin dévoilé le mystérieux mal qui la ronge : une excroissance osseuse du sacrum, petite pointe d'os qui la fait terriblement souffrir. Ses mots sont édifiants : « *Je ne peux pas abîmer mon dos plus qu'il ne l'est maintenant. Je ne veux pas envisager une opération. Elle m'empêcherait de jouer pendant six à huit mois. Les médecins ne me garantissent pas un succès total et donc aucune garantie de pouvoir rejouer. Je crois que c'est un mal auquel il faudra que je m'habitue durant toute mon existence.* »

Elle préfère donc souffrir, sachant qu'un tel arrêt hypothéquerait sérieusement sa carrière. A-t-elle envisagé la retraite ? Elle sourit : « *Oui, à cause des à-côtés du jeu, des questions des journalistes... Je ne me sens pas vieille, mais cela fait douze ans que je suis sur le circuit et les choses sont toujours un peu les mêmes. Mais j'aime trop le jeu et je voudrais faire les choses si bien.* » Pendant trois mois, elle a espéré revenir tout le temps. Plus que son dos, c'est une douleur à la cuisse qui lui a fait manquer l'Open d'Australie. C'est à nouveau son dos qui, ensuite, l'a fait désespérer de Tokyo et de Chicago.

Dans son long pull-over beige, elle est de bonne humeur, rire pimpant, patience d'ange. Elle n'a plus de titre du grand chelem à défendre, ils ont été conquis par Arantxa Sanchez-Vicario à Roland-Garros et Flushing Meadow, par Conchita Martinez à Wimbledon et par Mary Pierce en Australie : « *Je ne l'avais pas réalisé. Je ne me réveille pas le matin en me demandant quels trophées je détiens. Aujourd'hui, je veux jouer des tournois du grand chelem. Cette apparition à Paris est un test. On verra.*

> « Je ne me réveille pas le matin en me demandant quels trophées je détiens »

Steffi Graf envisage la fin de son règne, sûrement pas sa vie de joueuse. Ce règne un peu fou, inhérent à la longue faiblesse du tennis féminin. Elle se fit connaître par ses premières victoires en 1986, solidité, couette et coup droit de plomb, chahutant l'adversité amicale de Martina Navratilova et de Chris Evert, collectionnant les titres, goulue et terrifiante, mal aimée puisque briseuse d'idoles.

Invincible en 1988, elle rafla les quatre tournois du grand chelem devant un parterre médusé. De cette championne, pourtant, on savait la solitude, qu'elle ne cachait pas, comme son angoisse de vivre : un père entraîneur empêtré dans une action en recherche de paternité naturelle ; des paparazzi sous les fenêtres et des fans dans le jardin. Quelques menaces de mort. La vie d'une vedette. Steffi n'avait pas vingt ans.

Sur les courts, elle attendit son adversaire. Ce fut Monica Seles, une cogneuse pleine d'une confiance que Steffi n'avait pas. Battue, elle fut alors aimée. Madone triste, vacillée sur les seules certitudes de ses victoires. Elle se sentit un peu responsable de l'agression de sa rivale, poignardée le 30 mai 1993 par un supporteur allemand.

En l'absence de Seles, Steffi Graf est redevenue numéro un mondial, s'ennuyant, regrettant d'avoir affaire à des joueuses fantoches . Aujourd'hui, elle attend de se frotter à la nouvelle coqueluche du tennis féminin. Mary Pierce l'avait balayée lors de leurs deux dernières rencontres, bien avant de devenir numéro trois et adversaire directe de l'Allemande, avec son style jumeau dans cette violence du fond de court . « *Le niveau s'est resserré au sommet* », estime Steffi Graf. A Paris, les deux jeunes femmes sont têtes de série n1 et n2. les organisateurs rêvent d'une finale Graf-Pierce. C'est promettre que Steffi accédera à l'ultime rencontre, dimanche 19 février. Elle n'a rien promis, pas plus qu'elle n'a annoncé une bagarre pour retrouver sa place de numéro un : « *Pour mériter ce titre, il faut pouvoir être sûre de jouer pendant douze mois* », dit-elle dans un ultime sourire de joueuse en sursis.

*Bénédicte Mathieu*

### *La succession de Martina Navratilova*

**Créé en 1993 à l'instigation d'International Management Group (IMG) et doté de 460 000 dollars (2,5 millions de francs), l'Open Gaz de France est le seul tournoi féminin en salle organisé dans la capitale, au stade Pierre-de-Coubertin. Les deux premières éditions avaient été remportées par l'Américaine Martina Navratilova, qui a pris sa retraite en novembre 1994. Pour tenter de lui succéder, le tableau accueille cette année, outre Steffi Graf et Mary Pierce, la Tchèque Jana Novotna, tête de série n° 3, la Croate Iva Majoli (n° 4), la Suissesse de quatorze ans Martina Hingis et la dauphine française de Mary Pierce, Julie Halard, qui avait été finaliste l'an dernier.**

# Football : le Nigéria conteste l'annulation du mondial juniors

**LA POLÉMIQUE** s'envenime après la décision de la Fédération internationale de football (FIFA) d'annuler le championnat du monde juniors de football, prévu du 11 au 26 mars au Nigéria (*Le Monde* du 10 février). Pour justifier cette annulation, la FIFA avait fait état d'un cas « *de force majeure* » : son représentant avait signalé des épidémies de méningite à Kaduna et de choléra à Enugu, deux villes qui, avec Lagos et Ibadan, devaient recevoir des rencontres du championnat du monde. Le général Oladipo Diya, numéro deux du régime nigérian, a aussitôt produit un document signé par le docteur William Aldis, représentant officiel du Nigéria à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans lequel il est indiqué que la situation de santé au Nigéria « *ne comporte aucun risque significatif ou inhabituel pour les personne désireuses de s'y rendre* ».

Le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha a appelé, lundi 13 février, les pays africains à « *soutenir le Nigéria* », insistant sur le fait que son pays « *a rempli toutes les conditions requises par la FIFA pour être le pays hôte du Mondial* ». Avant même cet appel, le gouvernement nigérian avait reçu, dans la journée de lundi, le soutien de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le communiqué de l'OUA précise que cette « *fâcheuse* » décision de la FIFA « *aura des conséquences négatives et graves sur la participation future de l'Afrique dans les tournois internationaux de football* ». La FIFA a décidé d'examiner, mercredi 15 février en comité d'urgence, la demande de reconsidération formulée par le Nigéria. – *(AFP, Reuter.)*

# Les nageurs chinois indésirables au championnat pan-pacifique

**LES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION PAN-PACIFIQUE** de natation ont décidé, dimanche 12 février, de ne pas inviter la Chine au prochain championnat pan-pacifique, prévu du 9 au 13 août à Atlanta. Les Etats-Unis ont été à l'origine de la proposition, approuvée par l'Australie et le Canada. Seul le Japon s'est dit favorable à ce que la Chine soit invitée. Cette décision intervient après la récente décision de la Fédération internationale de natation (FINA) de suspendre pour deux ans sept nageurs chinois convaincus de dopage lors des Jeux asiatiques qui s'étaient déroulés en octobre dernier au Japon.

La FINA a, par ailleurs, élaboré un plan de lutte contre le dopage, qu'elle espère mettre en place avant la fin de l'année, et a décidé d'envoyer prochainement une commission d'enquête en Chine pour étudier « *l'implication des entraîneurs, des médecins et des chefs de mission dans les cas de dopage des nageurs chinois en 1994* ». La Chine, qui s'était félicitée de l'ouverture de cette enquête, a néanmoins qualifié d'« *injuste* » la décision prise par l'Association pan-pacifique.– *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : une réunion sur la sécurité dans les stades aura lieu le 9 mars à Paris.** La commission nationale mixte de sécurité (CNMS) se penchera sur le statut et les missions du délégué à la sécurité travaillant au sein de chaque club de football de première et deuxième division. Les villes qui abritent des clubs professionnels devraient être associées à cette réunion. A l'ordre du jour, notamment, les instructions relatives à l'organisation des rencontres « à haut risque », nécessitant des mesures particulières de surveillance.

■ **Eric Cantona attaque la chaîne de télévision ITN** « *en diffamation et en violation de l'intimité de la vie privée* ». Le joueur, suspendu jusqu'à la fin de saison par son club pour avoir agressé un spectateur en janvier, est actuellement en vacances dans les Antilles françaises. Un journaliste de la chaîne de télévision britannique avait affirmé, samedi, que Cantona l'avait violemment frappé alors qu'il tentait de l'interroger (*Le Monde* du 14 février). La gendarmerie a donné une version des faits profondément différente, indiquant que l'incident s'était limité à une « *simple altercation verbale* ».– *(AFP.)*

■ **L'entraîneur du Werder de Brême,** Otto Rehhagel, remplacera l'Italien Giovanni Trapatonni au Bayern de Munich à partir du 1er juillet, a annoncé, lundi 13 février, le président du club bavarois, Franz Beckenbauer, au quotidien *Bild*. Rehhagel a été champion d'Allemagne en 1988 et en 1993, vainqueur de la Coupe en 1991 et 1994 et de la Coupe des Coupes en 1992 avec Brême. Son salaire sera de 1,5 million de deutschemarks (environ 5,3 millions de francs) par an, comme son prédécesseur. Actuellement, il gagne 700 000 deutschemarks par an, plus les primes. – *(AFP.)*

■ **BOXE : Mike Tyson devrait être libéré le 25 mars.** L'ancien champion des lourds voit sa peine à nouveau abrégée. Sa libération prévue en mars avait, en effet, été rallongée jusqu'au 9 mai après que Tyson eut écopé d'une sanction disciplinaire pour avoir menacé un gardien. Reconnu coupable de viol, Tyson avait été condamné à six ans de prison le 26 mars 1992. La sentence avait été ramenée de moitié pour bonne conduite.– *(AP.)*

■ **SKI ALPIN : le Suédois Thomas Fogdoe, paralysé des deux jambes,** est contraint à la retraite. Le slalomeur suédois, âgé de vingt-quatre ans, souffre d'une paralysie des deux jambes dont les médecins ignorent encore si elle est définitive. Blessé aux vertèbres après une chute à l'entraînement, à Aare (Suède), mardi 7 février, Thomas Fogdoe avait subi une opération. Il a remporté cinq épreuves de Coupe du monde en cinq saisons et terminé cinquième du slalom des Jeux olympiques de Lillehammer en 1994.– *(AFP.)*

# Patinage : Kerrigan boude Harding

**LA PATINEUSE AMÉRICAINE NANCY KERRIGAN** a révélé, lundi 13 février, avoir rejeté une offre de 5 millions de dollars (plus de 26 millions de francs) pour réapparaître sur la glace en compagnie de sa rivale Tonya Harding. « *Ils pourraient monter jusqu'à 10 millions, c'est inutile* », a déclaré la médaillée d'argent des Jeux olympiques de Lillehammer dans un entretien accordé à une télévision américaine. Attaquée l'an dernier par un homme armé d'une barre métallique et blessée à une jambe, Kerrigan avait été privée des championnats américains sélectifs pour Lillehammer, remportés par Tonya Harding. L'enquête, qui avait tenu l'Amérique en haleine, avait révélé un complot dirigé par l'ex-mari de Harding. Celle-ci avait avoué en avoir eu connaissance, et plaidé coupable. Elle fut déchue de son titre national, frappée d'une amende de 100 000 dollars et mise à l'épreuve durant trois ans. Devenue professionnelle, Nancy Kerrigan a signé de nombreux contrats et a multiplié les apparitions télévisées. – *(AFP.)*

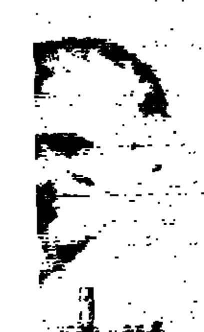
## RÉSULTATS

**FOOTBALL**

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
28e journée (match en retard)
West Ham-Everton 2-2

Classement : 1. Blackburn, 62 pts ; 2. Manchester United, 60 ; 3. Newcastle, 51 ; 4. Liverpool, 48 , 5. Nottingham Forest, 46 ; 6. Tottenham, 43 ; 7. Leeds et Sheffield Wednesday, 39 ; 9. Wimbledon, 36 ; 10. Norwich, 35 ; 11. Aston Villa et Arsenal, 34 ; 13. Chelsea, 33 ; 14. Manchester City, 32 ; 15. Southampton, Queen's Park Rangers, Everton et Coventry, 31 ; 19. Crystal Palace, 30 ; 20. West Ham, 29 ; 21. Ipswich, 20 ; 22. Leicester, 19.





TABLE

# A Lausanne et en pays de Vaud

## Nous sommes chez Fredy Girardet, l'empêcheur de tourner en rond de la cuisine française

« JE SUIS *d'un pays de lacs, de vignes, de forêts. L'eau y joue à part égale avec le vin sous le feuillage* », dit Charles-Ferdinand Ramuz, au milieu des vignes de Lavaux, où il écrit aussi *L'Histoire du soldat*, mise en musique par Stravinsky : « *Entre Deuges et Denezy/Un soldat qui rentre au pays...* » Le soldat, comme le diable, n'est pas insensible aux plaisirs de la table : « (Le soldat) *: qu'est-ce qu'on aura à manger ?* (Le diable) *: La cuisine est au beurre de première qualité. – On aura de quoi boire ? – Rien que du vin bouché. – On aura de quoi fumer ? – Des cigares à bagues de papier doré.* »

Région de vignes, le Dezaley offre vallonnements et collines, jusqu'à Vevey, et les multiples facettes du cépage chasselas avec lequel, ici, on fait le vin blanc. Là sont murets et terrasses escarpées. La grandeur de Dezaley date du XII[e] siècle bourguignon et de la fondation de l'abbaye de Haut-Crêt, près de Palézieux. Lausanne et sa région furent un site gallo-romain sur l'axe Rhin-Méditerranée, passant le Grand-Saint-Bernard ou la vallée du Rhône. Lieu d'échange et de passage, d'Hannibal à Bonaparte, Lausanne a toujours eu un rôle politique et culturel, et même sportif, avec le siège du Comité international olympique. L'olympisme prolonge les années d'illusion de la Société des nations à la diplomatie des lacs. Au temps des ducs de Savoie, le pays vaudois, par ses produits, contribue au faste de la cour d'Amédée VIII, où s'illustre le fameux cuisinier Maître Chicart (XV[e] siècle), dont les archives ont été retrouvées à Sion.

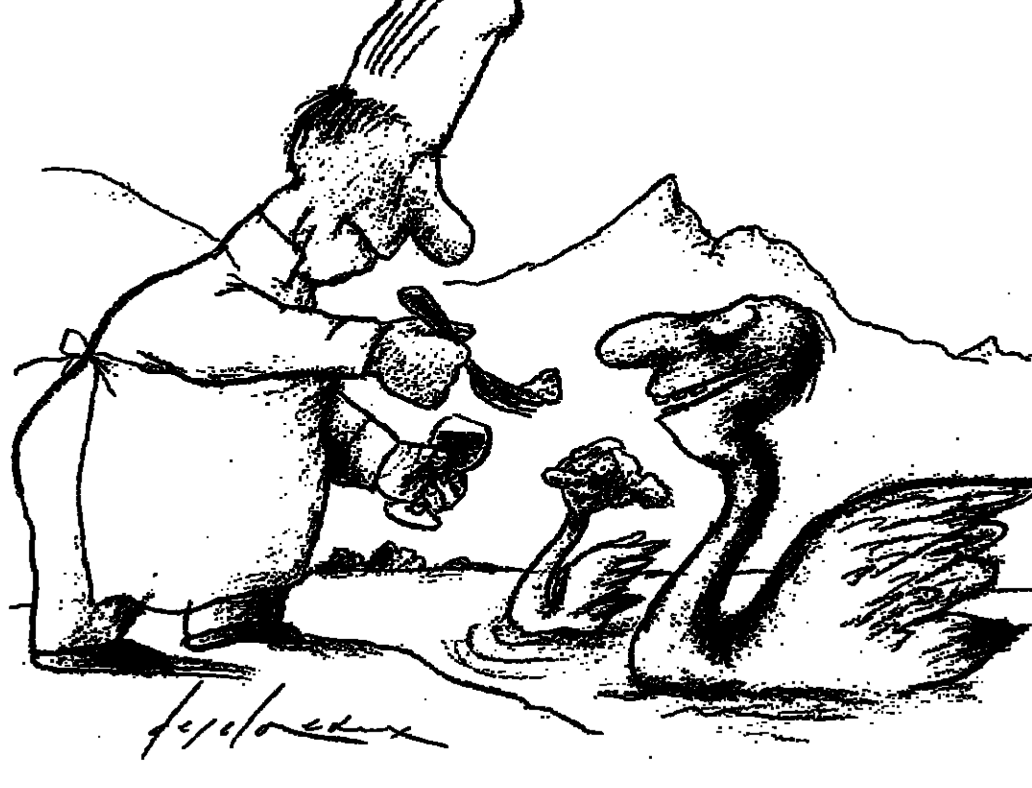
« IDENTITÉS REMARQUABLES »

Ramuz, Stravinsky, Simenon, Charlie Chaplin ont aimé la côte vaudoise. Charlot a fini ses jours au pays de Madame de Staël, de Denis de Rougemont, aux confins des territoires allobroges – marches de la Gaule cisalpine – non loin de la Rhétie terrible et des champs Décumates. Ce rôle de « passeur », c'est le talent du pays romand : Vaudois, ils font la liaison. En cuisine, c'est pareil, on ne saurait dissocier. A Crissier, près de Lausanne, habite Fredy Girardet. C'est le génie du lieu : « *Des jus plus que des sauces. Juste des fumets ; pas de demi-glace.* » Cuisine facile, spontanée ? Aérienne, comme le toucher parcimonieux des pianistes helvétiques qui « *caressent* » le piano.

La cuisine, à Crissier, c'est un peu cela, arvine, humagne, riesling valaisan en supplément. La légende voit partir Fredy en Bourgogne, en auto-stop – il est tout jeune –, c'est la porte à côté. Il rencontre non pas le diable, mais un vigneron, Jacques Parent, qui l'envoie visiter Bocuse et Troisgros, pour trouver son style. Qu'est-ce qu'être cuisinier vaudois, face à un tel paysage ? C'est l'écran qui fait de Charlot l'émigrant un personnage de légende. Hier sur un paquebot... Aujourd'hui, c'est la Swissair qui sollicite l'artiste. Cela donne le menu, minutieusement réglé à l'automne dernier par Fredy Girardet pour les long-courriers de la compagnie aérienne helvétique.

Se pose ici, en cuisine comme en algèbre élémentaire, le problème des « *identités remarquables* ». Quels sont les « *invariants* » qui constituent une cuisine, son aspect, sa saveur ? En Suisse romande, la cuisine familiale connaît les traditions de la Savoie et du Jura voisins : potée, raclette, croûte au fromage, tarte au vin. La haute cuisine emploie les mêmes produits qu'en France : volaille, agneau, poissons, qu'aucune sauce ne saurait dissimuler. La sauce, elle, met en valeur. Voici la « *royale de blanc de volailles à la crème de céleri* » ou bien le « *canard nantais au vin de Brouilly* », déjà sur la carte de Fredy Girardet il y a vingt ans. Ici, les saveurs se marient, mais « *n'explosent pas en bouche* », selon le nouveau terrorisme de l'excès sensoriel permanent qui, avec le mythe du terroir, envahit le champ culinaire !

Une cuisine qui évoque le jeu pondéré, retenu, des solistes du festival de Montreux. La cuisine n'est pas une variété de pyromanie, de jeu d'artificier, ou de dynamiteur de rochers. Ajoutez à cela une appellation d'origine, cru calamin du village d'Epesses, un chasselas à l'arôme fruité et épicé, légèrement poivré, rappelant l'ananas et la truffe. Sur les long-courriers de la Swissair, on trouvait aussi cet automne le « *suprême de pigeonneau de Bresse au coulis de poireaux truffé* ».



CÉPAGE RARE

Le poireau vaudois, c'est l'ingrédient obligé du fameux « papet vaudois », un ragoût de poireaux, pommes de terre et oignons au vin blanc de la Côte. Ladite recette est commune, mais tenue en bride par une unité de civilisation. Les racines latines de ce territoire, en écho à la tradition de la haute cuisine française, interdisent tout hiatus, tout détournement. A *L'Auberge du Raisin* (Cully), à *La Petite Grappe* (Lausanne) et même à *L'Auberge de l'Onde* à Saint-Saphorin, le pacte est respecté. Alors le poireau cantonal vaudois est embarqué pour un autre destin, dans une brunoise de truffes du Périgord, accompagnant le suprême de pigeon, cuit rosé. Cela appelle un syrah, cépage rare sous ces latitudes. La vinification suisse est une précieuse horlogerie, pour pallier peut-être quelques faiblesses de « corps », en rouge notamment.

Le maître de Crissier serait-il un modèle suisse pour la cuisine française ? Qu'est-ce qu'un Suisse cuisinier ? Un « passeur » plus attentif qu'on ne croit au « décalage » : ne pas appuyer... soyons légers, mais enracinés ! Girardet est l'empêcheur de tourner en rond de la cuisine française. Cela dérange, c'est bien. Comme Ramuz, il plaide le « *retour à l'élémentaire, mais retour à l'essentiel* ». De nos jours, les chefs ont peu d'assurance sur le produit, il est aléatoire, et peu de certitudes sur la rentabilité.

*Le* privilège du pays romand est d'être partie de la Suisse – une longue et riche histoire depuis la Réforme imposée par les Bernois (1536), jusqu'à l'éphémère République lémanique (1798) – où la Confédération assure, aujourd'hui, une tranquille prospérité. La diplomatie, le sport, la finance, la viticulture et l'agroalimentaire font ici bon ménage. Ainsi le pacte de Nestlé avec l'art de la table, dans l'Alimentarium de Vevey, musée de tradition et de prospective alimentaire qui passionne tous les gourmands, de Suisse et d'ailleurs. A Lausanne, un siècle s'achève, en mouvement.

*Jean-Claude Ribaut*

★ **Epesses : Ogay-Fonjallaz. Vignerons-encaveurs (calamin, dezaley).** *Tél. : (21) 799-16-59*
★ **Lire : *180 recettes de cuisine suisse*, de Georges Prade. Préface de Fredy Girardet. Jacques Grancher éditeur, 1986.**

## TOQUES EN POINTE

■ **AUBERGE DU RAISIN.** On dégustera ici un dezaley « Médinette » de Louis Bovard, propriétaire-encaveur, dont la complexité s'accommode d'une touche d'amertume ; élégant contrepoint au filet de loup de mer au jus de coquillages, au demeurant des plus classiques. La franche cuisine d'Adolf Blockbergen, comme le vin de Lavaux, capte le soleil sous trois espèces : les rayons directs, ceux issus de la réverbération sur le lac et aussi la chaleur emmagasinée dans les murets de ces vignobles en terrasses. L'omble chevalier voisine avec le risotto au homard et aneth ; la pièce de bœuf au vin rouge sera judicieusement escortée d'un cabernet Chamoson 1993, rouge du Valais. Le charme de l'établissement tient au décor et à la courtoisie du personnel. Quelques chambres bien meublées, dans la grande tradition hôtelière suisse (dont le fleuron reste l'admirable *Beau-Rivage*, à Ouchy). Relais et châteaux. Comptez entre 100 FS et 150 FS.
★ **Cully. 1, place de l'Hôtel-de-Ville** *(Suisse). Tél. : (21) 799-21-31.*

■ **LA PETITE GRAPPE.** *La Grappe d'Or* d'Angelika et Peter Baermann est proche ; nous sommes ici à l'annexe. Il faut monter à l'étage, dans une rue de l'intéressant centre historique de Lausanne. Macis, citron thaïlandais, curry n'ont, ici, pas de secret pour le chef. L'audace d'une salade de salsifis frais et saumon mariné au citron vert m'a paru suffisante, et heureuse. Le filet de sandre au cidre et miel, parfumé au thym, rappelle l'ancienne tradition de l'aigre-doux, toujours vivante en Suisse centrale. Quelques verres de fendant, et en route pour la visite de la cathédrale gothique (XII[e] siècle), le Musée olympique ou le Musée de l'art brut.
★ ***Lausanne. 15, Cheneau-de-Bourg*** **(1003). Tél. : (21) 311-84-14. Fermé le dimanche.**

■ **LES VENDANGES.** Guy Tardif est un ancien de *Maxim's*. Il a un solide métier classique, qui n'exclut pas la fantaisie, comme le montre le ragoût de pétoncles au haricots tarbais, délicat assemblage de la terre et de la mer. Le jambon à l'ancienne, cuit à l'os, avec des lentilles, sent bon son ancrage rustique. L'insolite est là avec des saint-jacques à la réglisse. Il y a des amateurs, paraît-il. Quelques bouteilles de bordeaux dans les vieux millésimes, à prix raisonnables, justifient une visite. Décor de camaïeu dans les tons beige. Service piquant. Comptez 250 F environ.
★ **Paris. 40, rue Friant (75014). Tél. : 45-39-59-98. Fermé le dimanche.**

■ **L'AVENUE.** Brasserie, restaurant, salon de thé, *L'Avenue*, créée il y a quelques années, cherchait sa voie. L'arrivée de Jacques Collard, l'infatigable animateur des nuits parisiennes – à l'Espace Cardin et autres adresses moins étincelantes – a donné une seconde jeunesse à l'établissement. La cuisine de Christian Hennin, en revanche, n'a guère changé, *simple et savoureuse*. Le risotto d'escargots au pistou, très parfumé, le filet de bœuf grillé, servi avec de bonnes frites (si rares) et une sauce béarnaise, puis quelques très bons desserts (notamment le délice de lait d'amandes aux griottes sauvages) entraînent l'addition autour de 250 F. Honnête pour le quartier. A l'étage, le soir, société brillante et menu à 160 F. Une aubaine.
★ **Paris. 41, avenue Montaigne (75008). Tél. : 40-70-14-91.**

■ **LE CLOS LONGCHAMP.** Depuis la vente par Air France des hôtels Méridien au groupe Forte en novembre 1994, rien n'a changé au *Clos Longchamp*, le fleuron gastronomique du Méridien Etoile. Même décor suave, personnel et service distingués, et *cuisine élégante* de Jean-Marie Meulien, orientée vers le mariage subtil des épices : la bergamote associée à un échaudé de caille, servie rosée, ou bien les crevettes aux herbes thaïes, par exemple. L'explosion aromatique d'un mélange d'épices, au demeurant compatible avec nos palais occidentaux, nécessite la plus grande maîtrise. Elle a été apprise chez Outhier, à La Napoule. Ici, les épices sont employées à la juste proportion. La pièce d'agneau en navarin de légumes au tandoori ne met ni les papilles en feu ni l'estomac en vrille. On pourra aussi rester totalement fidèle au registre classique, avec une entrée de rattes du Touquet et foie gras rôti au sel de Guérande et jus de veau ou avec un admirable ris de veau à l'étouffée de truffe. Au déjeuner, élégant menu à 250 F, café compris. Découvertes d'un soir à 470 F.
★ **Paris. Hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (75017). Tél. : 40-68-34-34. Fermé samedi et dimanche.**

*J.-C. Rt.*

JARDINAGE

# Après le déluge

**LES INONDATIONS** exceptionnelles des dernières semaines ont provoqué d'innombrables dégâts et le désespoir de nombreuses familles. Le retrait des eaux laissera apparaître d'autres dommages, parfois lourds de conséquences. Le bâti des maisons campagnardes à pans de bois comblés au torchis, les murs assis sur une simple fouille empierrée ou calés sur un lit de glaise souffriront de graves désordres qui s'amplifieront, cet été, à mesure que les murs sécheront.

Les compagnies d'assurances rembourseront, plus ou moins bien, ces dégâts s'ils ont été déclarés dans les limites de temps imparties par le décret relatif aux catastrophes naturelles publié au *Journal officiel* du 8 février, et si les assurés pensent à émettre des réserves sur ce qui ne se voit pas encore.

*Mais quel jardinier* pensera à faire expertiser les ravages causés dans son jardin par les flots d'eau boueuse ? Le ferait-il qu'il ne serait d'ailleurs pas indemnisé. Les garanties « catastrophes naturelles » ne couvrent en effet que ce qui est noté au titre du contrat de base des habitations – constructions, clôtures, murs de soutènement, parties communes des copropriétés, aménagements et mobilier personnels. Sont exclus les bâtiments en cours de construction ou de démolition, les meubles et objets en plein air et... les végétaux.

De nombreuses plantes vont pourtant dépérir dans un avenir plus ou moins proche. Certains jardins, traversés par les rivières en crue, vont perdre une bonne partie de leurs plantations et de leur terre arable emportées par des eaux qui laisseront derrière elles arbres morts, pierres et toutes sortes d'objets indésirables. Pour ces terrains-là, il faudra remonter ses manches pour nettoyer, étaler de la terre livrée par camion et replanter.

Les jardins qui n'auront subi que l'irrésistible montée des eaux souffriront moins si elle a été suivie d'un retrait point trop violent. Certains arbres mourront quand même quand les feuilles sortiront, ou au plein cœur de l'été pour les plantes à feuillage persistant.

UN TRAVAIL D'ORFÈVRE

D'autres ne souffriront pas : saules, frênes, aulnes, peupliers et magnolias caducs supportent d'avoir les pieds dans l'eau une bonne partie de l'année. Des dizaines de plantes vivaces, de petits arbustes périront, d'autres pousseront avec plus de vigueur encore. Les crues sont dévastatrices et bienfaisantes, mais elles font le tri et rendent le jardinier modeste dans sa volonté d'apprivoiser la nature.

Les arbres croissant sur un terrain enherbé souffriront moins. Des pommiers et poiriers passent presque chaque année une bonne partie de l'hiver les pieds dans l'eau en Normandie sans montrer de signes de faiblesse particuliers. L'intense activité des micro-organismes, les insectes et les vers qui grouillent dans les prairies favorisent un rapide retour à la normale. Les terrains nus, colmatés, compactés par l'eau auront intérêt à être labourés profondément pour être aérés. Ils seront amendés avec des produits organiques bien décomposés, ensemencés d'engrais verts (moutarde, luzerne, lupins si la terre n'est pas calcaire) qui seront fauchés puis enfouis.

Dans les petits jardins, il faudra se livrer à un travail d'orfèvre. Enlever ici le trop-plein de terre pour combler les trous qui se seront immanquablement créés ailleurs, replanter les plantes déchaussées, retourner la terre et reprendre les allées. Les ravages faits par l'eau ont parfois du bon, ils permettent de redessiner un jardin dont le plan avait varié au gré de plantations plus ou moins heureuses, arbres et arbustes trop serrés, massifs de plantes vivaces trop désordonnés, cabanons de jardin disgracieux, pelouses aux contours chantournés.

Un jardinier devrait toujours, avant de planter, regarder ce qui pousse dans les vieux jardins alentour. Eviter de vouloir acclimater à tout prix des espèces qui nécessitent une attention soutenue pour croître. A chaque paysage ses jardins. Les grands froids des hivers 1985 et 1986 nous l'avaient rappelé. L'eau, cette année, s'en charge à son tour.

*Alain Lompech*

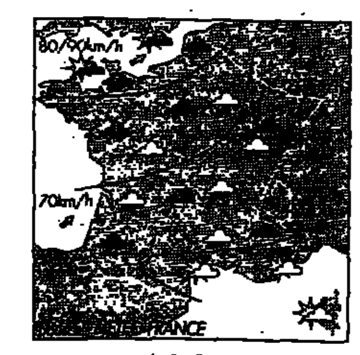
# Arrivée d'un passage perturbé

Le matin, le ciel sera couvert du Poitou-Charentes et des Pays-de-Loire à l'Alsace-Lorraine et à la Franche-Comté, en passant par l'Ile-de-France, le Centre, la Bourgogne et la Champagne. Ce passage perturbé sera accompagné de pluies faibles et d'un vent de sud-ouest soutenu. De l'Aquitaine à l'Auvergne et au Lyonnais, les nuages nombreux seront porteurs de pluies intermittentes. De la région Midi-Pyrénées à Rhône-Alpes, les nuages ménageront des éclaircies, progressivement plus rares. Le pourtour méditerranéen jusqu'à la région toulousaine sera un peu favorisé avec des éclaircies plus généreuses. Les pluies cesseront sur la Normandie, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie, mais les nuages resteront prédominants. Des éclaircies feront leur apparition sur la Bretagne. Le vent de sud-ouest, jusqu'à 90 km/h en rafales, balaiera les côtes de l'Atlantique et de la Manche.

L'après-midi, la zone perturbée se décalera vers le sud-est, et touchera les régions allant des Pyrénées aux Alpes. Elle se manifestera par un ciel très nuageux et des pluies faibles, temporairement modérées sur le relief. Il neigera au-dessus de 2 000 mètres sur les Alpes, 2 200 mètres sur les Pyrénées. Le pourtour méditerranéen échappera encore à la grisaille, et la tramontane favorisera de belles éclaircies. De la Gascogne au Poitou-Charentes, à la Vendée jusqu'à l'Alsace, la Franche-Comté en passant par le Limousin, le Bourbonnais et la Bourgogne, les nuages et les éclaircies alterneront. Au nord de la Loire, jusqu'aux Ardennes et à la Lorraine, ce sera un ciel de traîne, synonyme de nombreux passages nuageux et d'averses. Le vent de sud-ouest restera soutenu, avec des rafales de 70 km/h dans l'intérieur des terres, 90 km/h près des côtes.

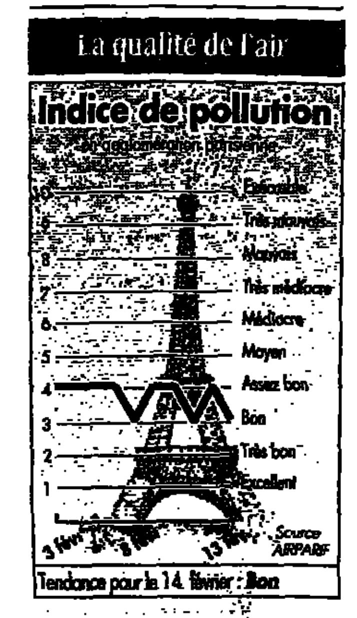
Les températures resteront très supérieures aux normales saisonnières sur l'ensemble du pays. Au lever du jour, elles s'établiront de 7 à 9 degrés au nord de la Loire, jusqu'à 12 degrés en Bretagne. Elles seront voisines de 7 degrés au sud, jusqu'à 12 degrés sur les régions méridionales. Les températures maximales s'étageront de 12 à 16 degrés du nord au sud, et atteindront 18 degrés près de la Méditerranée.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

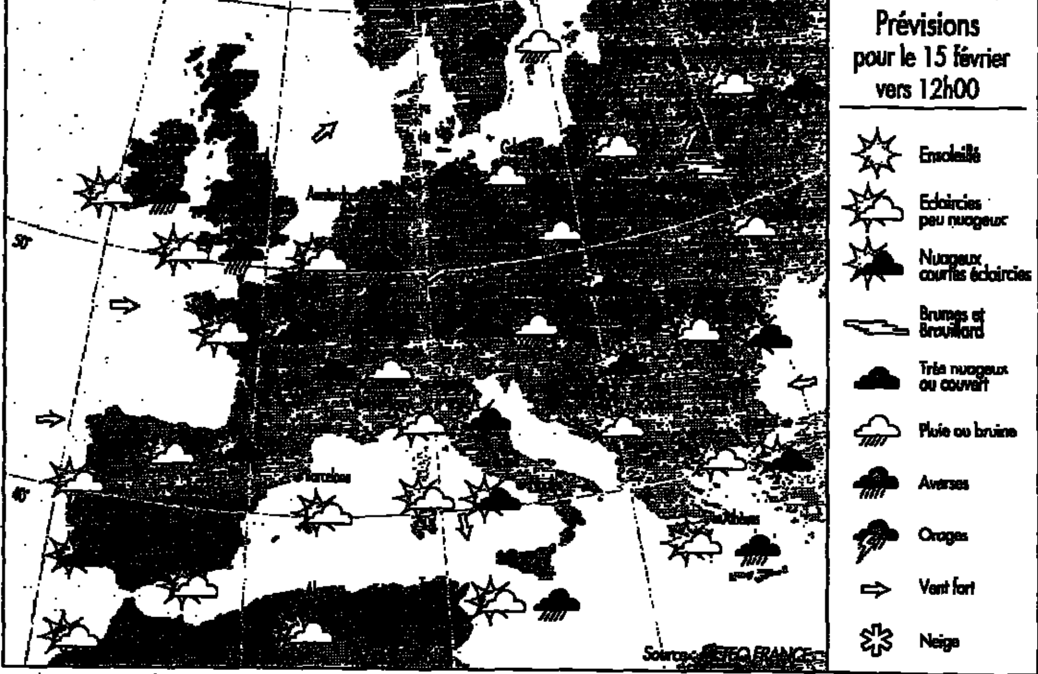


Prévisions pour le 15 février vers 12h00

## La qualité de l'air



Tendance pour le 14 février : Bon



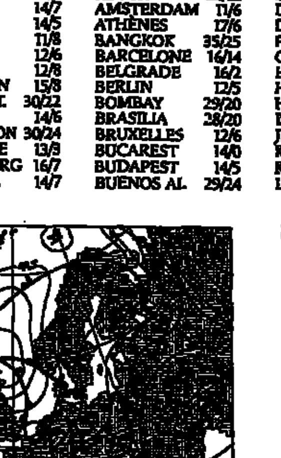

TEMPÉRATURES du 14 février 1995 maxima/minima

**FRANCE**

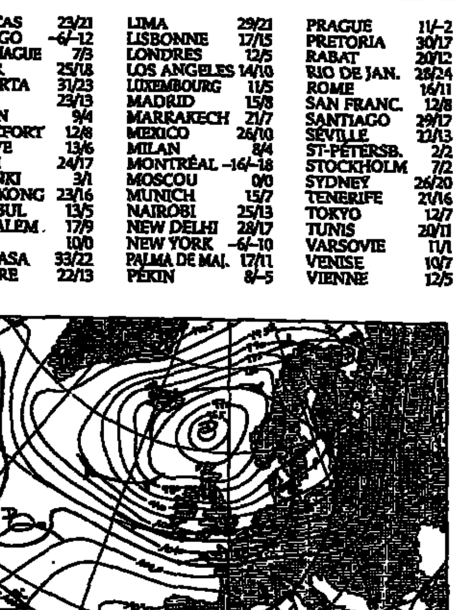
| Ville | max/min | Ville | max/min |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 16/12 | GRENOBLE | 16/6 |
| BIARRITZ | 19/9 | LILLE | 11/6 |
| BORDEAUX | 16/7 | LIMOGES | 11/4 |
| BOURGES | 12/4 | LYON, BRON | 14/5 |
| BREST | 11/7 | MARSEILLE | 14/9 |
| CAEN | 13/6 | NANCY | 14/7 |
| CHERBOURG | 12/6 | NANTES | 14/5 |
| CLERMONT-F. | 12/4 | NICE | 11/8 |
| DIJON | 12/5 | PARIS | 12/6 |
| FORT-DE-FR. | 29/24 | PAU | 12/8 |
| | | PERPIGNAN | 15/8 |
| | | POINTE-A-PIT. | 30/22 |
| | | RENNES | 14/6 |
| | | ST-D.-RÉUNION | 30/24 |
| | | ST-ÉTIENNE | 13/3 |
| | | STRASBOURG | 16/7 |
| | | TOULOUSE | 14/7 |
| | | TOURS | 13/5 |

**ÉTRANGER**

| Ville | max/min | Ville | max/min | Ville | max/min | Ville | max/min |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ALGER | 22/12 | CARACAS | 23/21 | LIMA | 29/21 | PRAGUE | 11/-2 |
| AMSTERDAM | 11/6 | CHICAGO | -6/-12 | LISBONNE | 17/15 | PRETORIA | 30/17 |
| ATHÈNES | 17/6 | COPENHAGUE | 7/3 | LONDRES | 12/5 | RABAT | 20/12 |
| BANGKOK | 35/25 | DAKAR | 25/18 | LOS ANGELES | 14/10 | RIO DE JAN. | 28/24 |
| BARCELONE | 16/14 | DJAKARTA | 31/23 | LUXEMBOURG | 11/5 | ROME | 16/11 |
| BELGRADE | 16/2 | DUBAI | 23/13 | MADRID | 15/8 | SAN FRANC. | 12/8 |
| BERLIN | 12/5 | DUBLIN | 9/4 | MARRAKECH | 21/7 | SANTIAGO | 29/17 |
| BOMBAY | 29/20 | FRANCFORT | 12/8 | MEXICO | 26/10 | SÉVILLE | 22/13 |
| BRASILIA | 28/20 | GENÈVE | 13/6 | MILAN | 8/4 | ST-PÉTERSB. | 2/2 |
| BRUXELLES | 12/6 | HANOI | 24/17 | MONTRÉAL | -16/-18 | STOCKHOLM | 7/2 |
| BUCAREST | 14/0 | HELSINKI | 3/1 | MOSCOU | 0/0 | SYDNEY | 26/20 |
| BUDAPEST | 14/5 | HONGKONG | 23/16 | MUNICH | 15/7 | TENERIFE | 21/16 |
| BUENOS AI. | 29/24 | ISTANBUL | 13/5 | NAIROBI | 25/13 | TOKYO | 12/7 |
| | | JÉRUSALEM | 17/9 | NEW DELHI | 28/17 | TUNIS | 20/11 |
| | | KIEV | 10/0 | NEW YORK | -6/-10 | VARSOVIE | 11/1 |
| | | KINSHASA | 33/22 | PALMA DE MAJ. | 17/11 | VENISE | 10/7 |
| | | LE CAIRE | 22/13 | PÉKIN | 8/-5 | VIENNE | 12/5 |



Situation le 14 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 février, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# En Lorraine dévastée

M. LOUIS MARIN, depuis si longtemps député de Nancy, a consacré les vacances de l'Assemblée consultative à une visite aux villages récemment libérés, mais anéantis, de Meurthe-et-Moselle.

Tout, dans ce qui fut leurs villages, est anéanti, mais les habitants, abandonnant volontairement les refuges de Nancy, ou d'autres villes plus ou moins voisines, sont revenus, coûte que coûte, vivre dans les ruines qui leur restent chères. Les uns s'installent dans les décombres d'une dernière pièce, dont on se demande comment les murs lézardés tiennent encore ; d'autres, qui s'aménagent une habitation familiale dans une cave, sont venus rejoindre ceux qui y restèrent terrés pendant les trois semaines où la bataille fit rage, parce que, disent-ils, le temps est venu de préparer les semailles de printemps.

Toutes les communications sont coupées, même par camions, que la neige paralysa. Il n'y a plus d'autres liaisons qu'à l'aide de bicyclettes aux pneus rapiécés, ou à pied par la neige et la boue.

Les hommes de vingt à quarante ans sont prisonniers ou emmenés en Allemagne ; mais des vieillards et des enfants, des femmes admirables de vaillance, reprennent obstinément des occupations dont chacune exige un effort disproportionné. Un vicaire général, revenu dans sa paroisse natale servir de curé, fait l'infirmier.

Ailleurs, quatre murs qui tiennent par miracle debout permettent à l'institutrice laïque de rassembler les enfants, sans distinction d'âge. A défaut de livres et de cahiers, elle les instruit en leur racontant des histoires, et même de l'histoire, et quelle histoire ! Elle les entretient de la France, des grands frères et des papas qui la défendent. du général de Gaulle, sauveur de la patrie.

**Robert Pimienta**
*(15 février 1945.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6498

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | ■ | | ■ | | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | ■ | | | | | | |
| VII | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | | | | ■ | | | |
| IX | | | | | ■ | | ■ | | |
| X | | ■ | | | | | | | ■ |
| XI | | | | ■ | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Pour des gens qui fument mais ne veulent plus se frapper. – II. Qui ont de grosses dents. – III. Resté à l'état de projet. – IV. Entendu aux Philippines. – V. Michelet le comparait au cyclope et à l'ogre. Est vraiment vague si elle est de fond. – VI. Pronom. Pas à jeun. – VII. Comme parfois une cellule. – VIII. Un homme très simple. En Belgique. – IX. Rivière. Conjonction. – X. Très fatigants. – XI. Riposta brutalement. Craignent le bâton.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui a besoin de récupérer. – 2. Coule en Suisse. Esquimau. – 3. Utiles dans une botte. Un noir familier. – 4. Comme la vérité. Très tendres. – 5. Cavité intercellulaire des végétaux. Cales pour des contrôles. Un gaz inerte. – 6. Apparaît dans une importante séquence. Nourrit un dieu. – 7. Sont divisés en trois groupes. Ne se dit plus quand tout est cassé. – 8. Un mot-clé. Bien étudié. – 9. Dans le Bas-Rhin.

SOLUTION DU N° 6497

HORIZONTALEMENT

I. Cagnotte. – II. Ornithose. – III. Néo. Arc. – IV. Tome. Aspe. – V. Alopécie. – VI. Gêna. Enta. – VII. Râ. Is. – VIII. Epagneuls. – IX. Urina. Iu. – X. Sole. Auer.– XI. Eu. Rentré.

VERTICALEMENT

1. Contagieuse. – 2. Aréole. Prou. – 3. Gnomon. Ail. – 4. Ni. Épargner. – 5. Ota. Ana. – 6. Thrace. Élan. – 7. Tocsin. Ut. – 8. Es. Pétiller. – 9. Eté. Assuré.

*Guy Brouty*



## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE | accès ABO |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CÔTE-D'IVOIRE.** La Côte-d'Ivoire a décidé, le 10 février, d'exiger des visas d'entrée sur son territoire pour les ressortissants de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie, du Danemark et de Norvège. Cette mesure a été prise en réponse à une décision de ces cinq pays de dénoncer des accords de suppression de visa avec l'État ivoirien. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Les caisses de USAfrica Airways sont vides. La compagnie aérienne qui, depuis juin dernier, effectuait des liaisons entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, a demandé à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Après les stewards et les hôtesses de l'air, en grève toute la journée de lundi, les pilotes, en grève lundi après-midi et mardi matin, ce sont les contrôleurs aériens de la compagnie italienne Alitalia qui cessent le travail durant vingt-quatre heures mercredi 15 février. – *(AP.)*

■ **IRAK.** Le pont suspendu du 14-Juillet enjambant le Tigre à Bagdad et détruit par l'aviation alliée pendant la guerre du Golfe, en février 1991, a été reconstruit. Il sera très prochainement rouvert à la circulation. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** Un Britannique qui avait contraint un avion de la Britannia Airways reliant Gatwick à Rhodes à faire un atterrissage forcé à Munich en raison d'une violente dispute avec son amie pourrait se voir condamné à payer quelque 17 000 livres sterling (environ 140 000 francs) de dommages et intérêts à la compagnie aérienne. – *(Reuter.)*

■ **IRLANDE.** Depuis l'arrêt des violences en Irlande du Nord, le nombre des visiteurs a presque doublé et les demandes de renseignements faites auprès des offices du tourisme ont augmenté de 300 %. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL.** La France a accordé au Sénégal une subvention de 4,9 millions de francs destinée à relancer le tourisme en Casamance, région qui représente 20 % de la capacité totale de l'hébergement touristique du pays. Ces fonds serviront à la remise en état des hôtels, au prolongement de la piste de l'aéroport de Ziguinchor et à l'amélioration de l'environnement de la station balnéaire du Cap Skirring. – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

**Jeudi 16 février**

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVII[e] siècle, 11 h 30 ; *la Vierge à l'enfant*, de Donatello, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition La Chine des origines, hommage à Lionel Jacob (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE SALM** et le Musée de la Légion d'honneur (55 F + prix d'entrée), 14 heures, 2, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

■ **DE LA RUE DES ROSIERS** au quartier juif (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA DÉFENSE**, un nouveau quartier de Paris (37 F), 14 h 30, sortie K du métro La Grande Arche, dans le hall du métro devant la pharmacie (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DE BALZAC** et le quartier Passy (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : les recherches sur la couleur dans le post-impressionnisme, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) ; exposition Whistler, 19 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE PLAISANCE** et l'église Notre-Dame-du-Travail (40 F), 14 h 30, angle de la rue du Moulin-Vert et de la rue Didot (Sauvegarde du Paris historique).

■ **SALONS DE L'HÔTEL GOUTHIÈRE** et atelier Hoguet, musée de l'éventail (45 F), 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (Didier Bouchard).

■ **L'ATELIER D'UN RESTAURATEUR DE MEUBLES** (55 F), 14 h 45, sortie du métro Jules-Joffrin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LA MAISON DE NICOLAS FLAMEL**, la plus vieille de Paris (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 51, rue de Montmorency (Approche de l'art).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : du donjon de Philippe-Auguste à la pyramide de Pei (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la nouvelle présentation des objets d'art (50 F + prix d'entrée), 15 h 45, sous la pyramide devant l'auditorium (Tourisme culturel).

© MAN RAY TRUST/ADAGP

**PHOTOGRAPHIE** Une exposition consacrée à Man Ray présente, jusqu'au 12 mars, à la Serpentine Gallery de Londres, une centaine de photographies, et nombre d'objets, dessins et peintures du grand artiste dadaïste, puis surréaliste (1890-1976). Le fonds d'atelier, de valeur inégale, provenant de la succession de Juliet Man Ray, sa veuve, sera vendu chez Sotheby's, également à Londres, les 22 et 23 mars. ● UNE CONTROVERSE se développe, d'autre part, à propos des tirages posthumes réalisés à partir des négatifs de Man Ray, que l'on retrouve dans de grands musées à travers le monde. ● LE CENTRE POMPIDOU a reçu, en décembre 1994, une importante dation des héritiers de Juliet Man Ray.

# Vingt ans après sa mort, Man Ray dérange toujours

## Une importante exposition à Londres, une vente controversée chez Sotheby's, une succession difficile, une dation à l'Etat français, une polémique sur ses « tirages posthumes » : le photographe surréaliste, décédé en 1976, reste un provocateur

**MAN RAY, Serpentine Gallery, Hyde Park, Londres. Tél. : 19-44-171-402-60-75. Jusqu'au 12 mars. « Man Ray, 1890-1976 », Albin Michel, 362 p., 480 F.**

LONDRES
*de notre envoyé spécial*

*« Je rigolerai dans ma tombe. »* Par une formule surréaliste à souhait, Man Ray imaginait avec humour les convoitises que son œuvre photographique provoquerait après sa mort. Il est servi. Car il est d'abord le photographe le plus cher de l'histoire. En 1994, sa photographie *Noire et blanche* (1926) a été adjugée 2,7 millions de francs chez Christie's. Deux autres épreuves originales, dont le fameux *Larmes de verre (photo ci-contre)*, ont dépassé le million de francs. Une telle cote a donné des idées aux faussaires. Un Japonais a acheté, il y a six ans, une vingtaine de rayographes (images obtenues grâce à des objets posés à même le papier sensible, sculptés par la lumière, comme au pochoir) contre 5 millions de francs. Il s'agit en fait d'imitations grossières : fausses images, faux papier, fausse signature, faux tampon au dos... L'affaire est en cours.

Depuis la mort, en 1991, de Juliet Man Ray, la veuve de l'artiste, ses héritiers ne cessent de se déchirer. D'un côté, le Trust Man Ray, créé à New York par les frères de Juliet, perçoit les droits d'auteur. De l'autre, la sœur de Man Ray et ses deux nièces, qui détiennent le droit de suite. Pour payer les lourds droits de succession de Juliet Man Ray (20 à 30 millions de francs), le Trust a fait une dation à l'Etat français et vendra, les 22 et 23 mars à Londres, près de six cents œuvres venant de l'atelier. Ce n'est pas tout.

Un marchand new-yorkais, Michael Senft, dénonce la mise sur le marché de nombreux tirages réalisés après la mort de Man Ray. Ces tirages posthumes ont également gagné nombre de collections de musées. Dans le cas de Man Ray, exposer ces pâles copies pose problème, car elles dénaturent l'œuvre originale.

C'était le cas à Anvers, en septembre 1994, où la galerie Van de Velde montrait trop de retirages. Un livre d'images, fourre-tout, vient d'ailleurs d'être publié en France, aux éditions Albin Michel, reprenant cette exposition anversoise.

Dans ce vacarme de polémiques, l'exposition d'originaux de Man Ray, à la Serpentine Gallery de Londres, arrive comme une accalmie salutaire. Il faut gagner ce bâtiment désuet, au cœur de Hyde Park, pour voir ce que l'on ne verra pas de sitôt. Outre les photographies rarissimes, cette galerie publique présente quatre films, des sculptures, quelques toiles, des collages, des livres précieux et des dessins. Bref, de quoi mieux cerner une œuvre majeure des années 20 et 30. Sans faire injure à cet Américain de Paris qui a d'abord été peintre et qui a imaginé nombre d'objets dadaïstes (un fer à repasser au plateau clouté), l'exposition confirme que le meilleur de Man Ray, le plus personnel, c'est sa photographie. Non pas les images de mode pour *Vogue*, non pas les portraits de personnalités (Erik Satie, Léon Blum), mais ses recherches en chambre noire, ses nus étranges, solarisations et rayographes, autant d'expériences qui font de l'« homme lumière » un des premiers artistes à avoir balayé la réalité photographique pour créer un monde merveilleux, drôle ou sensuel. Surréel.

### FORMES ET MATÉRIAUX DIVERS

Ce monde-là, pour l'apprécier et en mesurer l'ampleur, autant le voir avec les yeux de Man Ray. Voir des épreuves tirées par lui ou sous son contrôle. Dans une première salle blanche, les nus et objets, puis les rayographes et solarisations, ailleurs les portraits et la mode. Quel plaisir ! Le spectateur ne découvre plus de simples images que l'on peut tirer à volonté comme des posters, mais des épreuves qui ont leur histoire, une magie, la patine du temps. Bref, des objets uniques. Des petits formats le plus souvent, tirés sur des papiers de l'époque aux textures variées. Des épreuves parfois signées au crayon ou bien comportant la mention *« MR »*. Quelques dédicaces viennent encore faire « vivre » l'épreuve. Sur une composition abstraite noire : *« A Robert Desnos, plein de choses qui absorbent la lumière. »*

Les cadres, de formes et matériaux divers, renforcent l'impression d'objets : en bois, en fer, parfois incrustés de pierres. Le titre *L'Inquiétude*, une étude abstraite, est gravé dans le cadre de métal clair. On tombe sur des épreuves dont on ne connaît que deux exemplaires. C'est le cas du fameux *Violon d'Ingres* (1924), dont le titre et le sujet font référence à *La Baigneuse Valpinçon*, d'Ingres : un dos nu en forme de violoncelle, mais dont les deux ouïes en forme de S (pour rappeler l'instrument) ont été dessinées par Man Ray sur l'épreuve.



ADAGP

*Pour réaliser « Larmes », vers 1930 (en haut), l'un de ses chefs-d'œuvre, Man Ray a utilisé un détail de l'épreuve de travail (ci-dessus).*

La variété des formats et des cadrages révèle le processus de création. Pour Man Ray, la prise de vue n'est que l'enregistrement d'une scène, dans laquelle il « voyait » son image. Ensuite, il manipule son épreuve de lecture, la plie, cerne un détail, bouleverse l'échelle, conserve parfois un centimètre carré pour enfin trouver sa photographie. Ainsi, *Larmes de verre* (vers 1930) est un fragment d'un portrait mièvre de femme dont le visage est recouvert de perles en celluloïd. *Le Baiser* – deux femmes au regard absent – prend sa dimension quand il est serré sur les deux bouches. Le saisissant cou blanc flou, en forme de sexe masculin, n'a plus de sens lorsque l'épreuve dévoile les épaules.

Voir au-delà de l'image, en montrer l'ambiguïté, imposer son regard au monde environnant, couper les choses de leur contexte, les objets de leur fonction, en cerner la dérision sont les attitudes surréalistes de Man Ray. *Man* (1918) est une figure humaine réalisée avec un batteur à œufs. Ailleurs, il inscrit des trames et des halos de lumières sur la peau, marie le corps et le métal – *« Je photographie ce que je ne peux pas peindre »*. Son personnage était un élément de sa création. Baignant dans l'avant-garde, il avait de l'allure, le sens de la provocation et du spectacle, aimait se déguiser, se tirer le portrait en déformant son visage, introduisait une bonne dose d'érotisme dans ses images.

Mais il cantonnera toujours l'appareil à un simple outil. Comme Brancusi avec ses sculptures, il a appris le procédé pour reproduire ses peintures. La photographie sera ensuite pour ce mondain jamais à court d'excentricités un solide gagne-pain (toute la *jet set* franco-américaine défilera dans son studio) et le moyen de s'offrir des voitures de sport dont il raffolait. Même dans son travail d'artiste, il a réduit l'appareil au rang d'ustensile, comme le crayon ou le pinceau. Au point de prendre des images sans appareil avec ses fameux rayographes.

Man Ray aimait se qualifier de *« fautographe »*, comme si l'image n'était que le résultat de tous les mauvais coups que l'on peut faire avec une plaque et du papier.

Des mauvais coups commis avec humour, sensualité, fraîcheur, qui en font un des artistes d'avant-garde les plus accessibles, les plus libres et jubilatoires. Il aimait décrire ainsi sa meilleure photo : *« L'instantané fortuit d'une ombre entre deux autres photos, soigneusement composées, d'une jeune fille en maillot de bain. »*

***Michel Guerrin***

# Des tirages déclassés au Centre Pompidou ?

**DANS DEUX LETTRES** adressées en novembre et décembre 1994 à une cinquantaine de personnalités de la photographie, le marchand américain Michael Senft s'en prend violemment à Lucien Treillard, ancien assistant de Man Ray (*Le Journal des arts*, février 1995). Que lui reproche-t-il ? D'avoir mis sur le marché *« 150 tirages »* réalisés après la mort de l'artiste qui ne sont que des *« imitations »*. *« Beaucoup plus »*, ajoutent des collectionneurs qui avouent leur *« ras le bol »* devant la vente de tirages non voulus par Man Ray.

Man Ray avait confié une sélection de négatifs à Lucien Treillard. Après la mort de Man Ray, celui-ci demanda à Pierre Gassmann, tireur attitré de Man Ray, une série d'épreuves posthumes pour illustrer des livres et des articles, et qui se retrouvent aujourd'hui dans des dizaines d'expositions organisées dans le monde. Lucien Treillard reconnaît avoir bien vendu des retirages, mais minore leur nombre : *« Une vingtaine d'exemplaires des* Larmes, *deux ou trois exemplaires des « classiques ». J'en ai surtout vendu à de jeunes collectionneurs qui ne peuvent pas s'acheter un original. »* Mais il ajoute que *« l'indication du retirage est clairement indiquée au dos de l'épreuve »*. Pour sa part, Pierre Gassmann affirme avoir fait *« des interprétations de Man Ray »* et admet avoir tiré *Le Baiser* en négatif, ce que l'artiste n'avait jamais fait de son vivant. Le tirage se trouverait dans un musée japonais.

Le tirage posthume est pour le moins ambigu. Il n'a pas plus de valeur qu'une carte postale mais il est vendu de 1 000 à 3 000 francs. Et on ne compte plus les cas de retirages qui aboutissent dans les mains d'*« un gogo prêt à payer 40 000 francs, croyant détenir un original »*. Par ailleurs, Lucien Treillard avait-il le droit de vendre ces épreuves ? *« Man Ray était mon père, j'étais son fils. J'ai continué son travail*, répond l'intéressé. *Les vendre a aussi permis de faire vivre l'association des amis de Man Ray. »* Il prend soin d'ajouter qu'on ne pourra plus faire de nouvelles épreuves puisque les négatifs ont été donnés au Musée national d'art moderne (MNAM, Centre Pompidou), fin 1994.

Autre problème. Lucien Treillard a cédé nombre de tirages posthumes à des musées du monde entier. Le MNAM en possède 220, qui ont été exposés dans les années 80. Embarrassé, Alain Sayag, conservateur pour la photographie, pense faire *« déclasser »* ces images sans valeur. Pour sa part, le ministère de la culture s'apprête à exposer une cinquantaine de retirages dans les pays baltes. On peut comprendre que des centres culturels présentent des retirages, pratiques et pas chers, pour faire découvrir un artiste. Mais est-ce la vocation d'un musée ?

***M. G.***

## *Une dation estimée à 12 millions de francs*

**Pour régler une partie des droits de succession, les héritiers de la veuve de Man Ray, Juliet, décédée en 1991, ont fait une dation à l'Etat français estimée 12 millions de francs.** ***« Cette dation était souhaitée par Man Ray »*****, explique Alain Sayag, conservateur pour la photographie au Musée national d'art moderne (Centre Pompidou), qui a réceptionné les œuvres à la fin de 1994. Elle comprend des peintures, objets, dessins, meubles, 12 000 négatifs (plaques de verre et films), 70 tirages anciens et 5 350 épreuves de lecture réalisées par Man Ray lui-même.** ***« Ces petits tirages de travail sont le joyau de la dation,*** **affirme M. Sayag ;** ***on y trouve les indications de cadrage de Man Ray. »*** **Quant aux négatifs, le conservateur assure que** ***« des tirages seront faits pour la recherche. Pas pour les exposer »*****.**

# Six cents œuvres à vendre

**LE FONDS D'ATELIER** de Man Ray sera vendu, les 22 et 23 mars, à Londres, par la maison Sotheby's, à la demande des héritiers de Juliet Man Ray, la veuve du photographe, *« pour régler les impôts sur la succession »*, affirme Eric Browner, frère de Juliet et responsable du Trust Man Ray à New York.

Six cents pièces seront dispersées, ce qui donne l'ampleur de l'événement, qui touche tous les domaines d'activité de l'artiste : peintures, sculptures, objets dadaïstes, mais surtout dessins, éditions et photographies.

Tout en haut de la vente, culmine *Le Beau temps*, une toile fort colorée de 1939, qui constitue, disait Man Ray, *« le sommet de ma période surréaliste »* et qui est estimée à 5,6 millions de francs. A retenir aussi quatre toiles, estimées chacune entre 400 000 et 560 000 francs : deux tableaux de 1914, dans la lignée expressionniste allemande, *Arrangement of Forms*, un tableau cubisant de 1915, et *Promenade*.

Côté photographie, on trouve de très belles choses, mais en petit nombre. A retenir, un sublime profil solarisé de Marcel Duchamp (1930) estimé à 200 000 francs, un autre portrait de Duchamp, allongé avec une de ses créations (1917), un étrange torse féminin sans tête (1935) – dont l'épreuve a malheureusement été pliée au milieu – estimé à 40 000 francs, un étonnant portrait de Lee Miller en position allongée, le visage d'André Derain, un nu solarisé de dos et un bel autoportrait ténébreux de 1924.

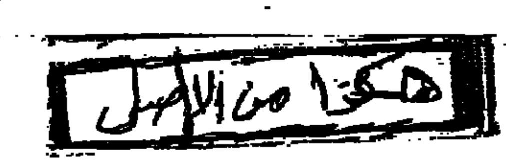
### DES FONDS DE TIROIR

Mais cet ensemble contient surtout beaucoup de « fonds de tiroirs », notamment des dessins, gravures et lithographies... Les portraits photographiques d'artistes, d'intellectuels et écrivains (Radiguet, Poulenc, Morand...) ne sont pas de grande qualité mais pourraient intéresser quel[illegible] amateurs. Les spécialistes s'a[illegible]daient à mieux, mais il faut [illegible] que Man Ray a beaucoup [illegible] de son vivant, et Juliet enco[illegible] – *« et mal »*, affirment ceu[illegible] l'ont connue.

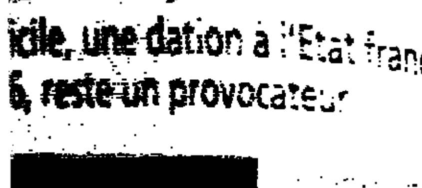
Les plus belles pièces [illegible] trouvent donc déjà dan[illegible] grandes collections américai[illegible] européennes. D'où l'inquiétu[illegible] certains observateurs du m[illegible] de l'art : la cote de Man Ray [illegible]t-elle pas souffrir de cette d[illegible]sion ? *« Le nombre de pi[illegible] énorme*, reconnaît Eric Br[illegible] *mais Man Ray a été très p[illegible] et sa reconnaissance est phé[illegible]nale. »* Il se montre en[illegible] confiant, la vente étant estimée à 20 millions de francs.

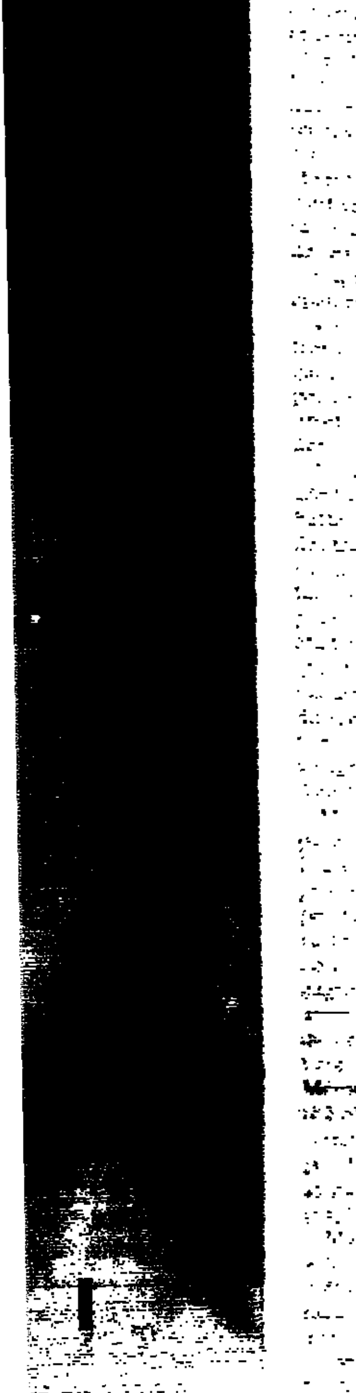
***M. G.***



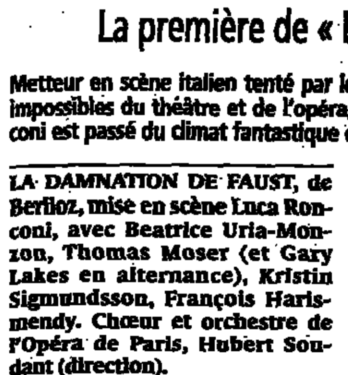












# Luca Ronconi offre un Berlioz noir et sulfureux à la Bastille

## La première de « La Damnation de Faust » est accueillie fraîchement à l'Opéra de Paris

**Metteur en scène italien tenté par les missions impossibles du théâtre et de l'opéra, Luca Ronconi est passé du climat fantastique de *La Damnation de Faust* de Berlioz (production créée à Turin, reprise actuellement de Paris) au Shakespeare de la folie : celui du *Roi Lear*, actuellement** *donné à Rome. Deux ouvrages qui conviennent à son sens de la démesure et à son goût pour les machineries fantastiques.*

**LA DAMNATION DE FAUST, de Berlioz, mise en scène Luca Ronconi, avec Beatrice Uria-Monzon, Thomas Moser (et Gary Lakes en alternance), Kristin Sigmundsson, François Harismendy. Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Hubert Soudant (direction).**
**OPÉRA-BASTILLE, Paris.**
**Tél : 40-01-17-89. Les 15, 18, 20, 23, 25, 28 février, le 2 mars à 19 h 30, le 5 mars à 15 heures. de 60 F à 570 F.**

Une légère odeur de cabale peut-être... Trop de froideur, en tout cas, et quelques huées déplacées pour la première de cette *Damnation*, vendredi 10 février. Que l'on soit gêné par une mise en scène d'un baroque flamboyant, soit. Mais que l'on accueille fraîchement des chœurs surchauffés par leur chef Denis Dubois dans l'une des partitions les plus écrasantes qui soit pour le choral d'un opéra ! Que quelques sifflets condamnent au moment du salut final Beatrice Uria-Monzon, Marguerite constamment sur ses gardes, et donc irréprochable (sinon vraiment décontractée, on la comprend) ! Qu'un public, réduit si souvent à des rogatons, fasse la fine bouche devant la direction d'Hubert Soudant, sérieuse, engagée, fidèle aux inflexions d'une orchestration exceptionnellement ouvragée ! Une seule explication vient à l'esprit. C'est Myung-Whun Chung qui devait diriger cette production avant d'être licencié et avant qu'Alain Lombard argue de sa solidarité pour ne pas le remplacer. Il faudrait donc reprocher à cette production mémorable que Chung ne l'ait pas dirigée...

Seconde représentation, dimanche 12 février en matinée. Autre public, familial. Autres réactions : celles que l'on peut attendre d'auditeurs attentifs au fond plutôt qu'à la forme. Cette *Damnation* est comparable, par sa distribution, aux versions historiques disponibles au disque. Thomas Moser, ténor vaillant (il tient tête au rôle de l'Empereur dans *La Femme sans ombre* de Strauss) et polyvalent (à peine une pointe d'accent dans Berlioz), est probablement le seul Faust qui puisse résister, actuellement, aux *do dièse* aigus du duo d'amour, sans manquer de virilité dans l'héroïque première partie ni de romantisme incandescent dans l'invocation à la nature qui précède sa course à l'abîme. On ne savait qui chantait le mieux, dimanche, du cor anglais de l'Orchestre de la Bastille ou de Beatrice Uria-Monzon dans *« D'amour l'ardente flamme »*, « hit » absolu du chef-d'œuvre berliozien. Et si les lames de fond des violoncelles et des contrebasses n'avaient peut-être pas, dans la course à l'abîme, la violence souhaitée, c'est que le son de certains pupitres a toujours du mal à sortir de cette fosse à l'acoustique imprévisible. Mais l'intention y était. Pris par l'ambiance amicale de cette représentation dominicale, Kristinn Sigmundsson se prenait pour Peter Ustinov dans l'air de la puce, surjoué, mais quel à-propos et quelle justesse dans les dialogues, les apartés !

Restait donc la mise en scène. Mettre des images plausibles sur cette légende dramatique conçue dans l'esprit d'un oratorio, balader le spectateur des plaines de Hongrie à l'Allemagne moyenâgeuse, de la chambre de Marguerite à la voûte céleste et au royaume des démons est un exercice de style auquel pas mal de brise-fer de la mise en scène se sont livrés sans succès. Qu'il commande ses décors à Gae Aulenti ou, comme ici, à Margherita Palli, Luca Ronconi aime que les stucs et les cartons-pâtes pèsent lourd, aient l'air de ce qu'ils sont et bougent comme plumes au vent, au risque de tout casser dans les cintres. Ultra-modernes ou vieillottes, il traite les maisons de théâtre comme des formule 1, advienne que pourra. Un élément du décor s'était d'ailleurs écroulé lors des répétitions de cette *Damnation*, la première avait été reportée d'une journée. On sait comment l'auteur de *La Fantastique* répondait à ses détracteurs qui lui reprochaient les libertés qu'il avait prises avec le *Faust* de Goethe : *« Pourquoi l'auteur,* disait-il, *a-t-il fait aller son personnage en Hongrie ? Parce qu'il avait envie de faire entendre un morceau de musique instrumentale dont le thème est hongrois. »*

Sur le terrain de l'arbitraire, Ronconi est plus berliozien que nature. Pourquoi – opéra dans l'opéra – avoir encastré les scènes d'intimité de *La Damnation* dans de lourds drapés de faux velours ? Peut-être pour rappeler que Faust est un *« faux »* refabriqué au cours des siècles par des générations de dramaturges et d'auteurs lyriques : il n'échappera jamais au décor, à la fiction, à la théâtralité.

Pourquoi encore ces fonds de scène traités comme des écrans de cinéma, ces images animées à la verticale, ces tableaux entiers traités en lévitation, comme si le plateau à l'horizontale n'avait plus d'existence dramatique, sinon par ses dessus et ses dessous ? Par amour des machineries baroques compliquées, évidemment.

Mais, ici, en vertu d'un symbolisme évident, parce qu'il s'agit de faute, de rachat, de malédiction, de pardon, que Marguerite passe de l'éther de la pureté aux tréfonds du péché, qu'il s'agit de « bas » et de « haut » et que cette métaphysique trouve, après tout, des équivalents simples dans l'espace du théâtre. Espace à quatre dimensions chez Ronconi : les références picturales (l'ange noir du *Cauchemar* de Füssli) font intervenir le temps. La profondeur de champ cinématographique crée le volume. Sans oublier l'autocitation, manie chère à l'artiste. Faust vit sa damnation entre vampires femelles et croix d'exorcisme. C'est ainsi que Ronconi fit autrefois mourir Don Giovanni.

*Anne Rey*

### *« Les Scènes de Faust », de Robert Schumann*

**Berlioz, comme le fit plus tard Gounod, n'a guère retenu du *Faust de Goethe* que les épisodes qui encadrent l'intrigue amoureuse du héros avec la virginale Marguerite. Composées à la même époque que *La Damnation, Les Scènes de Faust* de Robert Schumann prouvent que la lecture de Goethe est inépuisable. L'intrigue amoureuse y est expédiée dans une première partie marquée par le sombre dramatisme d'une *« scène dans la cathédrale »* où s'affrontent – presque anonymement – les forces du Bien et du Mal. Les deux sections suivantes consacrent, dans un climat de plus en plus abstrait, la mort de Faust et sa transfiguration christique, ponctuée par un *« tout est accompli »* apocryphe, volé par Schumann au Nouveau Testament.**

**Un nouvel enregistrement luxueux de ce monument métaphysique vient de paraître chez Sony Classical, témoignage d'un concert public dirigé par Claudio Abbado à la tête de la Philharmonie de Berlin, de dix solistes hors du commun et d'une imposante masse chorale. On saura tout sur *La Damnation de Faust* de Berlioz en lisant le volume que *L'Avant-Scène Opéra* vient de lui consacrer sous la direction de notre collaborateur Gérard Condé.**

# Le metteur en scène de la folie

## Luca Ronconi retrouve à Rome les outrances du théâtre élizabéthain

**ROME**
*de notre envoyée spéciale*

Il a fallu vingt-sept ans pour que l'Italie ose confier un théâtre à Luca Ronconi, metteur en scène hors du commun. Il vient de s'installer à la direction du Teatro Argentina de Rome, après voir dirigé pendant quatre ans le Teatro stabile de Turin. Ses débuts dans les années 60 lui ont valu le surnom de *« metteur en scène de la folie »*. On se souvient de son *Orlando furioso*, présenté à Paris en 1969, des chevaux sculptés montés sur roulettes et chargeant le public qui allait et venait entre des estrades où des comédiens empanachés, aux gestes outrés de marionnettes siciliennes, proféraient leurs monologues. A la fin, Roland mourait, exhalant sa souffrance en un délire ébouriffant, tandis que les spectateurs étaient entraînés dans un labyrinthe ne menant nulle part, sinon à la sortie...

Pendant qu'à Paris l'Opéra-Bastille présente sa mise en scène de *La Damnation de Faust (lire ci-dessus)*, Luca Ronconi a choisi *Le Roi Lear*, de Shakespeare, pour inaugurer sa direction romaine, retrouvant ainsi le théâtre élizabéthain. Il avait présenté en 1966, trois ans après ses débuts de metteur en scène, *Changeling*, de Middleton et Rowley. Son *Roi Lear* avance par saccades, au rythme d'un texte aussi brutal qu'une mise en scène hautaine, puissante et troublante. Luca Ronconi n'a jamais cessé de traverser les miroirs, de casser les apparences, de les désarticuler, de les retourner comme un gant, d'explorer l'ombre. Ce qui l'amène parfois à travailler « contre » les textes. Il monte ainsi *La Serva Amorosa*, de Goldoni, comme une pièce noire, particulièrement amère et cruelle. Ou il fait jouer *La Tragédie du Vengeur*, de Cyril Tourneur, entièrement par des femmes –*« puisque,* dit-il, *il ne s'agit pas de violence, simplement d'hystérie »*. Comme beaucoup de metteurs en scène misogynes, il dirige magnifiquement les comédiennes.

Depuis une vingtaine d'années, Gae Aulenti a dessiné pour lui nombre de décors : *« L'opéra résulte d'une sorte de collage. Luca arrive avec une idée. Ensuite, viennent les décors, les chanteurs, et l'orchestre, et le chef qui rassemble le tout. Quand il s'agit de théâtre, Luca et moi discutons beaucoup. Sur* Lear, *nous avons commencé l'été dernier. Depuis que je le connais, il évolue vers un relatif minimalisme. Cette fois, il voulait d'abord une scénographie décomposée, déconstruite, qu'il a ensuite trouvée trop anarchique. Nous avons finalement opté pour une solution de géométrie oblique et des mouvements de décor uniquement fonctionnels. »*

Il fut un temps où la machinerie participait directement au spectacle : la scène en plan fortement inclinée de l'*Orestie* (Paris, 1972) manipulée à vue à l'aide de poulies ; les chanteurs tourbillonnant dans les airs, accrochés à des fauteuils dans *Le Barbier de Séville* (Odéon, 1975) ; un mur qui s'écroule, dévoilant les gradins vides d'un théâtre déserté dans *Les Géants de la montagne* (Salzbourg, 1994). D'un spectacle à l'autre, des ascenseurs portent les personnages de l'enfer au ciel, des fragments de décor glissent depuis les coulisses, se rejoignant pour former une image incomplète... *« Ronconi retrouve la peinture baroque, avec les personnages qui sortent du cadre,* explique Cesare Mazzonis, longtemps directeur artistique de la Scala. *Ainsi* Le Voyage à Reims, *de Rossini, avec ses vertigineux jeux de reflets, qui portaient la salle de la Scala dans la rue, et la rue dans le théâtre, et cette façon aussi de placer les personnages sur un plancher vertical, comme vus d'un hélicoptère. »*

Son visage régulier, son sourire, son raffinement désinvolte, sa voix sourde ne laissent pas supposer un enfer intérieur. Pourtant, radical, Luca Ronconi brise tout réalisme. Au fil des spectacles, les outrances se resserrent. Une recherche demeure, celle de l'espace. Soit Ronconi impose des distorsions à la scène classique, soit il transforme un lieu étranger en théâtre. En dehors d'*Orlando Furioso*, il a monté l'*Orestie* à la Sorbonne et à Belgrade, dans un studio de cinéma ; puis *Utopia*, d'après Aristophane (1976), dans un hangar à bateaux de la Giudecca, à Venise, et *La Tour*, de Hofmannsthal, à Prato, dans un immense atelier. Si la sécurité ne l'avait pas interdit, la scène de *La Petite Catherine de Helbronn*, de Kleist (1972), aurait été un ensemble de radeaux flottant sur le lac de Zurich.

A Rome, Ronconi s'apprête évidemment à sortir de son théâtre. Il prépare un spectacle à Cinecittà. Sa première saison a pour thème le pouvoir : après *Le Roi Lear*, il mettra en scène *Peer Gynt* tandis qu'*Ubu* sera monté par un Napolitain. Cet été, il mettra en scène *Hannibal*, de Grabbe, en plein air. Et puis Luca Ronconi doit monter deux opéras au Mai florentin... Souvent, il choisit de se réfugier dans sa grande maison de la campagne romaine et s'occupe, avec un soin maniaque, de ses chiens de montagne, de ses arbres, de ses plantes...

*Colette Godard*






## DANS LES SALLES DE CONCERT

### JANACEK INÉDIT

**Orchestre national d'Ile-de-France, Josef Suk (violon), Theodor Guschlbauer (direction), salle Pleyel, 11 février.**

On sent que la plupart des auditeurs ne se sont pas déplacés pour la création en France du *Concerto pour violon* de Leos Janacek (1854-1928) mais plutôt pour la *Troisième Symphonie* de Brahms donnée en seconde partie. Même si Joseph Suk a massacré la *Romance en fa* de Beethoven, même si le *Concerto* de Janacek peut paraître un peu rébarbatif, le soliste est bissé. Peu joué, peu enregistré (un CD Supraphon 11 1522-2 031 distribué par BMG Classics est actuellement disponible), ce *Concerto* fut restitué en 1988, à partir d'un manuscrit presque complet et des extraits que Janacek avait intégrés à son dernier opéra, *De la maison des morts*. L'œuvre est magnifique, fantasque, âpre, mais d'une apparente discontinuité. Son orchestration privilégie les graves et les dispositions originales. Hélas, cette création française ressemblait à une pénible lecture à vue.

*R. Ma.*

### TEMBOCTOU

**Musique de François-Bernard Mâche, texte de Bernard Chartreux, mise en scène de Christian Cheyrezy, ensemble de solistes et instrumental, Chœur Paris Consort, direction Jean-Marie Adrien. Opéra-Théâtre de Massy, les 11 et 12 février, 1, place de France, 91 Massy. Tél. : 60-13-13-13. 180 F à 205 F.**

*« Temboctou »* : c'est ainsi que fut d'abord orthographié le comptoir africain par celui qui, en 1827, en fut le découvreur. Faux savant, costumé pour traverser le Sahara en marchand égyptien musulman, René Caillié et sa « non-épopée » ont inspiré au dramaturge Bernard Chartreux et au compositeur François-Bernard Mâche un très curieux « non-opéra » qui, composé en 1982, a été repris pour deux représentations par l'Opéra-Théâtre de Massy dans le cadre d'un premier Festival des arts d'aujourd'hui (*Le Monde* du 3 février).

François-Bernard Mâche est de ces compositeurs pour qui la parole et les bruits de la nature constituent les premiers états d'une musique, très écrite pourtant, mais qui ne s'écarte jamais vraiment de ces germes élémentaires que sont le grelottement de la pluie, la rumeur du vent et de la mer. Les mots, en eux-mêmes, sont musicaux et passent insensiblement au chant proprement dit. Le récit du voyage de René Caillié donne maintes occasions à ces bouffées sonores évoluant tantôt vers le descriptif, la figuration, tantôt vers la musique pure et les rythmes abstraits : grelottements de baguettes en bois aux connotations africaines, thrène entonné du fond de la gorge à la manière tibétaine, mélopée sans âge pour le rôle de l'immortelle Antinéa.

Il arrive qu'un ordinateur s'empare de la parole et invente par ses transformations un langage inhumain, peut-être animal. Mâche, que l'on classe souvent dans la catégorie des compositeurs écologiques, ne craint ni la sophistication ni l'informatique.

*A. Ry.*

# La France consacre enfin Louise Bourgeois, sculpteur excentrique

## Paris et Bourges révèlent dessins et gravures de cette artiste américaine inclassable

**Louise Bourgeois a longtemps évolué loin des chemins battus et des systèmes institutionnels. Trois expositions consacrent enfin l'originalité, la force de ses dessins, gravures et estampes. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris rendra hommage plus tard, dans le courant de l'été, à son œuvre sculpté. Née à Paris en 1911, émigrée aux Etats-Unis en 1938, Louise Bourgeois fait son grand retour dans sa ville natale.**

**GALERIE COLBERT, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 12 heures à 19 heures, jusqu'au 1er avril.**
**GALERIE D'ART GRAPHIQUE, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, les samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 10 avril.**
**LA BOX, 9, rue Edouard-Branly, 18000 Bourges. Tél. : 48-24-78-70. Tous les jours sauf dimanche de 15 heures à 19 heures, jusqu'au 18 mars.**

Louise Bourgeois a quatre-vingt-quatre ans. Les institutions artistiques de son pays natal se sont, on le voit, donné le temps de la réflexion avant de lui rendre enfin hommage. S'étant décidées, elles ont à peu près coordonné *leurs efforts, mais à peu près* seulement puisque la rétrospective de l'œuvre sculpté se tiendra cet été au Musée d'art moderne de la Ville *de Paris alors que le Cabinet d'art* graphique du Musée national d'art moderne, la Bibliothèque nationale de France et l'École des *beaux-arts de Bourges célèbrent* dès maintenant dessins et gravures.

Cette dispersion dans l'espace et le temps peut surprendre. Elle n'est pas sans avantages : les trois expositions actuelles sont denses, substantielles et bien plus riches que ne l'auraient été les différents départements d'une rétrospective générale. La galerie Colbert accueille la totalité des gravures, enrichie d'épreuves uniques rehaussées par l'artiste, laquelle fait don pour l'occasion d'un ensemble complet de ses tirages. Le Cabinet d'art graphique a réuni une rétrospective en cent dessins, des premiers autoportraits aux œuvres très récentes. A Bourges, il s'agit d'une sélection choisie par l'artiste elle-même.

Louise Bourgeois revient donc à Paris. Elle y est née, en 1911, dans un appartement au-dessus du café de Flore. Elle y a suivi l'enseignement de la Sorbonne, des Beaux-Arts et de plusieurs académies dans les années 30. Elle y a entendu professer Léger, Bissière et Lhote et y a exposé pour la première fois. *Puis*, ayant épousé, en 1938, l'historien de l'art Robert Goldwater, elle s'est établie aux Etats-Unis, où elle a accompli la *quasi-totalité de son œuvre dans* son atelier new-yorkais et où la reconnaissance a été moins lente, jusqu'à une rétrospective au Mu*seum of Modern Art en 1982.*

Or il est clair que Louise Bourgeois tient dans l'art de son siècle une place considérable. Les mani*festations parisiennes, trop tar*dives, démontrent sa singularité, la cohérence de son œuvre et sa force expressive. Quel que soit *l'instrument, crayon, encre*, aquarelle ou pointe sèche – pour ne rien dire du marbre, du bois, et du métal –, quel que soit le support, papier kraft ou de Chine, quadrillé comme des cahiers d'écolier ou sali pour avoir traîné dans l'atelier, quelle que soit la manière, l'évidence demeure : ces formes, ces croquis, ces figures métamorphosées se caractérisent par leur extrême intensité.

C'est d'abord l'intensité de l'image, dont le corps est le grand sujet. Il se montre rarement complet, plus rarement encore intact. Il se métamorphose en formes fuselées qui se détachent les unes des autres. Des tiges, des armatures, des flèches le percent. Il devient ces flèches, fourche aux brins aigus, arme fichée en terre. Il éclate en lambeaux, yeux enucléés, muscles fibreux, organes en grappes molles et globules tuméfiés, ossatures mises à nu mais rouges encore de sang, sexes découpés à *vif* du même rouge. *Vu* de loin, il devient un fantôme aux contours indistincts ou un graffiti qui s'effiloche et s'efface. Quand deux corps se rapprochent, ce n'est pas pour le plaisir mais pour l'affrontement poussé jusqu'à la mutilation. Quand des objets apparaissent, *ce sont des ciseaux*, des pinces pour dissection, des lames effilées, des sécateurs. La menace est constante, la violence gagne, le *malaise s'accentue.*

### SIMPLICITÉ ÉPURÉE

Il monte d'autant plus vite que *rien, absolument rien* n'est consenti à l'effet de style et à la virtuosité. Louise Bourgeois, qu'elle dessine ou qu'elle grave, *s'en* tient à une *simplicité épurée.* Le trait et la couleur n'existent qu'en fonction de leur nécessité expressive. Ils sont là parce qu'il le faut, parce qu'il est impérieux de donner à voir ces images cruelles, parce qu'elles sont issues de sa vie la plus intime. La composition refuse toute complication inutile : les formes occupent la feuille, tantôt réparties à partir du centre, tantôt croissantes à partir des bords et proliférantes. Le plus souvent, aucune perspective ne creuse l'espace. Quand il en faut une, pour suggérer une chambre carcérale ou une maison transparente envahie par des végétations anthropomorphes, il suffit d'une construction géométrique d'un extrême dépouillement. S'il est un style de Louise Bourgeois, c'est celui de l'évidence.

*Il échappe au jeu des influences.* Sans doute Louise Bourgeois a-t-elle regardé de Picasso les dessins des années 20 et 30. Sans doute – *ses biographies l'indiquent toutes* – a-t-elle rencontré Tanguy et Miro. Mais sa traversée du surréalisme a été si prompte que son *œuvre n'en conserve guère de* traces, et ce ne serait du reste ni à Tanguy ni à Miro que l'on songerait mais, devant quelques-uns des *dessins et des planches les plus an*ciens, au Giacometti de la *Pointe à l'œil* et de la *Femme égorgée.* Mais dans le développement de son tra*vail, ces références ont été digérées* très vite. Quant à ses contemporains, à l'expressionnisme abstrait comme aux avant-gardes ultérieures, elle *ne leur doit rien.*

C'est cette indépendance qui explique, mais n'excuse pas, la lenteur de la reconnaissance publique. Il n'y avait aucune école, aucune catégorie, aucune orthodoxie où loger Louise Bourgeois – elle est donc demeurée hors du *système officiel.* Désormais, le système s'étant écroulé, ceux qu'il avait négligés, ceux dont il ne savait que faire apparaissent dans leur singularité. Louise Bourgeois est désormais au premier plan.

***Philippe Dagen***

# Un éventail oriental d'origine asiatique

## Le week-end a révélé certains « poids lourds » de la compétition officielle, mais aussi un film japonais à l'ambition minimaliste

**BERLIN**
*de notre envoyé spécial*

Depuis que le Festival de Berlin a perdu sa *fonction de check-point* entre un Est désormais exsangue et un Ouest vainqueur sans péril, il s'est découvert un tropisme orien*tal qui tire pro*fit de l'essor des cinématographies asia*tiques. Parmi* les nombreux films de cette origine, le *week-end* a présenté un assortissement significatif par sa diversité. Signé par l'un des cinéastes les plus talentueux *de la colonie britannique, Stanley* Kiwan, mais se déroulant à Shanghaï dans les années 30, on a pu découvrir *Rose rouge, rose blanche* : *adapté d'un grand roman senti*mental de l'entre-deux-guerres, le film conte la passion dévorante de son héros pour une femme mariée *surnommée « Rose rouge », puis* sa vie de couple avec « Rose blanche ». La première partie est un modèle de mise en scène mélodramatique. La caméra et le montage dessinent les espaces du désir et du refoulement, les trajectoires de la séduction et de l'égoïsme, et tirent le meilleur parti de la splendide actrice qu'est Joan Chen. Observant trop scrupuleusement un programme que l'on devine commandé par l'œuvre littéraire, le réalisateur échoue à donner une force équivalente au second volet, malgré quelques éclairs de pure folie. Le film convainc tout de même d'attendre avec curiosité la prochaine réalisation de ce cinéaste. En espérant qu'il deviendra ce qu'il semble pouvoir être : l'improbable enfant chinois de Douglas Sirk et de Luis Bunuel.

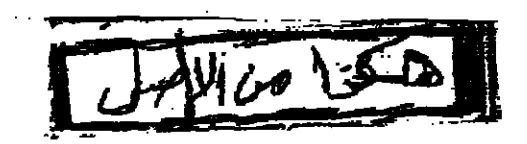
**FESTIVAL DE BERLIN 95**

*Reconstitution encore, mais* d'un tout autre style, avec *Les Monts Taeback* de grand *maestro* du cinéma sud-coréen, Im Kwon-Taek. Vé*téran incroyablement prolifique* depuis le début des années 60, ce classique capable d'audaces imprévisibles s'est ici attelé à un pro*jet monumental. Adaptation* d'un grand roman historique de la Corée contemporaine, sa fresque de près de trois heures décrit la *période qui va de la fin de la* deuxième guerre mondiale à la fin de la guerre de Corée. Im Kwon-Taek démontre un sens du récit et *de la réalisation grâce auquel* l'intérêt ne se relâche jamais. On songe que personne, en Occident, ne serait capable de prendre ainsi à *bras-le-corps un grand pan de* l'histoire de son pays et de la raconter avec cette assurance qui évoque par instants un Hugo ou un Tolstoï.

A l'extrême opposé de ces poids lourds de la compétition officielle, un étrange film japonais affichait des ambitions *minimalistes. Tokyo Kyodaï*, de Jun Ichikawa, évoque les relations entre un frère et une sœur. A peine de récit, guère plus de dialogues et moins encore de mouvements de caméra, mais un sentiment de détresse sans pathos qui émane peu à peu de ces scènes de la vie quotidienne. La mise en scène rigoureuse démontre la troublante puissance de ces moments banals, lorsqu'ils sont regardés comme les scènes d'une tragédie.

***Jean-Michel Frodon***



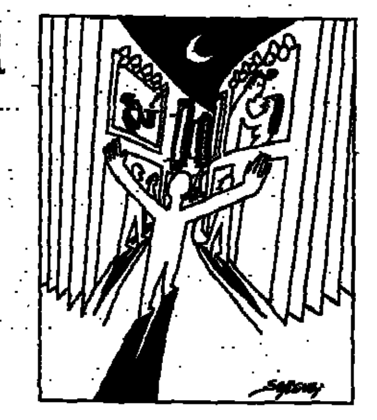






# La chanson revue et corrigée

## Deux spectacles décapants sont présentés au Café de la danse



**SERGE HUREAU** et ses comparses reprennent un des spectacles les plus charmants de l'année écoulée, *Gueules de Piaf*, qu'ils avaient créé à L'Européen, puis trimballé à Pigalle. Les faces B d'Edith Piaf, chansons méconnues, sont mises en scène avec l'humour et la cruauté qui conviennent à la chanson réaliste. C'est plein de trouvailles, et ça swingue.

*Gainsbourg confidentiel* est un portrait du fumeur de Gitanes en jazz, dressé par le Quintet d'Alain Brunet, sur fond chuchoté livré par Gainsbourg lui-même, revenu de sa retraite par les vertus de la bande magnétique.

★ Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e (Mo Bastille).
*Gueules de Piaf* : 20 heures, les 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 15 heures, le 19. *Gainsbourg confidentiel* : 22 h 15, le 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 17 h 30, le 19. Relâche lundi et mardi. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 120 F.

# UNE SOIRÉE A PARIS

**Bernard Lavilliers**
Coup de poing, coup de colère, chanteur noir, chanteur du Sud et de la France, Bernard Lavilliers reproduit au Palais des sports ce qu'il avait créé à l'Olympia.
*Palais des sports, porte de Versailles, 15e (Mo Porte-de-Versailles). 20 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 48-28-40-48. Location FNAC. 180 F.*

**Les Nouveaux Nez**
Drôles de clowns, qui mélangent les genres sans perdre le nord. Un vrai spectacle, construit et inventif.
*Bobino, 20, rue de la Gaîté (Mo Gaîté). 21 heures, les 14 et 17. Tél. : 43-27-24-24. De 100 F à 130 F.*

**Jean-Marie Machado « Vibracordes »**
Pianiste, improvisateur, compositeur dont l'amour du jazz se confond avec celui pour la musique de chambre contemporaine, Jean-Marie Machado a ramené son ambitieux orchestre Vibracordes à un septette. Plus souple, plus libre et plus nuancée, cette union de violon, violoncelle, clarinette, tuba, guitare et tablas prend ses aises à Dunois.
*Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e (Mo Chevaleret). 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 45-84-72-00. De 50 F à 100 F.*

**L'Amour des trois oranges**
Tandis que sa *Lucia* singulière continue à susciter des controverses à la Bastille, le metteur en scène roumain a travaillé avec les étudiants de la classe de chant du Conservatoire de Paris pour *L'Amour des trois oranges*, opéra de Prokofiev truculent et jamais donné. L'orchestre du Conservatoire est dirigé par Scott Sandmeier.
*Salle d'art lyrique du CNSM, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e (Mo Porte de Pantin). 20 heures. Les 14, 16, 18 et 20. Tél. : 44-84-45-45. 160 F.*

**Annulations**
**Montserrat Caballe** annule pour raisons de santé ses deux récitals prévus Salle Gaveau. Celui du 15 février est reporté au 2 juin, dans les mêmes conditions. Rens. : 49-53-05-07.
**Gabriel Yacoub.** En raison de l'indisponibilité de son batteur, le chanteur est contraint d'annuler le concert qu'il devait donner mardi 14 février à la Cigale, à Paris. La représentation est reportée au 18 mai.

# THEATRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

## NOUVEAUTÉS

**Intrigue et amour**
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
*Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er (Mo Palais-Royal). Les samedi 18, mercredi 22, samedi 25, lundi 27, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.*

## SÉLECTION

**Abbas**
d'après Abdelmalek Sayad et Pierre Bourdieu, mise en scène de Dominique Féret, avec Philippe Clévenot et Dominique Guihard.
*Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (Mo Porte-de-Pantin). Le mercredi 15, à 19 h 30 ; Du jeudi 16 au samedi 18, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F* à 135 F. Dernière représentation le 18 février.*

**Alceste**
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Tania da Costa, Gérard Lorin, Nicolas Pirson, Samira Sedira, Frédéric Borie, François Delaive, Philippe Lardaud et Abdelouahab Sefsaf.
*Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mercredi 15 et vendredi 17, à 20 h 30 ; le jeudi 16, à 19 h 30. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 50. 85 F* et 115 F. Dernière représentation le 17 février.*

**Art**
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
*Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e (Mo Alma-Marceau). Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Celle-là**
de Daniel Danis, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Myriam Boyer et Michel Didym.
*Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e (Mo Blanche). Les mercredi 15 et jeudi 16, à 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 100 F. Dernière représentation le 16 février.*

**Compagnie**
de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.
*Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e (Mo Odéon, RER Luxembourg). Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 11 mars.*

**Décadence**
de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont et Christiane Cohendy.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e (Mo Gambetta). Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F* à 150 F. Jusqu'au 2 avril.*

**Dom Juan ou le Festin de pierre**
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Andrzej Seweryn, François Chaumette, Jacques Sereys, Jeanne Balibar, Roland Bertin...
*Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er (Mo Palais-Royal). Le mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 10 mars.*

**Dostoïevski va à la plage**
de Marco Antonio de La Parra, mise en scène de Frank Hoffmann, avec Maria Casarès, Isabelle Carré, Simon Eine, Roger Francel, Steve Karier, Marco Lorenzini, Marc Olinger, Jacques Paquer, Josiane Peiffer, Alain Rosa et Serge Tonon.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e (Mo Gambetta). Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 100 F* à 150 F. Dernière représentation le 19 février.*

**La Double Inconstance**
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claire Vernet, Claude Mathieu, Michel Favory, Philippe Torreton, Alain Lenglet, Coraly Zahonero et Michel Robin.
*Comédie-Française - Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e (Mo Saint-Sulpice). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 30. De 60 F* à 130 F. Jusqu'au 26 février.*

**Henri IV**
de Luigi Pirandello, mise en scène de Georges Wilson, avec Paola Lanzi, Daniel Ivernel, Georges Wilson, Pierre-Marie Escourrou, Olivier Claverie...
*Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e (Mo Place-de-Clichy). Du jeudi 16 au samedi 18, à 20 h 45 ; matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-74-42-52. Durée : 2 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 30 mars.*

**Héraclius**
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Geneviève Esménard, Karine Fellous, Sylvie Moussier, Marc Zammit, Frédéric Cherboeuf, Dominique Marcas, Jonathan Duverger, Didier Niverd et Antoine Girard.
*Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e (Mo Opéra). Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. 70 F* et 100 F. Dernière représentation le 19 février.*

**Le Jeu des sept familles**
de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Arnaud Apprédéris, Aziz Arbia, Marie-Françoise Audollent, Fabrice Cals, Laurent Boulassier, Raymonde Heudeline, Xavier Kuentz, Marion Maret, Françoise Miquelis, Jean-Claude Penchenat, Hélène Phillipe, Geneviève Rey-Penchenat, Marc Schapira, Meriem Serbah et Michel Toty.
*Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Les mercredi 15, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 45 ; le jeudi 16, à 19 heures ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 1 h 45. De 45 F* à 100 F. Dernière représentation le 19 février.*

**Le Menteur**
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate, Jean-Pierre Baudson et François Frapier.
*Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e (Mo Opéra). Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 70 F* à 150 F. Dernière représentation le 19 février.*

**Meurtre dans la cathédrale**
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Eyraud, Michel Chaigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
*Atelier, 43, rue d'Orsel, 18e (Mo Anvers). Du mardi au samedi, à 21 heures ; matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 avril.*

**La Pluie d'été**
de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner, avec Hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne Coesens, Thierry Collet, Philippe Métro et Jean-Baptiste Sastre.
*Grand Théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Du jeudi 16 au samedi 18, à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. Durée : 2 h 50. 70 F* et 110 F.*

**La Musica deuxième**
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
*Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e (Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 45 (à partir du 25 février : les samedis à 20 h 45 seulement) ; matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F.*

**Occupe-toi d'Amélie**
de Georges Feydeau, mise en scène de Roger Planchon, avec Bérangère Dautun, Alain Pralon, François Beaulieu, Nicolas Silberg, Dominique Rozan, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Eric Doye...
*Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er (Mo Palais-Royal). Les mercredi 15 et dimanche 19, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les jeudi 16, jeudi 23, vendredi 24, mardi 28, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 25 juin.*

**Partage de midi**
de Paul Claudel, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Cyril Bothorel, Catherine Epars, Christian Esnay et Jean-François Sivadier.
*Théâtre de la Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e (RER Cité-Universitaire). Le jeudi 16, à 19 heures ; les vendredi 17 et samedi 18, à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 3 heures. De 55 F* à 110 F. Dernière représentation le 18 février.*

**Pierre Dac, mon maître soixante-trois**
d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Berto, Vanessa Devraine, Daniel Laloux, Eric Laugérias et Michel Vigier.
*Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, 10e (Mo Strasbourg-Saint-Denis). Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 45 ; matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 1 h 40. De 80 F à 230 F. Jusqu'au 30 avril.*

**Savannah Bay**
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesus.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e (Mo Trocadéro). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F* à 150 F. Jusqu'au 12 mars.*

**Splendid's**
d'après Jean Genet, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Valérie Lang, Pierre Marello, Christophe Reymond, Laurent Sauvage et Laurent Valo.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 45. De 90 F* à 130 F. Dernière représentation le 19 février.*

**Un air de famille**
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
*Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, 10e (Mo Strasbourg-Saint-Denis). Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Relâche les samedi et dimanche. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.*

**Valentin Orchestra**
d'après Karl Valentin, mise en scène de Chantal Mélior, avec Sandrine Baumajs, Stéphanie Barbier, Maria-Pia Bellemare, Stéphane Biscuit, Martine Brossard, Caroline Dutheil, Ariane Lagneau, Carol Lipkind, François Louis, Antoine Meunier-Gachkel, Bruno Monpère, Laurent Mothe et Marc Roslin.
*Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, boulevard Jourdan, 14e (Mo Cité-Universitaire). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-35-78-37. Durée : 1 h 35. 50 F* et 100 F. Jusqu'au 31 mars.*

**Voyage au pays sonore ou l'Art de la question**
de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec François Clavier, Yann Collette, Mario Haniotis, Dominique Hubin, Dany Kogan, Michaël Kraft, Pierre Martot et Muni.
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 h 50. 80 F* et 110 F. Jusqu'au 25 février.*

**Les Voyageurs**
de Simone Benmussa, d'après Nietzsche et Lou Salomé, mise en scène de Simone Benmussa, avec Cyrielle Claire, Jean-Loup Wolff, Donella del Monaco et Pierpaolo Koss.
*Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, 8e (Mo Champs-Elysée-Clemenceau). Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; matinée dimanche à 15 heures. Relâche le mercredi. Tél. : 42-65-27-35. Durée : 1 h 40. De 70 F* à 220 F. Jusqu'au 19 mars.*

# CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

## NOUVEAUX FILMS

**L'ANTRE DE LA FOLIE**
Film américain de John Carpenter
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

**BARCELONA**
Film américain de Whit Stillman
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

**GAZON MAUDIT**
Film français de Josiane Balasko
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**HARCÈLEMENT**
Film américain de Barry Levinson
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET**
Film suédois de Christina Björk et Lena Anderson
VF : Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

**RIABA MA POULE**
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

## SÉLECTION

**AU TRAVERS DES OLIVIERS**
de Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

**LA CASSETTE**
de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves.
Portugais (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

**COUPS DE FEU SUR BROADWAY**
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

**DÉLITS FLAGRANTS**
de Raymond Depardon
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**ÉLISA**
de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer.
Français (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**JOUR DE FÊTE**
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

**LITTLE ODESSA (*)**
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell.
Américain (1 h 47).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10).

**LOU N'A PAS DIT NON**
d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

**OUBLIE-MOI**
de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill.
Français (1 h 35).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**PIGALLE (**)**
de Karim Dridi, avec Véra Briole, Francis Renaud, Raymond Gil, Philippe Ambrosini, Blanca Li, Jean-Claude Grenier.
Franco-suisse (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA RIVIÈRE SAUVAGE**
de Curtis Hanson, avec Meryl Streep, Kevin Bacon, David Strathairn, Joseph Mazzello, John C. Reilly.
Américain (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**ROSINE (*)**
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

**STARGATE**
de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson, Viveca Lindfors, Mili Avital.
Américain (2 h).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**SWOON (*)**
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

**VANYA, 42e RUE**
de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

## REPRISES

**LE DIABLE AU CORPS**
de Claude Autant-Lara, avec Micheline Presle, Gérard Philipe, Jean Debucourt.
Français, 1946, noir et blanc (1 h 50).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

**L'HOMME D'ARAN**
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**LA PRISONNIÈRE DU DÉSERT**
de John Ford, avec John Wayne, Jeffrey Hunter, Vera Miles, Ward Bond, Natalie Wood, John Qualen.
Américain, 1956 (2 h).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

**TRAIN DE LUXE**
de Howard Hawks, avec John Barrymore, Carole Lombard, Walter Connolly, Etienne Girardot, Roscoe Karns, Charles Levinson.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 31).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

**VÉRITÉS ET MENSONGES**
d'Orson Welles, avec Orson Welles, Oja Kodar, Elmyr de Hory, Clifford Irving, François Reichenbach, Joseph Cotten.
Franco-iranien, 1975 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans
(**) Films interdits aux moins de 16 ans

# Les marionnettes encouragent le civisme

**L'ÉMISSION** satirique de Canal Plus, « Les Guignols de l'info », est « *plutôt de gauche* », alors que sa rivale de TF 1, « Le Bébète Show » est « *plutôt de droite* », selon un sondage Louis Harris publié par *Le Journal du Dimanche* du 12 février. Réalisée le 8 février auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatives des téléspectateurs regardant chacune des deux émissions au moins deux soirs par semaine, cette enquête révèle que 37,5 % d'entre elles considèrent les marionnettes de Canal Plus comme « *de gauche* ». Les mêmes jugent que Jacques Chirac se classe en tête des personnalités que l' émission rend sympathiques. Le premier ministre n'est que huitième dans ce classement, loin derrière Jacques Toubon, cinquième, et Arlette Laguiller, sixième.

En ce qui concerne l'éventuelle influence politique des deux émissions à l'approche de l'élection présidentielle, le sondage répond que 56 % des personnes interrogées estiment que Les Guignols sont susceptibles d'influencer leur vote. Mais ce chiffre, qui peut sembler très élevé, est compensé par une question qui permet d'apprendre que seulement 12,5 % d'entre eux affirment *que « leur propre vote sera influencé »*. Malgré leur audience (2,8 millions de téléspectateurs pour Les Guignols et 6,2 millions pour Le Bébète), les deux émissions satiriques influencent peu les électeurs. Mieux même, une majorité (65,5 %) estime que « la diffusion quotidienne des caricatures n'incite pas à l'abstention ».

# Sur Arte, le nouveau « Transit » est à la hausse

## Depuis un peu plus de quatre mois, Pierre Thivolet présente chaque mardi le magazine d'actualité de la chaîne franco-allemande

**IL N'ÉTAIT PAS** évident de succéder a Daniel Leconte, mis de côté suite a une polémique avec les actionnaires allemands. Avec ses qualités et ses défauts, le premier animateur de « Transit » avait réussi à installer un rendez-vous ouvert à toutes sortes de sujets et qui portait sa marque (style courtois, élégant). Ses chroniqueurs étaient certes un peu triés sur le même volet (Michel Polac, Daniel Cohn-Bendit), mais ce magazine d'actualité pas comme les autres, plutôt porté vers l'analyse des événements, savait s'ouvrir, fait rare dans l'audiovisuel, à une réflexion réellement politique. Les Allemands reprochaient à Daniel Leconte de faire un magazine trop « *franco-français* ». *Exit* Leconte fin août 1994.

Pierre Thivolet a pris le relais le 4 octobre. Cheveux en brosse, allure d'étudiant bosseur, formé à l'école du *Monde* puis du *Point*, ce professionnel qui a travaillé à la radio (dont RFI) avant de passer à TF 1 (publique puis privée), spécialiste de l'Amérique latine et de l'Allemagne, ne cherche pas à faire un magazine spécifiquement « *franco-allemand* ». « *On m'a demandé une émission qui puisse intéresser à la fois les publics français, allemand, belge et suisse.* » Il ne s'agit donc pas de chercher à parler des Français aux Allemands, et inversement, mais de proposer un regard qui puisse intéresser tous les publics.

« *Exemple : les inondations*, explique Pierre Thivolet. *Un magazine français se serait limité à la Bretagne ou à la Lorraine, avec le côté dramatique. Si on veut un point de vue européen, il faut prendre un peu de hauteur. En même temps que les inondations en Bretagne, Cologne sous l'eau et des milliers de personnes évacuées en Hollande, on a vu la sécheresse en Espagne, ce qui pose le problème de la maîtrise de l'eau et de la prévention des catastrophes naturelles en Europe* ». Le rédacteur en chef poursuit : « *Même chose pour l'islam et son intégration. La question se pose à tous les grands pays : Allemagne, Grande-Bretagne, France, mais chacun a une attitude différente. On a voulu compléter le tableau avec un reportage en Algérie, un autre aux Etats-Unis (où 50 % des Noirs emprisonnés se sont convertis à l'islam) avant de faire réagir le recteur de la mosquée de Paris et la grande star du rock allemand d'origine algérienne Hamid Baroudi.* »




Pierre Thivolet a beaucoup réduit la partie plateau (parlée) pour privilégier le reportage (l'image), qui constitue aujourd'hui la partie essentielle du magazine. « *Avec le bilinguisme, le* talk show *est suicidaire. Quand il y a six intervenants qui attendent chacun la traduction de l'autre, c'est très lourd ! J'ai donc cherché un système qui fasse de cette contrainte un atout, d'autant qu'on est à Strasbourg et qu'il n'est pas toujours évident de faire déplacer les intéressés. On a opté pour la formule du triplex et pour un débat très court.* »

A Strasbourg, le nouveau rédacteur en chef a constitué une équipe mixte qui comprend cinq journalistes français et allemands. En plus de ses propres reportages, chacun travaille sur les sujets qui ont été réalisés dans l'autre langue. « *Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait préparer des commentaires différents pour les Français et les Allemands. Certaines allusions concernant la présidentielle ne sont pas compréhensibles de l'autre côté du Rhin. Les Allemands ne connaissent ni le recteur de la mosquée de Paris ni Bernard Kouchner. C'est pourquoi on fait des portraits qui permettent de les présenter au public allemand (ou français).* »

> L'approche est internationale, comparative, dynamique et propre à susciter la réflexion

Autour de l'équipe fixe gravitent un grand nombre de pigistes français ou allemands. En France, ce sont surtout des JRI (journalistes reporters d'images), « *toute une nouvelle génération de professionnels sortis de Sciences-Po ou du CFJ. Ils ont vingt-huit - trente ans, tournent seuls avec une caméra légère, pilotés par le réalisateur Gilles de Maistre* ».

De l'Algérie à la poudrière russe, de l'anniversaire de la chute du mur de Berlin aux petits Mozart, des oubliés de la reprise aux ravages du crack en passant par les prix Nobel, les handicapés, les patrons, Pierre Thivolet passe de la géopolitique aux faits de société. L'approche est internationale, comparative, dynamique et propre à susciter la réflexion. Mais autant le générique, le choix des thèmes, les reportages sont pleinement convaincants, autant la partie débat a besoin d'être sérieusement améliorée. Ce qui ne va pas, c'est la « maquette », austère jusqu'à la pauvreté. Le partage de l'écran en trois transforme aussi bien l'animateur que ses invités en hommes-troncs, raides comme des piquets. C'est un miracle de maintenir une discussion intéressante dans un cadre aussi déprimant.

Depuis le changement de rédacteur en chef, « Transit » est resté stable en France : 2,5 % des parts de marché, en moyenne, avec une hausse brusque au dernier numéro (3,3 %). En Allemagne, l'audience est passée du simple au double, en partant, certes, de beaucoup plus bas.

*Catherine Humblot*

## MARDI 14 FÉVRIER

### TF 1

**13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.**
**16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.50 Série : Premiers baisers.**
**18.20 Série : Dingue de toi.**
**18.50 Magazine : Coucou !**
**19.50 Le Bébête Show** (et 0.45).
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.45 Cinéma : Nuit d'ivresse.** ■
Film français de Bernard Nauer (1986).
**22.25 Les Films dans les salles.**
**22.30 Tiercé.**
**22.35 Sport : Boxe.**
Championnat d'Europe des poids légers en direct de Thiais : Jean-Baptiste Mendy (France)-Oleg Marchenko (Russie)
**23.40 Magazine : Je suis venu vous dire.**
**0.50 Journal et Météo.**
**1.00 Magazine : Reportages.**
Les Petites Mères de Bogota (rediff.).
**1.25 TF 1 nuit** (et 3.05, 3.35, 4.10).
**1.35 Programmes de nuit.**
*L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau* ; 3.15, Mésaventures ; 3 45, Histoires naturelles (et 5 00) ; 4 20, Mésaventures ; 4 50, Musique.

### FRANCE 2

**13.50 Série : Inspecteur Derrick.**
**14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
**15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.05).
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Seconde B.**
**17.45 Série : Cooper et nous.**
**18.15 Série : La Fête à la maison.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel** (et 1.40).
**19.50 America's Cup.**
**19.59 Journal et Météo.**

**20.50 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally.** ■
Film américain de Rob Reiner (1989).
**22.30 Magazine : Ça se discute.**
**0.00 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.25 Le Cercle de minuit.**
Invités : Emmanuel Le Roy Ladurie ; François Bayrou ; Tahar Ben Jelloun ; Suzanne Flon ; Loleh Bellon ; Susan Minot.
**1.45 Programmes de nuit.**
Studio Gabriel (rediff.) ; 2.20 Cinéma : Sale destin ■, film français de Sylvain Madigan (1986), avec Victor Lanoux, Pauline Lafont ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.15, Jeu : *Pyramide*. 4.40, *Septième continent* : Les Voiles du pôle.

### FRANCE 3

**13.05 Magazine : Vincent à l'heure.**
Invitée : Fiona Gélin.
**14.50 Série : La croisière s'amuse.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.35 Les Minikeums.**
**17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Nuits à Paris*, de Rodolphe Darzens et Adolphe Willette.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
A 19.09, Journal de la région.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Spectacle : Magie.**
10e Grands Prix magiques de Monte-Carlo. Présenté par Sergio. Jury : Ringo Starr, Marie-Christine Barrault, Helmut Newton, Emma. *Six stars mondiales de la magie en compétition : Giro, Franklin, Gerald le Guilloux, Jade, Mike Michaels, Johnny Lonn. Hors compétition : Joe Labero.*
**22.20 Météo et Journal.**
**22.25 Mardi chez vous.**
Programme des télévisions régionales.

### M 6

**13.30 Téléfilm : L'Amour sous garantie.**
De Neal Miller, avec Sean Young, Lenny von Dohlen.
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
**17.30 Série : Guillaume Tell.**
**18.00 Série : Equalizer.**
**18.54 Six minutes première édition.**
**19.00 Série : Le Magicien.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Une nounou d'enfer.**
**20.35 Magazine : E = M 6.**
Présenté par Caroline Avon et Mac Lesggy. Concours de robots.
**20.45 Magazine : Grandeur nature.**
Sky Surf.

**20.50 Cinéma : La Coccinelle à Monte-Carlo.** ■
Film américain de Vincent McEveety (1967).
**22.40 Téléfilm : L'Usurpatrice.**
De David Greene, avec Elliott Gould, Mike Farrell.
*En pleine lune de miel, une femme disparaît. Le curé du village informe le jeune marié que son épouse, déprimée, l'attend dans la maison de Dieu. Mais il ne la reconnaît pas...*
**0.25 Série : Les Professionnels.**
Question de couleur.
**2.30 Rediffusions.**
Culture pub ; 2.55, La Mémoire du peuple noir (Brésil) ; 3.50, Airlift Rodéo ; 4.45, *Coup de griffes (Louis Féraud)* ; 5.10, Fax'O ; 5.35, E = M 6.

### CANAL +

**13.40 Cinéma : Le Maître de marionnettes.** ■■
Film chinois (Taïwan) de Hou Hsiao Hsien (1993) (v.o.).
**15.55 Le Journal du art** (rediff.)
**16.10 Le Journal du cinéma.**
**16.15 Cinéma : Alarme fatale.** □
Film américain de Gene Quintano (1992).
**17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.**
10. Gags explosifs.
**17.55 Sport : Football.**
En direct. PSG-Toulouse, Bastia-Guingamp, Châteauroux-Le Havre. Match de 1/4 de finale de la Coupe de la ligue ; 18.00, coup d'envoi.
*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*

**20.30 Le Journal du cinéma.**
**20.35 Cinéma : Neuf mois.** □
Film français de Patrick Braoudé (1994).
**22.20 Flash d'informations.**
**22.25 Cinéma : Dracula.** ■■
Film américain de Francis Ford Coppola (1992) (v.o.).
**0.30 Cinéma : Dracula.** ■■
Film américain de John Badham (1979) (v.o.).
**2.15 Documentaire : Steve et *les Chauves-Souris*.**
De Gauthier Flauder.
**2.40 Surprises** (20 min).

### LA CINQUIÈME

**13.30 Défi.**
**14.00 Le Sens de l'Histoire.**
Le Monde en guerre : la chute de la France (rediff.).
*L'offensive-éclair de l'armée allemande en mai 1940 prend de court les divisions françaises et annonce la sombre période de l'Occupation*
**15.45 Les Ecrans du savoir.**
Au fil des jours, Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Histoire de la bande dessinée.**
L'aventure commence.
**18.30 Le Monde des animaux.**
La souris.

### ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.**
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Comment dire « je t'aime » dans toutes les langues de l'Europe...
**19.30 Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes.**
L'humour dans la musique. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
**20.27 Album couleurs.**
Joueurs de cartes (France, 1897). *Les premières images en couleurs de l'histoire du cinéma*
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Magazine : Transit.**
Présenté par Pierre Thivolet. La poudrière russe.
**21.45 Soirée thématique : Yehudi Menuhin, le violon du siècle.**
Soirée conçue par Bruno Monsaingeon.
**21.46 ▶ Documentaire : Le Violon du siècle.**
De Bruno Monsaingeon.
**23.45 Concert : Airs bohémiens.**
De Pablo Sarasate. Extrait d'un concert, avec Yehudi Menuhin (violon) et Adolf Baller (piano).
**23.50 Documentaire : Menuhin at Hartt.**
De Bruno Monsaingeon.
**1.00 Téléfilm : Les Sauf-conduits.**
De Manon Briand, avec Julie Lavergne, Luc Picard.
**1.55 Rencontre.**
Dialogue entre Emir Kusturica et Bettina Rheims (25 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 10 février. Invitée : Victoria Abril. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 9 février. La 200e émission. 23.10 Beau-père. ■■ Film français de Bertrand Blier (1981).
**PLANÈTE** 19.40 Les Derniers Chiens sauvages d'Afrique. D'Hugo Van Lawick. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Graig Haffner. 53 Grandes nations cheyennes : les plus redoutées. 21.20 Edgar P. Jacobs : le legs de l'espadon. De Christophe Heili. 21.50 ▶ De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif. 1. La Fête et le Triomphe. 22.50 Les Hommes du pétrole. De Viviane Ducat (1/8). 23.45 Escales : Egypte. De Pierre Brouwers (55 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Dessins animés. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. Spécial Saint-Valentin. 22.20 Bonnie and Clyde. ■ Film américain d'Arthur Penn (1967, v.o.). 0.45 Buzz (30 min).
**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Etoile filante. 20.00 Cajou (60 min).
**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. New York, juin-juillet 1920. 0.05 The Who. 30 Years of Maximum Rhythm and Blues Live (60 min).
**SÉRIE CLUB** 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.30 Le Club. 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. Un seul être vous manque. 23.10 Série : Spécial Equalizer. 0.50 Série : Le Saint (50 min).
**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 L'Eclipse. Lofofora. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 MCM Rock Legends Simple Minds. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Passion pub. L'Afrique à travers la pub (2). 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).
**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).
**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. (et à 1.00). 20.00 Biathlon. Championnats du monde (rediff.). 20.25 Basket-ball. En direct. Demi-finale aller Trévise-Antibes. 22.00 Eurotennis. 23.00 Euroski. L'actualité de la coupe du monde de ski alpin. 0.00 Snooker.
**CINÉ CINÉFIL** 18.55 Le Cambrioleur. ■■ Film américain de Paul Wendkos (1957, N., v.o.). 20.30 Tu m'oublieras. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1929, N.). 21.50 La Gamberge. ■■ Film français de Norbert Carbonnaux (1961, N.). 23.20 Adorable menteuse. ■■ Film français de Michel Deville (1961, N.).
**CINÉ CINÉMAS** 18.55 Hercule, le héros de Babylone. □ Film franco-italien de Siro Marcellini (1963). 20.30 Cher frangin. ■ Film français de Gérard Mordillat (1988). 22.05 Face à face. □ Film américain de Carl Schenkel (1991, v.o.). 0.00 Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Laurence Vidal (Récréation littéraire). 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 2. L'intelligence et ses nouveaux outils. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 2. Musiques de fond : Musique de profondeur ou d'ameublement. 20.30 Archipel médecine. Où va l'hôpital public ? 22.40 Les Nuits magnétiques. Pivout : Qui es-tu ? A la rencontre des élèves de la maternelle bilingue de Lannion. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Alféri (Fmn). 0.50 Coda. Joao Gilberto. 2. Naissance d'un style : Les débuts de la bossa nova avec Tom Jobim.

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 5 février 1995 dans le cadre de Présences 95, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Arturos Tamayo : Yasmina pour baryton, violon et violoncelle (texte français d'Ismaël Ait Djafer), de Essyad, par Pascal Sausy, baryton, Philippe Graffin, violon, Sonia Wieder-Atherdon, violoncelle ; La vie en rouge pour ténor, flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano (texte de Boris Vian), de Denisov, par Alexandre Laiter, ténor ; Being Beauteous, pour soprano colorature, harpe et quatre violoncelles (poème d'Arthur Rimbaud), de Henze, par Donatienne Michel-Dansac, soprano colorature ; Rimbaudiannisa MCMXCV par la Maîtrise de Radio-France et l'ensemble instrumental (poème d'Arthur Rimbaud), de Antunes, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Œuvres de Wieniawski : Fantaisie sur des thèmes de Faust, et, de Gounod, Elégie. 22.30 Musique pluriel. Trois sonnets de Louise Labbé, de Bon, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Plasson, Nancy Strade, soprano ; Sequenza pour voix, de Berio, Cathy Berberian, mezzo-soprano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dohnanyi, Taneiev, Gottschalk. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach, Soler, Fons, Pignoni, Coulanges, Carulli.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

# La caméra explore Raymond Queneau

## Pierre Dumayet et Robert Bober content, dans le magazine de France 3 « Un siècle d'écrivains », la vie d'un amoureux de la langue française

AUTEUR d'une œuvre aux dimensions imposantes, Raymond Queneau (1903-1976) n'est guère connu du grand public que pour quelques pages. Un roman, *Zazie dans le métro*, un jeu littéraire, *Exercices de style*, et une chanson, *Si tu t'imagines*. A tout prendre, ça n'est pas mal ; il y a des gloires nationales qui reposent sur un socle de mémoire beaucoup plus mince. Queneau a une réputation d'amuseur ; il en est de pires à une époque où il est de bon ton cultivé de distiller une vapeur d'ennui, quitte à faire fuir les lecteurs. L'auteur de *Pierrot mon ami* était persuadé que la littérature pouvait penser sans pour autant oublier de plaire. Un projet un tantinet anachronique.

*Zazie dans le métro, Exercices de style* et *Si tu t'imagines* ont ceci en commun qu'ils exhibent de manière spectaculaire un travail sur la langue. Le « *Doukipudonktan* » proféré par Gabriel à la première ligne de *Zazie*, la courte anecdote de l'autobus reprise de cinquante manières différentes dans les *Exercices* ou la version 1948 d'un célébrissime poème de Ronsard entreprise dans *Si tu t'imagines* sont trois réponses à une même question : comment parler à ses contemporains, à tous ses contemporains, avec une chance d'être compris.

On a dit – et Queneau pendant un temps l'a lui-même pensé – qu'il s'agissait seulement d'écrire une langue française qui ne serait plus séparée de la langue effectivement parlée par les Français. Un travail démocratique, en quelque sorte. L'idée que la langue vivante, créative, s'inventait dans la rue et n'était pas figée une fois pour toutes dans le parler de cour du XVII[e] siècle.

L'idée aussi que la langue était sociale et qu'elle exprimait des rapports de domination, d'humiliation, d'acceptation ou de révolte. Même si Queneau, après 1950, plutôt écœuré, n'est plus intervenu dans le domaine politique, il n'a jamais renié le militant du Cercle communiste démocratique de Souvarine qu'il a été dans les années 30.

Mais cette opposition entre la langue écrite et la langue parlée est trop simple pour être vraie, donc efficace. Il n'y a pas que deux langages, il y en a cent ou mille. Celui du philosophe et celui du mathématicien, du poète et du prosateur, de l'homme cultivé et de celui qui ne l'est pas, de l'adolescent et du vieillard, de la pensée logique et de la folie, etc. Et cela se complique encore si l'on fait entrer dans le tableau les différences de lieux et d'époques. Un vertige. Comment toutes ces langues peuvent-elles communiquer entre elles et ceux qui les pratiquent se comprendre ?

Queneau s'attelle donc à une tâche qu'il qualifie lui-même d'« *absurde* », une œuvre encyclopédique, des livres qui seront construits de telle façon que chacun pourra y retrouver son langage tout en comprenant celui des autres. Ce qui demande, de la part de l'entrepreneur, une curiosité universelle et une science sûre des machineries de l'écriture. Un immense savoir et un non moins immense goût des jeux rhétoriques.

> « Il s'agit de faire et de bien faire quelque chose qui vaille d'être fait »

Queneau, poète, mathématicien, ancien surréaliste, essayiste, traducteur, romancier, éditeur, linguiste, philosophe, moraliste, humoriste, lecteur boulimique de tout, et directeur enfin de l'*Encyclopédie de la Pléiade*, se trouvait au carrefour des langues et s'efforçait, avec le sourire, d'orchestrer des collisions.

On ne s'étonnera pas de tout trouver dans Queneau, puisque tout y est. Le parfum du Paris des années 30 et la métaphysique de Hegel, un récit drolatique et érotique de la guerre d'Irlande et une étude sur « *l'analyse matricielle du langage* », Boileau et Joyce, Bouvard et Pécuchet, les alchimistes et les argotiers, les philosophes et les voyous, les religions orientales et les calembours. Il suffit de puiser. On peut rester à la surface, se contenter de rire et de s'émouvoir, subir le charme. On peut aussi, la première peau de l'oignon ôtée et grignotée, en découvrir une seconde, puis une troisième, et ainsi de suite, explorant alors les zones de plus en plus ténébreuses et problématiques – et cosmiques – d'une pensée qui s'étant approprié les connaissances accumulées depuis les commencements du monde fonctionnerait avec l'énergie d'un humaniste de la Renaissance, tiraillé entre le scepticisme et la gourmandise.

Dumayet et Bober, dans le film qu'ils consacrent mercredi soir sur France 3 à Queneau, ont insisté, à juste titre, sur le « métier » de Queneau. Sur son côté chapelier : « *Les naturalistes ont été des chapeliers qui se sont contentés de prendre l'empreinte de la tête et s'en sont tenus là. L'art pour l'art a consisté à faire des chapeaux pour le musée de la chapellerie. Les poètes expérimentateurs se sont évertués à fabriquer des couvre-chefs systématiquement inutilisables. La littérature de parti a cru bien faire en plantant dans de vieilles casquettes ou de vieux bérets de petits drapeaux rouges ou tricolores. Il s'agit de faire et de bien faire quelque chose qui vaille d'être fait. Un bon et beau chapeau par exemple.* »

**Pierre Lepape**

★ France 3 : « Un siècle d'écrivains », mercredi 15 février à 22 h 55.

# Une visite à la tribu

*par Daniel Schneidermann*

DANS la campagne Balladur, le tee-shirt orné de l'effigie du candidat ne s'enfile pas à même le corps, ainsi que le laisserait supposer la fonction habituelle d'un tee-shirt. De nombreuses photos et scènes filmées en attestent, il se glisse cavalièrement par-dessus le pull ou la veste. Les militantes et militants qui, en diverses occasions publiques, accueillent dans une salle ou sous un chapiteau le candidat et son cortège de caméras se sont gardés d'ôter leur veste, de se glisser dans la peau du supporter. Ils endossent plutôt la défroque de la campagne par-dessus leur tenue de ville.

Sans doute n'est-ce pas par mauvaise volonté. Formulons plutôt l'hypothèse d'une instinctive pudeur : le contact du visage de M. Balladur avec l'épiderme des militants, fût-ce par effigie de coton interposée, n'est intuitivement pas perçu tout à fait conforme à l'essence profonde du balladurisme. Sans doute encore l'inexpérience joue-t-elle son rôle, ainsi que le légitimisme – pourquoi donc faire campagne, puisque l'on incarne la Légitimité ?

Quoi qu'il en soit, les militants balladuriens expriment ainsi leur volonté que la campagne soit la plus courte possible, une parenthèse, une formalité, limitée au temps du meeting, et mieux encore : de la prise de vues. Le corps expéditionnaire balladurien se trouve momentanément enlisé dans cette étrange contrée exotique qui s'appelle une campagne électorale, mais signifie par toutes ses fibres qu'il ne saurait s'agir que d'une halte. Comme les ministres en visite dans les corons du Nord coiffent des casques, même quand ils ne quittent pas les bureaux de l'administration, comme les explorateurs du siècle dernier, en visite chez les primitifs, devaient feindre de coiffer la parure à plumes, on veut bien, par tolérance et respect, sacrifier aux rites de la campagne – applaudissements, banderoles, gadgets, tee-shirts, enthousiasme –, mais sans plus. « *Nous ferons ce qu'il faudra, mais nous nous battrons pour ne pas en faire davantage* » : voilà ce que semble nous dire le tee-shirt des supporters d'Edouard Balladur. Le caractère baroque, presque grunge, de l'accoutrement ainsi créé ne les effraie pas. Après tout, c'est Carnaval. Comme on s'amuse !

La tribu, la vaste et silencieuse tribu, pendant ce temps, observe le corps expéditionnaire. Sans joie ni hostilité, elle observe. Toutes les sommités de l'expédition se déploient, gesticulent, occupent le journal télévisé : la tribu observe, immensément perplexe. Le chef de l'expédition présente sa verroterie devant un joli décor orange, sans doute censé faire saliver et susciter l'appétence : la tribu observe encore. L'expédition, sommité après sommité, se querelle et se délite : la tribu observe toujours, travaillée par de mystérieux et souterrains ferments. Que pourrait-elle faire d'autre qu'observer ? Qu'espérer d'elle, pour des visiteurs qui ne sont même pas capables de mouiller leur tee-shirt ?

MERCREDI 15 FEVRIER 1995

## TF 1

**13.40 Série : Bony.**
**14.35 Club Dorothée.**
**16.55 Sports : Football.** En direct. 1/4 de finale de la Coupe de la ligue : Montpellier-Monaco ; 17.45, mi-temps ; 18.00, 2[e] mi-temps.
**18.50 Magazine : Coucou !**
**19.50 La Bébête Show** (et 1.25).
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.**

**20.50 Variétés : Le monde est fou.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Lagaf', Lova Moor, Philippe Candeloro, Jean-Edern Hallier, Elie Kakou, Liane Foly, Aswad.
**22.40 Magazine : 37 • 5 le soir.** L'avortement.
**0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Alain Prestat, PDG de Thomson TCE.
**0.35 Série : L'Entrepôt du diable.**
**1.30 Journal et Météo.**
**1.40 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts.** La Descendance d'Isho.
**2.30 TF 1 nuit** (et 3.10, 3.50, 4.25).
**2.40 Programmes de nuit.** Côté cœur ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.00, Passions ; 4.35, Musique.

## FRANCE 2

**13.45 Téléfilm : La Petite Sauvage.** De Diane Keaton, avec Beau Bridges, Susan Blakely.
**15.15 Chalu Maureen.**
**17.20 Série : Seconde B.**
**17.50 Série : Cooper et nous.**
**18.20 Série : La Fête à la maison.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.45).
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel** (et 2.00).
**19.45 America's Cup.**
**19.50 Tirage du Loto** (et 20.50).
**19.59 Journal et Météo.**

**20.55 Téléfilm : Docks des anges.** De Bruno Gantillon, avec Sonia Codhant.
**22.35 Magazine : Bas les masques.** Rencontres insolites : femme bien sous tous rapports cherche homme pour vie à deux.
**23.50 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.10 Le Cercle de minuit.**
**1.30 Programmes de nuit.** Histoires courtes : Rives, d'Erick Zonca ; 1.55, Studio Gabriel (rediff.) ; 2.30 Emissions religieuses ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.35, Les Années de rêves ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5.45, Dessin animé.

## FRANCE 3

**13.05 Téléfilm : Une femme derrière l'objectif.** De Lawrence Schiller, avec Farrah Fawcett.
**14.40 Série : La croisière s'amuse.**
**15.30 Série : Magnum.**
**16.30 Les Minikeums.**
**17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *L'Homme qui ne transpirait pas*, de Ted Benoit et Philippe Paringaux.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 INC.**

**20.50 Magazine : La Marche du siècle.** Maladie d'Alzheimer : le crépuscule de la raison. *Environ 400 000 personnes en France souffrent de cette maladie due à une dégénérescence des neurones et qui provoque des troubles de la mémoire et du comportement.*
**22.25 Météo et Journal.**
**22.55 Magazine : Un siècle d'écrivains.** Présenté par Bernard Rapp. *Raymond Queneau*, de Pierre Dumayet et Robert Bober. *Une superbe évocation de l'auteur de Zazie dans le métro, nourrie de nombreux témoignages et d'archives.*
**23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.** Gosses de rue à Moscou (rediff.).
**0.40 Musique : Cadran lunaire.** *Concerto pour piano et orchestre*, de Schumann, par Jean-Claude Pennetier et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson (35 min).

## M 6

**13.25 M 6 Kid.** Comment se fabrique un journal ? Kidimot : ordinateur. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Barnyard Commando ; Rahan.
**16.00 Magazine : Méga 6.**
**16.15 Magazine : E = M 6.** Présenté par Caroline Avon et Mac Lesggy. Spécial robots.
**16.30 Variétés : Hit Machine.**
**17.00 Magazine : Fax'O** (et 0.30). Spécial chansons françaises.
**17.30 Série : Guillaume Tell.**
**18.00 Série : Equalizer.**
**18.54 Six minutes première édition.**
**19.00 Série : Le Magicien.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Une nounou d'enfer.**
**20.35 Magazine : Ecolo 6.** Séismes : la mémoire trop courte.

**20.45 Téléfilm : Maxime et Wanda, les belles ordures.** De Claude Vital, avec Francis Perrin, Anne Letourneau.
**22.30 Téléfilm : Meurtre à Central Park.** De John Herzfeld, avec Danny Aiello, William Devane.
**0.00 Série : Troubles.**
**2.30 Rediffusions.** Salsa opus 4 (Venezuela) ; 3.25, Destination le monde (La baie de Naples) ; 4.20, L'Irlande, voyage au pays des gaels ; 5.15, Culture pub (La saga).

## CANAL +

*EN CLAIR JUSQU'A 7.30*

**13.35 Décode pas Bunny.**
**14.30 Documentaire : Les Allumés...**
**15.00 Le Journal du cinéma.**
**15.05 Téléfilm : Donato, père et fille.** De Rod Holcomb.
**16.35 Surprises.**
**16.45 Sport : Basket-ball américain.** Match de championnat de la NBA.
**18.00 Canaille peluche.** Robinson Sucroé.

*EN CLAIR JUSQU'A 21.00*

**18.30 Ça cartoon.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
**19.20 Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.** Sur le tournage de « Nelly et monsieur Arnaud » de Jean-Claude Sautet.

**21.00 Cinéma : Chacun pour toi.** □ Film franco-germano-suisse de Jean-Michel Ribes (1993).
**22.40 Flash d'informations.**
**22.50 Cinéma : Trois couleurs Blanc.** ■■ Film franco-polono-suisse de Krzysztof Kieslowski (1994).
**0.20 Cinéma : Panique sur Florida Beach.** ■ Film américain de Joe Dante (1992), (v.o.).
**1.55 Magazine : L'Œil du cyclone.** Spécial Imagina (65 min).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Cinéma : Les Parents terribles.** ■■■ Film français de Jean Cocteau (1948, N.).
**16.00 Les Ecrans du savoir.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Forêts du monde.** Gérer nos ressources.
**18.30 Le Monde des animaux.** Le Lièvre aux grands pieds.

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. La guerre linguistique dans un petit village belge.
**19.30 Documentaire : L'Aigle de mer, un géant des glaces.** De Jens-Uwe Heins.
**20.15 Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Populations en danger. 4. Les épidémies.
**20.20 Album couleurs.** La Sérénade (Italie, 1910).
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 ▶ Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.** Présenté par Alexandre Adler. Temps de guerre. 4. La vision du soldat (1941-1944), documentaire de Michael Kuball.
**21.35 Opéra : Arabella.** De Richard Strauss, livret de Hugo von Hofmannstahl, mise en scène de Rudolf Steinboeck.
**0.05 Musique : Métamorphoses.** De Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
**0.35 Documentaire : On tournait pendant l'Occupation.** De Jean-Pierre Bertin-Maghit (rediff.).
**1.50 Rencontre.** Dialogue entre Brigitte Sauzay et Edgar Reitz (30 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Téléfilm : Le Blé en herbe. De Serge Meynard, avec Marianne Basler, Matthieu Roze. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France2 du 10 février. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

**PLANÈTE** 19.45 La Rivière volée. De Dereck Joubert. 20.35 Sabra et Chatila. De Stephen Walker. 21.25 Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir. 22.25 Les DerniersChiens sauvages d'Afrique. D'Hugo Van Lawick. 23.15 L'Ouest, le vrai. De Graig Haffner,53. Grandes nations cheyennes :les plus redoutées. 0.05 ▶ De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif. 1. La Fête et le Triomphe (65 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Dessins animés. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.50). 21.00 Paris modes. Le défilé Jean-Paul Gaultier printemps-été 1995. 22.20 Les Nouveaux Nez. Café-théâtre. 0.35 Suzanne Vega. Concert. All Areas World Tour 87 (50 min).

**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. Invitée : Claire Gibault. 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Etoile filante (30 min).

**CANAL JIMMY** 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.15 Série : Star Trek. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. 22.35 Série : Au nom de la loi. 23.05 T'as pas une idée ? 0.05 Série : Dream On. 0.35 Série : New York Police Blues (50 min).

**SÉRIE CLUB** 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO,Alerte dans l'espace (et 0.00). 21.35 Série : Berlin anti-gang. 22.25 Série : Code Quantum. Jimmy. 23.10 Série : Equalizer. Chacun chez soi. 0.50 Série : Le Saint (50 min).

**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Radio Mag. Portrait : Jean-Louis Foulquier. 21.30 MCM Rock Legends. Simple Minds. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

**MTV** 19.30 The Zig and Zag Show. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Motors. 23.00 Stock car. Grand Prix de Paris et 1[er] championnat d'Europe au Palais omnisports de Paris-Bercy. 0.00 Equitation. Coupe du monde : Ligue Pacifique, Australie. Jumping de Canberra (Australie). 1.00 Eurosportnews (30 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.00 L'Amazone aux yeux verts. ■ Film américain d'Edwin L. Marin (1944, N.). 20.30 Malombra. ■■■ Film italien de Mario Soldati (1942, N.). 21.40 Un drôle de caïd. □ Film français de Jacques Poitrenaud (1964, N.). 23.00 Quality Street. ■■ Film américain de George Stevens (1937, N., v.o.). 0.25 Le Cambrioleur. ■■ Film américain de Paul Wendkos (1957, N., v.o.).

**CINÉ CINÉMAS** 19.10 Ubac. ■ Film français de Jean-Pierre Grasset (1986). 20.30 Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991). 22.10 Les Uns et les Autres. ■■ Film français de Claude Lelouch (1980).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 3. De l'humain dans les techniques. Avec Bruno Latour, professeur à l'Ecole des Mines. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 3. A quoi servent les musiciens ? A quoi sert la musique ? 20.30 Tire ta langue. Histoires d'amour. Avec Paula Jacques, Denyse Bombardier, Tahar Ben Jelloun. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Ouverture à Paris de la Bibliothèque Freud. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. A pied, à cheval, en voiture, nous allons à Saint-Roch. 0.05 Du jour au lendemain. Marc Trillard (Tête de cheval). 0.50 Coda. Joao Gilberto. 3. Le retour aux sources : Joao Gilberto interprète de samba.

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert Donné le 4 février 1995 au Conservatoire d'art dramatique à Paris, dans le cadre des « Aventuriers » : Sonate pour clavier n° 13 op. 16, de Clementi ; Fantaisie pour clavier K 475, de Mozart ; Les Sept dernières paroles du Christ (adagio), de Haydn ; Rondos pour clavier, de Carl Philipp Emanuel Bach, Sonate pour piano n° 8 op. 13, de Beethoven, Jos van Immerseel, pianoforte. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Concerto pour violon et orchestre n° 5 op. 37, de Vieuxtemps, par l'Orchestre de l'URSS, dir. Kiril Kondrachine. 22.30 Musique pluriel. Œuvres Castérède, Ligeti, Takemitsu. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; L'Isle joyeuse, de Debussy, Samson François, piano ; Sonate pour flûte et basse continue HWV. 374, de Haendel. 0.00 Jazz vivant. Concert donné le 9 février 1995, au studio Charles Trénet à Radio-France, dans le cadre de « Présences 95 », par le Quintette du guitariste Frederick Martin et l'Orchestre du guitariste Nguyên Lê : Qua Câu, de Nguyên Lê ; K. W. Act, de Martin.

### Les interventions à la radio

**Radio Shalom 94.8 FM,** 18 h 30 : Antoine Waetcher ; Dominique Voynet ; (« Le Grand débat »).
**France-Inter,** 19 h 20 : Michel Rocard (« Objections »).

# Madame Dzhuna

*par Pierre Georges*

**BORIS NICOLAÏEVITCH ELTSINE** boit. Beaucoup. Cela se voit. Beaucoup. Il est le commandeur titubant d'un empire vacillant. Il est, rapportait hier notre correspondante à Moscou, *« cet ivrogne »* ainsi dénommé par une large partie de la population, indignée, dégoûtée et résignée à se voir représentée par cet adepte de la dive vodka.

Boris Nicolaïevitch Eltsine consulte beaucoup. Cela se voit moins. Il consulte non pas la faculté, mais son horoscope, non pas ses médecins, mais ses astrologues. Il y a ainsi, gravitant autour du maître de Russie, tout un aréopage de gourous, tireurs de plans sur les astres, liseurs de cartes, diseurs de bonne aventure présidentielle.

Et il y a, en ce monde divinatoire, la grande prêtresse des sorts et futurs, qui assure auprès du président intempérant une veille vigilante. Dzhuna – on devrait dire Madame Dzhuna, voyante – est la fée du Kremlin. Elle y a ses entrées et son client préféré, un homme dont elle s'est plu à vanter auprès du *Sunday Times « la simplicité extrême »*.

Madame Dzhuna est fort célèbre en son pays. Guide d'une *« école pour la médecine alternative »*, star de télévision pour ses *« séances psychiques »* en direct-live, cette femme, qui se définit comme la *« canalisatrice de bioénergie »*, voit Boris quand elle le veut. Ou quand il le souhaite. Et, confie-t-elle à l'envoyée spéciale du *Sunday Times*, *« quand je ne peux le rencontrer, nous bavardons au téléphone »*.

Ils bavardent, en effet. De choses et d'autres, des grands problèmes du vaste monde, de l'avenir du pays, de la conjonction des astres peut-être, par rapport à la situation en Tchéchénie. De tout et de rien, et même d'initiation. Notre consœur rapporte en effet qu'un jour Dzhuna est arrivée au Kremlin, avec cape et chapeau comme il sied aux grandes prêtresses de l'occultisme, pour initier Boris Eltsine à l'ordre des Anciens Assyriens, loge qu'elle préside.

Bref, Madame Dzhuna est une femme d'influence. Et la Russie semble bien gouvernée, surtout si l'on sait qu'au rang de ses patients, de ses clients figure aussi Pavel Gratchev, le ministre de la défense, et quelques dirigeants de moindre rang. Certes, ce mélange des genres n'est pas nouveau. La tentation d'espérer ainsi maîtriser l'irrationnel, de gouverner l'avenir, de commander même aux astres fut de tout temps compagne du pouvoir. Et elle reste fort bien partagée, même si elle s'exprime de façon moins caricaturale.

Ainsi Bill Clinton. Un article du *Point*, samedi, rapportait que le président des Etats-Unis était lui aussi sous influence de trois gourous. Autrement dit, de trois conseillers très spéciaux. Un mormon, Stephen Covey, auteur d'un best-seller sous-titré *Puissantes leçons sur le changement personnel*. Une prophétesse de l'amour rédempteur, Marianne Williamson, qui vend du livre et du conseil sur ce thème. Et enfin, rapporte notre confrère, un *« spécialiste de la performance maximale »*, Anthony Robbins. Cet adepte du « si tu le veux, tu le peux » avait réhabilité dans les années 80 une pratique vieille comme les fakirs ou comme *l'exercice du pouvoir* : la marche sur des charbons ardents.

# François Fillon rencontre les organisations étudiantes

## Le ministre devait confirmer le retrait des textes contestés

**EN ANNONÇANT**, vendredi 10 février à Nantes, la suspension de la circulaire sur la réforme de la filière technologique, Edouard Balladur semble avoir en fait anticipé le retrait pur et simple des dispositions contestées par les étudiants des IUT (*Le Monde* daté 12-13 février). Recevant, tout au long de la journée du mardi 14 février, les représentants des organisations des étudiants, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, devait, en effet, confirmer la suppression des *« points de blocage »* qui, tant dans la circulaire Bardet du 26 janvier que dans l'arrêté du 29 décembre 1994 organisant les conditions de poursuite d'études entre les IUT et les instituts universitaires professionnalisés, sont à l'origine de ce mouvement.

Pour sortir de cette *« crise »* qui entame sa troisième semaine et mettre fin aux manifestations, le ministre devrait donc multiplier les concessions. Lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle, Edouard Balladur avait d'ailleurs donné le ton. Selon lui, la limitation de la poursuite des études est *« contraire à la politique du gouvernement »*. *« Je prends l'entière responsabilité de cette affaire »*, a-t-il ajouté.

En premier lieu, les deux formules les plus contestées, sur l'accès des diplômés d'IUT en seconde année *« à titre exceptionnel »* et *« par dérogation »*, devraient disparaître, même si la seconde indication figurait déjà dans les textes. Pour autant, M. Fillon devait attendre la fin des consultations pour se prononcer sur différentes hypothèses de remplacement. La première préconise le retour au statu quo des dispositions antérieures, avec une référence à l'article 15 de la loi Savary de 1984, qui prévoit explicitement la poursuite des études pour les diplômés des IUT. La seconde solution consisterait à proposer une réécriture des passages incriminés, à condition toutefois que la nouvelle formulation obtienne l'agrément général. Mais le ministre pourrait aussi envisager la remise en chantier d'une réforme qui, bien qu'engagée depuis novembre 1993, a laissé éclater rancoeurs et insatisfactions.

Pour *« rassurer »* les étudiants, M. Fillon a choisi de recevoir les représentants de leurs syndicats, l'UNI (proche du RPR), la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE), l'UNEF-ID, accompagnée de délégués d'IUT de province, et l'UNEF. De leur côté, Christian Philip, son directeur de cabinet, et Jean-Pierre Bardet, directeur général de l'enseignement supérieur, devraient rencontrer les directeurs d'IUT, puis les directeurs d'IUP en présence de représentants de la conférence des présidents d'université, ainsi que les syndicats d'enseignants et de personnels.

Les syndicats entendent bien pousser leur avantage pour présenter leurs revendications sur la réforme des programmes des IUT, la mise en place du diplôme national technologique spécialisé (DNTS), la troisième année d'IUT, ainsi que le recrutement *« prioritaire »* des bacheliers des sections technologiques. De fait, c'est l'ensemble du dispositif des formations technologiques qui se trouve remis en cause.

Au cours de ces rencontres, il devrait également être question du rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Après avoir annulé la présentation prévue, jeudi 16 février, avec les membres de la commission, M. Fillon semble décidé à *« enterrer »* ce *« chiffon rouge »* brandi dans les manifestations, même si le mérite de ce document est, reconnaît-on, d'avoir ouvert le débat. Des concessions proposées par le ministre pourrait, il est vrai, dépendre le maintien ou l'annulation de la journée d'action programmée le jeudi 16 février. Dans cette attente, seuls quelques IUT et certaines universités, à Rennes, Pau ou Grenoble, étaient toujours en grève.

*Michel Delberghe*

■ **MUSIQUE : les principaux lauréats des 10es Victoires de la Musique**, décernées, lundi 13 février, à Paris, sont le rappeur MC Solaar (interprète masculin), la chanteuse Enzo Enzo (meilleure chanson et interprète féminine), le chanteur algérien Khaled (artiste francophone), IAM (groupe de l'année), Raymond Devos (humoriste) et Francis Cabrel (pour l'album *Samedi soir sur la terre*). Grand vainqueur, MC Solaar, de son vrai nom Claude M'Barali, déjà sacré « Révélation groupe de l'année » en 1991, a été également plébiscité pour sa chanson *Nouveau Western*. Les rappeurs Marseillais de IAM, auteurs d'une des chansons les plus réjouissantes de l'année, *Je danse le Mia*, ont été justement récompensés, ainsi que la chanteuse Rachel Des Bois (révélation chanteuse). La jeune scène française a trouvé deux de ses héros en Sinclair (révélation groupe) et Gérald De Palmas (révélation masculine).

■ **ALGÉRIE : le directeur d'un collège de la banlieue d'Alger a été assassiné.** Hocine Leklou, 42 ans, a été assassiné lundi 13 février, par des hommes armés, selon les quotidiens *El Watan* et *Le Matin*. Quatre-vingt-deux enseignants ont été assassinés en 1994 dans des attentats attribués aux *groupes armés islamistes*. *D'autre* part, un journaliste du quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, Hamid Aberkane, a échappé, lundi, à un attentat alors qu'il sortait de son domicile à Alger. – *(AFP.)*

■ **GÉNOME HUMAIN : quinze mille séquences génétiques humaines « partielles »** vont être mises à la disposition de la *communauté scientifique mondiale*, dans les semaines à venir, *via* GenBank, la principale banque américaine de données issues du programme de recherche Génome humain. Annoncée par le géant pharmaceutique américain Merck et l'université Washington (Saint-Louis), cette nouvelle moisson de données devrait être la première d'une longue série. La compagnie Merck déclare vouloir offrir à la science *« 300 000 séquences génétiques humaines dans les prochains dix-huit mois »*, grâce à un gigantesque centre de séquençage pour lequel elle a récemment débloqué 55 millions de francs.

■ **PRESSE QUOTIDIENNE : le nouveau Quotidien de Paris n'a pas été distribué** par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), mardi 14 février. Fabriqué dans la nuit du 13 au 14 février par une imprimerie de labeur, *« sous protection policière »*, la distribution de ce nouveau journal au format tabloïd a été bloquée par des ouvriers syndiqués au Livre CGT qui contestent à l'un des deux repreneurs du titre, Nicolas Miguet, le droit de le faire imprimer *« en recourant à des entreprises et à des personnels hors statut conventionnel »*. M. Miguet a déposé une plainte contre le syndicat *« pour chantage, menaces, tentative d'extorsion de fonds et racket »*.

# M. Jospin critique la « monarchie républicaine »

**LIONEL JOSPIN**, candidat socialiste à l'élection présidentielle, a accusé, mardi 14 février sur France-Inter, Edouard Balladur d'avoir présenté un programme manquant de grandes orientations et plagiant certains thèmes socialistes, comme l'égalité des chances. *« J'ai eu l'impression en effet que M. Balladur présentait un programme pour des élections législatives*, a-t-il déclaré. *Je n'y ai pas vu de priorités, de grandes orientations. J'y ai vu un certain plagiat de propositions qui sont un classique de la gauche, comme l'égalité des chances. [...] Mais l'égalité des chances n'est pas la pratique ni la philosophie de M. Balladur. »*

Favorable à un mandat présidentiel de cinq ans renouvelable, M. Jospin a estimé que le premier ministre, en proposant le septennat, *« pour le couronnement de sa carrière politique »*, s'inscrivait *« dans une tradition qui touche à son terme »*, qu'il a comparée à *« une sorte de monarchie républicaine »*. *« Le pays attend autre chose*, a-t-il insisté. *Il attend un candidat à la présidence de la République qui réponde enfin à l'exigence d'un mandat plus court. [...] Se faire élire pour cinq ans, c'est accepter de se faire contrôler dans cinq ans sur la réalisation d'un certain nombre de grandes orientations. [...] Un mandat plus court est un mandat plus contrôlé. »*

Sur l'emploi, M. Jospin a expliqué qu'il n'excluait pas un certain abaissement des charges, mais que, en tout état de cause, ce genre de mesure ne pouvait *« être une arme exclusive »*, devant prendre *« une petite place »* dans un ensemble de mesures touchant les salaires, les investissements et le temps de travail. L'ancien ministre d'Etat a jugé *« scandaleux »* que le programme des privatisations se poursuive actuellement.

M. Jospin s'est aussi félicité de l'arrivée de Jean Gandois à la tête du CNPF, qui constitue, à ses yeux, *« une bonne nouvelle »* : *« C'est un homme qui a une vision assez ouverte et assez moderne de la société. Cela m'étonnerait qu'il soit en axe avec M. Balladur. »* Enfin, le candidat socialiste s'est ému *« du spectacle incroyable »* donné aujourd'hui par le gouvernement et particulièrement par *« un ministre* [Jacques Toubon] *critiquant le premier ministre et qui reste dans ce gouvernement. »*

# Trois zones pour la recherche sur les déchets radioactifs

**LES « TRAVAUX PRÉLIMINAIRES »** à l'implantation de laboratoires de recherche souterrains sur les déchets radioactifs effectués en 1994 *« confirment l'intérêt géologique »* des zones retenues en 1993 et justifient la poursuite des études en 1995, a annoncé, mardi 14 février, Yves Kaluzny, directeur général de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Quatre départements – le Gard, la Haute-Marne, la Meuse et la Vienne – avaient été retenus en 1993 à la suite d'une « mission de concertation » menée par le médiateur Christian Bataille, député (PS) du Nord (*Le Monde* du 6 janvier 1994). A l'issue d'un an de « reconnaissance géologique » sur le terrain, les techniciens de l'ANDRA ont pu affiner la localisation des zones les plus propices.

Dans le Gard, *« un site potentiel »* a été identifié dans une couche de marnes, entre la ville de Bagnols-sur-Cèze et le lieu-dit La Dent-de- Marcoule. Des études complémentaires sont nécessaires, cependant, pour *« apporter des éléments de réponse aux questions spécifiques »* à la région, concernant la stabilité tectonique et les phénomènes d'érosion. Dans la région est, les experts préconisent une *« étroite coopération interdépartementale »* entre la Haute-Marne et la Meuse, dans la mesure où la zone comprenant le canton de Poissons (Haute-Marne) et ceux de Montiers-sur-Saulx et Ancerville (Meuse) forme *« une même unité géologique particulièrement propice »* à l'implantation éventuelle d'un laboratoire. Cette proposition des scientifiques ira droit au cœur des politiques dans la mesure où, en dépit de la candidature déposée par les responsables départementaux, une certaine opposition au projet est apparue dans la Meuse. Dans la Vienne, enfin, un secteur granitique situé au nord-est du canton de Charroux semble favorable.

DANS LA PRESSE

# Les propositions du candidat Balladur

**RTL**

Le premier ministre ne peut pas se contenter d'un programme d'intentions somme toute assez vague et banal, ni d'un bilan gouvernemental forcément mitigé. C'est l'actualité qui le rattrape, et M. Balladur a dû hier contourner les questions directes et éviter les sujets gênants. Une journaliste l'a interrogé indirectement sur GSI, cette filiale d'Alcatel-Alsthom dont M. Balladur a été le PDG jusqu'en 1986 (...). On est en droit de s'interroger sur la nature des services rendus par M. Balladur pour un aussi coquet complément de salaire. Le silence de M. Balladur sur ces sujets brûlants risque fort de prolonger les interrogations et d'amplifier les polémiques.

*Philippe Alexandre*

**EUROPE 1**

C'est du réformisme paisible, du réformisme bien tempéré, du « graduellisme », de la volonté de convaincre progressivement. (...) Ce n'est pas une volonté de rupture (...). En même temps, ce n'est pas du conservatisme parce que, intellectuellement, il est bien clair que ce qui est au milieu de toute sa démarche, de tout ce programme, c'est la volonté de lutter contre le chômage. (...) Soulever l'enthousiasme ce n'est ni la spécialité, ni le genre de beauté, ni la méthode d'Edouard Balladur. Il essaye *plutôt d'expliquer* et d'obtenir l'adhésion de façon pragmatique (...). Surtout, il s'adresse aussi aux centristes : il y a des positions très claires sur l'Europe, avec notamment la monnaie unique, avec la défense européenne commune. Il y a la volonté d'avancer vers la décentralisation. Ce sont typiquement des soucis et des objectifs centristes, et ce n'est évidemment pas un hasard. »

*Alain Duhamel*

**THE TIMES**

L'engagement de M. Balladur de réduire le chômage d'un million de personnes en cinq ans, c'est à peine mieux que ce qui a des *chances d'arriver* de toute façon, l'économie française se remettant dès cette année sur la voie d'une croissance sûre (...). Les vrais grands problèmes politiques, comme celui par exemple de savoir ce que la France entend par approche non fédéraliste de l'intégration européenne, devront probablement attendre après les élections un vaste réajustement des forces du centre et de la droite dans la vie politique française.

**FINANCIAL TIMES**

Ce qui fait défaut aux propositions du premier ministre, c'est le nécessaire sens de l'urgence. Sur le long terme et le chômage des jeunes, les propositions de M. Balladur en sont presque au point de non- existence. S'il vent réformer ou s'attaquer aux causes réelles du mécontentement des Français, il devra présenter un programme *plus ambitieux que celui d'hier.*



## SOMMAIRE



## BOURSE

Cours relevés le mardi 14 février 1995, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 18138,50 | −0,96 | −8,03 |
| Honk Kong Index | 7974,82 | −0,47 | −2,63 |

Tokyo. Nikkei sur 1 an

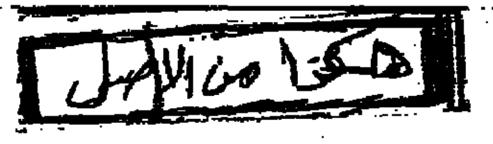
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 13/02 | var. en % 10/02 | var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1850,37 | −1,02 | — |
| Londres FT 100 | 3081,10 | −0,93 | +0,50 |
| Zurich | 1252,32 | −0,09 | +0,96 |
| Milan MIB 30 | 1061 | −1,39 | +3,51 |
| Francfort Dax 30 | 2116,95 | −0,62 | +0,49 |
| Bruxelles | 1357,14 | −0,07 | −2,33 |
| Suisse SBS | 1005,86 | −0,23 | −3,11 |
| Madrid Ibex 35 | 286,95 | −0,87 | +0,68 |
| Amsterdam CBS | 279,90 | −0,18 | +0,68 |

## DEMAIN dans « Le Monde »

**UN BUS NOMMÉ « SARAJEVO »**. L'autocar, parti la veille de Zagreb, entreprend la deuxième partie de son voyage. Il roule dans un paysage détruit, traverse Mostar en ruine. La fin du trajet, jusqu'à Sarajevo, s'effectuera à pied, dans la neige.

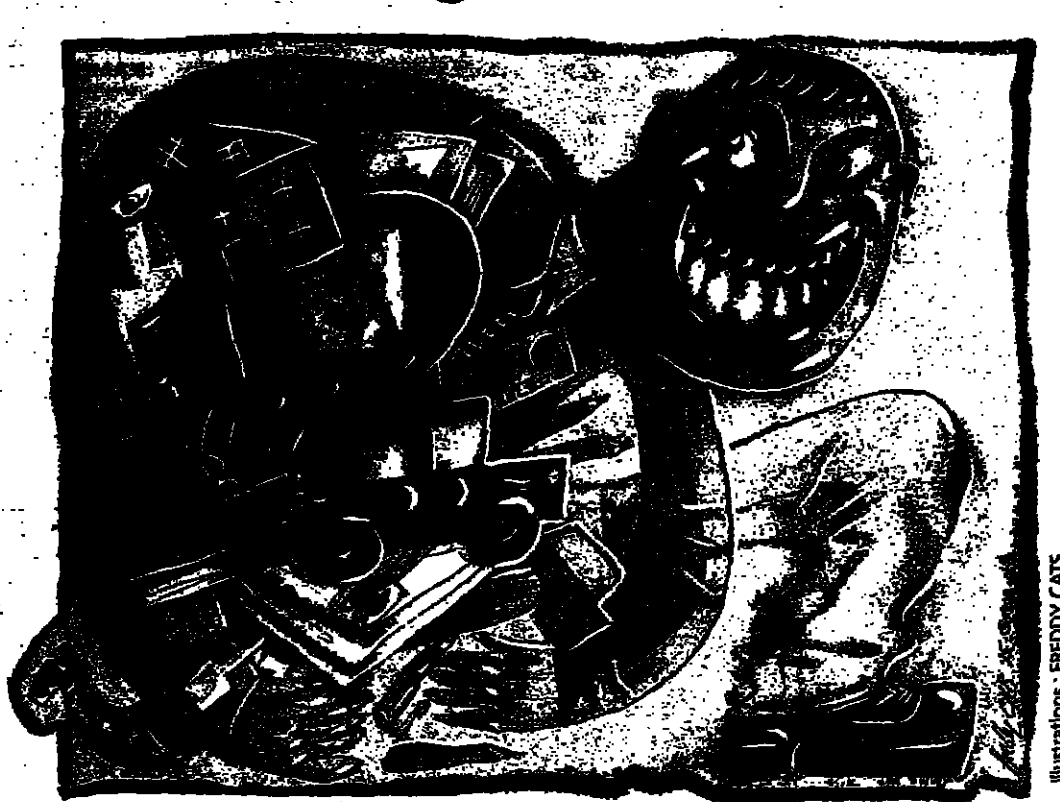
Tirage du *Monde* daté mardi 14 février 1995 : 553 746 exemplaires



Le Monde

INITIATIVES

# « Avantages sociaux »



Illustrations : FREDDY CATS

## Perruque ou gratte font partie de la vie des entreprises

POUR le plaisir d'un bon mot peut-être douteux, on parlera de « prélèvements sociaux » ou d'« avantages sociaux » : ces petits riens qui pimentent la vie officieuse des entreprises. Car, derrière la vitrine, il se passe des choses qui appartiennent aux rites des métiers ou relèvent du folklore plus ou moins admis d'une collectivité de travail donnée...

Il s'en passe ou, plutôt, il s'en passait. Au fil du temps, modernisation et rigueur de la gestion obligent, la tradition devient nostalgie d'un temps où une certaine tolérance admettait quelques écarts, pourvu qu'ils restent dans la limite du raisonnable. La crainte de voir les contrôles fiscaux et l'Urssaf assimiler tant de broutilles à des avantages en nature a aussi amené à plus de prudence des dirigeants qui fermaient jusqu'alors les yeux. Rendus plus méfiants, des bénéficiaires avouent difficilement aujourd'hui ce qui faisait autrefois partie du code de conduite implicite.

Pour des motifs semblables, les uns et les autres en viennent parfois à regretter « le bon temps » quelque peu idéalisé, forcément, et ne s'accommodent pas toujours de la situation plus stricte de maintenant. C'est que, sous le « coulage », s'exprimait une forme de convivialité ou, plus simplement, la dimension humaine de l'entreprise. Dans un univers de tension, il fallait bien des zones de souplesse et de ces incartades qui mettaient de l'huile dans les rouages. D'ailleurs, ceux qui acceptent encore que l'on puisse se fournir en stylos-billes ou en gants de sécurité assurent qu'ils sont finalement gagnants, le climat social étant meilleur que s'ils adoptaient une attitude plus sévère. La surveillance tatillonne, selon eux, générerait de l'insatisfaction et produirait un malaise interne autrement plus onéreux que le préjudice subi. Mais même ceux-là savent que, à terme, la gestion par centres de coûts ou par postes de dépenses finira par avoir raison de telles libéralités. Quand la secrétaire d'un service est comptable de son stock de fournitures de bureau dûment budgété, elle ne permet plus à ses collègues de vouloir « faire la rentrée scolaire » dans l'armoire commune. Alors que la même, avant, ne mesurait pas les effets financiers d'un tel comportement noyé dans l'anonymat de l'entreprise.

Est ainsi en voie de disparition ce que la mythologie salariale retenait sous le vocable de perruque, ces techniques qui permettent à un travailleur disposant d'un savoir-faire et donc d'une qualification d'en tirer profit pour son propre compte, avec le matériel de l'entreprise et sur son temps de travail. Ce que certains désignent comme un détournement d'une application professionnelle voit son âge d'or s'éloigner, quand bien même il se justifierait aussi comme une contrepartie à l'invasion croissante de la vie professionnelle dans la vie privée.

Cela a existé de tout temps. Chez l'artisan qui autorisait son compagnon à travailler pour lui. Dans l'industrie, et surtout dans les ateliers de mécanique, où la culture ouvrière en faisait un prolongement normal de l'activité. Plus récemment, les électroniciens se sont beaucoup adonnés à ces « bidouillages », qui étaient aussi le moyen de démontrer leur maîtrise technique. Puis vinrent les informaticiens, qui, sur le même modèle, se fascinaient pour les inépuisables extensions de la révolution technologique. Même si dans de nombreux secteurs la spécialisation des outils ou des produits de base rend cet exercice moins commode.

Comme pour ce qu'on appelle familièrement la gratte, la pratique de la perruque ne disparaîtra certes jamais totalement, mais les conditions d'exploitation de l'entreprise ainsi que la tendance à la moralisation amènent à en circonscrire le développement. Les modes d'organisation actuels n'accordent presque plus de temps de respiration. Surtout, se pose la question de la limite raisonnable à de telles activités : où se trouve la frontière entre un travail effectué pour soi et le détournement constitutif d'un abus qui aboutirait à l'accusation de vol ? Puisque que tout cela ne peut être ni codifié, ni contractualisé, l'empirisme peut également avoir l'arbitraire pour revers. Après une grève chez Peugeot, un délégué syndical a été menacé de licenciement pour avoir « emprunté » des outils. Nombre de vendeuses de commerces alimentaires se retrouvent sanctionnées alors qu'elles assurent avoir emporté des marchandises périmées ou invendables.

ENTRE le laxisme et l'excès de rigueur, la voie est étroite, que le climat actuel des affaires risque de ne pas devoir clarifier. S'il n'est pas acceptable qu'un salarié se construise un garage avec des instruments subtilisés dans son entreprise, doit-on couvrir du même opprobre le marin-pêcheur qui, depuis des lustres, perçoit la « godaille », cette part de poisson que lui remet le capitaine après une campagne en mer ?

Bien sûr que non, et pourtant la nuance est là, que la seule référence à une habitude permet d'établir et qui s'accompagne de distinguos flous. Sinon, il faudrait considérer comme inadmissibles tous les traitements de faveur qui sont autant d'avantages liés au statut, à la position hiérachique ou à la notoriété mais ne se confondent plus systématiquement avec de la corruption. Peut-être faudrait-il parfois réexaminer ces marques d'attention, vieille réminiscence du proverbe selon lequel « on ne prête qu'aux riches », mais on voit bien que l'on entrerait là dans des systèmes d'une raideur insupportable et, dès lors, inapplicables. Si les « ménages » des journalistes ou présentateurs de télévision ainsi que de bien d'autres professions – professeurs, ingénieurs, consultants – sont parfois discutables ou hors du droit commun, il conviendrait aussi d'admettre la réalité d'un besoin – d'une demande – et d'une fonction, notamment quand il s'agit d'une prestation intellectuelle ou artistique. Une chose est de se compromettre, une autre est de participer librement au débat public ou de fournir un travail de réflexion, y compris dûment rémunéré. Dès lors que la société et la communication vont dans ce sens, autant en tirer les conséquences clairement. Plutôt que d'entretenir l'ambiguïté, faute d'avoir opéré une distinction salutaire entre le licite et l'illicite.

*Alain Lebaube*





...tre
...ntes
...contestés

Michel Delberghe

...cherche
...actifs

...ndidat Balladur

FINANCIAL TIMES

**DOSSIER ● « Avantages sociaux »**

# Scènes de chasse au « grappi »

## Certaines sociétés pratiquent le contrôle strict des frais généraux. D'autres, plus habilement, optent pour la modération

NE pas y aller par quatre chemins. *Voilà ce qu'a décidé* il y a quelques mois cette entreprise de la chimie. *« Un dispositif de réduction des frais généraux a été mis en place*, explique le directeur des ressources humaines (DRH), *avec des procédures très strictes pour limiter les grappillages. »* Pour les notes de frais, des plafonds ont été fixés. Tout dépassement, même minime, reste à la charge de l'intéressé sauf très exceptionnelle autorisation, donnée par le directeur lui-même. En ce qui concerne le téléphone, chacun s'est d'abord vu attribuer un forfait de dépenses ; puis s'y est substituée une Carte pastel des Télécom permettant de téléphoner en n'importe quel lieu directement aux frais de la société mais avec un bémol à la clé : la direction reçoit le relevé qui lui permet de vérifier que les communications ont été adressées à des clients et non à des particuliers. *« Bien entendu, nous nous contentons d'opérer quelques sondages*, dit le DRH, *mais les gens se savent sous contrôle. »*

Pour les voitures fournies par l'entreprise, on a recours à la carte d'essence d'une société pétrolière qui permet de connaître, non seulement les dépenses, mais les kilométrages effectués. *« Nous avons ainsi découvert qu'un modèle Diesel récent était supposé consommer 22 litres aux cent kilomètres. Nous avons invité son conducteur à le faire régler... »*

Selon le DRH, ces dispositions ont été plutôt bien accueillies. Les resquilleurs représentent une minorité, et les autres voient plutôt d'un bon œil que l'on mette de l'ordre dans la maison dans une période économique difficile. En outre, ajoute-t-il, *« tout a été clairement annoncé. J'ai pour principe de fixer la règle et de faire connaître les sanctions avant toute mise en application. Personne n'a été pris en traître. »* Enfin, le dispositif laisse de côté les petits grappillages : *« Oui c'est vrai, il y a un pic de consommation pour la papeterie et les fournitures de bureau au moment de la rentrée scolaire. Oui, la photocopie à usage personnel existe, mais nous n'en faisons pas un problème. Cela fait partie des avantages acquis ! D'ailleurs, les gens n'en abusent pas. »*

La chasse organisée au « grappi » s'est beaucoup développée ces dernières années. Les formules se ressemblent avec quelques variantes. Par exemple, chez Spie-Batignolles où l'on évalue à trente millions de francs les économies possibles, les paiements pour toute dépense de déplacement doivent désormais s'effectuer avec la carte Corporate d'American Express. *« Nous pouvons ainsi*, explique Claude Caillart, directeur du développement des ressources humaines, *opérer un contrôle d'autant moins discutable qu'il s'appuie sur une analyse des coûts effectuée en externe par American Express. »* Ailleurs, c'est en ayant plus souvent recours à la téléconférence qu'on *« serre les boulons »*.

Dans les secteurs de pointe, la curiosité des chasseurs de « grappi » s'est particulièrement intéressée aux séminaires, aux cours ou aux stages de formation. *« Il a longtemps régné un joyeux laxisme à ce sujet*, reconnaît Pierre Dellis, délégué général de Syntec informatique. *A l'heure actuelle, pour être autorisé à s'inscrire à un séminaire coûtant 3 000 à 4 000 francs, avec déplacement à la clé, il est rare qu'il ne faille pas remonter haut dans la hiérarchie. »* Naguère il suffisait d'en référer à son supérieur immédiat. Et l'on pouvait assez facilement se faire payer des stages présentant plus d'intérêt pour soi-même que pour l'entreprise. D'autres sociétés sont réticentes à pratiquer une chasse systématique à la resquille. *« Certes, nous sommes vigilants*, explique Xavier Stefani, DRH de Cap Gemini, *mais les dérapages sont traités uniquement sur le plan local, au cas par cas, et nous nous en tenons aux problèmes majeurs. Il y a des choses plus coûteuses que le coup de fil personnel. Dans un métier comme le nôtre, où téléphone et transmissions de données par réseau représentent des dépenses considérables, les économies sont à attendre surtout des améliorations que l'on réussit à apporter à la conception ou à l'utilisation des systèmes. »*

**FOLKLORE**

Allant plus loin encore dans ce sens, certaines sociétés, comme Potain, ont carrément opté pour l'abstention : *« Pratiquer cette chasse*, analyse Alain Courau, le PDG, *revient à ôter un peu de pouvoir d'achat aux gens et à les dresser tous contre soi. Nous croyons préférable d'agir sur nos frais fixes en les rendant variables dans toute la mesure du possible. Et là nous avons trouvé des mines d'or ! Par exemple en « externalisant » notre service informatique... »*

Sans aller jusque-là, beaucoup optent pour une attitude de prudence et de modération, à l'opposé de cette importante société qui s'était lancée dans une étude approfondie de la gestion de ses fournitures et avait finalement dépensé l'équivalent de dix ans d'excédent desdites fournitures. D'autres soulignent qu'à trop vouloir rogner sur les dépenses, on génère l'insatisfaction plus sûrement que les économies. *« Ne pas payer une enveloppe, un timbre ou une communication, pimenté par l'excitation du « pas vu pas pris », procure une satisfaction qui va bien au-delà des trois francs six sous qui sont en jeu. Cela fait partie du folklore de la vie en entreprise »*, n'hésite pas à avouer un directeur du personnel du monde de l'automobile. Il en viendrait presque à parler de la bonne influence du « grappi » sur la motivation...

C'est d'ailleurs une réalité si peu discutable que là même où la rigueur est souvent... de rigueur, plus d'un chef de service ferme les yeux sur les transgressions ou petits avantages que certains s'accordent aux dépens de l'entreprise. Pour l'ambiance.

***Marie-Claude Betbeder***

# Petites libéralités coutumières

## De tradition ancienne, les avantages en nature permettent de mettre de l'huile dans les rouages

*« LE patron pêcheur qui irait à l'encontre de cet usage serait sûr de tuer l'ambiance de son bord. »* Ainsi s'exprime, à propos de la « godaille », cet écrivain maritime, observateur des gens de mer. La « godaille », ainsi nommée dans les ports bretons, est un avantage en nature – une part de poisson – que chaque marin débarque d'une campagne de pêche pour son usage personnel, le plus souvent familial. Une pratique quasi immémoriale, sur laquelle il ne saurait être question de revenir. *« Cette part réservataire de poisson prélevée sur les prises*, explique Marc Lucas, directeur du Centre de marée des Sables-d'Olonne, *doit rester dans les limites du raisonnable. Elle ne doit pas nuire aux intérêts de l'armateur. »* De fait, cet avantage, petite libéralité ou don, qui n'est prévu dans aucune règle écrite, est laissé à l'appréciation du patron, le capitaine de pêche.

Les avantages en nature, par définition non codifiés, non contractualisés, ont été surtout le propre d'une France rurale. *« La pratique était courante, généralisée et conviviale jusque dans les années 60, période des grandes migrations vers les villes*, explique un ancien syndicaliste agricole. *Aujourd'hui, ce type d'échanges disparaît de nos campagnes, où les rapports sont de plus en plus marchands. »*

Le plus souvent, l'échange d'un service était bonifié de la sorte : les salariés agricoles – la mécanisation ne les avait pas encore touchés – recevaient, outre leur gains journaliers, des avantages en nature sous forme de produits de la ferme. Ils s'ajoutaient à de maigres gains en numéraire et, dans des cas extrêmes, les remplaçaient. Les saisonniers, nombreux lors des grands travaux des moissons, trouvaient le gîte et le couvert dans les exploitations.

Les menus services que l'on s'échangeait dans le monde paysan étaient souvent gratifiés en nature. *« Tu m'aides à cueillir mes pommes, tu pourras utiliser mon pressoir pour ton propre usage. »* Il s'agissait, rappelle ce syndicaliste, d'une *« logique d'échanges, parfois de troc, basée sur la notion de services »*.

**TRADITION**

Lorsqu'ils demeurent vivaces, les exemples abondent. Ainsi, dans les régions viticoles, une fois les vendanges terminées, l'exploitant complète par du vin nouveau, du vin en vrac ou quelques bouteilles les gains de ses vendangeurs. S'agit-il de cadeaux ? Oui, dans une certaine mesure, tradition festive oblige. Non, si l'on considère que l'avantage permet de compenser une faible rémunération. Dans les métiers de bouche pour l'essentiel, le monde de l'artisanat est encore riche de ces rituels coutumiers, petits interstices où les administrations ne pointent pas leur nez. L'usage est depuis toujours admis qu'un garçon boucher rentre chez lui – là encore dans les limites du raisonnable – avec un ou deux steaks. Un ancien fort des Halles, nostalgique de la rue Montorgueil à Paris, se souvient que les avantages étaient à ce point libéraux que ni lui, ni sa famille, ni même ses amis n'ont jamais payé de leur poche un seul gramme de (bonne) viande. Aujourd'hui, il pleure cette *« époque bénie d'avant Rungis et ses ordinateurs »*. Une manière de révéler que, là comme ailleurs, la modernisation tend à gommer ces avantages hérités des corporations, des gratifications qui permettaient de *« mettre de l'huile dans les rouages »*.

Mais qu'en est-il des secteurs de l'industrie ? On voit mal un sidérurgiste recevoir une tonne d'acier sous forme d'avantage. Sans doute pour cela, les « avantages acquis » et dûment contractualisés ont pris le relais des avantages en nature.

***Jean Menanteau***



# Le prestigieux et le besogneux

## La pratique du « ménage » permet d'améliorer les fins de mois, mais comporte aussi des risques de dérive

ILS ne nécessitent ni balai ni serpillière. Juste du savoir-faire et un réseau, deux éléments indispensables pour qui veut faire des ménages professionnels. « Ménage », le mot est surtout utilisé parmi les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle qui sont régulièrement sollicités pour animer des débats, réécrire une plaquette ou un livre, rédiger des articles dans les journaux internes d'entreprise dont ils sont les interlocuteurs habituels. Financièrement, le jeu en vaut souvent la chandelle : *« Comment refuser de jouer le Monsieur Loyal d'un débat qui, en une journée, va me faire gagner l'équivalent d'un demi-mois de salaire ? »*, reconnaît ce journaliste spécialisé et désormais *« partenaire habituel »* d'organismes sociaux. Le système s'emballe dès que le nom à la une du programme est une vedette médiatique dont les honoraires pour une après-midi atteignent jusqu'à 100 000 francs. *« C'est vrai que la somme est importante*, note ce jeune responsable d'une société créatrice d'événements. *Mais il est clair que grâce au nom d'une star de la télévision, par exemple, vous faites venir beaucoup de monde... » « Pourquoi s'étonner de tels tarifs*, commente cyniquement ce responsable de communication d'un grand groupe, *à partir du moment où des entreprises acceptent de les payer ? Nous touchons là à l'absurde mais, visiblement, il y a une clientèle pour cela. »*

Il y a le ménage prestigieux, réservé aux noms qui s'affichent en lettres d'or. Et il y a le ménage plus besogneux, qui oblige à faire un travail sur le terrain, à enquêter, puis à écrire sous l'oeil critique de commanditaires qui proposent des rémunérations supérieures à celles en vigueur dans la profession mais qui, en contrepartie, entendent bien en avoir pour leur argent. *« Nous faisons appel à un journaliste professionnel pour rédiger notre bilan de fin d'année*, explique ce directeur de la communication d'un groupe industriel. *Nous savons qu'il connaît bien notre secteur, et donc que son travail sera* a priori *bon. Mais la version finale demande plusieurs aller et retour pour que son ton devienne le nôtre. »*

**SOURCE**

La force du réseau des anciens copains et collègues qui ont pris des chemins professionnels différents permet d'alimenter la source. Tel professeur devient formateur, un consultant endosse le manteau d'animateur, tel autre ingénieur joue le mercenaire auprès d'entreprises – généralement des PME – qui n'ont pas les moyens de recruter des spécialistes à plein temps. Mais les « efforts » de ceux-là seront largement récompensés, tant les ménages peuvent offrir de confortables places au soleil financier : ils permettent aux uns d'arrondir leurs fins de mois, et à d'autres de mener un train de vie à hauteur de leurs ambitions.

Mais, comme l'indique cet habitué des ménages, *« outre les risques de se faire coincer par l'URSSAF ou l'administration des impôts lorsque les gains sont, de surcroît, dissimulés »*, une telle pratique pose un réel problème de déontologie. Ainsi, les associations regroupant des journalistes selon leur domaine rappellent régulièrement les règles de la profession, et, quand le pot aux roses est découvert, le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

On l'a vu, les ménages peuvent faire des adeptes. Mais aussi beaucoup de récalcitrants qui se refusent, déontologie oblige, à mettre un pied dans l'engrenage quoi qu'il arrive.

***Marie-Béatrice Baudet***

## ÉCHOS

**EMPLOI DES CADRES :**

■ **Après les résultats** exceptionnels de 1989 et les quatre années de recul successif de 1990 à 1993, l'année 1994 se caractérise par une amorce de retour à la normale. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) fait état de 38 336 postes offerts par voie de presse l'année écoulée. Toutes les fonctions ont progressé. La fonction commerciale (10 890) et l'informatique (7 796) regroupent à elles deux la moitié des offres, alors que la fonction direction générale (408) demeure à un niveau faible.

**MOBILITÉ**

■ **L'INSEE** a récemment publié une enquête conduite auprès de 18 000 personnes, qui constitue l'une des principales sources d'information sur la mobilité professionnelle et géographique. Le document fait état des flux intervenus sur le marché du travail entre mai 1988 et mai 1993. Il fait notamment apparaître que, malgré le ralentissement économique, les entreprises ont renouvelé rapidement et massivement leur personnel pendant cette période. Parmi les 17 millions d'actifs, près de 4,5 millions ont changé d'entreprise, soit un quart d'entre eux. La mobilité professionnelle, relève l'Insee, a été plus forte qu'au début des années 80, où seul un travailleur sur cinq changeait d'entreprise en cinq ans.

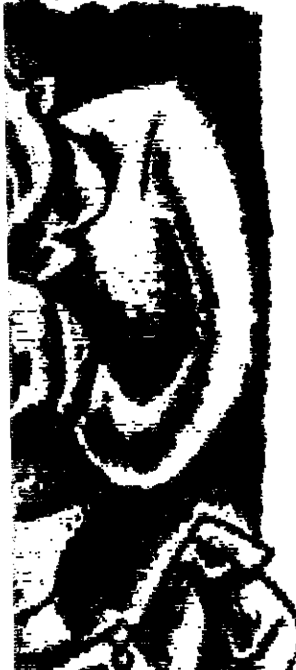
**CONVENTION**

■ **L'Union** des industries métallurgiques et minères (UIMM) et l'Agence pour la coopération technique et industrielle (ACTIM) ont signé une convention destinée à faciliter l'accès du service national en coopération en entreprise (CSNE) aux apprentis ingénieurs et aux apprentis techiciens ayant effectué leur apprentissage soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé. Cette convention, qui vise à promouvoir la formule du CSNE auprès des entreprises industrielles (PMI en particulier), prévoit qu'environ 1 000 apprentis – sur cinq ans – pourraient effectuer leur service national en coopération en entreprise.

**ACTIM : 14, avenue d'Eylau 75016 Paris. CSNE : (1) 44-34-50-51, ou 3615 code CSNE.**

lités coutumières

nne, les avantages en nature
re de l'huile dans les rouages



neux

DOCUMENTATION
MONDE SUR MINITE

LMDOC



**DOSSIER ● « Avantages sociaux »**

# Attentions particulières

## De la simple tasse de thé au billet d'avion gratuit, il est difficile d'évaluer les limites des traitements de faveur

« LES *traitements de faveur, c'est la part qui relève des relations humaines et sociales dans une entreprise, mais cela peut aller beaucoup plus loin !* », commente un consultant d'entreprise. La neutralité étant rarement de mise, il y a toujours des affinités, des complicités ou des connivences qui s'établissent au fil des heures passées sur un même lieu de travail, un bureau ou un atelier. Dans tel grand café parisien, dès lors que le café liégois est pour le patron, il y a double ration de chantilly. Dans une grande entreprise de télécommunications, la secrétaire du président, en même temps qu'elle classe le courrier par ordre d'importance, présente l'agenda à jour – ce qui relève de ses missions – mais dispose aussi à droite du sous-main, bien en évidence, la tasse de thé avec la dose de sucre et de gâteaux secs qu'il a l'habitude de consommer en débutant sa journée. Ces traitements de faveur-là ne prêtent pas à conséquence. Il s'agit plus du respect des habitudes, voire des manies, des personnes que vous côtoyez, et cela contribue à créer une atmosphère de travail plus chaleureuse.

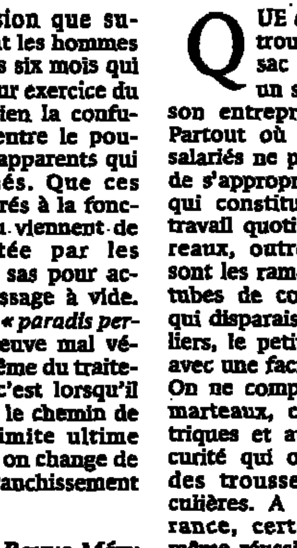
Mais ce premier stade peut être vite dépassé. Plus un salarié monte haut dans une hiérarchie, plus il bénéficie d'attentions en relation directe avec le poste occupé. « *Il s'agit dans ce cas de ne pas être dupe*, explique un jeune cadre. *Il faut garder la tête froide et savoir ce qui vous revient en propre.* » Plus l'entreprise est prestigieuse et jouit d'une renommée internationale, plus ses salariés peuvent faire l'objet d'attentions particulières. Dans ce cas, le nom de l'entreprise sert en quelque sorte de sésame. Cela joue sur le plan professionnel mais aussi personnel. Ainsi, pour obtenir des rendez-vous ou des renseignements, le salarié, sans qu'il en ait forcément conscience, a sa tâche grandement facilitée. De même pour avoir l'accord d'un banquier afin qu'il donne son autorisation pour un prêt.

### CONFUSION

Dans les relations donneurs d'ordre, sous-traitants, les traitements de faveur découlent du rapport de forces instauré. Quel que soit le secteur d'activité économique, il apparaît assez logique pour une entreprise de choyer plus particulièrement son premier client et son premier fournisseur. Des chaînes « *de solidarité* » se nouent de cette manière.

Plus classiques, les cadeaux de fin d'année « *qui entretiennent l'amitié* » rentrent dans le jeu traditionnel de pouvoirs et de relations publiques. La frontière entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas est très sensible.

Un chef de publicité, aujourd'hui quinquagénaire chevronné et qui connaît toutes les ficelles du métier, raconte, le sourire aux lèvres, comment, novice dans le métier, il s'était fait piéger. Invité à la fête de fin d'année d'un des annonceurs dont il avait le portefeuille en charge, il s'est retrouvé avec le premier prix de la tombola, qui était un voyage... aux Maldives pour deux personnes !





La notoriété individuelle peut parfois jouer quelques tours. Des traitements de faveur sont parfois accordés sans que l'intéressé ne l'ait jamais demandé. Vénielle quand il s'agit de réserver la meilleure table dans un restaurant ou de faire patienter dans un salon d'honneur plutôt que dans la salle commune d'un aéroport, la faveur devient plus maligne quand c'est l'addition ou le billet d'avion qui passe à l'as ! A ce petit jeu, des professions se retrouvent plus exposées que d'autres : hommes politiques, mais aussi journalistes ou toute personne à qui l'on accorde le moindre pouvoir.

La décompression que subissent notamment les hommes politiques dans les six mois qui suivent la fin de leur exercice du pouvoir illustre bien la confusion entretenue entre le pouvoir et les signes apparents qui lui sont rattachés. Que ces signes soient attitrés à la fonction elle-même ou viennent de l'attention portée par les autres. Il faut un sas pour accompagner ce passage à vide. La disparition des « *paradis perdus* » est une épreuve mal vécue. La limite extrême du traitement de faveur, c'est lorsqu'il peut conduire sur le chemin de la corruption. Limite ultime dans la mesure où on change de registre. C'est le franchissement de la bande jaune.

***Alain Beuve-Méry***

# « Gratte » à tous les étages

## Petit matériel, coups de téléphone, stylos ou papier : la « dîme » que certains prélèvent sur l'entreprise peut devenir lourde

QUE celui qui n'a jamais trouvé au fond de son sac ou de son cartable un stylo appartenant à son entreprise lève le doigt. Partout où ils travaillent, les salariés ne peuvent s'empêcher de s'approprier ces petits riens qui constituent leur outil de travail quotidien. Dans les bureaux, outre les crayons, ce sont les ramettes de papier, les tubes de colle ou les ciseaux qui disparaissent. Dans les ateliers, le petit matériel s'envole avec une facilité déconcertante. On ne compte plus les burins, marteaux, clés, boîtiers électriques et autres gants de sécurité qui ont pris le chemin des trousses à outils particulières. A force de persévérance, certains salariés ont même réussi à monter de véritables petits garages clandestins dans lesquels ils réparent leur voiture et celles de leurs copains. Avec l'évolution des technologies, la « gratte » se fait plus sophistiquée. « *Les copies de logiciels à usage personnel, c'est devenu très classique* », souligne un cadre qui travaille chez un constructeur informatique. « *Plus nouveau, et cela se répand de plus en plus, on en voit certains « piquer » de la mémoire aux ordinateurs. Ce n'est pas très difficile, il suffit d'ouvrir un ordinateur, de préférence celui d'un collègue absent, et de prendre les barrettes dont on a besoin.* » A cela s'ajoutent les petites fournitures : disquettes, fax, modems... « *L'autre jour, on m'a même volé ma souris.* » Et puis il y a l'outil que les salariés utilisent en toute bonne conscience, sans avoir à l'emmener chez eux : le téléphone. Entre deux coups de fil professionnels, il arrive à plus d'un de téléphoner à la maison, histoire de voir si tout va bien. Les entreprises l'acceptent. Ce qu'elles supportent moins, ce sont les communications qui s'éternisent avec la province ou l'étranger, histoire de préparer les vacances, ou encore ces personnes qui passent des heures à jouer sur le Minitel. Non seulement cela revient cher à l'entreprise mais en plus la productivité s'en ressent !

### AVANTAGE EN NATURE

De tout temps, les salariés ont su prélever leur dîme sur l'entreprise. Dans leur esprit, il s'agit en quelque sorte d'un avantage en nature qu'ils s'octroient eux-mêmes. Personne ne se formalise vraiment de voir son voisin partir avec un stylo ou un marteau. D'ailleurs, ces objets n'ont pas forcément une grande valeur marchande et l'aspect financier n'est pas toujours primordial. « *Quand on a quelque chose sous la main, pourquoi s'embêterait-on à aller l'acheter. C'est beaucoup plus simple de le prendre* », résume Annabelle. Pourtant, qu'un salarié aille trop loin, qu'un employé soit surpris à « *faire la rentrée scolaire* », c'est-à-dire à puiser un peu trop lourdement dans l'armoire aux fournitures, et l'acte devient répréhensible aux yeux de la collectivité. Les collègues commencent à jaser dans les couloirs. Qu'un ouvrier soit surpris à sortir cinq ou six marteaux d'un coup, trois ou quatre clés et autant de scies, alors cela devient carrément du vol. Il y a des entreprises où les téméraires qui dépassent les limites non écrites finissent par se faire prendre... sur dénonciation. Pas de brebis galeuses ici !

Inversement, pendant longtemps, les sociétés ont montré une certaine tolérance à l'égard de la « gratte ». Peut-être dans le cadre du maintien de la paix sociale. Mais elles ont su parfois utiliser le phénomène pour se débarrasser d'éléments jugés par trop perturbateurs, confondant ces salariés qui n'en ont pas plus sur la conscience que leur voisin d'atelier. Depuis quelques années, toutefois, les entreprises ayant pris conscience du poids financier de ces prélèvements ont mis en place des outils de gestion pour limiter les évaporations. Sans doute sera-t-il plus difficile de se livrer à ce petit sport, mais de là à enrayer complètement le phénomène...

***Catherine Leroy***



# Que sont les bidouilleurs devenus ?

## Dans les laboratoires d'études du secteur de l'électronique, la « perruque » a vécu son âge d'or

CE sont les électroniciens qui parlent le mieux des « perruques », ces travaux que les salariés réalisent en douce, pour leur propre compte, sur leur lieu et temps de travail. Mais ils en parlent avec nostalgie, car c'est dans les années 70 que la perruque a connu son âge d'or, au point de faire partie de la culture de ces techniciens. « *Dans la journée, mais aussi tôt le matin ou tard le soir, tout le monde en faisait dans les laboratoires d'études*, se rappelle Jacques, aujourd'hui ingénieur chez Thomson. *Nous avions la passion de l'électronique. Elle avait un côté mystérieux, surtout pour les débutants. Faire des perruques, c'était une manière de la découvrir et de se prouver à soi-même qu'on était capable de réaliser quelque chose. On parlait de nos bidouilles entre nous, on se donnait des conseils.* » A condition de ne pas faire de la perruque à longueur de journée, la hiérarchie fermait les yeux. « *Les laboratoires avaient des stocks énormes de composants électroniques dans lesquels on se servait, ou bien on en récupérait dans les poubelles. On jetait beaucoup à cette époque.* » Il leur suffisait ensuite de demander aux ouvriers des services généraux de préparer des châssis sur mesure pour y glisser leur invention.

Combien d'amplis hi-fi, d'amplificateurs d'antennes de télévision, de compresseurs d'air, sont ainsi sortis des labos ? L'imagination de ces techniciens était débordante. Jacques avait ainsi réalisé un jeu de roulette et une boîte à musique électroniques. La roulette a bien amusé ses enfants. Quant à la boîte à musique, qu'il avait mise dans une poupée, il l'avait offerte à un ami. Les systèmes d'allumage électroniques pour les voitures étaient également très prisés. « *Ce n'était pas du tout difficile à faire*, remarque Maurice, aujourd'hui ingénieur à la Snecma. *On détournait une application professionnelle en changeant simplement un réglage. Il suffisait d'une heure de travail, et ça marchait très bien.* » Sans parler des innombrables décodeurs pirates de Canal +, dont le plan du circuit imprimé circule toujours sous le manteau mais qui sera bientôt obsolète, la chaîne ayant mis au point un nouveau système de cryptage. Certains se constituaient des petits ateliers à domicile. Jean-François est encore « *fier* » de la dizaine de postes de soudure à l'arc que lui et ses collègues avaient réalisés. « *A cette époque, ces appareils coûtaient très cher dans le commerce. On a mis une journée pour les faire. Un copain de l'entretien les a sortis dans une voiture de service, et chacun de nous est passé chercher son poste chez lui.* »

### CLANDESTIN

Aujourd'hui, la perruque a presque disparu des laboratoires. C'est surtout l'évolution de la technologie et de l'organisation des entreprises qui l'a tuée. « *La gestion du temps est devenue plus rigoureuse*, remarque Maurice. *On n'a plus un moment de libre. Dès qu'un salarié est inoccupé, il est muté dans un autre service.* » « *Nous n'avons plus de composants à portée de main*, ajoute Jacques. *Ils sont chez les câbleurs qui travaillent dans des services bien à part. Quant aux composants que nous utilisons dans notre travail, ils sont maintenant très spécialisés.* » La relève est cependant venue des informaticiens. Certains, par exemple, tentent d'entrer dans les bases de données des grandes entreprises. Heureusement, leurs activités sont souvent plus avouables : gestion du compte en banque, frappe des CV, etc. « *Pendant trois ans, j'ai géré le fichier de mon association d'anciens élèves au bureau, à partir d'une application que j'ai développée en quelques dizaines d'heures* », raconte Pierre, informaticien dans une SSII.

Il ne ressent aucune culpabilité d'avoir mené cette activité clandestine. « *La consommation en électricité de l'ordinateur et de l'imprimante est dérisoire. Le temps de travail que j'y consacrais, aussi. Personne n'était au courant mais, si mon chef l'avait su, il ne m'aurait sans doute pas fait de remarque. De toute manière, pour les cadres, mon patron ne veut pas entendre parler de temps de travail. L'entreprise nous demande tellement de nous investir, de gommer la frontière entre vie privée et vie professionnelle, qu'elle doit accepter qu'on travaille pour soi au bureau. C'est la contrepartie.* »

***Francine Aizicovici***

TRIBUNE

# Pour en finir avec la génération CIP

par PIERRE COURBEBAISSE

LE monde de la formation en alternance est en ébullition. Dans plusieurs régions, les organismes mutualisateurs agréés (OMA), chargés par les pouvoirs publics de financer les contrats en alternance, n'ont plus d'argent. D'ici quelques mois, certains contrats devront s'arrêter faute de financement. Que deviendront les jeunes qui partageaient leur temps entre une entreprise et un centre de formation dans l'espoir de décrocher simultanément une qualification et un emploi ?

Dans le meilleur des cas, ils se tourneront vers un autre type de formation et affronteront à nouveau les méandres administratifs pour « s'en sortir ». Ou, au pis, ils préféreront une formation « sur le tas » alors qu'ils sont à la recherche d'un véritable passeport pour l'emploi.

Force est de constater que la formation professionnelle n'a jamais joué sur la clarté. Elle apparaît encore aux yeux du public comme une mécanique complexe, difficile à mettre en œuvre, fruit de plusieurs partenaires dont on ne sait jamais vraiment très bien vers lequel se tourner. L'apparition régulière de nouveaux contrats aux sigles barbares qui se succèdent ou se chevauchent (SIVP, CIP...) n'y est pas étrangère. Si l'on n'y prend pas garde, on pourrait bientôt voir apparaître une véritable « génération CIP ». Impossible de faire passer un paysage morcelé en une telle mosaïque, même aux enfants du zapping.

La formation en alternance n'échappe pas à ces critiques. Mieux, elle a généré ses propres incohérences. A commencer par les entreprises, dont certaines ont tendance à pervertir le système en considérant ces jeunes comme une main-d'œuvre bienvenue, exonérée de charges sociales et renouvelable à l'infini. Que dire aussi des organismes de formation, dont on sait que certains n'hésitent pas à réclamer des frais d'inscription pour des actions financées par des fonds publics ? Une visite sur les lieux de formation en dirait long également sur l'état des locaux et l'assiduité des stagiaires, quand ce n'est pas celle des formateurs. Il n'est pas rare de retrouver maîtres et élèves autour d'une sérieuse partie de baby-foot...

Comment s'étonner dès lors que la formation en alternance soit parfois déconsidérée par les familles, mais aussi par les jeunes qui se tournent vers cette branche ? Ceux-là la considèrent le plus souvent comme une voie de garage pour les situations d'échec face aux filières traditionnelles.

Les jeunes demandeurs perçoivent très bien ces lacunes et ne veulent plus subir cet état de fait, tout en ayant conscience du rôle formateur que l'entreprise joue dans leur parcours. Leur formation doit être qualifiante, reconnue et suffisamment stable pour leur permettre de s'insérer durablement dans le monde du travail.

Si la formation est en crise, la formation en alternance paraît pouvoir lui redonner sa chance. Curieusement, ce sont les jeunes qui en ont le plus conscience, eux qui perçoivent l'alternance commme *« l'école à l'intérieur »* de l'entreprise. Une véritable opération de séduction doit être entreprise auprès des jeunes publics demandeurs de formation, et il appartient aux partenaires sociaux non seulement de promouvoir mais aussi de gérer pleinement ce grand mouvement social vers l'alternance, tout en remédiant aux lacunes du système.

Le degré de lisibilité des systèmes de formation doit être amélioré afin de les rendre plus souples et plus accessibles. Ces formations doivent aussi être envisagées comme une filière moyenne de formation technique et représenter pour certains jeunes une réelle « première chance », car il est des savoirs qui ne peuvent s'acquérir que par l'alternance. Aujourd'hui, c'est l'entreprise qui détient de plus en plus de savoirs. Il faut mettre en avant la place de l'entreprise apprenante, sans toutefois tomber dans l'excès des partisans du « tout-entreprise », qui pourrait s'avérer dangereux. Les jeunes ont besoin de vivre leur formation et non de la subir. On a trop longtemps mis de côté la psychologie des jeunes, qui veulent être considérés comme des adultes qui travaillent. Sans oublier qu'il y aurait lieu de leur inculquer le « savoir devenir »... Proposons-leur une formation dans l'action.

La fonction tutorale de l'entreprise est souvent portée aux nues ou décriée. Ne peut-on pas arriver à une meilleure entente entre les deux protagonistes en charge de la formation – l'organisme lui-même et l'entreprise – afin qu'ils s'acceptent en tant que partenaires pour coformer et coévaluer ? D'un côté, l'organisme doit enseigner – tout en sachant qu'il n'a plus le monopole de dispenser le savoir –, mais aussi suivre les jeunes, les accompagner. De l'autre, les entreprises doivent prendre en charge l'évaluation du jeune : noter, justement, la formation qu'il reçoit. Tout jeune qui a suivi une formation en entreprise devrait recevoir une attestation conjointe de l'entreprise et de l'organisme. Ces attestations se succédant les unes aux autres, elles doivent l'aider à construire son parcours de formation.

Pour ce qui est du professionnalisme des organismes, on peut faire confiance à la Fédération de la formation professionnelle, qui a mis en place l'Office professionnel de qualité de la formation (OPQF). Dans deux ans, les organismes qui n'auront pas obtenu la labélisation de cet office ne pourront pas être considérés comme sérieux.

Toutefois, le véritable enjeu de la formation en alternance aujourd'hui, c'est la validation. Les grandes branches professionnelles doivent être à l'origine de « certifications de qualification professionnelle » (CQP), bien ancrées sur l'emploi.

Ce travail nécessite un rapprochement et une concertation entre les branches professionnelles, ce qui implique de sortir des chapelles dans lesquelles chacun se confine, défendant ses seuls professionnels et ses seuls intérêts financiers. Néanmoins, il ne faut pas hésiter à cibler ces CQP pour les réserver aux secteurs qui requièrent effectivement une qualification. Enfin, et cela peut passer pour une évidence, ces CQP ne valoriseront que les secteurs actuellement générateurs d'emplois. Les branches professionnelles doivent inclure dans leurs réflexions les organismes de formation, les partenaires sociaux et les financeurs de ces formations. Toutefois, d'ici que les branches mettent en place les certifications professionnelles, certains contrats de qualification vont se retrouver vidés de leurs objectifs aux yeux des jeunes. Il peut même s'écouler plusieurs années avant que ces certifications soient correctement appliquées. Il conviendrait certainement, en attendant, que le ministère remette au goût du jour les titres homologués. Le recours à ces titres semble préférable à l'utilisation des attestations par conventions collectives, qui ne paraissent pas suffisamment attractives pour les jeunes. Il n'est pas impossible qu'une perspective européenne accélère cette réflexion. En effet, si l'on veut mettre en place l'alternance européenne, il faudra sortir des querelles franco-françaises et instaurer un système qui tournerait entre les différents pays. La mise en place de la libre circulation des contrats de qualification obligerait les branches elles-mêmes à prendre à bras le corps la discussion.

La loi quinquennale a introduit la notion de rationalité économique. Elle suppose une réflexion globale sur le système d'enseignement par rapport à la société, ce qui nécessite en premier lieu d'améliorer l'information sur la formation professionnelle, mais surtout de bien envisager la manière d'en parler. Cela passe ensuite par une nécessaire restructuration des dispositifs et enfin par la nécessité de travailler en amont, directement au niveau de l'orientation, avec comme souci de séparer au maximum l'orientation de la formation.

Ces démarches n'ont pas qu'une visée à court terme (permettre aux jeunes de trouver ici et maintenant un emploi), mais s'inscrivent dans toute leur approche de la formation en général. N'oublions pas que les jeunes sont les futurs utilisateurs de la formation continue et que l'on pourrait tout aussi bien imaginer, dans quelques années, l'émergence de contrats en alternance orientés sur un public de salariés de quarante ou cinquante ans... Tel est l'enjeu si la formation professionnelle veut conserver et pérenniser plus de vingt ans d'activité.

★ **Pierre Courbebaisse est président de la commission alternance à la Fédération de la formation professionnelle et directeur de l'Association de formation et d'enseignement continu.**

LIVRE

# Travaillez, vous êtes cernés !

**DROIT DU TRAVAIL, AÏE, AÏE, AÏE ! de Pessin et Trieb.**
**1994, Editions Eyrolles, 74 p., 68 F.**

LES articles du code du travail ne passent pas pour être des modèles d'humour. Surtout lorsqu'ils traitent de questions aussi actuelles que le licenciement économique, le chômage partiel, l'indemnité de licenciement, les limites du travail précaire, les contrats aidés ou de la modification de la situation juridique de l'employeur.

Il a donc fallu tout le talent du dessinateur Pessin – conjugué avec l'analyse concise de Trieb (pseudonyme d'un directeur des ressources humaines) – pour oser caricaturer avec humour la froide déclinaison du contrat de travail. Aborder le chapitre de l'aménagement du temps de travail, celui du dialogue social dans l'entreprise ou encore la délicate question de l'évolution des compétences ne prête, apparemment, guère au trait libre. Pas davantage non plus que les articles concernant la rupture du contrat de travail. Dans cet album de soixante-dix pages, Pessin a donc exercé sa causticité. Usé de la dérision, une arme efficace et doucement amère à l'heure où le changement dans les organisations suscite de sourdes inquiétudes. Le DRH coauteur de l'album, ne se contente pas, dans des textes courts, de décortiquer des articles de la lésgislation. Il interroge : *« La libéralisation des échanges et le développement de la compétitivité internationale entraîneront-ils demain une grave remise en cause du droit du travail et de la protection sociale ? »* Ce à quoi Pessin répond par un petit bonhomme muni dérisoirement d'un haut-parleur : *« Travaillez sans condition, vous êtes cernés ! »*

BIEN SÛR QUE VOUS TRAVAILLEZ LE 25 !

PESSIN

*J. M.*



FORMATION PERMANENTE

# La deuxième chance des saisonniers

## L'association Bourse emploi-formation s'efforce de mieux informer, conseiller, voire orienter, les professionnels du tourisme

INFORMER les saisonniers en contrat à durée déterminée de leurs droits aux congés individuels de formation (CIF) et organiser des stages durant les intersaisons : tel est le but de l'association Bourse emploi-formation du tourisme d'Avignon, dont le domaine d'intervention recouvre les régions Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA) et Languedoc-Roussillon. La qualification est le meilleur moyen d'atténuer la précarité des travailleurs saisonniers du tourisme car, en étant mieux formés, ils accroissent leurs chances d'être repris par leur employeur la saison suivante. Forte de cette conviction, l'association réalise en outre des bilans de compétence, des études et diffuse des offres d'emplois en accord avec l'ANPE. La Bourse, qui emploie trois salariés, a bénéficié pour son démarrage d'aides des Fonds d'assurance-formation (industrie hôtelière) et Uniformation (tourisme social). Aujourd'hui, elle ne perçoit qu'une subvention annuelle de 270 000 francs provenant du ministère du tourisme, et aucune des trois régions ne verse le moindre centime.

*« Chacune renvoie la balle vers l'autre,* déplore Christian Juyaux, secrétaire de l'association. *C'est étonnant, compte tenu de leurs prérogatives en matière de formation. Il est vrai que les saisonniers votent rarement là où ils travaillent. »* En situation financière précaire, la Bourse s'attache néanmoins à continuer de rendre un service gratuit au public : en 1994, elle a délivré 820 informations personnalisées dont près de 600 concernaient la formation. Seuls soixante-huit travailleurs saisonniers ont finalement suivi une formation. La progression est cependant forte par rapport à 1993, où trente-deux personnes avaient suivi une formation.

Ouverte au public depuis 1992, cette association est née, l'année précédente, à l'initiative de saisonniers de stations de sports d'hiver, militants de la CFDT, qui avaient en tête de créer une bourse-emploi. Une étude de faisabilité financée par le ministère du travail en 1988 avait permis d'affiner le projet. Sur les régions Rhône-Alpes et PACA, 200 000 salariés travaillent dans le tourisme, dont plus de la moitié en contrat à durée déterminée (CDD). 40 000 sont mobiles et, six fois sur dix, changer d'employeur signifie pour eux aller vers des stations alpines dans la zone méditerranéenne. Autre caractéristique : *« Les saisonniers entrent dans le secteur du tourisme avant l'âge de vingt-cinq ans. Mais, au-delà de trente-cinq ans, il n'y a plus personne »*, souligne Christian Juyaux. Enfin, les jeunes en insertion forment plus de 50 % du bataillon. *« Parmi eux, certains sont en échec scolaire et sans métier. D'autres ont une culture générale mais pas de formation technique »*, ajoute le secrétaire de l'association. D'où l'idée de construire avec eux des *« itinéraires emploi-formation »* pour leur permettre de s'insérer et de se qualifier en vue d'une reconversion au-delà de trente-cinq ans.

**CORRESPONDANTS LOCAUX**

Fort opportunément, la loi du 12 juillet 1990 sur le droit des titulaires d'un CDD aux CIF a ouvert des horizons à ce public oublié jusqu'alors. Accessible après vingt-quatre mois d'activité salariée au cours des cinq dernières années, dont quatre mois en CDD au cours des douze derniers mois, le CIF-CDD permet aux salariés de se former durant l'intersaison et de bénéficier dans le même temps d'une rémunération. Un avantage non négligeable puisqu'ils peuvent rarement prétendre à des allocations chômage.

La plupart d'entre eux ignorent leurs droits et sont dispersés dans des entreprises qui, souvent, ne comptent que quatre ou cinq salariés. La Bourse emploi-formation a mis en place un moyen d'information original : une soixantaine de « correspondants locaux » bénévoles, véritables relais de la structure d'Avignon, sont éparpillés sur les sites touristiques des trois régions, au plus près des salariés. Ce sont des saisonniers qui ont parfois eux-mêmes suivi une formation, des responsables de foyers-logements ou des syndicalistes, même si l'association n'est en aucun cas un syndicat, tiennent à souligner ses responsables.

*« De toutes les régions, la demande est la même : les gens veulent être considérés dans leur travail, ce qui n'est pas souvent le cas,* observe Michel Bernard, « conseiller en formation » itinérant et salarié, qui, des montagnes aux plages, tient des permanences. *Ils veulent aussi être informés et savoir où ils vont. Ceux qui viennent me voir ont en moyenne trente-cinq ans. Ils galèrent souvent depuis cinq ou dix ans, de saison en saison, se couchent à point d'heure pour se lever fatigués et constater qu'il ne leur reste pas grand-chose en poche à la fin du mois. Arrivés à un certain âge, ils se disent qu'ils ne peuvent plus continuer ainsi et cherchent à changer de vie. »* Le rôle du conseiller consiste à les orienter soit vers des filières de formation, s'ils ont un projet précis, et à les aider à monter leur dossier CIF, soit vers un bilan de compétences.

Les problèmes posés lors de ces permanences débordent souvent du cadre de la formation. Ceux relatifs aux conditions de travail reviennent fréquemment, comme pour ces salariés d'un petit hôtel qui, le 24 janvier, n'avaient toujours pas perçu leur salaire de décembre. Face à ce genre de situation, Michel Bernard oriente les saisonniers vers les syndicats, l'inspection du travail, voire le conseil des prud'hommes. Mais les visiteurs parlent aussi de leurs conditions de vie, de leur logement, de la toxicomanie et du sida. *« On ne peut pas dissocier les problèmes,* reconnaît le conseiller. *A La Plagne, par exemple, dans certains foyers-logements, les chambres sont si exiguës que les saisonniers doivent mettre leur lit à la verticale pour faire sécher leur linge sur les montants. Comment peuvent-ils se reposer après quinze heures de travail ? Ils sont obligés de sortir tous les soirs, vont au bistrot ou en boîte, ce qui amène les plus fragiles à tomber dans un excès ou un autre. »*

Beaucoup de travail reste à accomplir et pas seulement auprès des salariés. *« Les employeurs connaissent rarement les dispositifs de formation,* déplore Françoise Dusserre, déléguée de la Bourse. *Et, souvent, ce n'est pas leur souci. »* De même, certains patrons ignorent qu'ils versent des cotisations aux fonds d'assurance-formation car c'est le comptable qui les règle. Il en est aussi qui estiment que ces cotisations sont du racket, raconte un responsable de centre de formation. *« Les entreprises ont pourtant intérêt à avoir un personnel formé si elles veulent freiner le taux de rotation qui est très élevé et rendre un meilleur service à la clientèle »*, insiste Françoise Dusserre. Les employeurs ont été sollicités pour entrer dans le conseil d'administration de la Bourse qui, dans l'esprit des militants de la CFDT, doit être une *« structure paritaire »*. En vain, pour l'instant.

Une chose en tout cas paraît certaine : sans amélioration des conditions de vie et de travail, la qualification ne suffira pas à réduire la précarité des travailleurs saisonniers.

*Francine Aizicovici*

★ **Bourse emploi-formation du tourisme, 13, avenue Saint-Ruf, 84000 Avignon. Tél. : 90-14-08-26.**

# LE MONDE DES CADRES

## GRAND ETABLISSEMENT FINANCIER

Notre stratégie de développement nous conduit à rechercher pour des projets d'envergure exceptionnelle :

### CONSULTANT EN ORGANISATION

Rattaché directement à un directeur central, vous validez les cahiers des charges de la maîtrise d'ouvrage et en coordonnez les intervenants.
Vous assurez les relations privilégiées avec notre D.O.I maîtrise d'oeuvre, et mettez en place les tableaux de bord de suivi du lancement de nos nouveaux produits et services.

Vous possédez une formation supérieure (bac + 5) et une expérience d'au moins 10 ans dans les métiers de l'organisation ou de l'inspection au sein d'une grande banque à réseau.

Réf. CORG295

### CHARGE DE MISSION

Rattaché directement à notre directeur de l'organisation et de l'informatique, vous assurez les audits d'applications et de projets informatiques, les études transversales et avant-projets sur nos systèmes d'informations et la conduite de projets transversaux.

Vous possédez une formation bac + 5 et 10 à 20 ans d'expérience dans la conception ou la mise en oeuvre de grands projets (comptabilité bancaire, trésorerie, international) en tant que directeur de projets ou responsable d'études au sein d'une grande banque à réseau. Réf. CM295

***Ces postes basés à Paris présentent de réelles perspectives d'évolution de carrière.***

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la réf. choisie, à notre conseil EUROSERV, 121 bd Diderot, 75012 Paris.

Junction




MARKETING FINANCIER

## Chef de Produits

***Filiale d'un groupe financier de tout premier plan, nous sommes spécialisés dans la gestion de capitaux pour compte de tiers.***

Nos prestations (OPCVM et mandats de gestion) s'adressent exclusivement à une clientèle d'entreprises et d'investisseurs institutionnels en France et à l'étranger.
Pour accompagner notre ambitieuse politique commerciale, vous définirez et mettrez en oeuvre une stratégie de développement produits pour les marchés français et internationaux.
A partir de l'analyse des besoins de nos différentes clientèles et des évolutions de l'environnement financier, fiscal, ..., vous proposerez les adaptations de notre gamme.
Vous conduirez personnellement le développement des produits depuis leur conception initiale jusqu'au suivi de leurs résultats en coordonnant l'action des intervenants internes dans ce processus (ingénieurs financiers, juristes, gérants, chargés d'affaires, responsable de communication, ...).
Professionnel du marketing financier, vous avez idéalement occupé dans une Banque ou une Société de Gestion, des fonctions similaires impliquant le pilotage de projets.

A 35 ans environ, de formation supérieure commerciale, vous avez démontré votre esprit marketing, vos qualités d'organisateur, votre pragmatisme et votre créativité.

Pour ce poste, basé à Paris, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. 13488 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre.

OEC

## Attaché de communication interne

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

**Votre mission :** vous réaliserez les reportages écrits pour les médias internes ; vous prendrez en charge le secrétariat de rédaction des supports décentralisés ainsi que le suivi de la fabrication des journaux.
Vous développerez la communication avec les publics internes.
Vous assurerez une présence auprès de la presse régionale.
**Vos savoir-faire :** âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure, vous possédez d'excellentes capacités rédactionnelles et une maîtrise de l'anglais.
Vous avez une première experience de communication interne en milieu industriel ou une pratique de la presse.
Vous êtes à la recherche de l'opportunité qui vous permettra d'évoluer au sein d'un grand groupe.
Le poste est basé à Lyon.

Pour une première rencontre, merci d'adresser votre candidature sous la réf. 2234 à Claude Jacquemain CURSUS CONSEIL - 8, rue Jean Goujon 75008 Paris.

Austin Knight - Carré Turenne




PARIS

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Groupe Courtaud, leader français du conseil en ressources humaines - 200 consultants en recrutement, out-placement, formation, management..., renforce son équipe.

## Consultants seniors

### Recrutement

Pour offrir à ses clients des prestations de qualité, l'activité recrutement est, à Paris, organisée par spécialité de métiers ou de secteur d'activité. Aujourd'hui, nous recrutons des consultants pour les entités finance, industrie/BTP, international/export, informatique.

Agé de 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une bonne connaissance de l'un ou l'autre de ces métiers fondée sur une pratique en entreprise et/ou une expérience acquise en cabinet de conseil en recrutement.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 62, en précisant le secteur choisi, à Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.*

Onoma
GROUPE COURTAUD

MEDIA SYSTEM

Conseil en ressources humaines

## Consultant

TOULOUSE

L'implication, la polyvalence et le challenge permanent de notre métier vous attirent. Notre cabinet assure du conseil global en ressources humaines et dispose d'un savoir-faire éprouvé dans ces domaines de compétence : recrutement, reclassement, organisation et formation. Nous cherchons un nouveau partenaire, ayant une solide expérience en matière de formation destinée aux entreprises, connaissant les rouages et les enjeux. Homme de développement, opérationnel, capable de bâtir et d'animer des contenus spécifiques en fonction des attentes exprimées, vous savez **accompagner le changement** tant au niveau des organisations que des personnes. A 30/40 ans, vous maîtrisez les techniques d'entretien, vous êtes de la région et connaissez bien les entreprises locales. Vous bâtirez votre rémunération grâce à votre **savoir-être** et votre motivation.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature à :
NOUVEL HORIZON, 4 rue de la Tuilerie, 31130 Balma.

NOUVEL HORIZON




INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE
Diplôme visé par l'Etat
22, bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS

**L'ISC et le FORUM ISC-ENTREPRISES remercient les 44 entreprises, qui par leur présence, ont contribué à faire de la journée du 9 février 1995 un réel succès.**

| | |
|---|---|
| COCA-COLA Beverages | ECS |
| DANONE | GESTETNER |
| KRAFT JACOBS SUCHARD | HEWLETT PACKARD |
| LABORATOIRES FENIOUX | IBM |
| BNP | MICROSOFT |
| CREDIT DU NORD | PHILIPS |
| CREDIT LYONNAIS | RANK XEROX |
| COMPAGNIE BANCAIRE | TOSHIBA |
| ARVAL | BP FRANCE |
| CETELEM | DHL |
| UFB LOCABAIL | GSF |
| GPA ASSURANCES | KOMPASS |
| ALADIN COMMUNICATIONS | LA POSTE |
| AUCHAN | OFUP |
| CASINO | OTIS |
| DECATHLON | EUREST FRANCE |
| KIABI | Mc DONALD'S |
| PRINTEMPS | PIZZA HUT |
| DARTY | PGA |
| GUY DEGRENNE | PRS |
| SAINT MACLOU | BATIFOL |
| CANON | BRIDGE |

*Si vous desirez des renseignements sur notre Forum, contactez le FORUM ISC-ENTREPRISES au 40 53 00 09.*

## CONSULTANT ECONOMISTE

Observatoire des tendances économiques et financières internationales, centre de recherches et de diagnostic au service des dirigeants, organe institutionnel de communication des entreprises françaises près des instances officielles et des médias, REXECODE joue un rôle moteur depuis 1957 pour favoriser l'expansion nationale. Dans le cadre de son développement, REXECODE recherche un consultant économiste. Celui-ci, sur les secteurs dont il est responsable, répond aux questions des adhérents - statistiques, politiques économiques, comptes nationaux, prévisions sectorielles, diagnostics spécifiques - ; il suit et alimente ses bases de données avec l'équipe de statistiques et rédige dans sa spécialité les documents de synthèse périodiques de REXECODE; il fait partie de l'équipe de perspectives et participe aux présentations externes des résultats. L'anglais est impératif, une seconde langue européenne est vivement souhaitée dans ce poste.
28 ans ou plus, Ingénieur Grande Ecole ayant une formation économique, ENSAE, Doctorat d'économie, Ph.D ou équivalent, expert confirmé par une première expérience, vous êtes un pédagogue né, vous avez la passion du service et rédiger est votre plaisir; vous vous êtes reconnu: René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines, est votre contact personnel et confidentiel; écrivez-lui maintenant (lettre, CV, photo) au : 1 Rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS.

REXECODE




RESSOURCES HUMAINES

BREGGS Consultants

11 consultants,
14 Millions de chiffre d'affaires

Cabinet de conseil en Stratégie, Management, Organisation et Qualité, auprès des leaders de la Banque, de l'Assurance, du Transport et de la Pétrochimie, BREGGS recherche, pour poursuivre son développement :

**- Un consultant Banque - Assurances**

**- Un consultant Transports - Industrie**

Vous avez environ 30 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, Sup. de Co ...), ou d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines ...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise ou dans le conseil.

Vous désirez rejoindre une équipe dynamique, professionnelle et exigeante.

*Ecrivez à l'attention de Cécile de Visme*

*BREGGS, 2 bis avenue Desfeux, 92100 BOULOGNE*

# LE MONDE DES CADRES



## RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL AUJOURD'HUI...

### Directeur de Filiale dans 2 ans

Le Groupe SCETAUROUTE, 1 600 personnes, est présent dans plus de 50 pays. Il s'affirme comme l'un des tout premiers en ingénierie des infrastructures de transports terrestres.

Dans le cadre de notre politique de renforcement de notre position internationale et rattaché au Directeur Général de SCETAUROUTE DÉVELOPPEMENT, vous serez chargé de coordonner les opérations de développement et de croissance externe du groupe à l'international.

Vous animerez la mise en place des synergies internationales en liaison avec la Direction Commerciale et les Directeurs de filiales.

Vous assurerez le suivi des participations du groupe dans des entreprises, en particulier européennes et américaines.

Ces missions [illegible] 2 ans [illegible] à un poste de direction opérationnelle d'une de [illegible] ou [illegible] nos centres de profit.

Issu d'une grande école [illegible] Commerce, de type X, ENPC, ECP, MINES, HEC, MBA... [illegible] 7-12 ans vous a déjà permis d'exercer une première responsabilité [illegible] participer à des activités de développement et de croissance [illegible] international.

U[illegible] Allemand [illegible] une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires.

[illegible] lettre manuscrite et prétentions à SCETAUROUTE, DRH, C. LEMOINE [illegible] avenue du Centre - Saint-Quentin-en-Yvelines [illegible] CEDEX




Deb's

---

**IMPORTANT CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES METIERS DU COMMERCE**

**recherche pour PARIS**

## RESPONSABLE DE FORMATION

Agé d'au moins 35 ans, il justifie d'une expérience significative lui permettant de manager et d'animer une équipe de 45 personnes.
Une pratique d'animation pédagogique est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, c.v. et prétentions à AXIAL (référence 5752), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---

## CONSULTANTS EN RECHERCHE DE CADRES DANS LE GROUPE TAILLANDIER

... avec Marie-Thérèse d'Azémar, Eric Bohn, Jean-Marc Brando, Martine Chaptal, Marie-France Charroux, Michel Duplan, Valérie Duprat, Claude Imbault, Alain de Lacam, Catherine de La Roche Saint André, Evelyne Lartigue, Catherine Leverne, Francis Michel, Michel Milonc, Josette Pérès-Cohen, Didier Rapeaud, Danièle Therme, Philippe Valdiguié, Sylvie Van Craenenbrocck... C'est, depuis 10 ans, entreprendre ensemble, respecter des valeurs humaines, réussir avec profit à rapprocher les hommes et les entreprises, s'associer en devenant partenaire. Consultants et Professionnels des ressources humaines, rejoignez nous.

Merci de contacter Paul-Emile Taillandier - Tél : 53 83 99 99. - Fax : 42 56 05 14. ou écrire 34, rue de Ponthieu - 75008 PARIS, sous la réf. 8286.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - BORDEAUX - TOULOUSE - CARAIBES

★ EURO RSCG

---

# CARRIÈRES INTERNATIONALES

*Postes basés à l'étranger*

*L'association Première Urgence d'aide humanitaire internationale aux populations civiles touchées par un conflit armé, recherche pour ses opérations dans les Balkans et le Caucase*

**PREMIERE URGENCE** AIDE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

## 2 COORDINATEURS D'OPÉRATION

**Dans le cadre des opérations d'aide alimentaire et hygiénique aux populations et structures sociales du pays, le coordinateur d'opération a la responsabilité de la gestion administrative et financière du programme, des équipes en place (personnel expatrié et local), des relations avec les institutions internationales.**

**Vous avez entre 30 et 40 ans, une expérience professionnelle en entreprise et à l'international, une solide formation générale et maîtrisez parfaitement l'anglais.**

**Vous êtes disponible pour un minimum de 6 mois. Statut de volontaire expatrié.**

**Vous souhaitez vous investir personnellement dans l'évolution des actions de l'association sur le terrain.**

***Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à JACQUES LADYSON - B.P. 53 - 92404 COURBEVOIE CEDEX OU TÉLÉPHONEZ AU 41 16 84 00***

---



## THE EUROPEAN COMMISSION

is organising 4 competitions, based on qualifications and tests, to constitute reserve lists of:

### ENGLISH-LANGUAGE INTERPRETERS AND ASSISTANT INTERPRETERS

**Applicants must have a university degree or equivalent**

**COMPETITIONS COM/LA/775 (Interpreters) and COM/LA/777 (Assistant Interpreters)**

**Active language:** English;
**Other working languages:** 3 from among the 10 following languages: Danish, Dutch, Finnish, French, German, Greek, Italian, Portuguese, Spanish, Swedish.

**COMPETITIONS COM/LA/776 (Interpreters) and COM/LA/778 (Assistant Interpreters)**

**Active language:** English;
**Other working languages:** French plus one other of the six following languages: Dutch, Finnish, German, Greek, Italian, Swedish.

**INTERPRETERS**
**Competitions COM/LA/775 and COM/LA/776**
Candidates must: ■ have been born after 24 March 1959; ■ after having graduated, have professional experience at graduate level for minimum of 2 years of which at least 12 months must have been spent as a conference interpreter.

**ASSISTANT INTERPRETERS**
**Competitions COM/LA/777 and COM/LA/778**
Candidates must: ■ have been born after 24 March 1962; ■ have completed training as a conference interpreter or have certified experience in this field.

■ All candidates must be nationals of one of the Member States of the European Union.
■ **Place of work:** Brussels

■ The notice of competition and the compulsory application form are contained in Official Journal n° C32A of 08/02/95. To obtain a copy please send a POSTCARD (no CVs please), mentioning the appropriate competition reference number, to: EUROPEAN COMMISSION
❑ Unité Recrutement, rue de la loi 200, SC 41, B - 1049 Bruxelles;
❑ Service concours, 288 boulevard St Germain, 75007 Paris - cedex 16;
❑ Bureau à Marseille, C.M.C.I., 2 rue Henri Barbusse, 13241 Marseille - cedex 01.

**CLOSING DATE FOR APPLICATIONS: POSTMARKED 24 MARCH 1995**

The Commission is an equal opportunities employer.

---



## LA COMISIÓN EUROPEA

Organiza cuatro concursos oposición generales con vistas a la constitución de listas de reserva de

### INTÉRPRETES E INTÉRPRETES ADJUNTOS DE LENGUA ESPAÑOLA (ambos sexos)

**Diplomas: Estudios universitarios superiores completos sancionados por un título (Nivel Licenciatura).**

**CONCURSO OPOSICIÓN COM/LA/779 (intérpretes) y COM/LA/781 (intérpretes adjuntos)**

■ **Lengua activa:** español; **Otras lenguas de trabajo:** al menos tres de las diez lenguas siguientes: alemán, danés, finlandés, francés, griego, inglés, italiano, neerlandés, portugués y sueco
■ **Lenguas activas:** español e inglés; **Otra lengua de trabajo:** al menos una de las siete lenguas siguientes: alemán, danés, finlandés, francés, griego, neerlandés, y sueco

**CONCURSO OPOSICIÓN COM/LA/780 (intérpretes) y COM/LA/782 (intérpretes adjuntos)**

■ **Lengua activa:** español; **Otras lenguas de trabajo:** francés o inglés y al menos una de las seis lenguas siguientes: alemán, danés, finlandés, griego, neerlandés, y sueco

**INTÉRPRETES**
**Concurso oposición COM/LA/779 y COM/LA/780**
■ **Límite de edad:** haber nacido después del 24 de marzo de 1959; ■ **Experiencia:** deberán poseer una experiencia profesional postuniversitaria de al menos dos años, de los cuales como mínimo doce meses de actividad profesional en calidad de intérprete de conferencias.

**INTÉRPRETES ADJUNTOS**
**Concurso oposición COM/LA/781 y COM/LA/782**
■ **Límite de edad:** haber nacido después del 24 de marzo de 1962;
■ **Experiencia:** poseer una formación completa de intérprete de conferencia o una experiencia acreditada como tal.

■ Los candidatos deben ser nacionales de uno de los Estados miembros de la Unión Europea. ■ **Lugar de trabajo:** Bruselas

■ La convocatoria de la oposición y el impreso de candidatura obligatorio incluidos en el Diario Oficial nº C32A del 08/02/95, se pueden obtener por escrito por medio de tarjeta postal mencionando la referencia del concurso oposición, a la siguiente dirección: COMISIÓN EUROPEA
❑ Unité Recrutement, rue de la loi 200, SC 41, B - 1049 Bruxelles;
❑ Service concours, 288 boulevard St Germain, 75007 Paris - cedex 16;
❑ Bureau à Marseille, C.M.C.I., 2 rue Henri Barbusse, 13241 Marseille - cedex 01.

**FECHA LÍMITE PARA LA PRESENTACIÓN DE CANDIDATURAS EL 24 DE MARZO DE 1995**

**La Comisión aplica una política de igualdad de oportunidades entre hombres y mujeres.**

---

## LE SECRETARIAT DES ACCORDS DE SCHENGEN

(coopération intergouvernementale) engage dans les plus brefs délais, pour son siège situé à Bruxelles, un (m/f)

## INTERPRETE-TRADUCTEUR

### à temps plein

**Les candidats:** ■ de langue maternelle française; ■ titulaires d'un diplôme universitaire; ■ ayant une bonne maîtrise du grec et d'au moins une des langues suivantes: allemand, espagnol, italien, néerlandais, portugais; ■ justifiant d'une expérience en matière d'interprétation simultanée

sont priés d'envoyer par fax, avant le 23 février 1995, une lettre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie du diplôme universitaire à Madame E. Hagen, Service linguistique "Schengen", Secrétariat Général Benelux, rue de la Régence 39, B-1000 Bruxelles. Fax: 19-32-2-502 75 35.

UNIVERSAL COMMUNICATION

---

Ambitions +

## GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN

recherche pour sa filiale aux U. S. A.

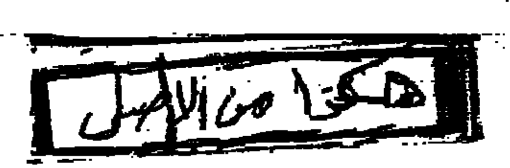
## CONTROLLER

Il aura la responsabilité du contrôle de gestion, de la comptabilité générale et analytique, et de l'informatique. De formation ESC ou Sciences Economiques, il doit impérativement avoir une expérience de contrôle de gestion en milieu industriel. Anglais courant indispensable. Connaissance des USA appréciée. Poste évolutif dans groupe important.

Adresser CV détaillé et prétentions sous réf. CA 176 à :




PROFILS, 11 Quai St Michel
75005 PARIS









# CARRIÈRES INTERNATIONALES

La Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Ramsar, 1971)

recherche son

## SECRETAIRE GENERAL

La Convention de Ramsar est l'un des principaux instruments juridiques modernes de coopération intergouvernementale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Le Secrétaire Général est le cadre principal de la Convention. Il est responsable, devant la Conférence des Parties contractantes et le Comité permanent, de superviser le programme, le budget et la politique du Bureau (ou secrétariat) de la Convention. Le poste est basé à Gland, Suisse et le (la) préposé(e) sera appelé(e) à voyager dans le monde entier.

**Profil recherché :**

- un(e) professionnel(le) de haut niveau, possédant des qualités reconnues de meneur, ayant apporté une contribution personnelle à la conservation et à l'utilisation durable des ressources naturelles et bénéficiant d'une expérience pratique de gestion, de préférence à l'échelle internationale;
- maîtrise (orale et écrite) de l'une des trois langues de travail de la Convention (anglais, espagnol, français) et, si possible, une connaissance pratique des deux autres langues.

Toute personne remplissant les conditions requises est invitée à envoyer son dossier au plus tard le 20 février 1995. Les ressortissants des pays en développement et les femmes sont tout spécialement encouragés à présenter leur candidature.

Les termes de référence peuvent être obtenus auprès du Chef du Personnel de l'UICN - Union mondiale pour la nature, rue Mauverney 28, 1196 Gland, Suisse. (Fax (41)22 999 00 10).

FEDERATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Cherche à pourvoir le poste de

## CHEF, SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA LOGISTIQUE

Le titulaire aura pour tâche de mobiliser et d'assurer dans les meilleures conditions le transport et la manutention des ressources matérielles nécessaires aux opérations de secours de la Fédération.

Les responsabilités comprennent le développement d'une stratégie pour obtenir les ressources matérielles requises à travers des procédures d'achat ou en recourant aux stocks des Sociétés nationales et en assurer l'acheminement rapide, dans les meilleures conditions financières possible; établir et administrer un système uniforme de stockage et de logistique et établir une stratégie en matière d'assurance; fournir un appui administratif et technique aux Délégations et aux Sociétés nationales, en étroite consultation avec les départements régionaux du Secrétariat. Diriger le personnel du Service.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et avoir suivi des études supérieures en gestion et planification, bénéficier d'une formation spécialisée en logistique et avoir entre 2 et 4 ans de pratique professionnelle au sein d'une organisation internationale, tant sur le terrain qu'au siège. Les postulants doivent posséder de bonnes connaissances actives de l'anglais et du français, des aptitudes manifestes à la direction et au management ainsi qu'à la communication et des talents de négociateurs. Une formation commerciale et financière constituerait un précieux atout.

Le lieu d'affectation est Genève; les candidatures sont à envoyer jusqu'au 24 Février 1995 à l'adresse suivante :

**Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
Case postale 372 - 1211 GENEVE 19 - SUISSE
(Fax : 0041 22 733 03 95)



PARIS... LONDON... ROME... BRUSSELS...

We are an international group situated in more than 50 countries and specialised in selling business to business services.
The world leader in our market, with over $4 billion dollars combined systemwide revenue, we will achieve considerable development in the coming five years. In light of this development we will reinforce our financial positions and are looking for :

## Chief Financial Officers

**for a number of our European subsidiaries.**

In this senior executive position you are responsible in your country for all Finance and Accountancy, Taxation and Legal, Control of Budgets, Treasury and Operational Audit. Reporting directly to the Group CFO, you will lead at national level, with your outstandig leadership qualities a vitally important financial team.
With a university degree in finance and accountancy, you have at least ten years experience in a related field and thrive in a multicultural environment. You are now ready for a demanding, career enhancing key position which will allow you to fully use your excellent technical skills along with your strategical and analytical ability.
Based in one of the above capital cities you speak English and French, while for Rome Italian is necessary.

Please write your application to include a complete curriculum vitae and your compensation expectations and forward it to A.L CONSEIL, 39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS with Ref. 510.M

CSNCR

OPQCM

A.L conseil





UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

**ADMINISTRATEUR GENERAL D-1**
**Division de l'audit du contrôle de gestion**
**Bureau des services de contrôle interne**
**New York, New York**

Sous la direction générale du Directeur de la division de l'audit et du contrôle de gestion, le titulaire s'acquitte d'une vaste gamme de fonctions de gestion telles que la rédaction du plan à moyen terme, l'établissement du budget, le traitement des questions relatives au personnel et l'administration au niveau de la division; aide le Directeur à examiner les rapports, à élaborer des lettres de gestion portant sur des conclusions et recommandations importantes, à suivre l'application des recommandations d'audit et à mettre en oeuvre des mesures de suivi; élabore un programme général d'audit, planifie les tâches correspondantes, en établit le calendrier et en vérifie l'exécution dans les délais requis; veille à l'application de normes de travail uniformes au personnel, établit un plan de formation et de perfectionnement du personnel et assure sa mise en oeuvre; entretient des contacts avec les responsables de la direction exécutive et des opérations de l'Organisation et avec les commissaires aux comptes pour faciliter l'application des plans d'audit.

*Qualifications:* Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise en finance, comptabilité ou gestion, plus 18 à 20 ans d'expérience professionnelle dont au moins 15 dans le domaine de la vérification des comptes ou des domaines apparentés. Vaste expérience de la gestion d'importants services d'audit. Expérience des questions administratives touchant les organisations internationales. La connaissance de applications du traitement électronique des données est essentielle. Diplôme d'expert comptable ou de vérificateur des comptes souhaitable. Très bonne connaissance de l'anglais et du français; bonne connaissance d'autres langues officielles de l'ONU souhaitable.

Les candidatures féminines seront fortement appréciées.

*Rémunération:* En fonction du bagage et de l'expérience, le traitement annuel brut se situera entre 114,691 dollars des Etats-Unis (pour un fonctionnaire sans charges famille) et 116,702 dollars des Etats-Unis (pour un fonctionnaire ayant des personnes à charge), complété, selon le cas, par divers avantages; allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, prime de rapatriement, cotisations de l'employeur à la Caisse de pensions, six semaines de congé annuel, congé payé dans les foyers tous les deux ans, etc. Date limite de réception des candidatures: 28 Février 1995. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae précisant la date de naissance, la nationalité et l'évolution de la rémunération, doivent être adressées à M. Adnan T. Issa, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2500, Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis d'Amérique. Télécopie: 212-963-3134.

Opportunities in Construction Equipment - UK Based

## General Manager

This is a newly created role with an independent international supplier of construction equipment.

Reporting to a main board director the task is to formulate and manage sustained profitable growth for a new range of compact equipment through direct and indirect sales channels across Europe and selected ROW markets.

Candidates must have significant international experience of distribution development and detailed knowledge of the construction industry sector.

This calls for an energetic visionary with the ability to conduct business in a second European language, coupled with well developed management and financial skills. The position is based in the UK and will require significant overseas travel.

Reporting to the General Manager, the following positions will be based in Germany, France and Italy:

### Sales Managers

Candidates must have experience of selling compact equipment in Germany, France, Italy and other major European markets. Language ability is a necessity.

### Field Support Managers

Candidates must have experience of servicing and demonstrating compact equipment in the markets/languages described above.

### Product Manager

The candidate for this role must be educated to degree level with at least five years in marketing and direct experience of compact equipment. This position is based in the UK.

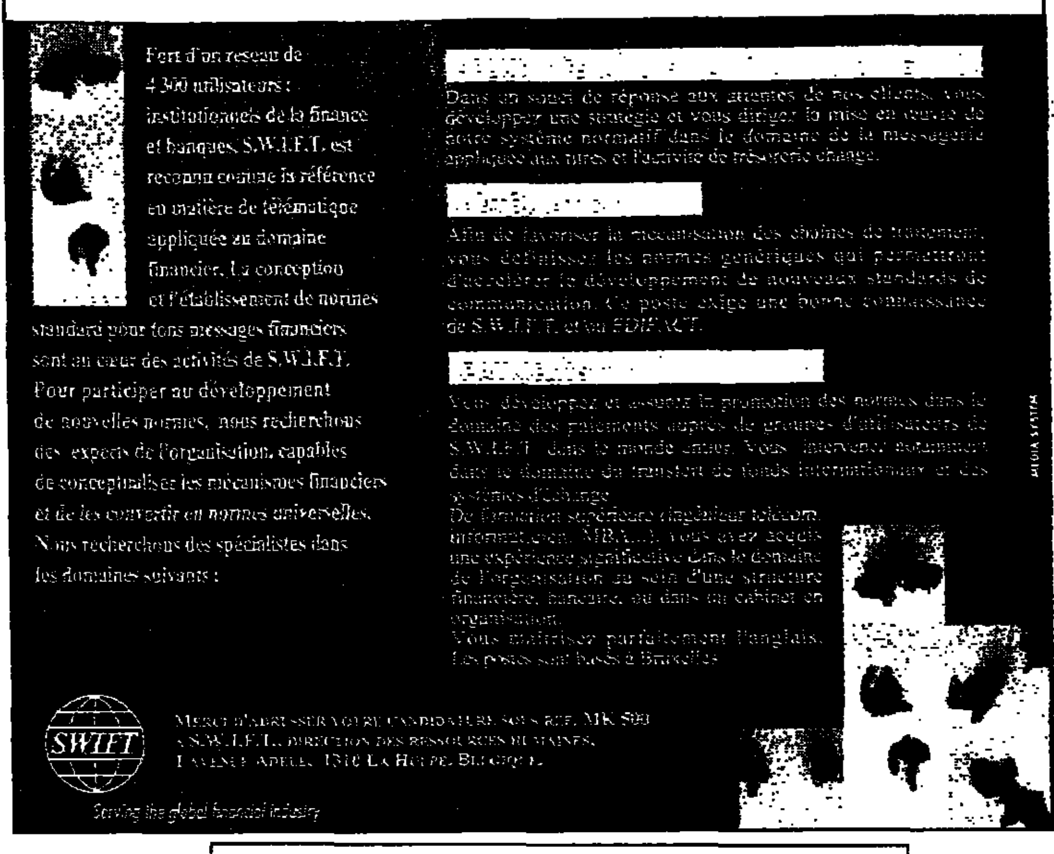
Package and benefits for all these positions will be substantial, and career prospects are excellent.

In the first instance please forward a CV quoting reference B3455/2 to:

Mason & Nurse Associates,
126 Colmore Row, Birmingham B3 3AP England
Tel:-+44 121 236 0066 Fax:- +44 121 200 1637

Mason &Nurse
Executive Search

# CARRIÈRES INTERNATIONALES




We are an electronic components trading company, *with a span across all continents to supply our customers.*

Present in Paris, Nice, New-York and Hong Kong, we achieved over FRF 100 million in turnover in 1994 with a 20-strong team.

Our customers are the world's largest Electronic and Computer Companies.

We are seeking our

## SALES MANAGER - ASIA

**HONG KONG**

■ After a period of training to our sales techniques/methods, you will join our subsidiary in *Hong Kong and take over the* management of your department. A first phase of intensive prospecting over the phone will enable you to offer your customers the products which our buyers will have secured from various countries.

If you are Asian native, you have lived several years in Europe or North America and now wish to spend some time in Asia. If you have a business or engineering background/degree, if you already have an average 10 years experience in the sale of Hi-Tech products, if you are an outstanding sale negotiator, capable of doing business over the phone, if you are fluent in English and Mandarin, (Cantonese and French would be a plus).

Seize the opportunity to come and meet us on **February 23.**

Please send your application form (C.V., handwritten letter, photograph) under reference 1025 to : I.S.B.C. 56, rue de Paris - 92100 BOULOGNE.

**ISBC** — *L'Homme et l'Entreprise*




**LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG**

organise un concours général sur épreuves pour l'établissement d'une liste de réserve de recrutement de (m/f)

## ADMINISTRATEURS DE FORMATION JURIDIQUE FRANÇAISE

**(Réf.: concours général CJ/A/10)**

Les traitements et les avantages sociaux sont comparables à ceux des autres institutions internationales.

**Conditions requises:** ☐ être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne; ☐ avoir moins de 35 ans à la date du 3 mars 1995; ☐ formation juridique complète sanctionnée, au moins, par la maîtrise de droit *français (ou par* la licence délivrée avant l'entrée en vigueur de l'arrêté du 7 avril 1977); ☐ expérience professionnelle d'au moins 2 ans en tant qu'avocat, magistrat, enseignant universitaire ou une autre fonction de niveau équivalent; ☐ connaissance approfondie de la langue française et bonne connaissance d'une autre langue officielle de l'Union européenne.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent *être obtenus sur simple demande écrite (réf. Journal Officiel des C.E. n° C 28 du* 3 février 1995) à la:

**Division du Personnel de la Cour de Justice des C.E., L-2925 Luxembourg.**

**La date limite pour le dépôt des candidatures est le 3 mars 1995.**

# SECTEURS DE POINTE

*Production - Informat*

# Where telecommunications count.*

** Là où les télécommunications ont de l'importance*

**NORTEL MATRA CELLULAR**

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunication cellulaires GSM. A l'origine de nos performances, 800 collaborateurs ambitieux et motivés, une R&D autant novatrice qu'active et une spécificité, celle de pouvoir offrir des systèmes clé en main, de l'ingénierie du réseau jusqu'à l'installation complète des infrastructures. Pour faire face à une demande grandissante et confirmer ses positions sur ses marchés, Nortel Matra Cellular renforce aujourd'hui ses équipes.

## INGÉNIEURS VALIDATION RÉSEAUX PILOTES GSM

Au sein du service "Product Verification", vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes d'intégration, *de support et d'ingénierie. Après une formation à nos produits en plate-forme d'intégration, vous êtes chargé* de l'établissement des plans et fiches de tests ; vous effectuez respectivement la mise en service et les tests de recette des logiciels/équipements GSM, des **sous-systèmes radio et de commutation** sur les sites de nos clients France et Export. De plus, vous êtes amené à former nos équipes locales aux nouvelles fonctions du produit.

De formation Ingénieur Télécom, vous possédez pour :

- le poste **sous-systèmes radio** une expérience de 4 à 6 ans dans les domaines du GSM, des Radio ou Télécom, de préférence dans une fonction intégration/validation de systèmes. (Réf. JB04/M)
- le poste **commutation** une expérience de 6 à 8 ans en Commutation publique, Télécom et/ou Intégration/Validation de systèmes. (Réf. JB05/M)

Outre un sens réel du service client, vous maîtrisez impérativement l'anglais et êtes mobile pour des déplacements à l'Etranger.

Nous vous proposons à terme de véritables opportunités dans les domaines suivants : support technique avant-vente, ingénierie de réseaux, marketing.

**Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) en précisant la réf. de la spécialité choisie à NORTEL MATRA CELLULAR DRH - Armelle Commelin - BP 31 - Rue JP Timbaud 78392 BOIS D'ARCY Cedex.**

## Ingénieurs GSM

*FILIALE DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES DE SERVICES MONDIAUX, NOUS SOMMES, AVEC UN CA DE 8 MDF ET 13 000 PERSONNES, L'UN DES PRINCIPAUX ACTEURS INTERNATIONAUX DANS LE DOMAINE DE LA MAINTENANCE ET DE L'ENERGIE THERMIQUE. NOUS RECHERCHONS NOTRE :*

## *Directeur du Service Achats H/F*

*Dans le cadre d'une restructuration en cours, directement pilotée par la Direction Générale, cette fonction a été nouvellement créée, principalement dans le but d'optimiser la fonction Achats (énergies, équipements, fournitures). Outre la gestion de votre structure (budget de 1,3 milliard de francs, équipe), vous mettez en place et pilotez une véritable stratégie devant conduire à un profond changement des mentalités et habitudes des structures opérationnelles décentralisées.*

*De formation supérieure, votre solide culture technique et industrielle, et votre expertise vous assurent une forte autorité de compétence. Très mobile, vous êtes doté d'une personnalité affirmée et d'un sens aigu de la diplomatie, de la négociation et de la communication. Enfin, votre réel engagement personnel et votre extrême rigueur professionnelle vous permettront d'envisager à moyen terme, la responsabilité de la fonction Achats Groupe.*

Robert BOULET, notre Conseil attend d'être convaincu par votre dossier (réf : LM/392) *pour vous rencontrer.*
ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS

Membre de Syntec — **oryade** Conseil en Ressources Humaines

**PARIS et PROVINCE**

## INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE
## Temps réel, Réseaux, Système

**Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport, défense. Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir. Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de**

## INGENIEURS CONFIRMÉS et CONSULTANTS

Notre recherche est plus particulièrement orientée vers les domaines et les compétences suivants :

- **Télécommunications** (X25, RNIS, ATM, Gestion de Réseaux, Hauts Débits,...)
- **Interfaces homme-machine** (WINDOWS, MOTIF, UIMS,...)
- **Conception orientée objet** (ADA, C++, HOOD, OMT,...)
- **Temps réel** (VRTX, VX WORKS, ARTK, RTC, WINDOWS NT,...)
- **Génie logiciel**
- **Electronique, numérique et analogique**
- **Traitement du signal, traitement d'images**

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans les domaines de haute technologie.

Adresser votre candidature sous réf. LM à AUSY - 10 rue des Acacias - BP 94 - 92134 ISSY-LES-MOULINEAUX cedex.

**AUSY**

# SECTEUR POINTE

Haute technologie

NORTEL MATRA

ATION RÉSEAUX

Ingénieur GSM

ice Achats

oryade

PARIS et PROVINCE

UE - ELECTRONIQUE
, Réseaux, Système

IRS CONFIRMÉS
NSULTANTS

AUSY

## LES INGENIEURS DE L'INNOVATION

**ALTRAN**

**Leader du Conseil et de l'Ingénierie en Hautes technologies, ALTRAN est le partenaire privilégié des grands groupes industriels dans la maîtrise des techniques de pointe. Avec 1600 ingénieurs consultants, ALTRAN joue un rôle majeur dans les transferts de technologies par ses actions simultanées dans les principaux secteurs économiques.**

## Ingénieurs Grandes Ecoles

Motivés par la coordination de projets, la maîtrise d'oeuvre, l'expertise et le conseil dans :

**Les Secteurs**

- Télécommunications, Téléphonie
- Energie (nucléaire, pétrole...)
- Transport (ferroviaire, automobile...)
- Aéronautique, Espace, Défense
- Banque, Assurance, Finance

**Les Métiers**

- Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
- Radiotéléphonie mobile, GSM, DECT..., commutation, gestion des réseaux
- Acoustique, Vibrations, Thermique
- Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO,...
- Logiciel temps réel, Génie logiciel...
- Systèmes d'information

Merci d'adresser votre C.V. en rappelant la référence LM/02
à Jean-Michel MARTIN
ALTRAN - 58 Bd Gouvion St-CYR - 75858 PARIS Cedex 17

PARIS - TOULOUSE - RENNES - LYON - AIX - BRUXELLES - MADRID

Un Syndicat intercommunal de taille départementale, autorité concédante pour les distributions publiques d'électricité et de gaz, recrute un

## INGENIEUR Grande école

*(Centrale, Ponts, INPG, ...)*

**soit au statut de la fonction publique territoriale, soit détaché de la fonction publique d'Etat, soit contractuel, pour exercer des missions techniques et administratives, principalement en matière de distribution publique d'électricité. Une expérience dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, de la maîtrise de la demande d'énergie et de la sécurité des chantiers serait appréciée.**

- **Le poste est basé en province.**
- **Adresser la lettre de candidature, contenant les prétentions de rémunération, le CV ainsi que les photocopies du diplôme le plus élevé et du relevé des notes au baccalauréat à la FNCCR - Service R (20 boulevard de Latour-Maubourg, 75007 PARIS), qui transmettra.**

## DIRIGER 50 PERSONNES, DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ, GÉRER UN BUDGET DE 24 MF.

CIRSEE

***LE CIRSEE, (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT) EST LE CENTRE DE RECHERCHE DE LYONNAISE DES EAUX. AVEC 250 PERSONNES ET 180 MF DE BUDGET DE RECHERCHE, NOUS CONTRIBUONS TOUS LES JOURS A LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT.***

### Responsable du Laboratoire Central d'Analyse

Manager avant tout, vous animerez une équipe de 50 personnes (Ingénieurs et techniciens) et coordonnerez leur action dans les domaines des analyses de l'eau et de l'environnement.

Commercial par tempérament, vous développerez notre activité dans le groupe et à l'extérieur et négocierez de nouveaux contrats en vous appuyant sur notre savoir-faire.

Gestionnaire avisé, vous aurez la responsabilité d'un budget de 24MF (19 MF pour les analyses et 5 MF pour la recherche); vous participerez aux programmes de recherche du CIRSEE et développerez de nouvelles techniques d'analyses.

A 35 ans environ, vous avez enrichi votre formation BAC + 5 minimum (Ecole d'Ingénieurs ou Universitaire) par une expérience réussie dans des domaines tels que : qualité des eaux et de l'environnement, techniques analytiques, traitement des eaux.

Pour ce poste basé au Pecq, l'anglais courant est impératif.

Adressez votre candidature complète (Lettre, CV et prétentions) au CIRSEE - Jacques DARRASSE - 38 rue du Président Wilson - 78230 LE PECQ.




CIRSEE

*... mondial de Gaz industriels, nous recherchons pour notre Département Gaz Spéciaux*

## Ingénieur de Ventes sédentaire

Ingénieur diplômé Grande Ecole scientifique et fortement motivé par la vente, vous avez moins de 30 ans et vous justifiez d'une première expérience acquise dans l'industrie.

Vous travaillez en étroite liaison avec les Ingénieurs de vente.
A ce titre, vous êtes en charge de la prospection et de l'identification de nouveaux potentiels • vous assurez le suivi d'un portefeuille de clients • vous répondez aux besoins exprimés par notre clientèle dans les domaines techniques et commerciaux • vous apportez votre concours à l'administration des ventes et à la distribution de nos produits.

Après une période de formation spécifique à nos produits et équipements associés, vous serez apte à appréhender les différents aspects du poste.

Ouvert, curieux, volontaire, organisé, vous aimez travailler en équipe. Bien entendu, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et la micro-informatique vous est familière.

*Ce poste évolutif est basé à RUNGIS (94).*

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence SPG à Catherine LEDUC
PRAXAIR SA - 4, place des États-Unis
SILIC 218 - 94518 RUNGIS CEDEX

PRAXAIR
*Une Atmosphère d'Excellence*

GROUPE PÉTROLIER
RECHERCHE UN

## Ingénieur d'Etudes Confirmé

POUR SON USINE DU NORD DE LA FRANCE

Vous serez chargé des études générales relatives à la modernisation et au développement de l'outil de production et des études de projets.

Agé d'environ 35 ans, de formation ingénieur généraliste ou chimiste (ENSPM apprécié), vous justifiez d'une expérience significative en Etudes Procédés et Ingénierie, dans les domaines du Pétrole ou de la Pétrochimie.

L'anglais courant est indispensable.

*Merci de nous adresser votre dossier de candidature et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 5792 à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.*

LBW

Société d'études de marché, nos principales activités (panel consommateur, audimétrie) s'appuient sur les télécommunications. Nous collectons en permanence l'information dans des foyers répartis sur tout le territoire français.

## esponsable élécommunications

Directement rattaché au directeur informatique, votre rôle est stratégique dans l'activité de Sécodip. Vous devez garantir le bon fonctionnement des solutions actuelles et proposer les solutions futures. Vous aurez la responsabilité de la mise en œuvre et du fonctionnement de ces solutions.

Ingénieur grande école orientée communication, vous avez environ 5 ans d'expérience, au cours desquels vous avez démontré votre sens des responsabilités, votre obsession du zéro défaut et votre dynamisme.

Connaissances indispensables : X25, Unix.

Connaissances souhaitées : X400, TCP/IP, IPX, RNIS, Langage C, C++ ou Visual C++. Une ou plusieurs de ces connaissances nous intéressent.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RT/LM, à SECODIP - DRH - 2 rue Francis Pédron 78241 CHAMBOURCY Cedex.**

SECODIP
GROUPE SOFRES

MEDIAPA Membre du SYNTEC

**Etablissement public du secteur agricole souhaite intégrer son**

## *Adjoint au Responsable des Systèmes d'Information*

Chargé du management de notre centre informatique (40 personnes environ, IBM grands systèmes, UNIX, réseaux locaux), vous assurerez la conduite opérationnelle et l'évolution technique des Systèmes d'Information ainsi que la coordination fonctionnelle des projets. De plus, vous jouerez un rôle déterminant dans l'adaptation et la valorisation de nos relations auprès des utilisateurs et correspondants.

Ingénieur de formation ou équivalent, vous disposez d'une expérience significative de la responsabilité d'un service informatique de taille comparable et présentez des compétences affirmées dans l'animation et l'encadrement d'équipes.

Merci d'écrire sous référence D 610 à Lydia di Martino, Sema Sélection, 16 rue Barbès, 92126 Montrouge Cedex.



# SECTEURS DE POINTE

*Production – Informatique – Haute technologie*

## Definity... une opportunité et un challenge pour des professionnels des télécoms

Partenaire de l'un des principaux opérateurs sur le marché des équipements de communication d'entreprises, nous complétons notre offre en diffusant sur le marché français les systèmes de télécommunications Definity : ce système de communication numérique véhicule tous les types d'informations (voix, données, images) et ajoute aux fonctions téléphoniques traditionnelles des facilités de distribution automatique d'appels, d'observation de trafic, de messagerie vocale, de mise en réseau de PABX homogènes, etc.
Afin d'acquérir une position significative sur le marché, nous créons une force commerciale et technico-commerciale dédiée et recrutons plusieurs

### ingénieurs commerciaux

Mission : vente directe et indirecte de systèmes de téléphonie voix-données Definity auprès d'une clientèle de grands comptes nationaux, de grandes sociétés et de filiales d'entreprises multinationales américaines.
Profil : niveau ingénieur ou Sup. de co., 5 ans minimum de commercialisation réussie des systèmes de téléphonie, bureautique ou informatique chez un constructeur ou un important distributeur-installateur auprès d'une clientèle de grands comptes. L'un d'entre eux (au moins) devra justifier d'une expérience de vente de « centres d'appel ». Réf. 37507

### ingénieurs technico-commerciaux

Mission : assistance des ingénieurs commerciaux dans le support technique avant vente : étude des besoins des clients, étude de la configuration des systèmes, réponse technique aux appels d'offre, démonstration, etc.
Profil : 28-35 ans, ingénieur télécoms (type ENST, INT...), une première expérience de la fonction chez un constructeur télécoms ou informatique, dans une société de conseil ou chez un utilisateur. Réf. 37508

### chargés d'affaires

Mission : prise en charge du projet depuis la signature du contrat de vente jusqu'à la remise des clefs chez le client.
Profil : plus de 30 ans, niveau ingénieur, une première expérience de la fonction chez un constructeur ou installateur d'importants systèmes de télécoms. Disponibles pour de fréquents déplacements, les candidats peuvent également être en fonction chez un utilisateur ou un opérateur. Réf. 37509

Tous ces postes sont situés en proche banlieue (Meudon). Compte tenu du contexte international de l'entreprise, un bon niveau d'anglais est indispensable. Les premiers entretiens auront lieu à Paris.

Si vous vous reconnaissez dans ce défi, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, rémunération brute actuelle), sous la référence du poste choisi, à notre Conseil Jo Louis, Onoma, Espace Performance, Bâtiment J, 35769 Saint-Grégoire.



AT&T
Barphone

MEDIA SYSTEM




MEDIA SYSTEM

Société d'Ingénierie et de Services dans les Transports Publics, nous recherchons pour notre Siège à Paris, un



## ASSISTANT H/F

### *du Responsable des Systèmes d'Information*

Avec son appui, votre mission s'articule autour de trois axes .
- gestion de projets internes (intégration des nouveaux outils et méthodes, transfert de technologies vers les implantations régionales, assistance technique ...),
- gestion de projets externes (contacts clientèle, mise en forme et rédaction de documents commerciaux et techniques ...),
- recherche et développement (veille technologique, participation aux nouveaux projets ...).

A votre forte technicité, de type Bac + 4 spécialisé en "Systèmes d'Information", vous ajoutez impérativement une première expérience et la maîtrise des nouvelles technologies (bases de données, S.I.G., minitel, P.A.O.). Le sens de l'organisation, les aptitudes rédactionnelles et le goût des contacts seront déterminants pour ce poste évolutif. Des déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 13489 à **EUROMESSAGES** - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre.

ORC

**TELECOM, MULTIMEDIA, RESEAUX, il est des secteurs et des opportunités qu'il faut savoir saisir. Vous êtes diplômé ISA, HEC, ESSEC, Ingénieurs ou Ecoles de Commerce. Vous voulez créer votre avenir et celui des autres !**

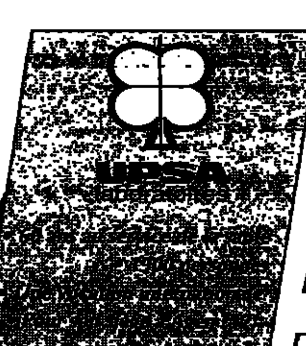
Nous sommes une filiale d'un Groupe leader au plan mondial et nous recherchons des

## JEUNES INGENIEURS *d'Affaires*

Après un complément de formation aux Techniques Télécom et Réseaux, ainsi qu'aux méthodes de l'ingénierie d'affaires, vous aurez en charge le développement d'activités nouvelles dans les secteurs des services multimédia.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence JIA*12 à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra. Plus d'informations : 36 68 48 08 (2,19 F la minute).

NC Communication



## *RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION*

*Rattaché au Directeur Informatique, vous avez la responsabilité des études et des développements. Vous encadrez une équipe fortement impliquée de 5 personnes à laquelle vous apportez par votre savoir-faire et votre expérience information et soutien.*

*Vos aptitudes à organiser et manager associées à une réelle expérience technique vous permettront de prendre aussi en compte l'évolution des méthodes.*

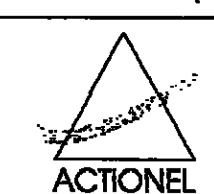
*Homme de communication, dynamique, vous êtes force de proposition et interface dans l'évolution des systèmes d'information.*

*A 33/35 ans, Bac + 4/5, vous maîtrisez informatique de gestion et AS 400 et présentez obligatoirement une expérience de 4 à 5 ans du reporting au sein d'un groupe international.*

*Vous pratiquez couramment l'anglais (lu, écrit, parlé).*

*Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 86 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse, sous la référence 63.2067/LM, portée sur lettre et enveloppe.*

Mercuri Urval



ACTIONEL

***Nous concevons et réalisons pour nos clients, sociétés d'ingénierie et grands groupes industriels, des systèmes d'information et des systèmes « qualité ».***

## Consultant en systèmes d'information

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous souhaitez valoriser votre expérience du conseil dans le domaine des systèmes d'information, en participant à notre développement. A vos qualités d'écoute et de communication s'ajoute une sensibilité particulière pour les sciences humaines. De même votre dynamisme et votre disponibilité à court terme seront des atouts déterminants.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, à Actionel, 4 rue de l'Abreuvoir, 92415 Courbevoie Cedex.



Seek

## RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE
### PARIS

**Laboratoire (Industrie Médicale) leader dans le domaine du diagnostic recherche son RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE.**

Rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission de mettre en place et d'optimiser les procédures d'organisation à tous niveaux en vous basant notamment sur le Référent Qualité émis par la profession.

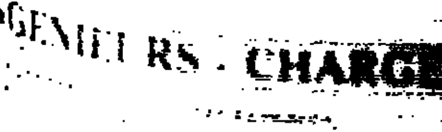
30 à 35 ans environ, vous avez acquis une expérience similaire de 2 à 5 ans dans un environnement industriel en mutation ; une approche de la certification ISO serait un plus.

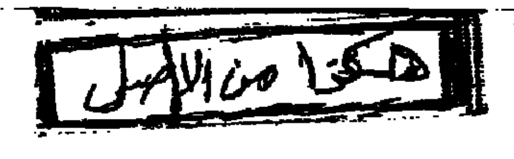
Au delà de votre formation (Bac + 2/3 mini) et de votre expérience, nous souhaitons rencontrer une personnalité très motivée avec de grandes capacités relationnelles et l'aptitude à gérer un projet sur long terme.

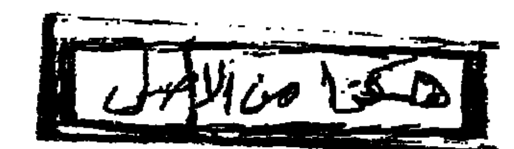
Reussissez avec nous, en adressant votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf. D5196 à **EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez 3615 EUROMES code D5196 (0,99 F/mn)**

EUROMESSAGES

ORC







# SECTEURS DE POINTE

*Production - Informatique - Haute technologie*

## MAIRIE DE PARIS



**La Ville de PARIS recrute par concours sur épreuves**

## 3 INGENIEURS HYDROLOGUES

titulaires d'une licence ou d'une maîtrise ès-sciences, d'un diplôme d'ingénieur ou de docteur-ingénieur, d'un doctorat d'Etat ès-sciences, en médecine, en pharmacie ou de vétérinaire.

**CONCOURS :**
les 10 et 11 mai 1995

**INSCRIPTIONS :**
du 6 février au 2 mars 1995

Dossier d'inscription à retirer ou à demander à la MAIRIE DE PARIS - Bureau du recrutement
2 rue Lobau - 75196 PARIS RP
- Réf. MON -

---

Importante Société internationale à très forte notoriété, spécialisée notamment dans le Conseil en organisation et systèmes d'information (150 Consultants en France), recherche pour sa Division Tertiaire en fort développement :

## CONSULTANTS SENIORS

Réf. 59.2119/LM

**Organisation et systèmes d'information** 400KF +

**• DISTRIBUTION • GESTION COMMERCIALE • RESSOURCES HUMAINES**

Vous apporterez à nos clients Grands Comptes votre expertise dans l'un de ces 3 domaines, en réalisant des missions à forte valeur ajoutée : conseil, diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, assistance à la maîtrise d'ouvrage... Vous contribuerez à faire de la bonne utilisation des technologies de l'information un levier majeur de la stratégie de nos clients. Vous développerez vous-même votre activité en fidélisant votre clientèle et en apportant de nouveaux marchés. Vous intégrerez et encadrerez des Consultants Juniors sur vos missions.

Agé de 30 à 40 ans, vous êtes de formation Grande Ecole et maîtrisez l'anglais. Vous possédez idéalement une double expérience, d'abord en entreprise dans l'un des métiers cités, puis comme consultant au sein d'un cabinet de conseil. Vous avez de solides connaissances fonctionnelles ou sectorielles, doublées de fortes compétences en systèmes d'information.

## JEUNES CONSULTANTS

Réf. 59.2191/LM

**200 - 250 KF +**

Vous interviendrez sur des missions d'envergure dans des domaines très variés, sous la responsabilité d'un Consultant Senior.

Agé de 25 à 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous justifiez d'une première expérience du conseil en organisation (2 à 5 ans) acquise de préférence en cabinet d'audit. Des compétences en conception de systèmes d'information seraient un plus.

Votre autonomie, votre sens du contact client et votre potentiel vous permettront de jouer un rôle moteur et d'évoluer rapidement au sein d'un Groupe leader, dans un environnement pluridisciplinaire de très haut niveau.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle et le poste souhaité à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe.

---




Vous aimez et pratiquez le sport, à votre rythme, à votre façon, vous êtes dynamique. Pour vous, rejoindre DECATHLON, c'est rejoindre une entreprise qui vous ressemble : 8 000 hommes et femmes qui conçoivent, font fabriquer et distribuent les produits du sport dans plus de 110 magasins en Europe.

Pour nos services internationaux, nous recrutons :

## 3 auditeurs

### production - informatique - logistique

**Missions :** Vous consolidez l'équipe d'audit pluridisciplinaire. Vous êtes responsable des missions en France et à l'international relatives à votre domaine de compétence et vous participez pleinement aux autres missions de l'équipe.

**Profils :**

- Audit Production : Vous présentez une expérience opérationnelle de 4 à 5 ans dans le monde industriel. La maîtrise des systèmes de GPAO et des processus de qualité vous sont acquises. La connaissance du secteur de l'automobile et du monde des sous-traitants sont fortement appréciées. (réf.1812).
- Audit Informatique : Vous présentez une expérience de 3 à 4 ans en tant que Chef de Projet et vous êtes parfaitement à l'aise dans le cadre de mises en place. Les univers AS 400 et micro-informatique vous sont familiers. Votre savoir et votre compétence ont été valorisés dans des contextes performants. (réf.1813).
- Audit Logistique : Vous présentez une expérience de 2 à 3 ans en logistique acquise soit dans le secteur des transports soit dans le secteur industriel. (réf.1814).

Pour l'ensemble de ces postes, vous êtes de formation supérieure et vous êtes âgé d'environ 30 ans. Fortement attiré par l'international, vous maîtrisez l'anglais ainsi qu'une seconde langue (allemand, espagnol...). Votre potentiel et votre saine ambition vous permettront d'évoluer rapidement au sein de la société.

Ces postes sont basés en métropole lilloise.

Merci de contacter notre Conseil Pascal VANCUTSEM au (1) 42.89.09.17 ou de lui envoyer un dossier complet sous réf. du poste choisi à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.




DECATHLON

---

## .Ingénieurs Electroniciens




Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain.

Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité et la fiabilité des équipements. Dans ce contexte, la Branche Electronique (1400 personnes) relève le défi et recrute pour son site de **CRETEIL (94)**

**Responsables de Conception** — **Réf. B79**

Au sein d'une équipe multi-projets, vous serez responsable de la conception et du suivi de la réalisation d'un ou plusieurs produits, de la conception générale à la validation fonctionnelle et à la qualification des produits.

Vous établirez les spécifications des sous-ensembles selon les contraintes industrielles, tout en assurant la cohérence technique entre les développements Hard, Soft et Mécanique.

Ingénieur Electronicien Grande Ecole, vous avez acquis une expérience de 7 à 8 ans du développement en électronique grande série et vous possédez des compétences en électronique de puissance ou en électronique numérique.

Anglais courant indispensable.

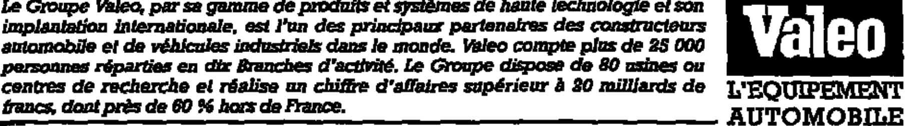
**Ingénieurs d'Etudes Hardware Seniors ou 1ère expérience** — **Réf. B82**

Dans le cadre de développements projets client, vous réaliserez la conception, l'intégration et les tests des sous-ensembles électroniques. Vous serez responsable techniquement de la partie Hardware d'un ou plusieurs sous-ensembles du projet.

Ingénieur Electronicien Grande Ecole, vous avez une expérience en développement de produits grande série.

Vos capacité à travailler en équipe, votre sens de l'engagement et votre ouverture internationale vous permettront de bénéficier des perspectives d'évolution offertes par notre Groupe.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite avec CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée en précisant la référence sur l'enveloppe et la lettre à **SELECOM** 226 rue du Fbg St Honoré - 75008 PARIS.



*Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte plus de 25 000 personnes réparties en dix Branches d'activité. Le Groupe dispose de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs, dont près de 60 % hors de France.*



---

## INGENIEURS - CHARGES D'AFFAIRES

RÉGION RHÔNE-ALPES

***Nos atouts :** • une position de leader européen,*
*• un contexte d'innovation et de maîtrise technologique.*

Spécialiste dans l'ingénierie du traitement des problèmes de bruit, vibrations et matériaux, nous développons nos prestations et nos produits auprès d'une clientèle industrielle nationale et internationale très diversifiée.

Notre nouvelle croissance nous amène à renforcer notre département technique par l'intégration de nouveaux Chargés d'Affaires qui vont prendre en main des projets de recherche et d'ingénierie industrielle, de leur origine à leur réalisation.

Interlocuteurs de grands groupes comme de PME-PMI, ils animent et coordonnent des Ingénieurs et Techniciens. Ils s'impliquent dans leurs affaires dans le respect des engagements contractuels.

Agé de 28-35 ans, de formation Ingénieur généraliste, plutôt d'origine physique... complétée si possible par une spécialisation vibro-acoustique, le candidat a une première expérience réussie qui lui a permis d'imposer son leadership et son expertise technique.

Ouverture d'esprit, force de proposition, rigueur, sens relationnel et management sont les principales qualités requises pour réussir à cette fonction. La pratique de l'anglais est impérative, une deuxième langue serait un plus. Le poste est basé à LYON.

Merci de transmettre votre candidature sous réf. 4047 à notre conseil EUROPACT - qui vous garantit une totale confidentialité - 57, Bd Vivier Merle - 69429 LYON cedex 03.

EUROPACT

L'OUVERTURE

---

L'AGENCE POITOU-CHARENTES TECHNOLOGIES
recherche

## CHARGÉ DE MISSION H/F

**Poste à pouvoir immédiatement à Poitiers.**

- Agé de 30 ans environ, de formation scientifique (bac + 5), vous justifiez d'une expérience dans une collectivité territoriale, une institution de recherche ou bien en agence de communication.
- Vous animerez un programme régional de promotion de la recherche en liaison avec une collectivité territoriale
- Votre curiosité s'étend à tous les domaines. Vous maîtrisez parfaitement l'expression écrite et vous avez un sens aigu de la communication et de la négociation.
- Totalement autonome, vous devrez mettre en œuvre la politique de promotion de la recherche et en réaliser les supports opérationnels.

Merci d'envoyer, CV avec photo + lettre manuscrite indiquant vos prétentions sous réf. 126 à notre conseil



**multicibles** Evelyne Laleu, 37 rue Carnot, 86000 Poitiers

# SECTEURS DE POINTE

## CONSULTANT SENIOR ORGANISATION ASSURANCE

**La Défense** - Notre société de conseil en gestion, organisation et système d'information, filiale d'un groupe important, renforce sa filiale assurance en intégrant un consultant senior. Il pilotera des missions de conseil en organisation, en conception de systèmes d'information et en gestion de grands projets dans le secteur de l'assurance. Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (grande école ou 3ème cycle) ayant acquis une première expérience du conseil en système d'information dans le secteur des services (banque ou assurance) dans un cabinet de conseil en organisation. La structure de l'entreprise permettra à un candidat de valeur d'évoluer rapidement vers un poste de manager. Ecrire à Madame Dominique BAUD-BERTRAND en indiquant votre rémunération actuelle et en précisant la référence R/2218M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**




*Creating Business Advantage*

## Chef de projet
### développement équipements automobile

labinal

***17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères,*** *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division FILTRAUTO,*** *un des leaders Européens dans son domaine recherche pour sa branche PURFLUX, un :*

*Rendant compte au Responsable Recherche et Développement, vous êtes en relation permanente avec les constructeurs et équipementiers automobiles, ainsi qu'avec l'ensemble des services techniques et commerciaux de l'entreprise.*

***Votre objectif :***
*• **garantir** la réussite des projets en coordonnant les différents métiers internes et externes (fournisseurs).*

***Vos missions :***
*• définir le **cahier des charges** définitif répondant aux besoins des constructeurs et aux spécifications internes • établir et suivre le **planning** de développement des produits • assurer le suivi **critique** des étapes d'industrialisation • concevoir les plans de validation et de qualification en liaison étroite avec la **Qualité** • assurer le respect des **prix objectifs.***

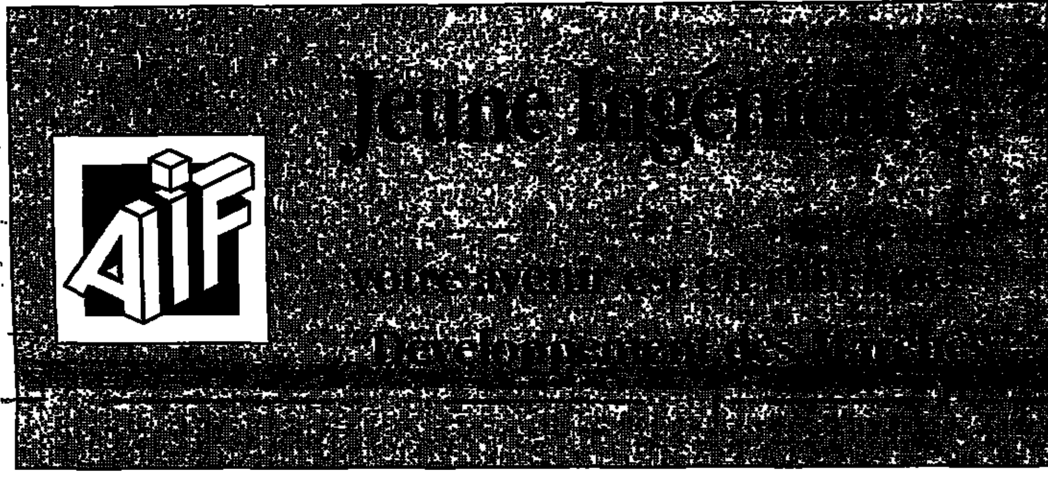
*Agé d'environ 28 ans, Ingénieur **Mécanicien** (AM ou équivalent), vous possédez 2 à 3 ans d'expérience de développement produits acquise chez un **équipementier automobile** (de préférence). Autonome, synthétique et innovateur, vous êtes ouvert aux contacts, et parlez **couramment l'anglais.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau de rémunération actuel,** sous référence **9503,** 7 rue de Monceau, 75008 Paris*

MEDIA SYSTEM




Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES






**SECTEURS DE POINTE**

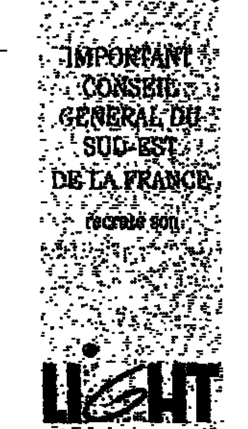
*Production*
*Informatique*
*Haute Technologie*

***C'est tous les mardis * dans le Monde Initiatives***

* daté mercredi

# SECTEUR PUBLIC

*Collectivités territoriales - Ministères*




## Sous Directeur des Aides Sociales

Placé sous l'autorité du Directeur adjoint des actions médicales et sociales, vous aurez la pleine responsabilité de services dépendants de cette sous direction.
Vos missions : • Mettre en oeuvre les aides sociales relevant de la compétence départementale en matière d'enfance, famille et personnes handicapées. • Assurer le contrôle des établissements pour personnes âgées et handicapées (subvention, création, fonctionnement). • Participer à l'élaboration du règlement départemental d'aide sociale et du schéma des equipements sociaux et médico-sociaux.
A 30/40 ans environ, de formation supérieure (si possible l'Ecole Nationale de la Santé Publique), vous possédez une expérience réussie sur plusieurs années et à un niveau significatif dans le domaine social au sein d'une collectivité territoriale importante.
Pour tous renseignements sur le profil du poste : tél. 46.30.95.71 (Mme ESSASSI).
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2025 (lettre manuscrite + CV) à nore Conseil LIGHT. Mehdia ESSASSI. 5/7 rue Jeanne Braconnier. 92366 MEUDON LA FORET.

ORC




L'OPHLM d'Orléans,
9 500 logements
recherche son

## Directeur Technique

Véritable bras droit du Directeur Général, vous serez membre de l'équipe de direction et globalement responsable de l'encadrement de 45 personnes et de la réalisation des projets de l'Office.

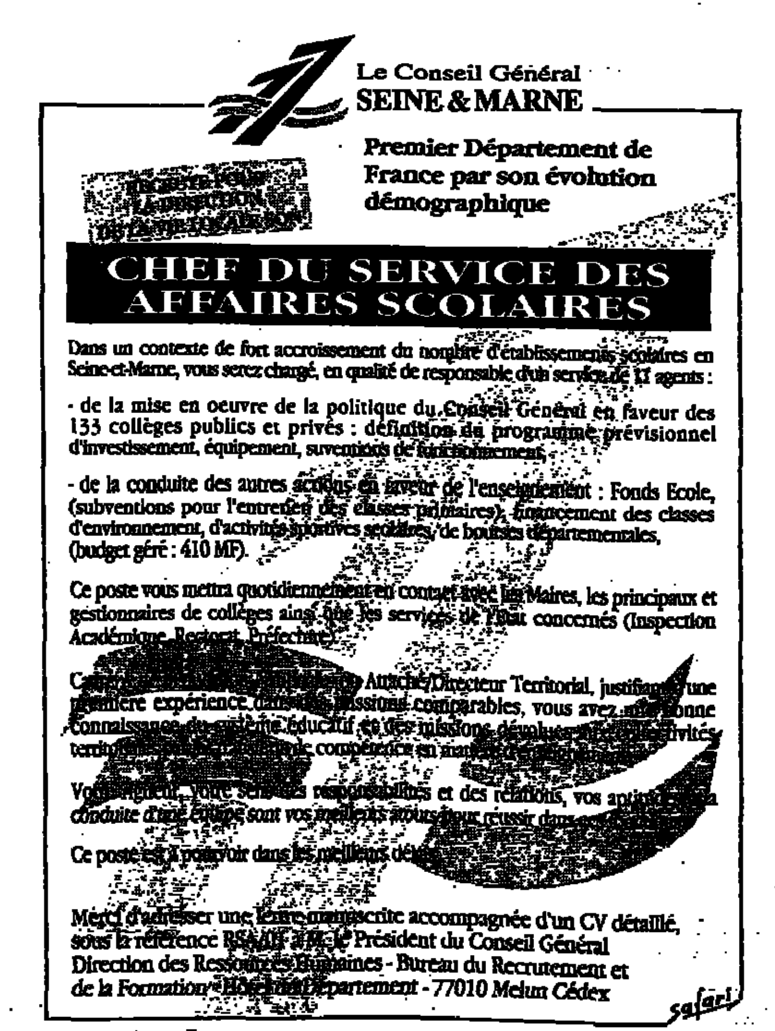
A 35/50 ans, de formation technique de niveau bac + 2 minimum, vous êtes motivé par l'animation d'équipe, avez une expérience indispensable en maîtrise d'ouvrage et vos compétences en bâtiment, gestion de patrimoine, marchés publics sont reconnues.

Ouvert sur les problèmes sociaux, vous êtes apprécié pour votre honnêteté, votre force de caractère et vos qualités relationnelles.

Adressez vos candidatures (lettre + CV + dernière rémunération) s/réf. 1967 à notre conseil LIGHT Marie Agnès SOTTY - 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 MEUDON LA FORET Cedex.

LIGHT

ORC



Le Conseil Général
SEINE & MARNE

**Premier Département de France par son évolution démographique**

## CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Dans un contexte de fort accroissement du nombre d'établissements scolaires en Seine-et-Marne, vous serez chargé, en qualité de responsable d'un service de 11 agents :

- de la mise en oeuvre de la politique du Conseil Général en faveur des 133 collèges publics et privés : définition du programme prévisionnel d'investissement, équipement, suventions de fonctionnement,

- de la conduite des autres actions en faveur de l'enseignement : Fonds Ecole, (subventions pour l'entretien des classes primaires), financement des classes d'environnement, d'activités sportives scolaires, de bourses départementales, (budget géré : 410 MF).

Ce poste vous mettra quotidiennement en contact avec les Maires, les principaux et gestionnaires de collèges ainsi que les services de l'Etat concernés (Inspection Académique, Rectorat, Préfecture).

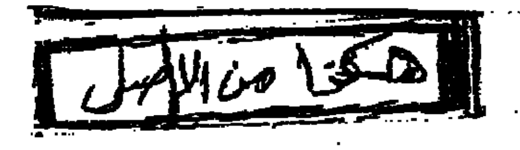
[illegible] Attaché/Directeur Territorial, justifiant d'une première expérience [illegible] missions comparables, vous avez une bonne connaissance du système éducatif et des missions dévolues [illegible] territoriales [illegible] compétence en [illegible]

Votre [illegible], votre sens des responsabilités et des relations, vos aptitudes à la conduite d'une équipe sont vos meilleurs atouts pour réussir dans [illegible]

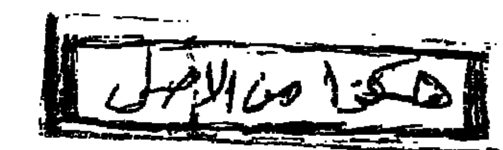
Ce poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, sous la référence [illegible] à M. le Président du Conseil Général Direction des Ressources Humaines - Bureau du Recrutement et de la Formation - Hôtel du Département - 77010 Melun Cédex

safari











# LES DIRIGEANTS

*Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général*

## *Une nouvelle impulsion dans votre carrière de banquier...*

Groupe national mutualiste à vocation régionale (900 personnes) recherche pour les départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, son :

## Directeur

**Véritable patron de PME bancaire, vous dirigez notre Caisse Régionale (55 personnes).**

Vous définissez la politique générale, les moyens d'action, et donnez l'impulsion nécessaire à son développement.

Vous êtes assisté dans votre fonction par une équipe de direction.

De formation supérieure, vous avez occupé des postes de responsabilités de production et d'encadrement dans le domaine bancaire (grande agence ou succursale d'une banque classique ou mutualiste).

Merci d'adresser CV + lettre sous réf. M/502/04 à notre Conseil...

**JC2**
103 rue La Fayette - 75010 PARIS.




OPOCM

## *Futur directeur*

**Nous sommes un organisme viticole des Pyrénées-Orientales attaché à la défense et à la valorisation de nos productions, au service de la viticulture et à l'écoute des besoins de nos structures. Le départ prochain à la retraite de notre directeur nous amène à préparer sa succession.**

En binôme tout d'abord, il se familiarisera avec notre environnement et le contenu de sa fonction, pour accéder par la suite à l'animation globale de notre structure :
- il assurera le secrétariat général et le conseil juridique en se faisant assister d'un collaborateur au recrutement duquel il participera,
- il assistera les responsables professionnels dans la définition des orientations de notre organisme au plan régional et national.

Nous souhaitons rencontrer un juriste expérimenté (niveau maîtrise), âgé de 35 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience dans le conseil en matière juridique idéalement dans le milieu agricole.
Vos aptitudes relationnelles, vos capacités d'analyse et de rédaction seront des atouts déterminants.

Votre dossier (CV + lettre + prétentions) sera traité en toute confidentialité par notre conseil Brigitte Pagnac, sous référence 295, AS.FO Midi-Pyrénées, BP 4415, 31405 Toulouse Cedex.

MEDIA SYSTEM

## RHONE-ALPES

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS**
d'une agglomération de 120 000 habitants (C.A. 18 MF, 140 personnes, 60 bus)
recherche son

## DIRECTEUR H/F

Outre des compétences techniques, ce poste nécessite de fortes capacités de gestionnaire alliées à des qualités humaines de relation et de négociation très développées.
Une formation supérieure et 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire sont indispensables.
Adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions sous réf. JA 618 à notre Conseil



**Cabinet Vitte & Mossan S.A.**
**15 bd Maréchal Leclerc - Tour Mont-Blanc**
**38000 GRENOBLE**

OBL

# JURISTES

Groupe indépendant dans le domaine des services, en fort développement - 35 sociétés, 1 100 collaborateurs recherche un :

## Juriste - Fiscaliste H-F

Au sein de notre Direction Juridique, vous mettez votre expertise au service de l'optimisation de la gestion fiscale du Groupe.

En liaison permanente avec les autres Directions fonctionnelles du Groupe, vous assurez un audit permanent des différentes filiales en vue de leur apporter un conseil efficace dans le respect des obligations fiscales qui leur incombent. Vous avez un rôle d'interface dans leurs relations avec l'Administration. Votre connaissance de la législation nationale, communautaire, mais aussi du Droit Fiscal International vous permet d'analyser l'adaptation de la Doctrine Administrative et le sens de son évolution. Votre esprit de synthèse et d'analyse vous conduit à préconiser les solutions adaptées à la politique de développement et de croissance du Groupe.

A 30 ans environ, de formation juridique et fiscale de type Bac+4 / +5, vous avez une première expérience de la fiscalité, qui vous a également permis d'acquérir une bonne connaissance de l'assistance juridique et constitue une complémentarité indispensable pour ce poste basé Porte de Clichy, au sein d'une équipe dynamique. Votre rigueur et votre ouverture, vos capacités d'adaptation et de ténacité seront vos meilleurs atouts de réussite.

Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous réf. JF à notre conseil : Pluri Consultants 28 rue Viala - 75015 Paris.

**Pluri Consultants**

Publipanel

*Holding international Services Transports, nous recherchons pour notre siège à Paris (20 personnes), notre*

## *JURISTE FISCALISTE*

*Rattaché à la Direction du Contrôle, vous avez la responsabilité de la fonction juridique et fiscale, gérez la vie sociale des filiales et participations, participez aux négociations et formalisez les opérations d'acquisitions et de cessions de sociétés. Vous négociez et rédigez les contrats commerciaux et traitez les procédures contentieuses et les opérations fiscales particulièrement à l'international. Vous faites la liaison avec les conseils extérieurs.*

*A 30/35 ans, de formation supérieure juridique et fiscale (DEA, DESS Droit des Affaires et fiscalité, DJCE...), vous avez une expérience d'au moins 7 à 10 ans dans une entreprise cotée en Bourse, à forte activité internationale.*

*Communicant, dynamique, organisé et autonome, vous opérez aussi bien en français qu'en anglais et maîtrisez l'informatique juridique.*

*Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prét.) à COR'EX - 11, av. Myron Herrick 75008 Paris s/réf. : AE/763.*

**COR'EX**




*Fortement implanté en France et disposant de filiales à l'étranger, notre Groupe (2 500 personnes) représente un gros capital de matière grise dans le BTP et le secteur industriel. Nous cherchons un Juriste Confirmé.*

*Collaborateur direct du Responsable de la Direction Juridique, vous serez chargé de gérer des dossiers de contentieux de responsabilité et de réaliser des études juridiques.*
*Diplômé de droit (DESS, DEA...), à 30/40 ans vous avez acquis une expérience significative dans une grande entreprise, un cabinet d'avocats ou une compagnie d'assurances et souhaitez intégrer une équipe de haute technicité.*

*Pour ce poste basé en région parisienne, merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 4771 à Jonction, 140 rue Gallieni, 92100 Boulogne qui transmettra en toute confidentialité.*

Jonction

# JURISTES

CHAMBOURCY - DAVIGEL - FRANCE GLACES FINDUS
HERTA - NESTLE FRANCE - NESTLE ROWNTREE

Nestlé
Nestlé France

## Juriste d'Affaires

NESTLE FRANCE, filiale du numéro un mondial de l'agroalimentaire, recherche pour son service juridique basé à Noisiel (Marne-la-Vallée) au 1er janvier 1996 un JURISTE D'AFFAIRES.

Chargé des contrats et des procédures judiciaires, votre mission consistera à assister et conseiller les différentes unités opérationnelles du Groupe dans ce domaine et à suivre les contentieux.

De formation DEA/DESS Droit des Affaires (ou équivalent), vous possédez une expérience professionnelle d'environ 5 ans de préférence dans le secteur des produits de grande consommation et une pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions sous la référence JA5 à NESTLE FRANCE Service Recrutement Cadres - 17/19, quai du Président Paul Doumer 92400 COURBEVOIE.

*Les marques de la réussite*

---

*Important groupe de dimension internationale, leader dans son domaine d'activité, recherche*

## RESPONSABLE DÉPARTEMENT CONTRATS

Rattaché au Directeur Juridique, vous assurez un rôle d'expertise et de conseil auprès des différentes Directions du Groupe et participez étroitement à la définition de l'offre contractuelle. A ce titre, vous intervenez dans l'élaboration et la négociation de contrats et de protocoles d'accords complexes, supervisez l'application des contrats grand public et le contentieux contractuel, coordonnez l'activité d'une équipe de juristes.

Titulaire d'un troisième cycle en droit privé/droit des affaires, vous justifiez d'une **expérience réussie de plus de 10 ans en entreprise**, qui vous a permis d'acquérir une connaissance réelle en droit de la distribution et de la consommation. Vous êtes capable d'appréhender à un niveau décisionnel des questions juridiques complexes et diversifiées et de dialoguer à un haut niveau avec des interlocuteurs pluridisciplinaires. La pratique de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé en **région parisienne.**

L'importance du Groupe ouvre des perspectives d'évolution de carrière intéressantes à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. RJC et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

**SM Conseil** *3 rue Treilhard, 75008 Paris*

MEDIA SYSTEM

OPQCM

---

Les Laboratoires Pierre Fabre

*recherchent pour leur Direction de la Propriété Intellectuelle un*

## ASSISTANT
### GESTION ADMINISTRATIVE DES TITRES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre



5500 personnes

CA : 5 Milliards

*A 30 ans environ, de formation supérieure, de préférence juridique, avec une expérience dans le domaine de la propriété intellectuelle, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et avez, si possible, de bonnes connaissances en allemand ou espagnol.*

*Vous participerez principalement à la gestion administrative des titres de propriété intellectuelle du Groupe.*

*Vous collaborerez également aux opérations de création et d'obtention des titres et aux actions liées à leur exploitation.*

*Ces activités exigent la pratique de la gestion informatisée de fichiers, le sens de l'organisation, des facilités pour l'expression écrite, d'être rigoureux et imaginatif.*

*Ce poste est basé à Castres.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) s/réf. D 490 aux* ***LABORATOIRES PIERRE FABRE*** *DRH - Recrutement Cadres - 11 rue Théron Périé - 81106 CASTRES Cedex.*

MEDIAPA

---

*Société d'ingénierie financière française recherche son*

## Juriste d'affaires

Rattaché au Président, vous aurez pour mission principale d'assurer un rôle de conseil auprès des dirigeants de la holding ainsi que des filiales sur tous types de dossiers intéressant la vie juridique du Groupe et ses opérations financières (secrétariat juridique, opérations de structure, procédures judiciaires, droit immobilier, droit fiscal, ...).

Agé de 30 à 40 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...) si possible complétée par une formation économique (gestion, comptabilité, ...) et fiscale, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans en cabinet et/ou en entreprise. Rigoureux, disponible, doté d'une bonne capacité d'adaptation, vous savez faire preuve de sens critique et de bon sens (une attention toute particulière sera portée à la personnalité du candidat).

L'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. : CD10272



**Michael Page Tax & Legal**
*Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal*

---

## JURISTE FISCALISTE
### *3 ans d'expérience*

Un organisme professionnel de tout premier plan agissant au niveau national dans le secteur agro-alimentaire, étoffe son équipe de juristes de haut niveau et recherche un candidat de valeur et de fort potentiel capable :

- d'apporter assistance et conseil tant auprès des entreprises adhérentes qu'auprès des équipes de Réviseurs qui travaillent pour elle ;
- de participer à l'élaboration de propositions législatives et réglementaires ;
- de rédiger des documents d'information à caractère juridique.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant un bon niveau de formation juridique (maîtrise de droit) et spécialisée (Ecole de Impôts, DESS de fiscalité) et une première expérience d'au moins trois ans acquise dans un organisme professionnel, un cabinet conseil ou l'Administration.

Goût du travail en équipe, sens du service, communication chaleureuse et ouverte sont les qualités qui compléteront idéalement votre intérêt marqué pour développer une solide expertise.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 7C 2749 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

---

Noire revue est un mensuel destiné à différents milieux juridiques et économiques : avocats, notaires, gestionnaires de patrimoines... Elle bénéficie d'une grande notoriété notamment grâce au récent lancement d'une nouvelle formule. Nous appartenons à un groupe important qui a de fortes ambitions et les moyens de son développement. Le succès de notre revue nous conduit à étoffer l'équipe rédactionnelle en intégrant un **journaliste**.

## VOUS ETES JURISTE ET AVEZ LE SENS DE LA COMMUNICATION

### JURISTE CIVILISTE

Vous coordonnez le travail des auteurs extérieurs, pour la plupart des juristes de grand renom, recueillez des interviews, rédigez vous-même des articles et contribuez au lancement de nouvelles rubriques.

De formation supérieure juridique en droit civil, minimum Bac + 4, vous êtes juriste (droit civil, droit des affaires) depuis au moins 3 à 4 ans et avez déjà participé à la rédaction d'articles. Vous avez une "belle plume" et possédez une grande curiosité intellectuelle, mais c'est votre potentiel d'évolution qui comptera. Les possibilités sont larges et ouvertes, soit dans le pôle presse, soit même vers l'édition juridique. Le journalisme vous attire, nous vous formerons à notre métier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. M/1062 sur l'enveloppe, à notre Conseil :

ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS.

ornicar

Évidence

---

Laboratoire Pharmaceutique Français mettant en oeuvre une stratégie de croissance à l'international (600 MF, 700 personnes) crée un poste de :



## Juriste d'Affaires International

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, vous intervenez, principalement à l'international, dans tous les domaines du droit des affaires liés aux activités des Laboratoires CHAUVIN et de ses filiales.
Vous avez pour mission d'assurer la sécurité juridique de l'ensemble des accords du Groupe (contrats de licence, de coopération, de Recherche et Développement...) et d'assurer l'assistance juridique des filiales à l'étranger.

De formation juridique supérieure en droit des affaires (DJCE, DEA, DESS...), idéalement complétée par un diplôme de droit étranger ou un diplôme de gestion, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans dans la rédaction et la négociation d'accords dans un contexte international et dans un environnement fortement opérationnel.
Rigoureux et autonome, vous faites preuve de créativité et de détermination dans la recherche de solutions, en accord avec les objectifs économiques du Groupe.
Anglais indispensable à l'écrit et à l'oral. La maîtrise de l'allemand est un plus. Poste basé à Paris.

Les candidats correspondant au profil sont priés de contacter nos conseils Catherine PAILLUSSEAU et Grégoire BERTIN au (1) 42.89.09.17 ou leur envoyer un dossier complet sous réf.1831/BP à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 PARIS.

LABORATOIRE CHAUVIN

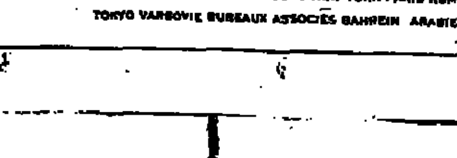
---

CLIFFORD CHANCE,
cabinet international d'avocats,
renforce son département Fiscal et
recherche un

## AVOCAT FISCALISTE

Vous possédez un à deux ans d'expérience acquise au sein du département fiscal d'une grande entreprise ou d'un cabinet international ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais.

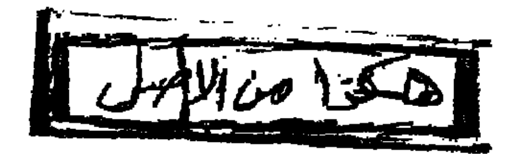
Merci d'adresser :
lettre, CV, photo et prétentions
sous la réf. AF/LM à
Clifford Chance,
DRH, 112 av. Kléber,
BP 163 Trocadéro,
75770 Paris cedex 16.



**CLIFFORD CHANCE**

AMSTERDAM BARCELONE BRUXELLES BUDAPEST DUBAI FRANCFORT HANOI HO CHI MINH CITY HONG KONG LONDRES MADRID MILAN MOSCOU NEW YORK PARIS ROME SHANGHAI SINGAPOUR TOKYO VARSOVIE BUREAUX ASSOCIÉS BAHREIN ARABIE SAOUDITE

LBW







# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

*Gestion - Finance - Ressources humaines*

La filiale française d'un groupe de presse américain recherche, pour son siège à Paris (6ème)

## *SON FUTUR DIRECTEUR DU PERSONNEL*

**Agé(e) d'environ 35 ans, Chef du Personnel généraliste depuis environ 5 ans, il ou elle doit être doté(e) de fortes qualités relationnelles et parler anglais.**

**Rattaché(e) au Président, son expérience lui aura permis de maîtriser la totalité de la fonction et plus particulièrement les questions sociales (définition de politiques sociales) et juridiques.**

**La préférence sera donnée à un(e) candidat(e) libre rapidement.**

**Adresser CV, photos, prétentions et références au :**

*MONDE Publicité (sous n° 8856)*
*133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08*

---

**Lyon**

Locamion

**Avec 1 milliard de F de CA, 80 centres, 1000 personnes, nous sommes leader dans notre métier : la location de véhicules industriels. Nous avons créé et développé un "esprit de service" mobilisant l'ensemble de notre personnel et répondant à une demande croissante de qualité. La taille de notre groupe et ses perspectives conduisent notre Direction Générale à créer le poste de**

## Directeur des Ressources Humaines H/F

- A partir d'une solide maîtrise des aspects techniques de la fonction : droit social, gestion, informatique... prendre la responsabilité globale de la fonction dans sa dimension stratégique, à savoir élaboration de la politique sociale et son application, gestion des carrières, plan qualité formation et recrutement, politique d'intéressement, plan de communication interne, etc.
- assurer le management du service (une dizaine de personnes)
- être l'interlocuteur crédible de l'encadrement en développant l'écoute, le conseil et en étant une force de proposition

sont les missions que nous confierons à un candidat de formation supérieure juridique (spécialisation en droit du travail) complétée par un DESS en ressources humaines.

A 40 ans, vous êtes reconnu pour votre compétence technique et votre autorité de manager social. Vous souhaitez aujourd'hui intégrer une société à taille humaine ayant un fort potentiel d'expansion et impliquant l'investissement des hommes.

Vous accéderez à une fonction globale qui vous permettra de faire évoluer nos ressources humaines au rythme de notre croissance.

Vous êtes un homme d'entreprise opérationnel, réaliste et concret et vous avez aussi le sens de l'humour.

**Dominique-Pierre MILLOT**, notre Conseil, sera heureux de vous lire en toute confidentialité et vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation, sous référence LM 2127

**RHOC** RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL — 19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

---

# FINANCIERS,
# ELARGISSEZ VOS HORIZONS

## Devenez CONSULTANT chez Michael Page International

Au sein d'une équipe dynamique et performante, vous occupez une fonction polyvalente dans laquelle vous exercez votre sens commercial, votre goût des contacts et votre goût du conseil.

Nous vous apportons :

- Une formation diversifiée et pragmatique.
- Un métier passionnant : le conseil en recrutement.
- Des perspectives d'évolution attrayantes.
- Une rémunération motivante.

Agé de 26/28 ans environ, vous êtes de formation supérieure et justifiez au minimum de 2 ans d'expérience dans une fonction financière en entreprise ou en cabinet d'audit.

Adresser CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à Gilles de Mentque, Michael Page International

MP

3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 3617 code MPage sous réf. GM1000

**Michael Page International**
*Londres Paris Amsterdam Düsseldorf Francfort HongKong Sydney*

---

*Rejoignez le leader mondial du recrutement spécialisé en tant que*

## *Consultant Finance*

*Nous sommes la filiale française du groupe Robert Half International, créé en 1948 et coté à la Bourse de New York avec plus de 160 bureaux dans le monde et un CA supérieur à 430 M $. Notre objectif en France ? Devenir numéro un sur nos marchés spécialisés (finance, juridique et banque...), tout en conservant le service personnalisé que nous proposons à nos clients et à nos candidats.*

*De formation finance/gestion et fort d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction à dominante commerciale, vous faites preuve de la ténacité et du professionnalisme nécessaires pour nous accompagner dans notre forte croissance et nos projets de développement en France.*
*Au sein d'une équipe performante, vous serez chargé de la prospection de nouveaux clients, de la production des missions et du suivi de l'intégration des candidats.*

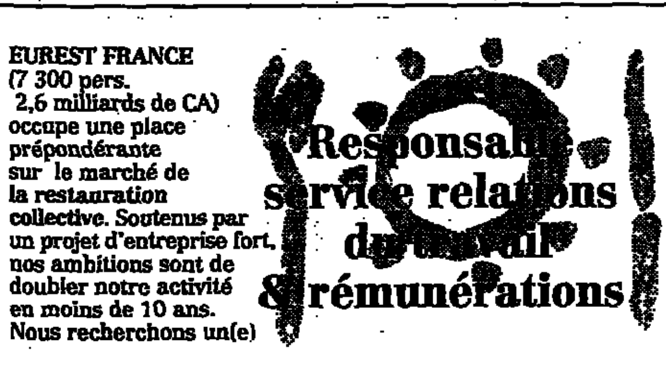
*Si vous correspondez au profil, téléphonez sans délai à Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17. ou envoyez lui votre CV par fax au (1) 42.89.09.85*

*Norman Parsons* GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

---

**EUREST FRANCE (7 300 pers. 2,6 milliards de CA) occupe une place prépondérante sur le marché de la restauration collective. Soutenus par un projet d'entreprise fort, nos ambitions sont de doubler notre activité en moins de 10 ans. Nous recherchons un(e)**




Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, les axes de votre mission sont les suivants : • proposer les thèmes de négociation sociale, participer aux réunions et contribuer par votre action au maintien d'un bon climat social • garantir l'adaptation des dispositions légales et conventionnelles • contribuer au respect de la politique rémunération de l'entreprise, en particulier pour les cadres • fournir et analyser les indicateurs majeurs de la fonction personnel.

Vous animez une équipe de 4 collaborateurs et apportez avec eux conseil et assistance à nos chefs de personnel en région.

Votre formation supérieure juridique associée à une expérience professionnelle de 5/8 ans fait de vous un interlocuteur reconnu des partenaires sociaux et un spécialiste des rémunérations. Sens des nuances et discrétion, développés tant auprès d'un Directeur des Ressources Humaines que de responsables opérationnels, renforcent votre crédibilité.

Notre politique ressources humaines est innovante ; vous avez envie de vous investir dans un secteur d'activité porteur et de participer à des projets R.H. d'envergure, Corinne Langourieux attend votre dossier complet sous référence CSER0295 à Eurest France - 106, rue Danton B.P. 327 - 92307 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

EUREST FRANCE — l'avenir du bon appétit

★ EURO RSCG

---

## *Consultant*

*Notre cabinet connaît une forte croissance liée à la qualité de nos méthodes et aux relations de partenariat établies avec les sociétés qui nous font confiance. Nos activités : recrutement par annonce et par approche directe, évaluation de potentiel et bilan de compétences.*

*Si vous souhaitez partager notre enthousiasme et notre réussite, nous vous remercions d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris. 92100 Boulogne, en précisant la référence 3220 sur l'enveloppe et la lettre.*

[illegible] responsabilité est complète, de la prospection à la réalisation des missions. Votre vision du métier s'exprime au travers d'un souci permanent de qualité, d'éthique et de respect des candidats.

■ Votre profil : Diplômé de l'enseignement supérieur, à 28-34 ans, vous avez acquis une expérience commerciale et d'encadrement dans un environnement exigeant et opérationnel, éventuellement complétée par une fonction de consultant en RH. Vous maîtrisez la langue anglaise ou une autre langue européenne. Au-delà de votre expérience, votre sérieux et votre implication font de vous un interlocuteur reconnu des décideurs.

■ Nous vous proposons de valoriser vos qualités de dynamisme, d'entrepreneur et de contact dans une structure ambitieuse qui fonde son succès sur une démarche rigoureuse.




---

## CONSULTANT EXPÉRIMENTÉ EN R.H.

Vous avez l'expérience du conseil en recrutement, une double exigence de qualité et d'efficacité et savez le prouver dans vos prestations. Autonome, vous savez aussi fournir une contribution effective dans une équipe. Agé d'une quarantaine d'années, diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez également une très bonne connaissance de l'entreprise pour y avoir occupé des fonctions pendant une dizaine d'années et avez acquis un savoir-faire réel dans l'analyse des situations et des hommes. Vos qualités relationnelles et professionnelles font de vous un interlocuteur crédible pour des responsables d'entreprises.

Nous sommes un cabinet parisien de conseil en recrutement et ressources humaines, jouissant d'une notoriété de professionnalisme bien établie et à l'activité soutenue. Vous y exercerez votre métier d'une manière complète au sein d'une équipe de consultants très expérimentés. La responsabilité totale des missions menées comporte le développement et le suivi de votre clientèle. Vous pourrez vous appuyer sur nos méthodes de travail, les enrichir par votre expérience et vous impliquer personnellement en vous associant à notre développement.

*Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 2935/M à SYN'AXIS, 6 passage Lathuile 75881 Paris cedex 18 qui transmettra. Nous vous garantissons une totale confidentialité.*

# ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

















LE DÉVELO

Directeur de Branch

esponsable de zone

Rendez-vous des professionnels des télécoms en rubrique secteurs de pointe

ans le cas d'une annonce
Monde Publicité », il es
de faire figurer la référ
enveloppe, afin que l'
transmettre votre dossier
meilleurs délais.

# LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

*Marketing et encadrement commercial*

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Nous intervenons sur les marchés des grands travaux de génie civil, ouvrages d'art, infrastructures et, plus généralement, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Nous commercialisons nos produits, avec les prestations de service liées à notre activité, dans un contexte particulièrement concurrencé. Nous cherchons un

## Directeur de Branche

◆ Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, vous connaissez l'univers des grands chantiers et comment se traitent les marchés du BTP.

◆ Homme de terrain, à l'aise dans la relation et la prise de décisions, bon négociateur, vous encadrez des équipes, participez à la réflexion stratégique, proposez des actions commerciales que vous mettez en œuvre. Votre mission est à la fois stratégique et très opérationnelle.

◆ Nous cherchons un homme dans la quarantaine, de bonne dimension personnelle, un manager confirmé, un véritable homme d'affaires. Nous vous offrons une rémunération en rapport avec l'envergure du poste, basé à Paris.

Merci d'écrire à : ARCHE CONSEIL MDRH, 140 Cours Charlemagne, 69286 LYON cedex 02, qui étudiera votre candidature en toute confidentialité et s'engage à vous répondre sous quinzaine.




## Ingénieur commercial "Senior"

**Secteur Telecoms** — **Paris/RP**

La Division INDUSTRIE de CAP SESA, partenaire des plus grands comptes industriels français, renforce sa structure de vente sur un secteur très porteur : Electronique et Telecoms.

Nous vous confierons un portefeuille de grands clients à gérer et à développer. Véritable "chef d'orchestre", commercial d'écoute et fin stratège, vous saurez comprendre le métier de vos clients, détecter les projets de demain et négocier des affaires importantes sur l'ensemble de nos services : assistance technique, intégration de systèmes, projets au forfait, conseil, offres techniques spécifiques...

28/35 ans environ, de formation Grande Ecole, vous possédez une expérience réussie de la vente de services ou de solutions complexes auprès de grands comptes industriels, acquise par exemple en SSII, chez un constructeur ou un éditeur de logiciels. Une formation Ingénieur Telecom serait un plus sans être indispensable. Nous serons aussi ouverts à la candidature d'un consultant de haut niveau, animé d'un fort potentiel commercial. Vous bénéficierez du support d'équipes techniques et commerciales de très haut niveau.

Nous vous proposons de construire une carrière au sein d'un Groupe leader européen, capable de vous offrir de réelles possibilités d'évolution, en France et à l'international.

Merci d'adresser lettre, CV, photo (en précisant votre rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14bis rue Daru, 75378 PARIS cedex 08 sous référence 59.1948/LM portée sur lettre et enveloppe.




## Responsable de zone *export*

Entreprise d'électronique industrielle française basée en Rhône-Alpes recherche pour l'Allemagne son

Intégré à la Direction Commerciale Export, vous serez responsable sur le "territoire Allemand" de la réalisation des objectifs de vente, de marge et de positionnement, en accord avec la Direction France.

Vous veillez d'une part à optimiser les circuits de distribution existants et d'autre part à prospecter et développer de nouveaux marchés.

A 40 ans environ, de formation technicien ou ingénieur avec une formation commerciale, vous bénéficiez d'une expérience prouvée en Allemagne d'au moins 8 ans dans le milieu industriel et dans la vente aux entreprises. Bi-culturel, homme de rigueur, de méthode, votre tempérament vous permettra de réussir rapidement. Salaire motivant.

Poste évolutif à terme pour candidat de valeur.

Merci d'adresser dossier de candidature complet à EUROMESSAGES - *s/réf.* 8440 (à indiquer sur l'enveloppe) - Tour Suisse 69443 Lyon cedex 03 qui transmettra.

EUROMESSAGES

## Ingénieur de Ventes

*Praxair vous donne rendez-vous dans la rubrique «secteurs de pointe»*

PRAXAIR
*Une Atmosphère d'Excellence*

• Rendez-vous entre professionnels des télécoms en rubrique secteurs de pointe




Barphone

**Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.**

*Grand groupe de distribution alimentaire, leader sur son marché, recherche pour sa direction générale un*

## Chargé de Mission en Organisation

**Région Parisienne** — **+/- 450 KF**

Au coté du Président et en collaboration avec les différents services du groupe, le Chargé de Mission a pour objectif principal de qualifier, suivre et optimiser l'ensemble des procédures au sein du groupe (siège social, enseignes, centrale d'achat).

Vous participerez à la définition stratégique et à la gestion de différents dossiers relatifs à l'organisation, la finance, le marketing, les hommes.

A 30/35 ans, BAC + 5, vous avez une formation commerciale ou d'ingénieur et justifiez d'une expérience réussie de généraliste. Autonome, vous faites preuve de capacités d'analyse, d'étude et de proposition. Vous savez gérer des projets dans leur globalité et vous connaissez l'ensemble des fonctions d'un centre de profit. La connaissance d'une langue étrangère est un plus.

Cette fonction sera appelée à évoluer rapidement vers la Direction opérationnelle d'une filiale du groupe.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération, actuelle à **Nicolas Buisson, Michael Page Commercial & Marketing** 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. : NB11335

MP

**Michael Page Commercial & Marketing**
*Le spécialiste en recrutement Commercial et Marketing*

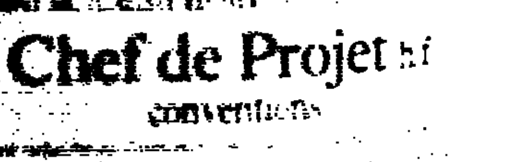
RISES

Grande Banque Internationale

Vendeur actions (H/F)

EURO-RECRUTEMENT Ltd.
35, rue Vivienne 75002 Paris

DIRECTEUR
…RATIF ET FINANCIER



Chef de Projet

Chargé de Mission

# LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Avec AT&T, Informatique et Télécommunications ne font qu'un.

## Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

### Paris - Lyon

AT&T Global Information Solutions France (1 400 collaborateurs pour 1,5 MdFF de chiffre d'affaires) poursuit sa stratégie de nouvelle informatique, ouverte, coopérative et communicante, et développe sa pénétration des grands comptes grâce à son offre exceptionnelle de systèmes d'information à haute valeur ajoutée.

Dans une structure résolument orientée Clients (Customer Focused Team), vous agirez au sein d'une équipe pluridisciplinaire alliant toutes les compétences – ingénieurs commerciaux, consultants, supports techniques – afin d'assurer la réalisation de vos objectifs et la satisfaction de votre clientèle. Vous proposerez une gamme étendue de solutions (équipements, architectures, logiciels, services) et favoriserez la pénétration et le développement des grands comptes dans des domaines tels que la finance, l'assurance, l'industrie et le secteur public.

Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous maîtrisez l'anglais et vous avez une expérience réussie d'au moins 3 ans dans la vente de solutions informatiques ou de services à forte valeur ajoutée. Vous partagez nos valeurs : l'innovation, le sens du service clients, le travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence LM/1402A pour la vente de systèmes d'information, sous la référence LM/1402B pour la vente directe et indirecte de solutions PC, à Christine Bouchard, AT&T GIS, 20 place de Seine, 92086 Paris-La Défense Cedex 20.



AT&T
Global Information Solutions

---

Médiapost, créée en 1987, développe pour les entreprises des techniques de marketing direct liées à la distribution postale. Son CA en progression de 35 % en 1994, est le résultat d'un savoir-faire particulièrement adapté et d'un fort dynamisme d'équipe. 130 professionnels associent leurs compétences dans le cadre d'une ambiance d'entreprise propice à l'investissement, l'initiative et la responsabilisation. Rejoignez-les !

**CIBLEZ JUSTE, CIBLEZ MEDIAPOST**

- **CONTRIBUTION DIRECTE À LA CROISSANCE DE LA SOCIÉTÉ**
- **ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE POINTE : architecture client/serveur (Unix sous IBM RISC 6000 et SUN, réseau Novell, stations cartographiques...)**
- **REMUNERATION ENTRE 220 ET 300 KF**

## Chef de Projet Géomarketing

*Vous prendrez en charge la conception et le développement de nouvelles prestations (marketing, géomarketing,...) destinées à accroître rapidement le développement de la société.*

*Jeune Ingénieur grande école (X, ENSAE, Centrale, Agro, HEC...), vous avez obligatoirement une expérience (2 à 5 ans) de conduite de projets au sein d'un service Recherche et Développement ou Marketing Développement. Vous maîtrisez les méthodes d'analyse statistique. Vous avez si possible pratiqué le logiciel SAS. Tenace, rigoureux, curieux, vous avez su développer des qualités relationnelles importantes et votre sens du concret.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence CPG à MEDIAPOST - 15/17 boulevard du Général de Gaulle - 92126 Montrouge cedex.*




SOFIPOST développe une synergie entre les compétences humaines (4000 personnes) et la haute technicité des filiales de La Poste (AEROPOSTALE, ARDIAL, CHRONOPOST, DATAPOST, DYNAPOST, MEDIAPOST, SOGEPOSTE, SOMEPOST, TAT EXPRESS).

*Des hommes d'avenir.*

---




## Chargé d'études marketing

Plus loin vous irez, plus loin iront nos abonnés.

**BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.**

**Au sein de notre équipe Marketing, vous êtes chargé de l'exploitation, de l'analyse et de la validation statistique des résultats d'enquêtes et de recherches sur notre base de données informatique. Vous rédigez les notes de synthèse et vous participez à la mise en place et au suivi de tous types d'études.**

**De formation supérieure marketing ou commerciale, vous êtes ouvert, rigoureux et réactif et disposez d'au moins 2 ans d'expérience en études marketing dans l'univers High-Tech. Vous avez une parfaite maîtrise des outils informatiques sous Windows, en particulier Excel et SGBD. La pratique d'un langage de quatrième génération est un important atout. Pour ce poste à pourvoir à PARIS, votre sens pratique, votre goût du contact et votre esprit de synthèse vous permettront d'intégrer avec succès une structure jeune et évolutive.**

**Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence CEM/LM, à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.**




**Le Monde Sans Fil est à Vous.**

---

PARIS




## Jeune Ingénieur

### FUTUR RESPONSABLE COMPTES NATIONAUX

**Nous sommes un groupe de prestations de services techniques en pleine croissance (1000 personnes, 50 agences régionales, CA : 360 MF).**

**Notre métier : garantir la conformité et la fiabilité des équipements pour la sécurité des personnes et des biens.**

**Pour accélérer notre développement, identifier et prendre de nouveaux marchés, nous recherchons aujourd'hui**

**Pour négocier des contrats, cadres et soutenir activement le réseau dans son développement.**

Adjoint au Directeur Marketing, vous aurez pour objectif de développer notre portefeuille clients nationaux grâce à une double action :

- Auprès des clients existants et potentiels depuis le contact initial, proposition, négociation, suivi, développement...
- Auprès du réseau pour le soutenir et l'assister dans ses approches et actions.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole justifiant d'une première expérience (du type Ingénieur d'affaires) et souhaitant s'impliquer aujourd'hui dans une équipe qui "en veut".

**Ce poste est basé à PARIS.**

Pour un premier contact, adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil : Catherine ROZES PLEIN EMPLOI - 10 rue du Mail - 75002 PARIS.

LA MAITRISE DU CONTROLE

---




**Leader mondial en systèmes de visualisation industrielle**

## INGENIEUR COMMERCIAL

De formation Ingénieur (type ENSI-INSA), à 28-32 ans, vous justifiez d'une **expérience réussie de la vente de systèmes en milieu industriel** (OEMs et intégrateurs).

Vous savez conduire un projet commercial de A à Z, depuis le cahier des charges jusqu'à la réalisation de l'application.

**Votre mission** : développer notre clientèle industrielle en France en proposant nos solutions graphiques (écrans et cartes graphiques de haute performance) les plus adaptées à leurs besoins.

La diversité des applications proposées élargira vote champ d'intervention : contrôle de trafic aérien et maritime, systèmes C3I, simulation avionique, CAO, contrôle de process industriel.

La rigueur et le sérieux de votre approche alliés à votre dynamisme commercial constitueront vos facteurs de réussite.

Votre lien hiérarchique : le Directeur Commercial de notre ligne de produits ECRANS.

Bien sûr, l'anglais vous est familier.

Poste basé à notre Siège à St Denis (92), mobilité sur toute la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions et enveloppe à votre adresse) sous la référence BO/LM1 à notre Conseil MIGADE
27, rue Garnier - 92200 Neuilly-sur-Seine.

MIGADE
un département de Momentum

---

## DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

**Matériel hospitalier pour l'Afrique - 450 KF**

ESACO INTERNATIONAL est spécialisée dans les équipements de Santé pour les pays en voie de développement. Dans 25 pays africains, elle réalise des unités complètes de soins hospitaliers depuis la fourniture des matériels jusqu'à l'installation, le service après-vente et la formation des utilisateurs. Son succès depuis 7 ans (plus de 20% de croissance / an) réside aussi bien dans la passion de son équipe commerciale, la qualité de son réseau d'agents locaux que dans la maîtrise des technologies biomédicales mises en oeuvre dans des environnements difficiles. Sa forte croissance exige une nouvelle organisation du service Commercial Export: pour réaliser ce challenge ESACO recherche son Directeur. Celui-ci, sous l'autorité du PDG, coordonne l'administration des ventes, facilite le dialogue avec les services techniques, structure le travail terrain et intervient ponctuellement en appui stratégique pour vendre. Il manage 10 commerciaux et contrôle l'action de 25 agents locaux.

35/45 ans, Ingénieur, Sup de Co ou équivalent, vous avez l'expérience de la Vente de biens d'équipement publics en Afrique, vous êtes un organisateur né, un homme de synthèse, un fédérateur passionné; l'informatique est votre alliée; l'anglais est votre langue de travail; vous vous êtes reconnu: René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines, est votre contact personnel et confidentiel: écrivez-lui (lettre-cv-photo) sous référence LMESA1 au 1, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS ou téléphonez au 1. 47 20 06 50.





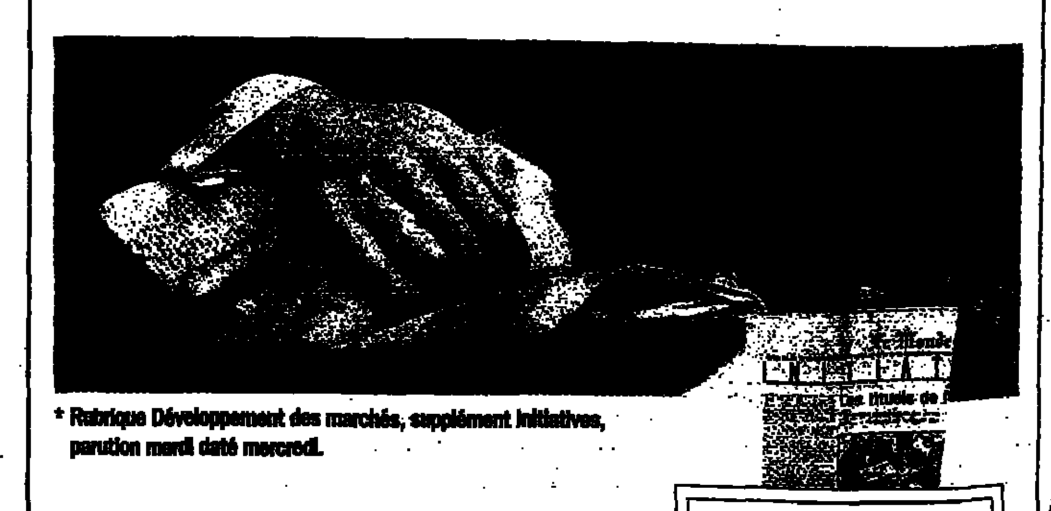





RESSOURCES HUMAINES

---

## Le Monde Initiatives*, c'est aussi pour les cadres commerciaux.



* Rubrique Développement des marchés, supplément Initiatives, parution mardi daté mercredi.

Le Monde INITIATIVES

*Pour agir et pour réfléchir*

